1,50



HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

Illustrée de plusieurs Portraits inédits par A. ADAM.



PARIS

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS

RUE HAUTEFEUILLE, 16

—

1860

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

Édition spéciale, illustrée de plusieurs Portraits inédits

PARIS. — TYP. FRANÇAISE-ESPAGNOLE DE MORRIS ET Ce, RUE AMELOT, 64.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

Publiée sous la Direction

DE

MM. A. BAUDOZ ET I. OSIRIS



PARIS

LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES, ÉDITEURS

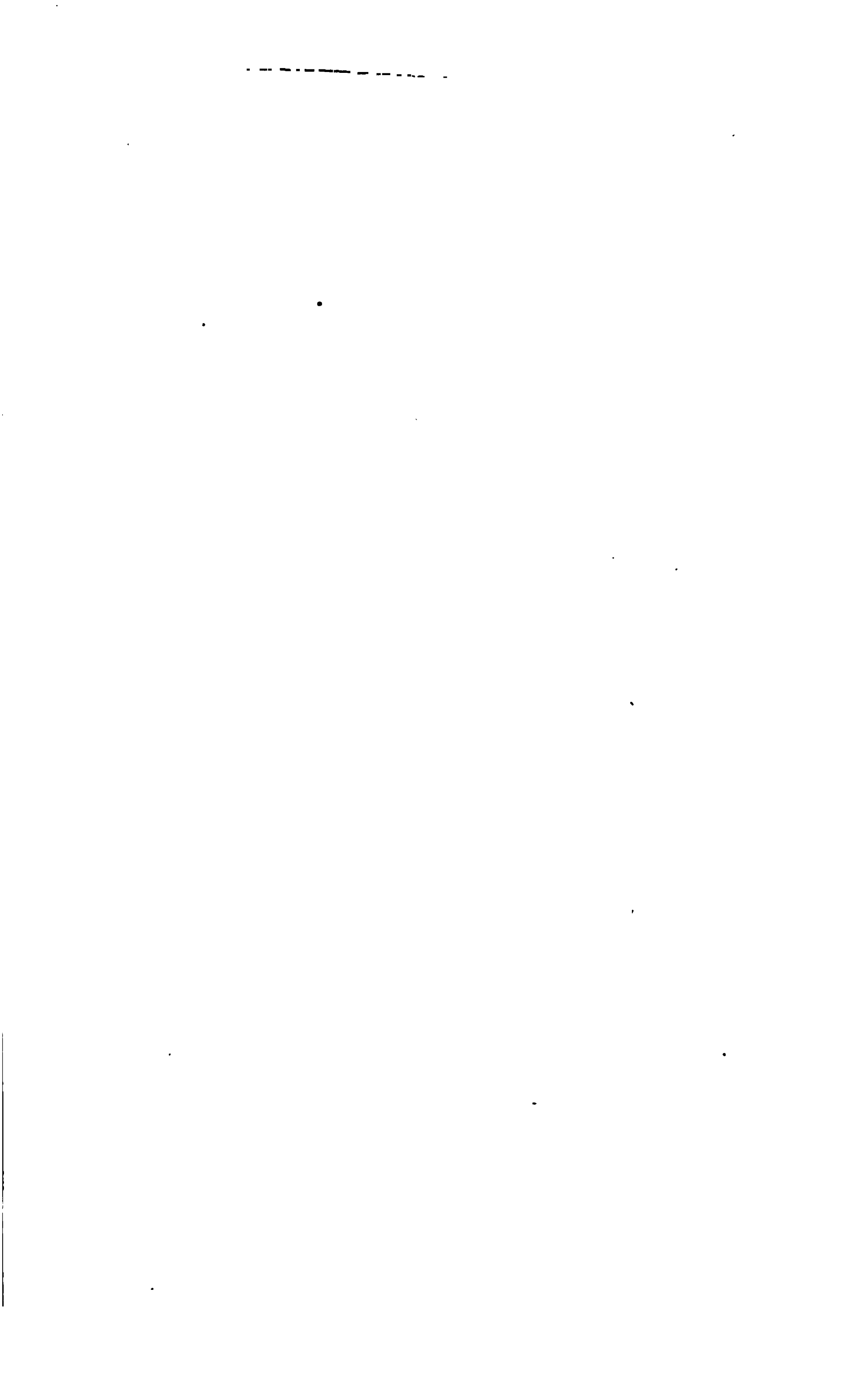
RUE HAUTEFEUILLE, 16

—

1860



S.M. LA REINE ISABELLE.



INTRODUCTION

La glorieuse campagne de l'Espagne dans le Maroc n'a été que l'occasion de ce livre. Avant même que cette grande chose à raconter se fût produite et fût pour les historiens de l'Espagne une bonne fortune, nous pensions à publier une étude sur ce que nous appelons la *Rénovation espagnole.*

La règne d'Isabelle II nous avait frappés par un caractère trop rare pour que nous ne fussions pas tentés de le signaler. On a beaucoup trop dit que le passé des peuples et leur avenir étaient des faits inconciliables. Le règne d'Isabelle II est une réfutation de cette doctrine politique.

La vieille Espagne, sous le gouvernement d'une femme, la vieille Espagne absolutiste, devient une jeune nation constitutionnelle, sans que la Reine en soit moins pour

cela la *Reyna legitima* de la vieille Espagne. En d'autres termes, c'est le sentiment monarchique, heureusement indéracinable en Espagne, qui y assure le régime constitutionnel.

Eh bien! c'est là précisément ce que nous avons voulu dire les premiers. C'est ce règne, si plein de choses accomplies et de choses qui doivent s'accomplir encore, que nous avons voulu retracer.

La gloire militaire que le maréchal O'Donnell vient d'ajouter à la gloire politique de son pays a été, pour nous, une raison de plus pour la raconter, et ce n'a pas été la moins puissante.

Conçu par nous dans des sentiments de justice et d'impartialité, ce livre, quelle qu'en soit la valeur, se recommande par deux choses dont nous pouvons peut-être à l'avance nous honorer : le dévouement aux intérêts de l'Espagne, sans nous empêcher d'être Français avant tout, et aussi la conscience dans le renseignement.

Nous croyons n'avoir rien négligé pour donner à ce livre le caractère d'une œuvre qui s'adresse à tous les esprits impartiaux.

Détails de guerre, de politique, de finances, nous avons tout étudié, tout passé au crible du plus sincère examen, et nous pouvons nous rendre cette justice que, si nous n'avons pas été éloquents, nous avons du moins été honnêtes et exacts.

Ceux qui viendront après nous feront mieux sans doute,

mais nous aurons l'avantage d'avoir appelé les premiers l'attention sympathique sur ce beau pays, digne de notre estime et de notre alliance, et surtout d'avoir porté sur les faits, quels qu'ils soient, une lumière qui doit y rester, nous y comptons bien.

Nous avons cherché à détacher les figures marquantes de ce règne glorieux d'Isabelle II. Le caractère et la position personnelle des ministres qui, dans les derniers événements, se sont groupés autour de la Reine et ont si ardemment soutenu la politique du maréchal O'Donnell, et qui ont contribué par là à rendre l'Espagne à sa gloire, méritaient une étude approfondie. Puissions-nous avoir été à la hauteur de la tâche que les circonstances nous imposaient!

Quant aux intérêts matériels de l'Espagne, nous y avons consacré la troisième partie de ce livre, et nous espérons motiver et justifier amplement par là toute la confiance que mérite l'Espagne à cet égard. C'est un aspect que nous avons tenu à développer et dont les conséquences ne peuvent tarder à être admises et reconnues hautement par toutes les nations de l'Europe.

Paris, 30 juillet 1860.

A. BAUDOZ. — I. OSIRIS.

S. M. ISABELLE II

Reine des Espagnes.

S. M. Isabelle II (Marie-Louise), Reine des Espagnes, est née le 10 octobre 1830. Parmi les reines qui l'auront précédée et celles qui la suivront, Isabelle II aura cette bonne fortune d'avoir commencé une ère nouvelle dans l'histoire de son pays. Il y a des dynasties d'idées comme il y a des dynasties de races. Isabelle II, la première Reine de l'Espagne constitutionnelle, sera une fondatrice de dynastie dans l'ordre des idées, et le bonheur ne sera pas pour elle seule; c'est aussi une heureuse rencontre et un heureux augure que ce soit une femme, et une femme d'une bonté égale à son intelligence, qui ouvre l'ère des constitutions dans ce pays de *Rey absoluto* (Roi absolu), car on sait l'influence des femmes sur les pays chevaleresques, et quel pays fut jamais plus chevaleresque que l'Espagne? Dans les circonstances où cette noble terre était placée quand Isabelle a ceint la couronne, l'avénement d'un homme eût été moins visiblement providentiel.

Pendant que la dernière guerre de succession divisait l'Espagne et la tenait en suspens sur le système de gouver-

nement qui heureusement a prévalu, Isabelle II, l'enfant de l'avenir et son espérance, était élevée chrétiennement par son illustre mère, Marie-Christine, dans les idées qui devaient faire de sa royauté une grande force, si elle acceptait, comme elle l'a acceptée, la limite de cette haute fonction. La douleur est une grande culture, a dit Shakespeare. Rien ne manqua à l'éducation d'Isabelle pour la rendre amère et féconde : ni les luttes qui ensanglantaient la patrie, ni les intrigues des camarillas et des palais, ni la perte d'une mère en fuite qui, en émigrant, la fit orpheline, ni enfin l'incapacité de l'homme qui, chargé de régner provisoirement à sa place, sembla lui avoir gâté le pouvoir avant de le lui remettre, en le rendant d'autant plus difficile à exercer pour elle que lui-même n'avait pas su s'en servir. Elle le prit pourtant sans embarras dans ses jeunes mains, ce pouvoir pesant de tant de fautes, et elle le porta dès les premiers pas avec une décision pleine de sagesse, croyant que le seul moyen d'en alléger le poids était de ne le partager avec personne. On la vit, pour le mieux garder, aller à travers tous les prétendants à sa main que lui offraient la France, Naples et l'Angleterre, choisir pour époux son cousin l'infant Don François d'Assise, simple colonel de cavalerie, qui, tout prince qu'il fût, vivait en Navarre avec la mâle austérité d'un colonel; mariage d'amour que la politique éleva encore! En le contractant, elle échappait aux influences et aux idées des diplomaties étrangères, elle restait plus Espagnole et plus elle-même; et quoiqu'elle fût disposée à entendre les conseils de l'époux qu'elle s'était donné, elle ne lui attribua aucune part directe dans les affaires de son gouvernement.

Une partie de l'Espagne était alors la proie de cette guerre civile qui devait encore durer sept ans. Ce n'était dans tout le royaume qu'agitation, anxiété et crises; les finances surtout étaient dans un état affreux. Tout semblait perdu sans une de ces mesures audacieuses qui sont le va-tout des États, la dernière partie qu'on engage quand il n'y en a plus d'autre à engager. Cette mesure, une des premières du règne d'Isabelle II, cette mesure d'État et de

salut public, presque révolutionnaire, fut la désamortisation ecclésiastique. On vendit les biens du clergé, et ce fut grâce à cette vente, audacieuse, mais nécessaire, que l'on put continuer et plus tard finir la guerre à la bataille de Morella. Seulement la mesure en question avait un caractère si blessant pour un pays d'un catholicisme comme l'Espagne, qu'un Roi eût probablement échoué en l'adoptant, et qu'il fallait une Reine, mais une Reine à cœur de Roi, pour réussir. Et l'on réussit, car on l'avait !

La guerre civile fut éteinte, et, pour que les brandons ne pussent s'en rallumer, le premier soin de la Reine fut de créer cette fameuse garde civile qui, avec six mille hommes d'infanterie et treize mille de cavalerie, occupa le pays, l'arme au pied, prête contre toutes les anarchies ; la propriété fut surveillée, les provinces pacifiées, et la Reine, ayant rassemblé les Cortès, réalisa le plus immense changement législatif qu'on eût jamais vu se produire d'un seul coup en Espagne, ce changement par lequel la vieille Espagne devint tout à coup, et sans rompre avec son passé, un État moderne, et se donna des institutions. La grande idée française, l'égalité devant la loi, l'unité et la simplicité dans les relations politiques, administratives et civiles, qui sont la conséquence de cette égalité, fut introduite dans un code de lois incomplet encore, mais qui s'achèvera glorieusement. La Grandesse fut maintenue dans le respect historique de son titre plus que dans ses priviléges, qui eussent été une contradiction avec l'esprit du temps qu'on faisait entrer si largement dans ces institutions vivantes.

Cependant la désamortisation ecclésiastique, qui est le coup d'État du règne d'Isabelle II, avait interrompu les relations du gouvernement espagnol avec Rome ; mais la politique de la Reine, sa piété, sa droiture, enfin la profondeur de Rome, qui a toujours, quoi qu'en disent ses ennemis, compris avec une sagesse divine les nécessités qui pèsent souvent sur les maîtres incertains de la terre, et qui n'a jamais manqué d'y compatir, toutes ces choses, et particulièrement l'armée levée par la Reine et offerte si généreusement en 1849 au souverain pontife, Sa Sainteté

Pie IX, renouèrent les relations brisées et en resserrèrent le nœud davantage. Les Cortès avaient autorisé leur Reine bien-aimée à traiter avec Sa Sainteté. La cour de Rome accepta les modifications proposées par l'Espagne, et la ratification fut complète.

Il ne faut pas cesser de le répéter, cette affaire des biens ecclésiastiques, qui pouvait, sans l'intervention personnelle d'Isabelle II, recommencer la révolution avec des forces nouvelles, cette affaire si longue, si difficile, si près de l'injustice, et qui a su l'éviter, est jusqu'ici, avec la guerre du Maroc, le plus grand fait du règne d'Isabelle. Ni les chemins de fer et les canaux, établis à travers ce pays, partagé par des *sierras* et des torrents, et qui n'était vraiment cohérent et unitaire que dans son patriotisme et son sentiment religieux, ni les monuments dont Isabelle II aura paré sa terre natale, ni les universités améliorées et augmentées, ni même la protection qu'elle accorde aux lettres, elle qui a couronné de ses mains de Reine la tête du poëte Quintana, ressuscitant pour lui dans son propre pays, joie et ivresse de plus ! le couronnement du Tasse au Capitole; ni enfin les établissements de charité, qui ne sont plus seulement des pierres élevées et alignées avec génie, et qu'elle a bâtis pour abriter toutes les misères, n'ont certainement aux yeux politiques l'importance de ce fait sans égal (le concordat) qui a fait en Espagne, par la main d'une femme, ce qui demanda en France la main d'un Napoléon ! C'est de là que datera l'Espagne moderne dans l'ordre politique, comme, dans l'ordre militaire, elle datera de la guerre du Maroc.

Tel a été jusqu'à ce jour le règne d'Isabelle II. Mais la femme qui a commencé de régner ainsi nous dit ce que nous pouvons attendre d'elle encore. Chez un peuple aussi profondément catholique et monarchique que le peuple espagnol, nul ne sait ce que dans une grande circonstance la fille de Ferdinand VII pourrait devenir.

On l'a bien vu quand la guerre fut déclarée au Maroc, dans ce magnifique mouvement d'enthousiasme qui ressemblait à la résurrection d'un peuple, Isabelle II offrit tous

ses bijoux, comme elle aurait donné ses fils, s'ils avaient été en âge de combattre, sûre qu'elle était que sa brave armée les changerait en une gloire plus belle que des diamants et des pierreries, en une gloire qui la couronnerait mieux !

Déjà quand on parla, il y a quelques années, d'annexer Cuba au vaste territoire de l'Amérique du Nord, elle avait dit avec une impétuosité charmante qu'elle vendrait plutôt ses bijoux que de laisser consommer un acte aussi dommageable aux intérêts et à la fierté de l'Espagne !

Reine, tellement Reine, des gouttes de son sang jusqu'au fond de son âme, que la femme n'existe plus en Isabelle II, si ce n'est pourtant par la beauté qui rayonne en elle comme une bonté visible, et cette bonté du cœur qui est l'invisible beauté !

S. E. LE MARÉCHAL O'DONNELL

Comte de Lucena, Duc de Tétouan, Ministre de la Guerre et des Colonies, Président du Conseil des Ministres.

Le maréchal Léopold O'Donnell, comte de Lucena, duc de Tétouan, ministre de la guerre et président du Conseil des ministres, est né, le 12 janvier 1809, à Santa-Cruz de Ténériffe; sa famille, poursuivie en raison de son attachement à la cause des Stuarts, avait quitté son pays natal, l'Irlande, et s'était réfugiée en Espagne, où son grand-père avait été nommé général de brigade, et son père lieutenant général du régiment irlandais qu'on avait formé avec les partisans de cette race de rois malheureux. A l'âge de dix ans l'enfant avait déjà été nommé lieutenant dans l'armée. Plus tard l'homme, le grand capitaine, paya par un dévouement absolu à la personne sacrée de la fille de son roi cette faveur toute spéciale de Ferdinand VII.

En 1823, le jeune O'Donnell assista comme aide de camp du général en chef au siége de Ciudad-Rodrigo, et y fut nommé lieutenant le 17 mai de la même année. Le

15 avril suivant, il entra avec le même grade dans la garde royale, où il devint capitaine quatre ans plus tard, au moment de cette guerre civile qui, après la mort de Ferdinand VII, déchira l'Espagne en 1833.

Quoique tous les siens se fussent déclarés pour Don Carlos, le jeune capitaine, s'élevant au-dessus de l'esprit de famille, n'hésita pas un instant sur le parti à prendre; il resta, comme toute sa vie, fidèle à la défense des droits de la fille de son roi, de son protecteur, que celui-ci, en abolissant la loi salique, avait déclarée être son seul et légitime successeur.

Dès le commencement de cette guerre malheureuse et fratricide qui a fait tant de mal à ce beau et noble pays, le jeune O'Donnell trouva l'occasion de se distinguer. Il fut incorporé, avec 150 grenadiers de la garde, à la brigade de Linarès, destinée à protéger les villes de l'Aragon contre les insurgés de Navarre sous Zumalacarreguy. Cette brigade, se trouvant à Lumbier, fut assaillie par trois bataillons de carlistes; O'Donnell, avec sa petite troupe de grenadiers soutenue par vingt-cinq cavaliers, repoussa victorieusement l'attaque des forces ennemies dix fois supérieures en nombre. En récompense de ce beau fait d'armes, il fut nommé colonel honoraire, à l'âge de 25 ans; deux mois plus tard, à l'armée du Nord, le colonel O'Donnell fut chargé, dans un combat, de défendre un poste extrêmement important. Soutenue par l'exemple de son colonel, sa petite troupe héroïque, réduite à un tiers par le feu de l'ennemi, résista à toutes les attaques de ses adversaires, qui, revenus cinq fois à la charge, furent cinq fois repoussés. Le poste dont dépendait le salut de l'armée resta entre les mains des christinos. Mais O'Donnell avait payé cher la croix de Saint-Ferdinand qui le récompensa de cette action d'éclat, dans laquelle il fut grièvement blessé. A peine guéri de sa blessure, l'intrépide officier, à la tête d'un bataillon, alla prendre part au déblоquement de Bilbao, où il fut nommé lieutenant-colonel-major en reconnaissance de sa conduite héroïque à la bataille de Mendigorria.

Si nous voulions citer tous les hauts faits du jeune soldat, il faudrait pour cela entrer dans les détails de la guerre civile, car chaque action à laquelle il assistait était pour le brillant officier une nouvelle occasion de se distinguer. Après le combat de Guevara, le corps du général Cordova fut poursuivi par l'armée carliste ; O'Donnell, avec deux compagnies de chasseurs seulement, barra le chemin à cette armée, et tint tête jusqu'à ce que le corps du général Cordova fût hors de danger. Cette brillante affaire attira sur lui l'attention de toute l'Espagne ; par un ordre du jour, elle fut portée à la connaissance du peuple espagnol.

Mis à la tête du régiment de Gerona en qualité de colonel, et chargé du commandement de la brigade à laquelle ce régiment et celui de Mallorca appartenaient, O'Donnell se signalait dans tous les combats par sa bravoure, par son coup d'œil militaire et surtout par la circonspection qui est un trait tout particulier de son caractère militaire.

Nommé général de brigade, il gagna à la bataille de Galarreta la croix de Saint-Ferdinand de première classe, et il eut, ce qui est plus glorieux qu'une croix, une blessure qui le tint éloigné du service actif pendant plus d'un an ; car son état de blessé s'était encore compliqué d'une attaque de typhus qui le mit à deux doigts de la mort. Seule, sa forte constitution le sauva.

A peine guéri, il alla se mettre à la tête de sa brigade, chercher de nouveaux succès, et obtint de nouveaux honneurs à la prise d'Irun.

Cependant la situation de l'armée espagnole était alors extrêmement critique ; les soldats n'étaient que fort irrégulièrement payés et manquaient des objets les plus indispensables, tels que souliers et vêtements. Il en était résulté un grand mécontentement et une profonde démoralisation parmi les troupes, qui se révoltèrent. C'était à Ernani, le 16 juillet 1836 ; les soldats avaient chassé leurs officiers, s'étaient emparés des maisons les plus importantes, et refusaient net toute obéissance. O'Donnell, accourant en toute hâte, avait fait venir deux bataillons sur lesquels

il croyait pouvoir compter; ceux-ci arrivèrent en effet, mais refusèrent de rien entreprendre contre leurs camarades insurgés. Ajoutons, pour peindre d'un seul mot toute la difficulté et le péril de la situation du général, que huit bataillons de carlistes se trouvaient à Andouain, à trois kilomètres d'Ernani, et que, s'ils s'étaient avisés d'arriver dans ce moment, tout aurait été infailliblement perdu. Dans cet instant suprême, O'Donnell donna la mesure du sang-froid, de la présence d'esprit et du courage qui font de lui un chef militaire d'une irrésistible puissance de commandement. Seul et sans défense, il se rendit au milieu de cette soldatesque soulevée, et, par cette hardiesse et au milieu du silence que sa présence imposait, il flétrit en traits énergiques et indignés une conduite si lâchement criminelle.

L'impression produite par ses paroles fut telle, que cette cohue, tout à l'heure si indisciplinée, demanda d'une seule voix à être menée à l'ennemi. Et il était temps, car les carlistes, informés de la situation des affaires dans le camp des christinos, étaient venus les attaquer. O'Donnell, à la tête de ses soldats repentants, repoussa l'ennemi; et sachant que le meilleur moyen contre l'indiscipline d'une armée démoralisée, c'est de prendre les avantages de l'offensive, il ne s'arrêta que quand il eut rejeté les carlistes derrière l'Oria. Le grade de maréchal de camp fut la récompense de cette intelligente et intrépide conduite.

Dès lors O'Donnell fut compté au nombre des chefs les plus en renom parmi les partisans de la Reine. En 1839, on lui confia le commandement en chef de l'armée du centre, en le nommant capitaine général de l'Aragon, de Valence et de Murcie, poste aussi important que difficile à remplir.

Les troupes mises sous ses ordres, dans ces provinces, étaient fort démoralisées par plusieurs défaites qu'elles avaient essuyées coup sur coup.

Cabrera était maître de plusieurs places importantes du royaume de Valence, du bas Aragon et surtout de Morella, dans le Maestrazgo.

O'Donnell, lui, ne pouvait compter sur d'autres ressources que celles qu'il trouvait dans son génie militaire et dans sa prompte résolution.

A peine eut-il pris possession de son nouveau poste qu'il apprit la triste position du général Aznar, bloqué dans Lucena, et que le général Amor n'avait pas pu secourir. Le nouveau gouverneur général ramasse à a hâte ce qu'il peut de troupes, et réussit, par une tactique des plus habiles, à tromper Cabrera et à se réunir au général Amor. Ainsi renforcé, il offre, près de Lucena, la bataille à Cabrera, le bat complétement le 16 juillet, et réussit ainsi à débloquer la ville assiégée.

Le grade de lieutenant général et le titre de *Comte de Lucena* sont la récompense d'un des plus beaux faits d'armes de cette triste période de guerres civiles.

La convention de Bergara avait mis un terme à ces luttes fratricides. Nous verrons, dans le courant de ce livre, ce qui suivit cette convention; nous n'avons ici qu'à peindre le grand et habile général. Ayant pris parti pour la Régente contre Espartero, le comte de Lucena protégea la retraite de Marie-Christine et son embarquement à Valence, puis il alla se réfugier à Paris, où il resta deux ans, de 1841 à 1843. Le retour de la Reine mère ramena aussi O'Donnell, qui alla occuper pendant cinq ans le poste de capitaine général de l'île de Cuba.

Nommé en 1850 directeur général de l'infanterie, le comte eut l'occasion de déployer les plus rares talents administratifs. Il montra cette rigidité et ce désintéressement que ses ennemis mêmes sont obligés d'admirer en lui. Un homme de cette pureté de caractère ne devait pas rester longtemps à ce poste. Destitué six mois après, il fut compris au nombre des généraux proscrits qu'on devait déporter dans les îles, et qui, pour éviter l'exil, furent obligés de se cacher.

Le pronunciamiento de Vicalvaro rendit la liberté à O'Donnell et aux autres proscrits.

Nommé Ministre de la guerre et Président du Conseil le 30 juin 1858, le maréchal O'Donnell mit en œuvre cette

politique sage et conservatrice qui, respectant toutes les convictions et toutes les nobles aspirations, cherche à les diriger toutes vers un seul but, le véritable bien de la patrie, l'amour de la Reine.

Fortifiant de plus en plus l'esprit de discipline dans l'armée, il s'appliquait, en dépit des moyens financiers, souvent insuffisants et marchandés par une opposition méticuleuse ou taquine, à y introduire toutes les améliorations que les progrès de l'industrie et des sciences ont fait faire au matériel de l'armée.

Grâce à cette discipline, grâce à l'esprit militaire qui en a été la conséquence, grâce enfin à une organisation nouvelle, l'Espagne possède une armée qui ne le cède en rien aux meilleures troupes qu'elle ait jamais possédées. L'armée espagnole devra à son chef illustre d'avoir abdiqué cet esprit politique qui, depuis longues années, l'avait affaiblie et déconsidérée aux yeux du monde entier.

En lui rendant cet esprit militaire qui fait des armées françaises les plus enviées et les plus belles, le maréchal O'Donnell, duc de Tétouan, s'est acquis une grande gloire dans les fastes militaires; et, comme l'ont solennellement déclaré hier les corps constitués de l'Espagne reconnaissante, « l'armée espagnole et le maréchal O'Donnell ont » bien mérité de la patrie. »

Nous examinerons dans le courant de ce livre la valeur du maréchal O'Donnell et de ses doctrines au point de vue politique.

S. E. M. S. CALDÉRON-COLLANTÈS

Ministre des Affaires Etrangères.

M. Saturnino Caldéron Collantès, ministre des affaires étrangères, est né dans la ville de Reinosa, province de Santander. Son père, M. Manuel Caldéron, jurisconsulte éminent, magistrat renommé pour son intégrité, appartenait, de même que sa mère, madame de Collantes, à une famille d'une ancienne noblesse. Ses parents, qui savaient le prix de l'instruction, lui firent donner une éducation complète.

En 1820, M. Manuel Caldéron fut nommé député aux Cortès; le jeune Saturnino alla continuer ses études à l'Université centrale, et quitta celle de Valladolid, où il les avait commencées.

Malgré sa jeunesse, les débats de cette mémorable assemblée, auxquels il assistait suivant les ordres de son père, ses relations avec les hommes éminents de cette époque, auxquels il fut présenté, eurent une grande influence et lui furent fort utiles pour former son intelligence et déterminer la direction de ses idées.

La mission des Cortès de 1820 une fois remplie, son père fut nommé chef politique ou préfet de Logrono. Plus tard, il administra Palencia, et il se joignit au général en chef de la quatrième armée d'opération, le comte de Carthagène, qui se trouvait à Valladolid lorsque l'armée française envahit l'Espagne sous les ordres du duc d'Angoulême.

Le général comte de Carthagène portait une considération toute particulière au chef politique de Palencia; c'est ce qui l'engagea à utiliser ses connaissances en lui donnant la charge d'auditeur général de l'armée.

Le jeune Saturnino suivit partout son père. Quand l'armée fut dissoute et que l'ordre des choses existant en Espagne fut changé, il eut à subir les conséquences de l'intégrité de principes que son père avait montrée et de la part qu'il avait prise dans les dispositions adoptées par le général pour modérer une des réactions les plus violentes qui aient jamais sévi dans un pays civilisé.

Saturnino Caldéron en fut aussi victime. Expulsé d'abord de l'Université de Santiago, il fut blessé plus tard dans une émeute provoquée par un bataillon de royalistes ; ce fut presque par miracle que sa vie fut sauvée.

Le général Eguia, ayant été nommé capitaine général de la Galice, empêcha le renouvellement de pareils désordres. Eguia voulait bien opprimer et persécuter aussi, mais seul et sans collaborateurs.

Le jeune Caldéron eut à éprouver aussi les effets de ses injustes préventions. Sans cesse surveillé, nombre de fois molesté et inquiété en dépit de toute la modération et de la prudence de sa conduite, il fut enfin expulsé. Cette mesure fut prononcée par Eguia sur une dénonciation absurde l'accusant de faire partie d'une de ces sociétés imaginaires que l'on prétendait préparer en Galice le rétablissement du système constitutionnel.

Caldéron demanda justice au Roi : il l'obtint complète, quoiqu'un peu tard.

Peu de temps après, Ferdinand VII descendit au tombeau, et son auguste veuve jeta les premières bases de

l'édifice qui s'est enfin élevé solidement et majestueusement en Espagne.

Les Cortès ayant été convoquées par Estamento, Caldéron fut nommé procureur du royaume par la province d'Orense.

Son premier discours fut relatif à la loi excluant Charles de Bourbon et ses descendants de la succession à la couronne d'Espagne. Ce discours, abondant en faits historiques et en considérations politiques, appela doublement l'attention sur lui, d'abord à cause de la circonstance même, puis à cause de la jeunesse de l'orateur.

Il continua à prendre part aux graves et solennels débats de l'Estamento de procuradores, et ne tarda pas à acquérir la réputation qu'il méritait. Cette assemblée était divisée en deux partis : l'un désirait des réformes lentes, mûries par l'expérience et la raison; l'autre voulait précipiter les choses et changer d'un seul coup toutes les conditions sociales du pays.

Caldéron eut la prudence de se tenir sur un terrain neutre, tout en se montrant toujours partisan résolu des formes et des principes constitutionnels.

Peu après la dissolution de ces Cortès, causée par des discussions sur la loi électorale auxquelles le député d'Orense prit une part très-active comme membre de la commission qui fut chargée de faire un rapport sur le projet de loi, M. Caldéron fut nommé conseiller à l'audience d'Oviedo. Devenu plus tard conseiller à l'audience de Valladolid, il fut élu par la province d'Orense député aux Cortès de 1837. Il y soutint encore les principes qu'il avait embrassés dès sa jeunesse; aussi, quand le ministère Perez de Castro, après avoir subi diverses transformations, dut encore se réorganiser après la convention de Vergara, pour mieux en développer les conséquences, on s'empressa d'appeler M. Caldéron aux fonctions de ministre de l'intérieur.

Les Cortès furent dissoutes; la nouvelle situation du pays en réclamait d'autres qui fussent plus en harmonie avec elle. M. Caldéron dirigea les élections avec une activité et une énergie extrêmes, quoique toujours dans un

esprit constant d'équité et de légalité. Vers le milieu de la période consacrée aux élections, le général Espartero, qui commandait l'armée du Nord et n'approuvait pas la politique du Cabinet, lança du quartier général de Mas de Mata, au moment où il était à la tête de l'armée qui avait pacifié les provinces du nord, un manifeste resté célèbre, destiné à influencer les résultats de la lutte électorale et à priver de toute force le ministère, qui avait la confiance de la couronne. M. Caldéron proposa immédiatement des mesures énergiques. Elles ne furent pas adoptées, et il manifesta l'intention de se retirer. Cependant, sur les vives instances qui lui furent faites, il consentit à rester au Ministère. Les élections arrivèrent à leur terme, et le gouvernement obtint une majorité considérable.

Le congrès se constitua au milieu de discussions ardentes et acharnées. Cependant le Ministère finit par triompher des obstacles de tout genre qui lui furent opposés. Les procès-verbaux des élections furent approuvés, et, le même jour, le ministère de l'intérieur présenta au Corps législatif les lois sur les municipalités et les députations provinciales, sur la liberté de la presse et sur les élections. Tout d'abord la première souleva de violentes récriminations. On allait cependant la discuter, lorsque le général Espartero présenta au gouvernement une proposition de nombreuses récompenses, à la tête desquelles figurait la nomination de son secrétaire de campagne, M. Francisco Linage, l'auteur du Manifeste de Mas de las Matas, au grade de maréchal de camp.

Aussitôt qu'elle arriva à l'examen du conseil des Ministres, M. Caldéron-Collantès annonça l'intention de se retirer, si elle était approuvée. Le ministre de la guerre, M. Francisco Narvaez, et celui de la marine, l'infortuné Manuel Montès de Oca, firent la même déclaration. S. M. la Reine Régente jugea convenable d'y donner son auguste approbation, et MM. Perez de Castro et Arrazola ayant été de la même opinion, les trois ministres dissidents présentèrent leurs démissions, donnant ainsi un exemple assez rare de dignité et d'indépendance.

Les événements se chargèrent de démontrer l'esprit de prévoyance qui les avait animés. Le 1er septembre la révolution éclata. M. Caldéron avait éprouvé de nombreuses pertes domestiques, il rentra dès lors complétement dans la vie privée, et il y resta jusqu'à la fin de 1845. A cette époque, il fut élu représentant au congrès par la province de Lugo.

En 1847, il fut nommé membre du Conseil royal. Dans ce poste important, il montra toujours le zèle et la droiture qui le distinguent et qui ne se sont jamais démentis. Il prit une part très-active à tous les travaux du Conseil royal. La question de l'achat par l'État du chemin de fer d'Aranjuez, qui occupa longtemps le Conseil, celle de la Réforme de la constitution, et nombre d'autres, d'une extrême gravité, donnèrent à M. Caldéron-Collantès l'occasion de prouver que ce qui, selon son jugement impartial, était avantageux à la chose publique, trouvait toujours en lui un promoteur et un défenseur exempt d'esprit de parti et de vues d'intérêt personnel.

Dans les derniers mois de 1850, le duc de Valence, président du Conseil des ministres, lui offrit le ministère du commerce, de l'instruction et des travaux publics, et, malgré la répugnance qu'il éprouvait à s'occuper d'une manière active de la direction des affaires publiques, il lui fallut céder aux instances de cet homme d'État, auquel l'unissaient d'anciennes relations d'amitié.

Mais déjà le Ministère avait beaucoup perdu du prestige dont il avait joui dans les deux premières années de son existence. Combattu par des éléments opposés les uns aux autres, mais puissants, il dut céder la place à un autre Ministère qui invoquait des principes de légalité et d'économie que, plus tard, il n'observa point, mais qui sonnent toujours agréablement aux oreilles d'un pays avide de moralité et de justice.

M. Caldéron-Collantès revint occuper le siége de sénateur qu'il remplissait depuis 1847. Dans ce poste, il combattit la politique qui commença à se dessiner nettement au commencement de 1852, et qui, à la fin de cette même

année, excita les alarmes de tous les amis sincères des institutions constitutionnelles. Néanmoins ses discours furent toujours modérés et exempts de toutes ces personnalités familières aux partis, et que dédaignent les hommes vraiment politiques.

Les souvenirs qu'ont laissés les sessions des années 1853 et 1854 s'effaceront difficilement de la mémoire des Espagnols. La lutte entre le gouvernement et les oppositions augmentait de jour en jour de vivacité et d'acharnement. Enfin le ministère Sartorius fut formé. L'irritation arriva à son comble. Dans le Sénat, 105 sénateurs condamnèrent solennellement la politique suivie. Sans aucun respect pour l'inviolabilité parlementaire, des persécutions furent dirigées contre plusieurs sénateurs..... Les graves événements de juillet 1854 éclatèrent. On sait le reste.

M. Caldéron-Collantès était à cette époque éloigné de Madrid. Lors de la constitution du Cabinet que présidait le général Espartero, il fut nommé conseiller au Tribunal suprême de la guerre et de la marine et président du Tribunal du contentieux administratif. Ce dernier corps venait d'être créé. Il devait remplir la lacune qu'avait laissée le Conseil royal, imprudemment supprimé sans égard aux grands services qu'il avait rendus pendant les huit ou neuf années de son existence.

Le Tribunal du contentieux avait été créé, mais les fonctions de ses membres étaient gratuites. Entre les fonctions gratuites de président et l'emploi rétribué de conseiller dans un Tribunal suprême, le choix de M. Caldéron ne pouvait être douteux.

Il occupa ce poste pendant les deux ans que dura ce Tribunal. Malgré toute la difficulté des circonstances et la gravité des affaires soumises à son examen, il donna dans ces fonctions de nouvelles preuves d'indépendance.

La situation ayant changé, le Conseil royal fut rétabli. M. Caldéron fut nommé vice-président de la section des finances, emploi qu'il a occupé jusqu'à l'époque où, ayant été appelé à faire partie du Ministère actuel, il entra au ministère d'État.

Chacun sait toute la gravité des questions soumises aux Cortès de 1856 à 1858. La Réforme constitutionnelle, la loi sur la presse, mesures présentées par le Cabinet du duc de Valence, préoccupèrent vivement les esprits. M. Caldéron les traita au point de vue des principes et en faisant abstraction absolue de tout intérêt de parti ou d'ambition personnelle.

Néanmoins ses discours, joints aux antécédents de sa vie publique et à l'amitié qui l'unissait au comte de Lucena, lui ouvrirent de nouveau le chemin du pouvoir, bien que certainement il n'y aspirât pas.

Devenu ministre, coopérant à la réalisation de la politique du général O'Donnell, il n'a point démenti l'opinion que l'on a toujours eue de ses qualités morales.

Il est certain, d'ailleurs, que ses actes, comme ceux de tout le Ministère dont il fait partie, ont été parfois l'objet de critiques acerbes et passionnées.

Le pays n'a pas tardé à entendre les explications que, dans tout pays régi par des institutions constitutionnelles, les ministres sont dans l'obligation de donner pour justifier leur conduite. Les Cortès, expression légale de l'opinion publique, se sont prononcées irrévocablement.

Aujourd'hui, les faits sont connus de tous; tous peuvent les juger; quelle que soit l'opinion que chacun puisse s'en faire, nul ne pourra nier que M. Caldéron-Collantès n'ait montré un zèle éclairé pour l'élévation du trône de sa Reine et pour la grandeur de sa patrie.

S. E. M. J. DE POSADA HERRERA

Ministre de l'Intérieur.

M. JOSÉ DE POSADA HERRERA, ministre de l'intérieur, naquit à Llares, province d'Oviedo, en 1815. Il appartenait à une des familles nobles les plus anciennes et les plus riches du pays et, par conséquent, ayant naturellement de l'influence.

Cette influence fut encore accrue par le rôle important que joua son père pendant la guerre de l'Indépendance et pendant la première époque constitutionnelle : il est donc aisé de comprendre que Don José de Posada Herrera, quoique étant encore très-jeune, ait dû appeler l'attention de ses concitoyens, qui le nommèrent pour défendre leurs intérêts aux Cortès; nomination bien justifiée, d'ailleurs, par les preuves de talent et de capacité qu'avait données le jeune candidat comme professeur d'économie politique à l'Université d'Oviedo.

Cela eut lieu lors des élections si animées de 1839. Il

y fut nommé premier suppléant, conformément à loi électorale alors en vigueur.

La prépondérance et l'activité qu'avaient alors les partis libéraux, la lutte acharnée qu'ils venaient de soutenir, et une foule d'incidents locaux dont le récit n'appartient pas à la biographie proprement dite, décidèrent les notabilités du parti modéré, dans les Asturies, à éliminer de la liste de leurs candidats M. José de Posada Herrera, libéral de bonne foi, mais pourtant encore plus amoureux de l'ordre ; suivant non-seulement ses inclinations naturelles, mais encore les traditions de sa famille, il devait nécessairement occuper une position dans le parti libéral, qui s'appelait le parti *modéré*. L'élimination injuste de son nom, qui eut lieu alors, dut blesser sensiblement les fibres de son cœur jeune et enthousiaste. Réunissant donc ses moyens propres, que l'expérience montra être assez considérables, et ceux que lui fournissaient dans le pays l'influence légitime de sa famille, ses vastes relations et la clientèle qu'il avait su se créer dans la chaire, c'est, nous le répétons, tout ce qui fut exigé de lui et ce qu'il mit de bonne foi au service du parti progressiste, précisément au moment d'une nouvelle lutte électorale.

La bataille s'engagea ; la victoire fut disputée avec acharnement, et, si Posada ne vainquit pas complétement, il réussit au moins à empêcher ses adversaires de s'asseoir sur les bancs du parlement. Les protestations légales habilement élevées et magistralement soutenues par Posada devant la Commission générale des élections furent telles, que le Congrès se vit obligé de laisser vides les siéges destinés aux représentants modérés des Asturies.

La révolution ou pronunciamiento de septembre 1840, faite contre le parti modéré, produisit de nouvelles Cortès, et nécessairement M. Posada Herrera y alla figurer comme représentant de sa province. Comme un des plus jeunes députés, il fut secrétaire du bureau provisoire, et il ne tarda pas à s'y faire remarquer comme orateur habile et expérimenté dans les nombreux discours qu'il prononca dans le Parlement, à tel point, qu'en dépit de sa jeunesse il prit une

grande influence sur la majorité. Si on lit ses discours pendant les luttes multipliées de ce parlement, on voit qu'il a constamment été du côté de la vérité et de la justice, que symbolisaient pour lui les mots de « *ordre et liberté.* »

Lors du pronunciamiento contre Espartero, en 1843, il se refusa à y prendre la moindre part, et il se livra à des études pratiques, soit comme particulier, soit comme secrétaire général du Conseil.

Les différentes phases par lesquelles passa ensuite la politique espagnole jusqu'aux Cortès qui précédèrent le ministère du comte de San Luis, trouvèrent aussi Posada Herrera dans la retraite.

On sait que dans les derniers temps de l'existence ministérielle de M. Juan Bravo Murillo, les Cortès, se faisant l'écho de l'opinion publique, offrirent et livrèrent bataille au Ministère sur la question de la présidence. Il se présentait deux candidats : M. Santiago Tejada, soutenu par le Ministère, et M. Francisco Martinez de la Rosa, appuyé par toutes les fractions de l'opposition. Ce dernier l'emporta, son triomphe fut la dalle funéraire qui recouvrit pour jamais la tombe de la réforme projetée de la constitution. M. José de Posada Herrera prit à cette célèbre lutte parlementaire la part active que réclamaient de lui sa signification politique et ses engagements publics : il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à en finir avec les projets d'un coup d'État.

Les Cortès furent dissoutes ; mais les élections ne furent point faites sous le ministère Bravo Murillo. Celui du comte d'Alcoy y présida le 4 février 1853, cinquante jours après son entrée au Ministère. M. Posada Herrera fut réélu député aux Cortès.

A l'époque où le ministère San Luis ne voulut pas ou plutôt ne sut pas faire le sacrifice de son pouvoir, il décida la suspension des séances des Cortès — on était alors au mois de décembre 1853. Ce fut le signal de la révolution. Ses premiers actes, ses premières réunions eurent lieu avec la coopération de Posada Herrera, qui avait été élu vice-président des Cortès. Partout il fut appelé, dans le

comité de la Mesta comme dans celui du Théâtre-Royal : c'est bien là une preuve évidente qu'on ne le croyait pas l'adversaire de cet événement important que l'abnégation du duc de San Miguel et le bon sens du peuple de Madrid purent seuls contenir dans de certaines limites. Enfin, le gouvernement ayant été établi sous la présidence d'Espartero, il s'agita une question d'une immense importance qui préoccupa toute la nation. M. José Posada Herrera disait publiquement sur cette question : « Si le gou-
» vernement conseille à Sa Majesté la réunion de Cortès
» ordinaires, je serai de son côté; s'il se décide pour la
» convocation de Cortès constituantes, je quitte aussitôt la
» capitale et j'irai m'enfermer dans les montagnes de mon
» pays. »

Le maintien de la légalité politique par le général O'Donnell, ministre de la guerre sous la présidence du duc de la Victoire, et l'immense service qu'il a rendu en 1856 à la cause de l'ordre, ne seront pas facilement oubliés par la nation espagnole; M. Posada Herrera l'admira du sein de la retraite où il s'était réfugié.

Mais une de ces vicissitudes malheureusement si fréquentes dans la politique intérieure de l'Espagne fit inopinément disparaître le ministère du général O'Donnell. Il fut remplacé par celui du général Narvaez.

Puis vint le ministère Isturiz, dans lequel on sait que M. Bravo Murillo eut une influence tant soit peu dominante. Après avoir remporté un triomphe, grâce au gouvernement, sur une question réglementaire, ce ministère ne connut plus de limites. Il emporta de vive force la destitution de tous les fonctionnaires publics qui avaient voté la proposition du député Goicoerrotea, pour la constatation d'un vote contraire à une décision de la majorité, dans laquelle M. Posada Herrera, qui avait soutenu cette proposition, était compris. Il était alors procureur fiscal du Conseil d'État.

On était au mois de mai 1858. M. Diaz, ministre de l'intérieur, ayant donné sa démission à la suite de cette question réglementaire, M. Isturiz offrit le portefeuille de

l'intérieur à M. Posada Herrera. Le nom du nouveau ministre signifiait, comme toujours, l'élément libéral; M. José de Posada Herrera, membre de la minorité des 71, décidait par son entrée au ministère les questions de suspension et de dissolution des Cortès, l'intégrité du gouvernement représentatif, sa vérité pratique et le groupement en une seule famille de tous les hommes qui voulaient défendre le seul système sur lequel pût s'appuyer solidement le trône constitutionnel d'Isabelle II et faire naître la prospérité et la grandeur de l'Espagne.

Le 30 juin 1858, la Reine confia au général O'Donnell la présidence d'un nouveau ministère.

Le 6 juillet suivant, le décret royal de rectification des listes électorales, qui avait été proposé au cabinet Isturiz par M. Posada Herrera, fut publié. Cet acte eut, à plus d'un titre, une extrême importance; il jeta les fondements du nouveau parti, composé de tous les débris restés sains des anciens; nous voulons dire « l'union libérale ».

M. Posada Herrera, comme ses autres collègues, seconda avec zèle et persévérance le maréchal O'Donnell. Son administration s'est signalée par différentes mesures qui lui ont attiré toutes les sympathies. La presse est restée régie par la loi du ministère Narvaez; mais l'application en a été tellement différente, que les journaux qui, peu de temps auparavant, se trouvaient journellement poursuivis, purent publier leurs doctrines avec toute faculté. Il est fort remarquable qu'une loi faite pour défendre les ministres, bien plutôt que les intérêts permanents de la nation et de la société, ait servi à l'objet opposé entre les mains de M. Posada Herrera.

Non-seulement la tranquillité publique a été maintenue partout d'une manière inaltérable, mais encore tous ont acquis la conviction qu'elle ne pourrait être troublée impunément sous aucun prétexte; certitude que le pays n'avait pu encore éprouver dans d'autres circonstances, en dépit de tout le luxe de force et d'arbitraire que l'on avait déployé. Celui qui, sans arrêter ni poursuivre personne, reste simplement fidèle à sa mission de gouverner le pays

qui lui est confié, prouve deux choses : qu'il est appuyé par la nation, et que le système contraire est inutile et injuste. — En effet, jamais l'Espagne ne s'est trouvée dans une situation pareille à celle qu'elle doit au général O'Donnell : nous laissons aux lecteurs de ce livre le soin de décider la part de gloire que l'on peut attribuer au ministre principalement chargé de l'ordre public et de la sécurité individuelle.

La législature de 1859, pendant sa première session si longue et pendant sa seconde session, très-importante aussi, peut être comparée avantageusement aux plus renommées dont les annales espagnoles aient gardé le souvenir. Il suffit pour nous de renvoyer le lecteur à ses actes.

Si nous nous bornons à étudier M. Posada Herrera dans son département, combien de pages ne pourrions-nous pas remplir en énumérant chacune des améliorations apportées aux postes, aux télégraphes, aux établissements pénitentiaires et à l'administration proprement dite? Néanmoins nous nous permettrons de dire, à cause de l'importance que nous donnons à l'administration municipale et provinciale de l'Espagne, que c'est à M. Posada Herrera que les localités sont redevables de l'approbation en temps opportun des budgets à l'aide desquels elles doivent faire face à tous les services. C'est là qu'est la grande importance qui implique, selon nous et sans prétentions, un système administratif excellent.

Pendant la seconde session de la législature de 1859, il se présenta une question d'une importance transcendante, dont nous aurons à nous occuper dans le courant de ce livre, celle de la guerre avec l'empire du Maroc. Cet événement, réservé sans doute par la Providence pour réunir les Espagnols dans un sentiment commun, celui de venger les griefs de leur patrie, en lui ouvrant un vaste horizon de glorieux avenir, de grandeur, de puissance, de civilisation, d'influence, et même d'intérêt religieux — car il y avait de tout cela un peu dans l'imagination exaltée du peuple espagnol en recommençant la lutte traditionnelle contre les Maures — trouva le ministère compacte et bien décidé à

poursuivre la grande œuvre de la régénération nationale; le ministère de l'intérieur ne fut pas le dernier à seconder l'impulsion. Ce sera pour le cabinet de l'union libérale un grand honneur que d'avoir provoqué la patriotique explosion du sentiment public, et d'avoir préparé, par sa vigilance et son activité administrative, les victoires de l'armée d'Afrique si éprouvée par les souffrances et les maladies. Si, comme nous l'espérons, une paix honorable et en harmonie avec les véritables intérêts nationaux vient couronner l'œuvre commencée (1), certes la place qui est réservée à ce ministère dans l'histoire contemporaine sera des plus enviables, même aux plus ambitieux de bonne renommée.

L'idée dominante de M. Posada Herrera a été de réunir dans un centre commun toutes ou la plus grande partie des forces constitutionnelles du pays. Cette idée était toujours incarnée dans l'esprit de M. Posada Herrera; elle était née à son entrée dans la vie parlementaire, elle s'est enracinée plus tard par l'expérience, fortifiée par l'étude, par l'observation, par la pratique; elle a fait de son existence politique la condition la plus remarquable du cabinet de l'union libérale. Le discours qu'il prononça à la séance des Cortès du 7 décembre 1843 justifie ce que nous disons.

« Nous ne voulons pas, disait M. Posada Herrera, le » triomphe exclusif des doctrines d'aucun parti; nous vou» lons autant que possible concilier les prétentions ex» trêmes des partis exagérés qui se sont divisé le pays; » nous voulons une transaction possible, sans pour cela » que personne renonce aux doctrines et aux principes » qu'il a pu professer une fois. Ceux qui, employant des » paroles de dénigrement, veulent mettre en doute la con» duite et la probité de ceux qui soutiennent de certaines » doctrines, ceux-là emploient de mauvaises armes pour la » défense d'une mauvaise cause. Je proteste ici, puisque » j'ai ici occasion de le faire, que je n'ai jamais été un

(1) Le résultat n'était pas obtenu quand nous écrivions ces paroles; mais il l'est maintenant, et ce qui est revenu en éclat et en honneur au ministère a justifié nos prévisions.

» homme exclusivement de parti, que j'ai eu mes convic-
» tions propres, et c'est d'accord avec elles que j'ai con-
» stamment agi. Quand un parti se trouvait sur le même
» chemin que moi, je le suivais, et quand ce parti s'éloi-
» gnait de moi, je m'éloignais de lui sans cesser pour cela
» de rester son ami. »

Ces paroles ne paraissent pas avoir été prononcées en 1843, mais en 1859; elles sont le meilleur éloge de la politique de leur auteur.

Comme ministre, M. Posada Herrera a aussi une grande importance par la clarté et la franchise avec laquelle il sait exprimer dans toutes les circonstances son opinion loyale et désintéressée touchant toutes les questions gouvernementales, quelque difficiles que soient les conjonctures; et il a toujours été tellement franc, tellement net, agissant comme le lui conseillait sa conscience, qu'il est étonnant que, dans plus d'une occasion, sa conduite ait été mal interprétée et qu'on lui ait attribué des vues et des intentions assurément fort éloignées de son esprit, comme on n'a pas tardé, du reste, à le reconnaître. A un talent reconnu, à une grande instruction, à une grande pratique des affaires, il joint une probité qui ne s'est jamais démentie.

S. E. M. MAC-CROHON

Lieutenant-Général, Ministre de la Marine (1)

M. José Mac-Crohon, lieutenant général, ministre de la marine, est né au Ferrol, en 1803; son père était major au régiment d'Ibernia. Le gouvernement lui accorda, en 1807, le titre de cadet honoraire au même régiment, titre qui devint effectif en 1815, bien que le jeune cadet n'eût que huit ans. Il demeura auprès de ses parents jusqu'au moment de sa promotion au grade de sous-lieutenant; ceux-ci lui donnèrent une brillante éducation et l'envoyèrent faire ses études au collége de l'Assomption de Cordoue, fort en renom à cette époque.

C'est en 1817 qu'il fut nommé sous-lieutenant et envoyé au régiment d'Aragon. En 1818, il passa avec le même grade au bataillon des guides, faisant partie de l'armée d'outre-mer. En 1820, il se trouvait avec son ba-

(1) Par décret royal en date du 9 juillet 1860, M. Mac-Crohon a été nommé capitaine général des îles Philippines. Il est remplacé au ministère de la marine par le général Don Juan de Zabala.

taillon dans la ville de San Fernando, sous les ordres du général don Antonio Quiroga, dont le corps d'armée proclama la Constitution de 1812. En janvier, il fut promu au grade de lieutenant et prit part aux engagements de Marbella et de Malaga sous les ordres de l'infortuné général Riego, alors simple chef de bataillon. Le jeune Mac-Crohon fut fait prisonnier un mois plus tard, près d'Antequera; mais le roi Ferdinand ayant accepté et juré la Constitution, il recouvra sa liberté et son grade dans le même bataillon, qui prit le nom de *bataillon de la Constitution* (12e léger).

En 1821, se trouvant, toujours en Andalousie, adjudant du 12e léger, il alla à Cordoue avec son corps pour y réprimer une insurrection, et en 1822, il passa dans la Navarre et prit part aux combats de Sadaba, Puente la Reyna et autres, sous les ordres du général don José-Maria Torrijos.

Lors de l'intervention française, en 1823, Mac-Crohon se trouva dans les engagements de Puente de San Payo, Cela, et dans plusieurs autres; mais son corps, poursuivi par des forces supérieures, fut contraint de capituler à *Gallegos-del-Campos*, le 27 août, et amené prisonnier en France, où il demeura jusqu'au 23 mai 1824. Rentré en Espagne, il se vit bientôt forcé d'émigrer à cause de ses opinions libérales et demeura alternativement à Gibraltar et en Portugal jusqu'en 1833, époque à laquelle l'amnistie accordée par la Reine Christine lui rouvrit les portes de la patrie.

A peine rentré en Espagne, il sollicita son incorporation dans l'armée active, afin de combattre les ennemis de la Reine et des libertés publiques; mais le ministère de cette époque lui signifia que « *les émigrés ne devaient pas rentrer dans les cadres de l'armée.* » A la suite de cette signification, il songeait à s'expatrier volontairement et à retourner à Gibraltar, où il avait vécu honorablement de son travail pendant quatre ans, lorsque M. le duc de Gor, nommé *subdelegado del fomento* (préfet) à Grenade, proposa au jeune Mac-Crohon un emploi dans ses bu-

reaux. L'acceptation d'un pareil poste exigeait en ce moment beaucoup d'abnégation et de courage, car le choléra faisait de grands ravages dans toute cette province. Néanmoins il n'hésita pas et partit pour son poste avec son digne protecteur. Bien qu'élevé pour l'état militaire, M. Mac-Crohon fit preuve dans la carrière civile d'une grande capacité administrative.

Lors de la promotion du duc de Gor au poste de gouverneur civil de Madrid, M. Mac-Crohon sollicita et obtint son changement pour Malaga, où bientôt après il fut élu capitaine dans la garde nationale. Il occupait ces doubles fonctions lorsque les événements de 1835 se déclarèrent.

L'histoire jugera cette révolution, où pour la première fois, depuis la mort de Ferdinand VII, toute la nation soulevée posa sa volonté à la Reine régente. Toutes les provinces de l'Espagne s'étaient déclarées indépendantes du gouvernement central, et chacune avait nommé une junte directrice. Les antécédents de M. Mac-Crohon étaient trop connus pour qu'on ne comptât pas avec lui. Il fut nommé membre de la junte et commandant du premier bataillon de la garde nationale; il accepta ces deux charges pour éviter de nouveaux malheurs à sa patrie. En effet, on doit dire à l'honneur de la junte de Malaga que pas un crime ne souilla cette province pendant cette période révolutionnaire. Sa plus grande occupation était de chercher et de fournir les moyens d'en finir avec la guerre civile qui dévorait les plus belles provinces d'Espagne. Le résultat des travaux de la junte fut la création d'un corps franc de trois mille volontaires bien armés destinés à opérer en Catalogne. Le général Quiroga, commandant du district militaire, proposa à Mac-Crohon de se charger du commandement du corps franc; celui-ci accepta avec reconnaissance, parce qu'enfin il allait prendre part à la lutte active qui divisait alors la nation en deux partis presque égaux. Il serait trop long de décrire ici toutes les peines de Mac-Crohon pour arriver à mettre ce corps franc sur le pied d'une complète discipline et à lui donner de l'instruction. Qu'il suffise de dire qu'à Carthagène, ville où

les vents contraires le forcèrent à arriver, ayant voulu infliger une punition corporelle (malheureusement encore en vigueur en Espagne) à un soldat coupable d'insubordination, la garde nationale et la populace se révoltèrent.

Des menaces de mort furent prononcées contre lui, et il ne dut son salut qu'à son sangfroid. Toutefois, la punition du soldat dut être levée.

Débarqué à Barcelone au commencement de l'année 1836, il fit pendant sept ans, avec son corps, toute la campagne de Catalogne. Les nombreuses batailles, les combats, engagements et escarmouches où il se trouva, seraient trop longs à énumérer ici.

Pendant cette longue et terrible guerre, il exerça plusieurs commandements de postes importants. Chargé, en 1836, de la défense du poste militaire *del Bruch*, il dut se charger également de conduire et protéger les courriers et les convois, depuis ce point jusqu'à la *Panadella*. Or, tous ceux qui ont lu les guerres du premier Empire dans la Péninsule ibérique savent parfaitement que le passage del Bruch fut presque toujours funeste aux vaillantes troupes françaises. Qu'on se figure un chemin étroit surmonté et côtoyé d'une part, pendant plusieurs lieues, de forêts presque impénétrables et échelonnées sur de hautes montagnes, et de l'autre par ce chemin formant le bord d'un précipice ou plutôt d'un abîme, au fond duquel roule un torrent encaissé dans d'énormes rochers, et on aura une idée du terrain que M. Mac-Crohon avait à défendre contre les descendants des *guerrilleros* qui avaient fait essuyer tant de pertes aux vétérans de l'Empire. Remarquons, en outre, que lorsque le jeune commandant se chargea de ce poste périlleux, les troupes de la Reine venaient d'essuyer une défaite. Sa position n'était pas rassurante, mais M. Mac-Crohon ne recula pas devant le danger. Et, disons-le hautement à sa louange et à celle du corps qu'il commandait, pendant cinq mois qu'il exerça ce commandement, non-seulement il n'éprouva pas le moindre revers, mais alors même qu'il ne pouvait disposer que de forces assez restreintes, il attaqua plusieurs fois l'ennemi dans

ses positions, le débusqua et le repoussa victorieusement chaque fois qu'il se présenta pour s'emparer des convois.

Le mérite et l'habileté de ses dispositions ne furent malheureusement connus que plus tard, lorsque le jeune commandant fut relevé de ce poste important.

Ses compatriotes de Malaga, voulant récompenser dignement les services qu'il rendait à la cause de la Reine et de la liberté, l'honorèrent de leurs suffrages dans les élections de 1837. M. Mac-Crohon connaissait bien les avantages d'une si haute position; mais les combats sur les champs de bataille étant alors plus utiles que les luttes parlementaires, il refusa l'offre des électeurs de Malaga : « Du mo-
» ment, disait-il, que j'ai pris les armes pour la défense
» du trône constitutionnel et de la patrie, j'ai juré de ne
» pas quitter le champ de bataille tant qu'il restera un
» seul ennemi à combattre. »

Il les combattit, en effet, et devint colonel dans les rangs de l'armée régulière, à la fin de la guerre; il fut nommé tour à tour chevalier des ordres d'Isabelle la Catholique, Saint-Ferdinand et San-Hermenegildo.

En 1841, il fut nommé colonel du régiment d'Isabelle II, et envoyé avec son nouveau corps à l'île de Cuba, où il demeura à la tête de ses soldats jusqu'en 1843. Le capitaine général Valdès l'envoya à la métropole avec l'importante mission d'aller exposer au gouvernement les affaires particulières de cette riche colonie.

Arrivé à Cadix en juin 1843, il se trouva en face des événements dont le résultat fut le renversement d'Espartero, à la majorité de la jeune Reine. Il se dirigea vers la capitale dans le but de s'acquitter de sa mission et de se mettre à la disposition du gouvernement constitué; il prit part à la défense de Madrid, bloquée par les troupes insurgées sous les ordres du général Narvaez, jusqu'à la capitulation de la place.

La révolution ayant été faite au nom du principe d'autorité, M. Mac-Crohon accepta le grade de colonel du régiment *de Zamora*, et fut envoyé en Galice avec sa colonne, qui devait pacifier cette province. Il prit une part

active à la soumission de la place de Vigo et de sa garnison, et força les troupes soulevées à se réfugier en Portugal. En récompense de sa belle conduite, il fut promu au grade de général de brigade.

Il demeura dans la Galice avec son régiment, tenant la place de la Corogne, pendant les années 1844, 1845 et 1846, lorsque le 2 avril de cette dernière année il apprit que le second bataillon de son régiment, se trouvant à Lugo, s'était prononcé contre le gouvernement avec cinq autres bataillons.

M. Mac-Crohon, fidèle au drapeau qu'il avait juré, se joignit au général Puigsomper, et avec les deux bataillons restés fidèles alla combattre les insurgés. Ceux-ci succombèrent dans l'affaire de Santiago, et la plus grande partie se réfugia en Portugal. Quelques mois après, le 10 octobre 1846, le général de brigade Mac-Crohon était promu au grade de maréchal de camp.

Un décret royal le nomma, en 1847, commandant général du district oriental de l'île de Cuba et gouverneur de Santiago. Il s'embarqua immédiatement pour son nouveau poste. Par ses soins et sous sa direction, la ville de Santiago fut enrichie d'un bel aqueduc pour la conduite des eaux potables, d'un théâtre, d'une société d'assistance publique, d'une caisse d'épargne; les rues furent pavées, on planta des jardins dans les places publiques, on créa de nouvelles promenades, on améliora les prisons et on élargit le port. Son commandement fut caractérisé par la justice, l'équité, l'économie, les améliorations matérielles et la tranquillité publique. Les flibustiers de Lopez respectèrent le territoire placé sous ses ordres, lors de leur débarquement à Cardenas, en 1850.

Mais le climat avait tellement altéré sa santé qu'il dut demander son rappel à la Reine. Il obtint la permission de rentrer en Espagne, où il arriva en mai 1851. La Reine lui décerna les grand'croix de San-Hermenegildo et d'Isabelle la Catholique.

En 1852, il fut nommé membre du Conseil d'outre-mer. De 1854 à 1856, il remplit les fonctions de sous-secrétaire

au département de la guerre, dont le maréchal O'Donnell était ministre; en 1855, il remplaça celui-ci pendant sa maladie. En 1856, après la contre-révolution, il fut nommé inspecteur de la *garde civique* (gendarmerie) et promu au grade de lieutenant général.

Retiré momentanément de la vie publique pendant les derniers ministères Narvaez-Nocedal, il fut nommé, en juin 1858, capitaine général de la Nouvelle-Castille. Il ne resta que trois mois dans ce nouveau poste, car Sa Majesté, désirant utiliser ses connaissances et faire profiter le pays de sa longue expérience, lui confia, au mois de novembre suivant, le portefeuille de la marine et des colonies, qu'il vient de quitter pour la capitainerie générale des îles Philippines.

Pendant la dernière et brillante guerre d'Afrique, il a rempli, par intérim, les fonctions de ministre de la guerre, tout le temps qu'a duré l'absence du maréchal O'Donnell.

L'Armée d'Afrique lui sera reconnaissante pour l'activité et la vigilance qui ont présidé aux actes de son administration.

S. E. M. FERNANDEZ NEGRETE

Ministre de Grâces et Justice.

M. Santiago-Fernandez Negrete, ministre de grâces et justice, naquit au commencement de ce siècle, dans la province des Asturies ; il suivit la carrière de la jurisprudence dans les universités d'Oviedo et d'Alcala de Henares; il en sortit très-jeune pour entrer dans l'administration. Lorsqu'il eut atteint l'âge fixé par la loi, il entra dans la magistrature : il revêtit la toge dans l'audience de Caceres.

Nommé président de cour dans l'île de Cuba, position qu'il ne crut pas devoir accepter, il resta en disponibilité jusqu'en 1843, époque où il fut appelé à remplir les fonctions de procureur fiscal au tribunal suprême de Cruzada. Peu de temps après, il fut élu député aux Cortès par la province de Badajoz, et, depuis l'époque de son arrivée au congrès, il se rangea constamment au parti modéré.

Sous le ministère Pacheco, en 1847, il fut choisi comme l'un des députés qui devaient former le comité chargé de soutenir les principes du parti conservateur contre la poli-

tique qui dès lors commençait à se qualifier de puritaine. Devenu membre de la commission chargée de faire le rapport de la loi sur les biens personnels, il fit partie des opposants, et dut, par conséquent, résigner son poste de fonctionnaire public. Peu de mois plus tard, il y fut rappelé par le général Narvaez, président du conseil; mais, ne voulant pas renoncer à son indépendance, il refusa. A la fin de 1850, M. Fernandez Negrete fut le premier député qui attaqua la politique du duc de Valence lors de la question de la vérification des procès-verbaux, où il se prononça fortement contre le ministère dans un discours remarquable et qui fut fort applaudi.

Au commencement de 1851, il occupa le poste de ministre des travaux publics dans le cabinet Bravo Murillo. Il y resta jusqu'à la séance du 5 avril, où il se sépara avec éclat de ses collègues. Il y avait eu, en effet, une opposition très-vive au sujet du règlement de la dette, et M. Negrete exigeait qu'il y eût une discussion très-approfondie : il avait, dans cette pensée, promis à plusieurs députés que la discussion ne serait pas close avant que tous ceux qui avaient demandé la parole contre le projet n'eussent été entendus. Cette prolongation de la discussion avait fait l'objet d'une proposition. M. Negrete crut qu'il avait à remplir un devoir de délicatesse. Il vota contre la clôture et donna immédiatement sa démission.

A l'époque où surgirent les craintes de modification des institutions politiques, M. Fernandez Negrete fit partie des comités de l'opposition conservatrice; il se tint sans cesse du côté de MM. Martinez de la Rosa, du marquis del Duero, du maréchal O'Donnell, etc. En 1854, il fut nommé juge au tribunal suprême du contentieux administratif, et, lors de la suppression de ce corps, il continua à rester dans le conseil royal jusqu'à l'arrivée du ministère Isturiz. Il donna alors sa démission.

Le 30 juin 1858, le comte de Lucena l'appela au ministère de grâces et justice.

M. Fernandez Negrete est l'un des plus anciens magistrats de l'Espagne, non pas par l'âge, mais parce qu'il a

commencé sa carrière très-jeune. Pendant tout le temps qu'a duré la guerre civile, il a vécu dans la retraite par des considérations de délicatesse et de famille. Un grand nombre de ses parents s'étaient rangés sous le drapeau de Don Carlos ; il pensa qu'il ne convenait pas à sa dignité morale de prendre une part active aux affaires, tant que ne serait pas terminée une guerre qui apportait le trouble au sein des familles. C'est pourquoi, quoique ses opinions fussent d'accord avec les idées nouvelles, il ne lui parut pas honorable de déclamer contre un parti dans les rangs duquel combattait une partie de sa famille. Quand la guerre civile fut terminée, il se présenta pour participer à la politique, et depuis lors il a constamment été élu député, et n'a pas cessé de prendre part en cette qualité aux débats les plus solennels de la chambre.

S. E. M. LE MARQUIS DE CORVERA

Ministre des Travaux publics.

ET

S. E. M. SALAVERRIA

Ministre des Finances.

M. Rafael de Bustos y Castilla, marquis de Corvera, ministre des travaux publics, et M. Pedro Salaverria, ministre des finances, n'ont pas été les derniers à soutenir la politique du maréchal O'Donnell.

En même temps qu'ils donnaient leur concours à la politique extérieure du Cabinet, ils s'occupaient, l'un, des travaux publics, l'autre, des finances.

L'un des plus importants travaux entrepris a été la solution de la question de la Puerta del Sol, à Madrid, que les administrations antérieures n'avaient pu résoudre.

Dans quelques jours peut-être, la Puerta del Sol sera complétement terminée, et de belles maisons s'élèveront

dans ce quartier, le plus fréquenté de Madrid. Une magnifique fontaine orne déjà cette place, située au centre de la Capitale.

La bonne tenue des fonds espagnols pendant la guerre, l'envoi régulier des sommes destinées à l'armée, et enfin tous les détails administratifs que nécessite la guerre, surtout au ministère des finances, tout a bien marché. C'est grâce à la vigilance active de M. Salaverria que l'on a dû cette régularité.

M. Salaverria est né en 1810. Tour à tour attaché à la comptabilité de Séville, à la direction du trésor à Madrid, il devint, sous le ministère Collado, sous-secrétaire d'État. Passé au secrétariat de la banque de San-Fernando, il devint en 1856 ministre des finances. Quelque temps après, il donna sa démission, et ne revint au même ministère qu'en 1858.

De l'avis de tous, M. Salaverria est actif, intelligent et travailleur.

Enfin, nous devons le reconnaître, et nous ne saurions trop le répéter, tout le ministère a bien compris la politique du maréchal O'Donnell. La plus grande gloire qui pourra lui revenir sera d'avoir suivi la voie progressive dans laquelle l'illustre duc de Tétouan a engagé son pays.

PREMIÈRE PARTIE

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF



LE MARÉCHAL O'DONNELL, DUC DE TÉTOUAN

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

PREMIÈRE PARTIE

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

I

Il ne faut qu'une heure dans l'histoire pour être grand ; cette heure-là vient de sonner pour le maréchal O'Donnell. Général distingué, ayant mis longtemps aux ordres d'une politique que ce livre fera connaître des talents militaires dont on n'avait pas mesuré l'étendue, le maréchal O'Donnell s'est

placé tout à coup, par sa guerre du Maroc si promptement achevée, au rang des plus illustres capitaines dans le pays des grands capitaines.

Grâce à lui et à sa vaillante épée, l'Espagne est rentrée dans la tradition de sa gloire, et c'est là certainement le plus grand service qu'un homme puisse rendre à sa patrie. C'est aussi le service pour lequel les peuples qui ont de la fierté ont le plus de reconnaissance, car renouer la chaîne de leur gloire qu'on croyait brisée à jamais, touche plus les nations que d'en forger le premier anneau.

Interprète de la reconnaissance d'une patrie, la noble Reine qui gouverne l'Espagne, en créant duc de Tétouan le maréchal O'Donnell, a voulu récompenser, par la plus haute des dignités, l'homme à qui elle devait la première conquête de son règne; mais l'histoire fera plus encore, en racontant simplement, avec cette voix qui ne meurt pas, cette guerre de cinq mois poussée victorieusement parmi tant d'obstacles, comme aux meilleurs temps de la grandeur guerrière du pays des Gonzalve de Cordoue et des Cid Campéador.

Eh bien! c'est cette guerre du Maroc que nous voulons être les premiers à raconter, et ce sont les conséquences qu'elle est nécessairement appelée à produire sur l'avenir de la Péninsule que nous voulons mettre en lumière.

Il est évident que l'expédition victorieuse que le maréchal O'Donnell a commencée par la prise de

Tétouan, et qu'il vient de finir par une paix glorieuse, a rendu à l'Espagne un lustre qui doit lui créer une importance nouvelle, et la faire entrer dans le concert européen, dont elle avait pu paraître, non pas exclue, mais écartée. Avec de pareilles preuves d'une puissance qu'on a pu nier, mais que maintenant on ne saurait méconnaître, ce grand pays reprendra, sous l'égide du duc de Tétouan, au milieu des intérêts qui agitent le monde, la place due à la patrie de Charles-Quint, de Philippe II, de Ximenès de Cisneros et d'Albéroni.

En effet, après une longue suite de révolutions, qu'on pourrait appeler des transitions qui peut-être ont eu, sinon leur utilité, du moins leur raison d'être, le régime constitutionnel semble s'être enfin définitivement établi en Espagne. Il n'a pas fallu moins qu'une lutte formidable contre l'invasion étrangère et une guerre ou plutôt une succession de guerres civiles, plus terribles encore, pour opérer la transformation du régime absolutiste, arracher l'Espagne à la routine, aux préjugés antiques, créer les mœurs politiques là où se voyaient seulement le servilisme et les intérêts individuels, pour renouveler, en un mot, le caractère, l'esprit d'une nation depuis longtemps plongée dans la plus déplorable ignorance, et qui, tout entière endormie dans les souvenirs de sa grandeur passée, semblait plus orgueilleuse de sa servitude que l'Angleterre de sa liberté.

Pour bien faire comprendre les résultats considérables que peut et que doit avoir l'expédition africaine, pour en apprécier exactement la portée et rechercher l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées de la Péninsule, il convient de jeter un coup d'œil rapide en arrière, de rappeler succinctement les principaux événements qui se sont accomplis en Espagne depuis un demi-siècle, et qui, en vertu de ces lois impérieuses dont la Providence seule a le secret, ont contribué à fonder le régime constitutionnel sur la vieille terre du plus pur absolutisme politique et religieux.

II

On sait quelle fut la cause de l'invasion française en 1808.

Par le traité de Tilsitt, les deux empereurs de France et de Russie se partagèrent l'Europe à l'exception de l'Angleterre et de la Turquie. Certains articles secrets de ce traité autorisaient le czar à s'emparer de la Finlande, et Napoléon à ajouter l'Espagne à un empire pour lequel ses vastes proportions mêmes étaient déjà un danger. Cet arrangement autocratique pouvait paraître suffisant à Alexandre pour conquérir sans peine une contrée à peu près sauvage et sans défenseurs; il n'en était

pas de même pour l'Empereur Napoléon, qui ne trouvait pas une proie aussi facile dans l'Espagne, pays civilisé, tout resplendissant de ses grandeurs passées, et conservant toujours de ses qualités héroïques un patriotisme que le grand conquérant lui-même ne put étouffer.

On sait l'histoire lamentable des divisions de la cour et de la famille du roi Charles IV, et sans entrer ici dans l'examen des motifs qui amenèrent l'intervention française, nous nous bornerons à rappeler qu'après une guerre intérieure de plus de six années, l'Espagne rentra sous la domination de ses anciens rois, lorsque la chute de l'empire eut changé entièrement les conditions générales des États de l'Europe.

Lorsqu'en 1814 le roi Ferdinand VII recouvra son trône, il se fit en Espagne un de ces mouvements de réaction qui ont lieu presque inévitablement au sein des peuples en pareilles circonstances. Ce que l'on a dit tant de fois des armées françaises qui apportaient avec elles l'idée libérale, avait été surtout vrai pour l'Espagne. La lutte terrible que soutenaient le peuple, le clergé, la noblesse, unis dans le plus noble des sentiments, ne donna pas naissance seulement à ce que nous pourrions appeler l'esprit public : les idées de nationalité que fit naître l'invasion, et à l'aide desquelles la nation armée put délivrer de l'étranger le sol de la patrie, ne se bornèrent pas à l'expression d'un patriotisme encore pur

aux premiers jours du combat, elles fécondèrent, comme une compensation fatale de leur grandeur, l'esprit révolutionnaire caché d'abord sous le masque de l'opposition à la domination étrangère, et qui n'attendit pas même la fin de la lutte pour déposer dans la constitution de 1812 le germe des insurrections incessantes qui ont déchiré l'Espagne depuis cinquante ans.

Cependant, il faut reconnaître que ce levain révolutionnaire, dont on ne pourrait nier l'existence, était en quelque sorte ignoré de ceux-là même qui l'entretenaient, et le libéralisme, sous lequel il se cachait, était lui-même, en 1814, assez méconnu pour que le roi Ferdinand n'eût point de peine à rétablir, en remontant sur son trône, le régime absolu sous lequel l'Espagne avait vécu si longtemps.

Pendant six années à peu près, le règne de Ferdinand VII ne fut troublé que par les conspirations de Mina, Lacy, Porlier, el Empecinado, Beltran de Lys et d'autres moins importantes. Cependant la situation générale de l'Espagne devenait chaque jour plus critique. En effet, à sa rentrée, le roi avait pris des engagements avec le libéralisme; il n'en tenait aucun. Imbu des traditions de l'ancien régime, étranger, en quelque sorte, aux besoins que le contact des idées françaises avait fait naître, absolu par caractère autant que par souvenir, Ferdinand ne comprit ni son temps, ni les nécessités que lui

créaient les faits nouveaux, ni la marche inflexible de l'esprit public, ni les aspirations des générations nouvelles vers une liberté encore confuse et non définie, mais dont la rayonnante image n'apparaissait qu'au travers des douleurs qu'on venait de traverser. Ce fut alors, c'est-à-dire en 1820, qu'éclata la fameuse insurrection de l'île de Léon, qui établit le régime monarchique constitutionnel, *dit gouvernement des Cortès*, en imposant au Roi une constitution calquée sur les constitutions démocratiques françaises.

Malheureusement, la révolution de 1820 parut avoir trop hérité des idées de 1812, car la constitution rétablie en 1820 était textuellement celle de 1812. C'est sa modification dans un sens qui offrît plus de garanties à la royauté que le roi Louis XVIII demandait en 1823. La capitulation de Ballesteros avec le duc d'Angoulême stipula cette condition.

Si le roi avait gouverné sans modération et sans intelligence, le parti révolutionnaire se montra d'autant plus violent qu'il était plus faible. En 1823, l'intervention française mit facilement fin à un ordre de choses qui se fût, sans doute, écroulé sans elle, mais, probablement, au prix des plus grands malheurs.

A la suite de ces trois années de troubles et d'agitations, la nation, fatiguée et encore étrangère à la politique, se rejeta dans les bras de l'absolutisme, qui paya cette confiance par dix ans de repos.

III

Lorsque Ferdinand VII mourut, l'Espagne offrait le spectacle d'une nation en quelque sorte dévoyée, soumise depuis plusieurs siècles au régime absolu, n'ayant vers un autre ordre social et politique que des aspirations vagues, indéfinies, nées du contact des idées françaises pendant la guerre de l'indépendance, réveillées par la révolution de 1830, et ne sachant quels moyens employer pour changer de régime, si même elle sentait la nécessité d'en changer.

Les questions morales et politiques n'étaient en quelque sorte pas nées dans ce pays; la discussion publique des intérêts généraux y était inconnue, et c'est à peine si les masses avaient la perception de ce que, en France, on appelait les droits de l'homme et du citoyen. L'immense fusion opérée de ce côté-ci des Pyrénées par la révolution de 1789 était à peine soupçonnée dans un pays où les besoins matériels n'existaient pas, pour ainsi dire. Une partie de la noblesse espagnole ne comprenait pas que le peuple pût avoir des droits et une égalité à revendiquer, et le peuple, quoiqu'il ne fût point absolument malheureux, subissait, sans y songer, le sort que lui imposaient les traditions et les préjugés.

Le testament du roi Ferdinand alluma la foudre

qui devait embraser l'Espagne et la livrer pour longtemps à la révolution, en plaçant ce malheureux pays en face d'une question dynastique.

Si le but de cette étude était moins de raconter en abrégé les principaux événements politiques qui ont précédé la guerre du Maroc, que de rechercher les causes de la transformation des destinées du peuple espagnol, nous pourrions examiner quelles raisons avait le roi Ferdinand de changer l'ordre de succession au trône en instituant sa fille Isabelle, encore enfant, héritière de la couronne, sous la régence de sa mère Marie-Christine.

Mais cette œuvre n'est pas celle que nous nous sommes tracée; nous nous bornerons à raconter les faits et à en faire ressortir les conséquences inévitables.

Le gouvernement de la jeune reine, sous la régence de Marie-Christine, parut, tout d'abord, ne devoir rencontrer aucune de ces difficultés si communes aux nouveaux règnes. On l'espéra du moins; mais cette illusion ne fut pas de longue durée. Peu de temps après l'avénement d'Isabelle, éclata le mouvement entrepris au nom du propre frère de Ferdinand VII.

L'insurrection carliste, dont le but était le triomphe d'une cause qui comptait encore de nombreuses sympathies en Espagne, sema, dans le pays, des germes de division dont l'esprit révolutionnaire s'empara avec habileté. Abritée sous le prestige qui entourait encore la royauté absolue, la révolution

souleva et entretint les haines publiques, provoqua l'ambition de la plupart des chefs militaires, couvrit l'Espagne de ruines, et bientôt ce beau pays, abandonné à lui-même et à ses passions, n'offrit plus qu'un vaste champ de bataille où les partis, vaincus et vainqueurs tour à tour, se succédaient au pouvoir, s'élevaient et tombaient sans que rien pût faire présager la fin de ce régime agité.

Ce fut au milieu de ces guerres civiles que s'élevèrent et grandirent en peu de temps la plupart des hommes éminents qui ont illustré l'Espagne depuis vingt ans.

Don Carlos, d'abord réfugié en Angleterre, avait réuni des partisans. Il avait trouvé des soldats; il trouva des généraux qui tinrent tête longtemps aux généraux de la monarchie.

Parmi les défenseurs du trône, Espartero, le premier, conquit dès le début des hostilités, une certaine célébrité; il rendit à la couronne des services qui lui valurent bientôt une position élevée, des honneurs et la confiance de la régente. Plus heureux et plus habile que quelques-uns de ses rivaux en renommée, il les dépassa bientôt, et le résultat, glorieux pour lui, d'une lutte de sept ou huit années où il avait eu au moins autant de bonheur qu'il avait déployé de qualités militaires, fut la consolidation du régime constitutionnel et l'affermissement du trône d'Isabelle.

En quelques années, Espartero avait chassé les

carlistes des montagnes de Luchana, débloqué Bilbao, repoussé Don Carlos lui-même au delà de l'Èbre, réorganisé son armée, battu Negri à Burgos, Guergué à Penacerrada ; enlevé la position de la Pena del Moro, de Ramalés et de Guardamino. Ces succès lui valurent tour à tour les titres de comte de Luchana, de duc de la Victoire, et la grandesse d'Espagne de première classe.

Mais s'il fut le premier à combattre pour la royauté constitutionnelle; s'il eut cet avantage immense, cette gloire réelle de vaincre pour les libertés de son pays, il subit également la conséquence fatale de l'inexpérience et des premiers entraînements.

Presque malgré lui, pour ainsi dire, et poussé par ces forces secrètes, par cet esprit inconnu des nations qui règne à toutes les époques de transition et de troubles, et s'empare des hommes au moins autant que des masses, Espartero, emporté sur la pente de la popularité, perdit bientôt de vue le véritable but de sa mission et le sentiment exact de ce qu'il était et de ce qu'il devait être.

La reine régente, heureuse de voir défendu et sauvé le trône de sa fille Isabelle, et pensant, d'ailleurs, que ce trône ne pourrait que s'affermir et durer à l'abri de cette épée protectrice, ne tarda pas à appeler le général dans les conseils de la couronne.

On était alors en 1839; la paix de Vergara, conclue entre Espartero et le dernier chef carliste

Maroto, vint mettre fin à la guerre de succession, et rendre un peu de repos à la patrie épuisée.

C'est à dater de ce moment que commence le rôle politique de l'homme qui dirigea le gouvernement de la reine Christine jusqu'à ce que lui-même eût été proclamé régent.

En rentrant triomphant à Madrid, Espartero se trouva immédiatement en face d'une situation dont il est nécessaire de dire quelques mots pour bien faire comprendre les événements qui se succédèrent.

IV

La mort de Ferdinand VII avait créé en Espagne un conflit redoutable. En présence du parti carliste, fort de son passé et de ses espérances, se trouvait une jeune reine, enfant de trois ans, possédant le pouvoir en vertu d'un droit incontestable, disposant de l'administration, de l'armée, de tous les éléments réguliers du pays, et soutenue même par la noblesse qu'on aurait pu croire liée à la cause de Don Carlos, et qui, au contraire, se rangeait autour du trône constitutionnel, comprenant les nécessités que les idées modernes ont créées, et avec lesquelles les gouvernements sont désormais obligés de compter.

C'était là un premier danger; mais la cause car-

liste une fois vaincue, le débat allait s'engager entre l'esprit révolutionnaire, qui songeait à son rôle, et l'esprit conservateur, qui tentait déjà de protéger un trône à peine échappé à de terribles secousses.

Pour un politique expérimenté, pour un esprit froid et sagace, le choix n'eût pas été douteux. A ce moment encore, la révolution n'était rien ou bien peu de chose. Le parti libéral affectait d'en professer les maximes les plus hardies et dressait un large programme où il demandait beaucoup pour obtenir un peu.

Au fond, les hommes qui paraissaient alors les plus avancés n'avaient aucune idée fixe de gouvernement sur laquelle ils pussent opérer. Les principes leur manquaient comme les idées, et, chose singulière, leur opposition n'allait pas au delà de certaines satisfactions politiques et individuelles; elles s'arrêtaient au pied du trône d'Isabelle, qu'ils voulaient conserver tout autant que leurs adversaires.

Les conservateurs, résolûment unis autour de la dynastie régnante, avaient le sentiment de leur supériorité et de leur force morale. En effet, Isabelle régnait en vertu d'un droit écrit, traditionnel et même populaire, car jamais le peuple espagnol n'a songé à renverser la monarchie. Ainsi que le fait observer très-justement un éminent écrivain français, M. de Mazade, dans un excellent ouvrage sur l'Espagne moderne, le droit héréditaire des femmes,

au delà des Pyrénées, était attesté par une série d'actes politiques pendant sept siècles.

La loi salique était, pour l'Espagne, un droit étranger, introduit à un moment donné contre le droit séculaire, et repoussé, quand il fut invoqué pour la première fois, non par la violence, mais par un acte régulier, le testament de Ferdinand VII sanctionné par les Cortès. Or, ce droit de la monarchie constitutionnelle avait triomphé d'une guerre de sept ans; il n'était pas douteux qu'il ne vainquît un jour cette opposition se croyant révolutionnaire, et qui par cela même l'était virtuellement.

C'était à cette cause qu'un homme habile se fût dévoué; Espartero se trompa par amour d'une passagère popularité.

A peine arrivé à Madrid, il se prononça contre le cabinet Calatrava, et à propos d'une insubordination d'officiers, il renversa ce ministère, auquel il succéda bientôt.

V

La période de 1833 à 1840 avait été plus qu'aucune autre féconde en troubles, en insurrections presque exclusivement militaires, en désordres de toutes sortes.

On a pu remarquer déjà qu'en Espagne, la révolution, dans ses plus grands excès et ses exigences les plus hardies, n'a jamais été au delà de l'obtention de certains droits politiques et surtout de certaines satisfactions, quelquefois individuelles. Au milieu de leurs plus terribles saturnales ; alors qu'ils combattaient les troupes de la reine, jamais les révolutionnaires, ou, pour être plus exact, les progressistes n'ont osé jeter leurs regards au delà du trône. Ils ne comprenaient pas qu'ils pussent obtenir un autre gouvernement que celui qu'ils combattaient ; un 21 Janvier leur eût fait horreur. Il n'y avait parmi eux ni Robespierre ni Cromwell ; Zumalacarregui ou Cabrera cherchaient à jouer le rôle de Monk en faveur de Don Carlos ; Espartero, O'Donnell ou Narvaez l'eussent accepté sans doute en faveur de la royauté constitutionnelle d'Isabelle. Aucun ne se sentait assez de fanatisme ou de génie pour se faire déclarer protecteur après avoir immolé un roi ; aucun n'aurait voulu s'emparer d'une couronne alors même qu'il n'aurait eu qu'à la prendre sur un trône renversé.

Il y eut cependant une de ces tentatives qui prouvent précisément la vérité de notre assertion.

Ainsi que nous venons de le dire, Espartero avait renversé le cabinet Calatrava. Il était naturel qu'il en héritât le pouvoir ; mais, soit crainte d'une responsabilité considérable, soit méconnaissance de la vraie situation et des nécessités chaque jour plus

impérieuses de son pays, il refusa la direction des affaires, et il la fit donner au général Alaix, son ami. Ici se dessine, dans son entier développement, le caractère du duc de la Victoire.

Élevé aux plus hautes dignités, à la suite du triomphe de Luchana, riche par lui-même et par un mariage contracté quelques années auparavant, comblé d'honneurs, Espartero, qui dirigea le gouvernement sous le nom du général Alaix, ne comprit pas la mission conservatrice que les événements l'appelaient à remplir. Il ne vit dans son rôle qu'une popularité à acquérir aux dépens du pouvoir; il fit à la régente une opposition modérée, tout en se déclarant le chevalier servant de la reine Christine; et sentant grandir son influence, se croyant nécessaire au bonheur de l'Espagne, il voulut jouer cette partie terrible, dont le prix est le plus souvent la tête de celui qui perd. Ainsi que le disent ses biographes, il devint un des hommes avec lesquels les rois eux-mêmes sont obligés de compter.

Le renvoi du général Alaix du ministère, et la dissolution des Cortès par la reine Christine, furent les premiers prétextes qui servirent au général pour manifester son opposition. Espartero se montra froissé, et fit écrire à la régente une lettre où il témoignait son mécontentement. Le cabinet voulut se retirer, et la reine régente demanda des explications. Le duc de la Victoire ne répondit pas, mais il fit nommer général un de ses aides de camp, dont

le ministère exigeait la destitution. La démission des ministres fut la conséquence de cet acte.

Cependant la lutte se continuait entre la Régente et le général. De même que tout le parti modéré, Marie-Christine comprenait qu'il était impossible de ne pas ménager le duc de la Victoire, mais il était évident qu'elle n'attendait qu'une occasion de lui porter un coup décisif, au risque de se blesser elle-même. Cette occasion, elle la fit naître sans se douter qu'elle serait la première atteinte par l'épée qu'elle tirait imprudemment du fourreau.

A son instigation, le cabinet proposa aux Cortès la loi sur les *ayuntamientos*.

Certes, il faut le reconnaître, rien n'était plus naturel, plus légitime ni plus favorable à l'Espagne telle que l'ont constituée la nature, ses mœurs, ses traditions et le régime politique sous lequel elle avait vécu plusieurs siècles, qu'une mesure combinée de façon à rendre au pouvoir toute sa force et tout son prestige, en l'investissant de la plus grande partie des attributions administratives, dont l'avait dépouillé la Constitution de 1812, et qui réunissait l'administration et la politique dans la main de la monarchie. Cette loi de centralisation avait pour but de chasser cet esprit fédératif vivace encore en Espagne, et dont l'existence devenait chaque jour plus incompatible avec les tendances actuelles; mais elle blessait des passions secondaires, des intérêts de clocher assez nombreux, et elle souleva d'au-

tant plus facilement l'Espagne qu'elle dépassait le but. La loi frappait, d'ailleurs, sur les associations populaires en menaçant leur prépondérance. Il y eut un large mouvement insurrectionnel. Les meneurs principaux, connaissant fort bien la disposition d'esprit où se trouvait Espartero vis-à-vis de la Reine, songèrent à l'élire comme chef. On lui fit des propositions qu'il eut la faiblesse d'accepter, et le ministère dut se retirer. Espartero rétablit l'ordre, et mit Madrid en état de siége.

Arrivé à ce degré de fortune, le général, emporté par une vanité qui a été sans cesse l'obstacle où sont venues se briser ses meilleures résolutions, voulut parler en maître et dominer sans contrôle, ne se doutant pas du fardeau sous lequel il devait bientôt plier. Après des scènes très-vives entre la régente et le dictateur, ce dernier l'emporta, et le 10 octobre 1840, la reine Marie-Christine abdiqua, à Valence, en laissant la régence à l'homme qui lui dérobait le pouvoir.

Par une coïncidence remarquable, le capitaine général de la province de Valence, entre les mains duquel la reine Christine déposa son abdication, était le général O'Donnell.

Le duc de la Victoire fut alors élu régent à sa place; ce fut l'un des succès de la révolution.

De 1836 à 1843, Espartero a été, on peut le dire, tout le gouvernement en Espagne, comme général ou comme régent.

Mais il ne sut pas exploiter au profit de son pays les circonstances si favorables qui l'avaient élevé. Sa régence, plus encore peut-être que celle de la Reine Christine, fut troublée par des insurrections fréquentes, une anarchie incessante. Cependant, il réussit longtemps à faire face à ses ennemis, dont le nombre croissait chaque jour, et il maintint, d'une main assez ferme, la constitution de 1837.

A peine une année s'était écoulée depuis le départ de la reine Christine et l'avénement du général à la régence, qu'il eut à vaincre une formidable révolte fomentée par Diégo Léon à Pampelune, celle des provinces Basques, puis enfin l'insurrection de Barcelone en 1841 et 1842.

Cependant la situation du Régent ne semblait plus offrir aucune chance de stabilité. Ses amis politiques prévoyaient une catastrophe prochaine, et lui-même, s'il faut en croire les nombreux témoignages que l'histoire aura à enregistrer, ne se sentait pas fait pour son rôle. Il comprenait son insuffisance, et tout le monde la comprenait autour de lui. Doué de qualités naturelles brillantes, brave, aventureux, chevaleresque et libéral, son caractère facile et inconsistant ne comportait point ces hautes pensées, ces énergiques transports, cette sévérité qui distinguent les hommes que Dieu semble avoir choisis pour être les instruments de quelques-unes de ses volontés. Un pareil caractère devait être facilement entraîné; sa sagacité ne prévit pas sa chute.

Il s'était déclaré le soutien le plus zélé de la Constitution de 1837 ; nul doute qu'il aurait réussi dans un pays déjà constitué tel que l'Angleterre ; mais en Espagne, après une guerre de succession et de principes, pendant une minorité, et lorsqu'il n'existait pas un parti assez fort pour dominer les autres, il fallait nécessairement dominer tous les partis et protéger contre eux la constitution, ce dont Espartero était incapable.

Après les victoires qu'il remporta sur les insurgés, Espartero crut son pouvoir solidement établi ; et il est certain que pendant un temps il régna en souverain, entouré d'un certain prestige et confiant dans un avenir dont il se croyait le maître. Il n'en fut pas ainsi. Une coalition, d'abord latente et faible, se noua contre le Régent, et rallia bientôt autour d'elle un nombre considérable de députés et de personnages importants dans l'État.

Les modérés, qui voyaient avec douleur le pouvoir confié à un homme dont ils ne pouvaient rien attendre dans les circonstances actuelles, observaient dans la marche politique des tendances fatales pour un pays si près des révolutions. Ils songèrent alors à susciter des obstacles à l'exercice de son gouvernement. Ils avaient d'ailleurs à leur tête un homme que ses facultés, ses victoires passées, les services qu'il avait rendus à la monarchie, posaient déjà comme un candidat au pouvoir, et que son ambition devait porter à des entreprises dont ses hautes capacités

devaient justifier le succès; cet homme était le général Narvaez.

Les progressistes, aussi peu satisfaits que leurs adversaires, ne songèrent bientôt qu'à renverser Espartero, que les modérés appelaient progressiste, et que les progressistes appelaient modéré. Ils s'unirent au parti conservateur, sauf à lui arracher ensuite le pouvoir. Enfin à ces hommes si étrangement accouplés se joignirent quelques débris d'opposants qui ne pardonnaient pas à Espartero leurs défaites, et qui, sans autre espoir que de bouleverser le pays, se rangeaient sous les volontés de Narvaez, dont ils n'avaient certes pas à se louer davantage, mais qui du moins n'était pas au pouvoir. Enfin le Régent rencontra la coalition jusque dans son propre ministère, qui se livra tout entier au parti dirigé par Narvaez.

VI

Ce général, autant par la nature de son esprit, par son caractère, que par suite de rivalités anciennes nées de la guerre civile, était l'ennemi et le rival d'Espartero. Une circonstance remarquable avait augmenté le dissentiment qui existait entre ces deux hommes.

En 1838, pendant la régence de la reine Christine,

et alors qu'Espartero, commandant l'armée du Nord, voyait grandir chaque jour son autorité, un mouvement insurrectionnel éclata à Séville. Une junte se forma sous la présidence du général Cordova. Ce dernier sentit le besoin de s'appuyer sur une popularité plus réelle que la sienne ; il fit faire des ouvertures au général Narvaez, lui offrit la vice-présidence de la junte et un commandement militaire. Narvaez refusa d'abord. Cependant il vint à Séville, où son nom exerçait un grand prestige, et quelques jours après il ne restait plus rien de ce mouvement.

Quel était le vrai sens de ce *pronunciamiento ?*

A quel résultat voulait-on en arriver ? C'est ce qu'il est difficile de dire.

Le mouvement de Séville, dit M. de Mazade dans son excellent livre déjà cité, est un des faits les plus obscurs de l'histoire contemporaine de l'Espagne.

Dès son arrivée, Narvaez avait opposé une digue à l'esprit révolutionnaire. Il avait exigé la dissolution de la junte, maintenu la discipline parmi les soldats. Au fond, cette prise d'armes ne pouvait avoir de signification que si l'on songeait au rôle prépondérant et dominateur qui, chaque jour, devenait plus visiblement celui d'Espartero.

Celui-ci ne s'y trompa point, et tandis que la régente se disposait peut-être à la clémence, il exigea de Marie-Christine le prompt châtiment des coupables. Cordova et Narvaez, jugés en dehors de ceux qui avaient pris part, comme eux, à l'insur-

rection, furent condamnés. Cordova se réfugia en Portugal, où il mourut peu de temps après ; Narvaez vécut en France jusqu'à l'heure où il rentra à Madrid plus influent que jamais.

Il est facile de comprendre dès lors la rivalité qui divisait ces deux hommes séparés par leurs opinions, leur caractère et leur ambition.

Narvaez s'engagea avec ardeur dans une nouvelle croisade contre le Régent. Au mois de mai 1843, le cabinet força, en quelque sorte, Espartero à signer une amnistie générale que les modérés dénoncèrent à la tribune comme un attentat de lèse-nation.

Tandis que se déchaînait cette tempête, le Régent, abandonné par son cabinet, fut accusé d'avoir favorisé la signature d'un traité de commerce avantageux à l'Angleterre autant que désastreux pour l'Espagne. Cette accusation était particulièrement terrible, car personne alors n'ignorait à quelles intrigues se livraient les Anglais, en vue de se créer des débouchés, et de satisfaire aux nécessités commerciales que leur imposait leur immense production.

L'opposition devint telle aux cortès que le Régent se décida à les dissoudre, et l'agitation se répandit bientôt dans le pays. En peu de jours l'insurrection éclata sur tous les points de l'Espagne. La coalition qui s'était faite au cri de *Dieu sauve le pays et la Reine !* avait pour chef, dans le parti progressiste, M. Lopez, le président même du cabinet. Les

principaux membres du parti modéré avaient émigré; mais tandis que le général Serrano, ministre de la guerre, se présentait en Catalogne, où le mouvement avait pris les plus sérieuses proportions, le général Narvaez débarquait à Valence. Son arrivée en Espagne et sa prise de possession du commandement en chef de la révolution donnèrent au mouvement une importance dont Espartero comprit la portée. Il se décida alors à se mettre lui-même à la tête d'un corps d'armée destiné à combattre Narvaez; mais les temps étaient changés, on n'était plus au *pronunciamiento* de Séville, et le général Narvaez avait à cette époque autant de chances contre son antagoniste que celui-ci en avait eues contre lui autrefois.

A son entrée au ministère en 1838, le plan d'Espartero n'était un mystère pour personne. Mille ambitions, mille intérêts se groupaient autour de lui et augmentaient ce cortége que forment à la suite d'un héritier désigné du pouvoir tous les mécontentements, toutes les convoitises déçues. En 1843, Espartero était l'homme qui avait exercé et exerçait encore le pouvoir; il avait eu le temps de faire des mécontents, de semer la désaffection, et, au point de vue politique, de détruire les illusions, les espérances que sa situation avait fait naître dans tous les partis. D'ailleurs, dans l'insurrection qui lui enleva la régence, Espartero fut renversé autant par le fait militaire que par le mouvement général de l'opinion publique. Il se trouva en face de Narvaez

et de la presque totalité du pays soulevé contre lui par les partis coalisés ; mais, avec de tels adversaires, il fallait agir rapidement, résolûment, et mettre de côté cette tactique de temporisateur qui avait pu réussir autrefois contre l'insurrection carliste, mais dont le temps était passé.

La Catalogne, l'Aragon, la Galice, l'Andalousie soulevées, réclamèrent la chute du régent. La junte de Barcelone déclara la jeune Reine majeure (elle avait alors treize ans), et le Régent déchu. Soutenu par ce mouvement unanime, le général Narvaez accourut à Madrid avec sa rapidité accoutumée, coupa les communications entre Espartero et le général Séoane, s'empara même de ce dernier, dont il gagna l'armée, et le 23 juillet 1843, il rentrait à Madrid.

Quant au régent, abandonné par ses amis, battu par son rival, il avait vu s'évanouir le prestige qui l'avait si longtemps entouré. Il put s'abuser encore quelques jours sur sa situation, mais sa défaite était achevée. Il se réfugia à Cadix, où il s'embarqua pour l'Angleterre avec le regret de n'avoir pas fait pour son pays tout le bien qu'il aurait pu lui donner, et d'avoir perdu les grandes destinées que la fortune lui avait offertes.

VII

C'est de ce moment que date pour l'Espagne une ère nouvelle par l'avénement au pouvoir du parti modéré. Il faut reconnaître que cet avénement avait lieu dans des conditions qui semblaient le rendre définitif.

Les partis étaient fatigués d'une lutte de dix années; les progressistes, divisés entre eux, avaient prouvé, sous la régence d'Espartero, qu'on ne pouvait rien attendre d'opinions flottantes, irrésolues, sans principe avoué, subissant tous les entraînements, et ne donnant au pays ni l'ordre que le parti conservateur devait lui assurer, ni la liberté qu'il était en droit d'attendre. Le carlisme, épuisé par des défaites successives, ne demandait qu'à se faire oublier, jusqu'à ce que, vaincu de nouveau par les faits accomplis, par la perte de ses espérances et par l'unanimité de la nation à consolider la dynastie d'Isabelle II, il pût honorablement se rattacher aux conservateurs et servir son pays. En un mot, le moment était admirablement préparé pour jeter, par une pratique sincère, les fondements désormais indestructibles du régime constitutionnel.

Narvaez comprit l'importance de cette situation; il comprit que, par une suite de circonstances favo-

rables, l'Espagne cherchait un abri contre des tempêtes que dix années d'épreuves lui avaient rendues insupportables. Il n'hésita pas; il se sentit la force de diriger les destinées de son pays, et, confiant en lui-même, il prit le pouvoir.

VIII

Narvaez avait toutes les qualités du rôle que les circonstances lui imposaient; mais préoccupé des progrès moraux et matériels du pays autant que du côté militaire de sa mission, il mit tous ses soins à former une force nationale homogène qui ne pût devenir à un moment donné un élément de révolution dans des mains ennemies.

Le général don Ramon Maria Narvaez, nommé duc de Valence, en mémoire de la ville où il avait débarqué en revenant de l'exil, ne s'était jusqu'alors fait connaître que par une carrière militaire brillante et honorable et des services importants rendus au trône constitutionnel d'Isabelle. Sa rivalité avec Espartero avait fait pressentir en lui l'homme politique; ses discours, où respirait le respect de la hiérarchie, son sentiment très-vif de l'autorité et de la foi, faisaient espérer le conservateur.

IX

La fidélité du peuple espagnol au principe monarchique a été démontrée de la manière la plus éclatante à l'époque de l'invasion française et pendant tout le règne de Ferdinand VII; elle l'a été, au moins autant, pendant les dix années de troubles qui ont suivi la mort de ce monarque. On ne pourrait trop le répéter à l'honneur du peuple espagnol, le sentiment que trente années de révolution n'ont pu détruire, qu'elles ont accru peut-être, et qui partage, avec le catholicisme, la vénération et l'amour de la population tout entière, c'est le sentiment monarchique. A l'encontre de l'Angleterre, qui dit : *Dieu et mon droit*, l'Espagne dit : *Dieu et mon Roi*.

C'est surtout à cette particularité du caractère espagnol qu'il faut attribuer la bizarrerie de certaines insurrections et de leurs dénoûments.

De tous côtés on criait : *Vive la Reine!* personne ne songeait à renverser le trône, et personne n'y eût réussi. Pour tout hidalgo la royauté, comme la religion catholique, est essentiellement mêlée à l'existence nationale; elle tient aux entrailles mêmes du pays. Elle est une foi, elle est une croyance

enracinée au fond des cœurs. L'esprit espagnol ne comprendrait jamais l'Espagne sans la monarchie; la fin des temps pour la Péninsule serait la chute de la royauté.

Voilà ce que Narvaez comprit tout d'abord, et dès son arrivée au pouvoir il affecta de se placer au rang que lui marquait la fortune, c'est-à-dire au pied du trône dont il se déclarait le plus ferme appui et le plus dévoué serviteur. Aussi évita-t-il de froisser l'esprit national et de se mettre en contradiction avec le sentiment universel. Il fut le premier sujet de la reine, et ne fut que cela.

En politique, Narvaez avait, d'ailleurs, un grand avantage, c'était d'avoir un but hautement avoué, et de savoir le poursuivre sans que rien pût l'en détourner : ce but était la conservation de la monarchie, et, comme conséquence, le maintien de l'ordre.

Sous la direction de cet homme d'État, l'Espagne commença, en 1843, à marcher d'un pas plus assuré dans la voie des pratiques constitutionnelles, et aurait pu enfin jouir d'une paix intérieure qui la fuyait depuis si longtemps.

Mais lorsque, après le mouvement de juillet 1843, la Reine eut été déclarée majeure, les progressistes ne crurent point la partie perdue, et l'attention du général fut immédiatement absorbée par les insurrections qui éclatèrent, mettant encore une fois le pouvoir dans l'obligation de négliger le côté politique

et civil de son action pour se vouer exclusivement aux soins que réclamait la guerre intérieure.

Au sein même du gouvernement, déchiré par des divisions fatales, le parti progressiste, sinon Espartero lui-même, avait conservé certaines influences. Tandis qu'à Aranjuez, les ministères tombaient les uns sur les autres, Narvaez, déployant une activité et une énergie peu communes, chassait l'émeute de Madrid, réprimait l'insurrection de la Catalogne, les soulèvements d'Alicante ou de Carthagène, exerçait, avec autorité, une double action militaire et politique, et organisait, au profit des principes conservateurs, un mouvement sympathique aux sentiments de la population. Après une année d'efforts et de travaux, il fut appelé, au mois de mai de l'année 1844, à la présidence d'un ministère dont les principaux membres étaient MM. Mon et Pidal. Ce fut le premier cabinet réellement conservateur qu'ait eu l'Espagne depuis la fondation du régime constitutionnel.

Le triomphe de Narvaez, son avénement à la tête du ministère, l'apaisement des discordes civiles, suite inévitable de la défaite des insurrections, furent pour l'Espagne le point de départ vers des destinées nouvelles et réparatrices. Narvaez commença dès lors à apporter dans l'exécution des plans qu'il projetait et des réformes dont la pratique lui démontrait la nécessité, une netteté de conception et une grande rapidité de mise en œuvre.

Le premier ministère de Narvaez, qui ne dura que deux ans, se distingua par un ensemble de travaux, par des réformes importantes, par des efforts dignes de la cause qu'il servait.

Les administrations provinciales et municipales furent réorganisées ; le conseil d'État fut créé. L'instruction publique devint l'objet d'améliorations depuis longtemps reconnues nécessaires. Mais cette immense tâche d'un remaniement presque entier de l'administration espagnole ne suffisait pas au dévouement des ministres, qui semblaient emprunter à leur chef, en qui ils se personnifiaient, une ardeur communicative. M. Mon, ministre des finances, entreprit l'une des réformes les plus urgentes et les plus périlleuses à accomplir : la réforme des impôts.

Cette période de deux années, pendant lesquelles une paix relative régna en Espagne, et qui put faire juger de quels efforts ce pays serait capable s'il était bien dirigé, eut pour effet, au point de vue politique, de créer au ministère une situation qui occasionna par ses conséquences la chute de Narvaez, et cette chute s'explique par la pratique régulière et loyale, mais toute nouvelle encore, du régime constitutionnel.

X

On a pu déjà constater le sentiment qui porte le

peuple espagnol à respecter le trône et à le considérer comme inviolable. La royauté existe en Espagne en dehors des conventions des hommes ; elle est de droit divin; elle est le rouage le plus essentiel de cette société qui, dans quelques années, offrira un type, peut-être unique au monde, celui d'une nation gouvernée par une constitution réellement vivante, à côté d'un pouvoir absolu, et respectée par ce pouvoir autant que par la nation elle-même.

Le peuple espagnol a ceci de particulier qu'il aime la liberté politique, mais à cette idole nouvelle il ne consentirait jamais à sacrifier ses deux antiques et immortelles croyances, la religion catholique et la royauté. Il est conservateur par instinct, comme le peuple anglais par raisonnement ; et s'il est moins éclairé, et à ce titre moins avancé dans la voie du progrès moderne, il a ce qui manque à l'Angleterre, ce qui relève une nation appesantie et lui rend ses brillantes destinées, ce qui fait la vraie force de l'homme comme la force des peuples, ce qui, comme le dit l'Écriture, remue les montagnes, il a la foi. Il croit à la royauté et à la religion, et c'est dans ce sentiment inextinguible qu'il doit puiser la confiance de ses destinées.

Le général Narvaez, homme essentiellement conservateur et catholique, avait compris à merveille l'esprit espagnol.

L'opposition raisonnée qui se forma contre le cabinet Narvaez, dès sa création, était composée d'hom-

mes sages et dévoués à la monarchie, comme au pays. Elle ne songea d'abord qu'à examiner les actes du ministère, à les contrôler avec toute la retenue et la modération possibles, et à donner de bons avis tout à fait désintéressés. Toutefois le ministère se fatigua de cette opposition à laquelle les questions, de quelque nature qu'elles fussent, servaient de prétexte à des débats dont le cabinet sortait vainqueur, mais qui l'épuisaient.

Et cependant il n'était personne qui ne reconnût qu'en présence d'un passé comme celui qui venait de finir, la politique actuelle portait l'empreinte d'une grandeur qui eût dû lui faire trouver grâce devant l'opposition. Dès ses premiers pas, Narvaez s'attacha particulièrement à tirer son pays des errements dans lesquels il avait vécu jusque-là en fait de politique étrangère; et quant à l'intérieur, il régla sa conduite sur les principes dont il faisait profession, et non point sur les circonstances et les hasards. Néanmoins, il tomba, non point sur une question définie, particulière, mais bien par des causes en quelque sorte inhérentes à sa propre nature, et dont l'opposition avait su tirer le meilleur parti.

XI

Après la chute du cabinet Narvaez, plusieurs ministères se succédèrent. En 1847, la situation était

devenue telle, elle était entourée de tant de périls que les partis eux-mêmes tournèrent de nouveau les yeux vers Narvaez, alors ambassadeur à Paris, et qui, bientôt rappelé, rentra à Madrid pour terminer une crise que le cabinet Serrano avait provoquée.

Le général Narvaez venait à peine de reprendre le pouvoir, que la révolution de Février éclatait à Paris, rendant sa présence et son action encore plus nécessaires.

Il semblait que cet événement dût avoir particulièrement en Espagne un retentissement immédiat, si on songe aux liens de toute nature qui unissaient les deux pays ; mais de tous les gouvernements continentaux, le gouvernement espagnol fut sans contredit le moins atteint par ce mouvement immense, grâce à l'action énergique du général ; cependant la révolution s'y montra ardente comme partout. Ce moment fut des plus glorieux pour Narvaez et ses collègues, qui, tous, se montrèrent à la hauteur du rôle que leur imposaient les événements.

Toutefois le cabinet n'attendit pas que le contrecoup des événements qui venaient de s'accomplir en France se fît sentir dans les rues de Madrid pour se mettre en mesure de repousser toutes les attaques contre la société ; le 4 mars il demandait des pouvoirs extraordinaires afin d'agir dictatorialement. Ces pouvoirs lui furent accordés, et le 21 mars les Cortès étaient dissoutes et les garanties constitutionnelles suspendues dans toute l'Espagne.

Alors commença dans la capitale et dans toutes les provinces une série de mouvements révolutionnaires. Des émeutes éclatèrent à Madrid; le général Narvaez les attendait en se disposant au combat. En quelques heures l'anarchie fut vaincue.

C'est à ce moment que se reproduisit, avec son audace accoutumée, l'action du gouvernement britannique, dont l'intérêt, en Espagne, comme partout ailleurs, sait profiter des discordes civiles qui ont pour premier et inévitable résultat dans tous les pays l'affaiblissement et la perte des ressources industrielles et des produits du sol.

La répression énergique du gouvernement espagnol tendait à rétablir immédiatement l'ordre; or, ce n'était pas le compte de la politique anglaise; le 7 mai, un nouveau mouvement éclata. L'Ambassadeur Britannique cacha si peu sa participation au mouvement, que le premier acte du gouvernement espagnol fut de lui envoyer ses passeports; il dut quitter Madrid sur-le-champ. Les relations diplomatiques furent interrompues entre les deux pays jusqu'en 1850. A cette époque seulement, et par l'entremise officieuse du Roi des Belges, les bons rapports furent repris, et lord Howen, dont l'Espagne, dans une ambassade précédente, avait gardé le plus honorable souvenir, fut envoyé en qualité d'Ambassadeur à la Cour de Madrid.

XII

Au milieu de ces préoccupations, la question religieuse, placée alors par les faits dans des conditions qui exigeaient une solution prompte, devint bientôt l'objet des préoccupations les plus sérieuses du gouvernement. D'ailleurs, il importait au parti conservateur qu'une affaire de cette gravité ne fût traitée ni résolue dans un autre esprit politique que celui qui dominait alors en Espagne. Le cabinet comprenait parfaitement de quelle importance il était pour lui de rétablir les relations altérées avec la cour de Rome, et quelle serait sa gloire à y réussir.

Le dissentiment entre les cours de Madrid et de Rome était né du refus du pape, en 1834, de reconnaître la royauté d'Isabelle. Les préoccupations qui, à son origine, assaillirent la régence de Marie Christine, la guerre civile qui, pendant plus de dix années, avait désolé l'Espagne, étaient des raisons plus que suffisantes pour justifier une situation anormale surtout dans un pays catholique comme la Péninsule. D'un autre côté, les faits auxquels la guerre intérieure donnait naissance n'étaient pas de nature à hâter la reprise de relations plus amicales et plus régulières entre les deux cours.

Ce fut à l'époque de la guerre contre les partisans de Don Carlos que les Cortès votèrent le désamortissement des biens du clergé.

La chute du Duc de la Victoire et l'arrivée aux affaires du parti conservateur, sous la direction du général Narvaez, modifièrent immédiatement les rapports du gouvernement de Madrid avec le Saint-Siége. Les mêmes événements qui avaient amené les insurrections qui signalèrent le second ministère Narvaez et la rupture avec l'Angleterre eurent pour conséquence de placer l'Espagne dans une position excellente vis-à-vis des puissances européennes, et tout à fait favorable à des négociations de nature à rétablir les plus heureux rapports avec la cour de Rome. A l'époque où une armée française, instrument glorieux de la plus juste et de la plus sacrée des causes, débarqua en Italie et rétablit sur son trône impérissable le successeur de saint Pierre, l'Espagne, en sa qualité de puissance catholique, crut devoir s'engager dans cette grande entreprise. Elle voulut, elle aussi, combattre pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape; son honneur lui ordonnait de contribuer, avec les autres puissances catholiques, au maintien des États du Saint-Père; elle ne voulut pas laisser à la France seule la gloire de verser son sang pour l'Église. De plus, et au nombre des motifs secondaires qui le poussaient à cette noble résolution, le gouvernement conservateur d'Isabelle était flatté d'exercer une ac-

tion importante à côté du gouvernement conservateur du prince Louis-Napoléon; d'ailleurs, l'armée espagnole se sentait fière de se montrer à côté de l'armée française sur les champs de bataille, et de promener encore en Italie ce drapeau qui, autrefois, y avait acquis une gloire immortelle.

Enfin, cette participation à l'affaire de Rome était pour la monarchie espagnole un signe visible de sa renaissance diplomatique et de sa réapparition dans les grandes transactions européennes.

Les espérances conçues par les conservateurs de Madrid ne furent point trompées. Cette coopération à la restauration du trône du Vicaire de Jésus-Christ eut un effet immédiat et pratique, et fut d'une grande utilité dans les relations de l'Espagne avec le Saint-Siége pour le règlement des affaires religieuses.

Cette grave question, plus importante encore en Espagne que dans aucun autre pays de l'Europe, restait depuis de longues années sans solution. L'état du clergé, le règlement à intervenir à propos des biens de l'Église, déclarés propriétés nationales et en partie vendus à ce titre, la situation du haut clergé vis à-vis le gouvernement et ses rapports avec la royauté, toutes ces questions difficiles à résoudre en présence surtout d'intérêts devenus légitimes par une longue et légale possession, préoccupaient au plus haut point le gouvernement, qui sentait la nécessité de mettre fin à cet état de choses. Déjà en 1843 le

parti conservateur, alors au pouvoir, avait fait suspendre la vente des propriétés de l'Église, et ce qui restait avait été affecté, en 1845, par un acte dit de « *Dévolution*, » à l'entretien du clergé, avec un supplément de dotation. Cependant une semblable mesure n'était pas suffisante à satisfaire aux besoins les plus bornés et les plus légitimes du clergé, elle ne pouvait être que temporaire; mais elle était un indice des tendances du gouvernement de la Reine, dont le plus vif désir était d'entreprendre et de mener à bien cette noble négociation, et elle appelait inévitablement une restauration complète de la propriété ecclésiastique.

Toutefois, il se présentait de sérieuses difficultés. Restituer au clergé ses biens tels que la révolution les lui avait ravis, était une chose impossible ; on se trouvait, en effet, dans ce cas, en présence d'acquéreurs légitimes dont les opérations avaient été sanctionnées par les pouvoirs légaux du pays, dont les droits nouveaux, créés par des aliénations successives, ne pouvaient être méconnus sans une sorte de fraude que rejetait absolument l'esprit du ministère. Il y avait, d'ailleurs au point de vue politique, un grave danger à adopter des errements qui auraient, à juste titre, mécontenté une partie importante de la nation. Bref, la question à résoudre était celle-ci : effacer le plus possible les effets d'une mesure qui a toujours eu le caractère de la violence, et en même temps tenir compte des intérêts nou-

veaux qui, après tout, ne pouvaient souffrir d'une restitution toute à la charge du gouvernement.

L'acte de « *Dévolution* » n'était ni une restitution pure et simple, ni un ensemble de mesures définitives. La situation du clergé était déplorable. La détresse de la plupart des prêtres désolait les fidèles. Un grand nombre étaient obligés à un travail pour subsister, et relativement le dénûment des évêques était semblable. Un pareil état de choses ne pouvait durer plus longtemps sans présenter les plus graves inconvénients ; le gouvernement résolut d'y mettre un terme.

Aussitôt après la reconnaissance de la Reine Isabelle II, par S. S. le pape Grégoire XVI, en 1845, le gouvernement avait rédigé un premier projet qui fut présenté à la cour de Rome ; mais, après une longue discussion, ce projet n'avait pu être ratifié par le cabinet de Madrid. La participation de l'Espagne à l'expédition romaine, en 1849, devait aplanir bien des difficultés et rendre un arrangement plus facile en créant de nouvelles causes d'intimité et de bienveillance dans les rapports des deux cours.

Le Saint-Siége donna le premier les marques des sentiments qui l'animaient, et la nomination au cardinalat des évêques de Tolède et de Séville vint resserrer encore des liens que l'Espagne désirait ardemment voir entièrement rétablis.

La question du concordat fut vivement posée et conduite par les deux cours ; le 14 mai 1851, la

négociation fut conclue à la grande joie et au grand honneur aussi de la Reine et de la catholique Espagne, ainsi que du gouvernement romain, pour qui cette quasi-séparation avait toujours été une cause de cruelle affliction.

Les stipulations secondaires du traité fixent l'organisation du culte, la hiérarchie ecclésiastique, la distribution nouvelle des diocèses, etc., etc. Ce concordat ne contient pas moins de quarante-six ar-articles tous longuement étudiés et discutés. Il convient d'en examiner les dispositions principales et l'esprit qui les a inspirés. L'article 38 fixe les divers éléments dont se composaient la dotation et les biens du clergé. Ces éléments sont : 1° le produit des biens qui ont été l'objet de la dévolution de 1845; 2° le produit de la Cruzada; 3° le revenu des commanderies et maîtrises des quatre ordres chevaleresques Alcantara, Calatrava, Santiago et Montesa, lesquels sont, d'ailleurs, conservés avec affectation d'un territoire spécial; 4° une contribution sur les propriétés rurales et urbaines qui pourra être perçue soit en argent, soit en nature. En outre, les biens du clergé restés en dehors de la dévolution de 1845 sont rendus au clergé, à la charge par lui d'être vendus et transformés en une rente perpétuelle 3 0/0.

La même condition s'applique aux propriétés des couvents, dont la restitution est également stipulée, moyennant quoi le droit des possesseurs actuels des

biens ecclésiastiques de tout genre aliénés depuis la révolution se trouve solennellement confirmé de concert entre les deux pouvoirs. (Article 42.)

A l'époque où le concordat fut conclu, les biens du clergé espagnol étaient évalués à 900 millions; mais le prix obtenu lors des ventes publiques d'une grande partie de ces biens prouva que cette évaluation était bien inférieure à la réalité, qui fut estimée devoir s'élever à la somme de deux milliards. C'était un tiers à peu près de ces biens dont l'aliénation, faite au nom et au profit de l'État, devait rester définitive.

Cet arrangement, conclu à la suite d'un long et minutieux examen, était de nature à satisfaire, autant que possible, tous les intérêts.

L'honneur du gouvernement de la Reine y trouvait une noble satisfaction, sa politique en recevait un nouvel éclat et une nouvelle force. Il n'y avait pas, d'ailleurs, à craindre de voir le surplus des biens restitués au clergé s'immobiliser entre ses mains, puisqu'il était tenu de les vendre et d'en employer le produit en rentes sur l'État, ce qui, de plus, fournissait un aliment au crédit public. Plusieurs décrets intervinrent bientôt après pour assurer l'exécution de cette partie du concordat, à partir du 1er janvier 1852.

Le cœur de la Reine s'est vivement réjoui d'avoir rétabli le bon accord entre le Saint Père et son gouvernement, d'avoir rendu au clergé une situation

sans laquelle sa mission devient impossible, et au peuple espagnol la paix de sa conscience. Ce sont là de grands services et de grandes choses qu'un pays ne peut oublier.

Les conséquences du concordat furent immenses. D'abord, en déterminant la situation respective de l'État et de l'Église, il établissait les rapports fixes et réguliers nécessaires à la vie publique, surtout en Espagne; évidemment ce règlement profitait à l'État, mais il sauvegardait également les intérêts les plus pressants et les plus légitimes du clergé, qui trouvait dès lors dans sa situation les moyens de rendre son action plus normale, plus élevée, et aussi plus intelligente. L'Église, en Espagne, est intimement mêlée à la vie nationale. Le pays, exclusivement catholique, ne saurait se passer de l'appui, des conseils, des consolations de la religion; et l'un de ses plus sérieux griefs contre les progressistes a été de ne pas avoir compris le rôle que l'Église devait jouer dans les conseils du gouvernement.

Les progressistes trouvèrent à redire au concordat; le parti modéré, qui y avait coopéré, surtout par l'appui qu'il avait donné à son chef, soutint son ouvrage et en prouva l'excellence à une population toute prête à l'accueillir avec ivresse. Le concordat fut l'œuvre et sera la gloire immortelle de l'Espagne conservatrice.

Le général Narvaez n'a pas attaché son nom à ce grand acte.

Fatigué d'une opposition injuste, qu'il supportait difficilement, le général, après avoir gouverné depuis le 4 octobre 1847, avait quitté le pouvoir le 10 Janvier 1851.

C'est de cette époque que date pour l'Espagne la plus triste période. Nous allons voir se dérouler maintenant un autre ordre de faits et d'idées, et les agitations renaître.

Ces agitations, heureusement, devaient être réprimées. La pure et ferme épée d'O'Donnell couvrait alors l'Espagne et devait la sauver.

XIII

Cette nouvelle retraite de Narvaez ouvrait nécessairement la porte aux idées avancées, aux progressistes, qui, jusqu'alors, n'avaient réussi qu'à moitié, et qui, débarrassés de leur plus grand adversaire, allaient essayer de prendre leur revanche.

Cette revanche pouvait sembler d'autant plus facile aux anciens partisans d'Espartero, aux fanatiques de la constitution de 1812, qu'on pouvait croire un peu ce qui s'est dit un instant à cette époque : c'est que l'empire était livré aux généraux d'Alexandre.

Le 10 janvier 1851, Narvaez quittait Madrid. Le cabinet, disloqué par cette retraite, était reconstitué

quatre jours après, et le 14 janvier M. Bravo-Murillo était appelé par la confiance de la Reine à la présidence du conseil des ministres et prenait la direction des affaires.

La situation dans laquelle le départ de Narvaez laissait l'Espagne, le nombre et la force des partis à la chambre, leurs divisions sur la plupart des points politiques, ou, pour mieux dire, leur ignorance des conditions politiques du système constitutionnel, leurs passions, leurs animosités personnelles et les dangers auxquels l'Espagne était alors exposée, sont des faits qui tous avaient leur importance relative, et qui nécessitent quelques développements.

Nous l'avons dit, si Narvaez avait résigné le pouvoir, c'est parce qu'il sentait ce pouvoir faiblir entre ses mains; c'est qu'il comprenait qu'après la lutte qu'il avait soutenue pendant la durée de son ministère, la paix qui en était le résultat exigeait de l'initiative du pouvoir exécutif une série de travaux dont le caractère paraissait peu compatible avec sa nature. En un mot, après avoir vaincu, il fallait gouverner. Or, en présence de cette nécessité, l'opposition comprit l'avantage qu'elle pouvait retirer des antécédents et du caractère même du premier ministre, et sur quel terrain elle pouvait établir la lutte. Certains qu'ils étaient de trouver de l'écho dans les esprits, les progressistes profitèrent avec habileté de cette situation et crièrent « au Dictateur. »

Ce mot, qui, au fond, n'avait aucune valeur sérieuse, remua le pays et trouva à la chambre des hommes qui le répétèrent.

On avait reproché à Narvaez l'affaire de Séville, faite avec l'infortuné Cordova ; on alla presque jusqu'à lui faire un crime de la part qu'il avait prise aux guerres civiles des dix dernières années !

A ces clameurs injustes se joignirent les efforts plus judicieux et plus sages, il faut le reconnaître, de ceux qui, dans le parlement, se préoccupaient moins de politique que de l'impulsion à donner aux affaires, et des réformes qu'il fallait incontestablement apporter à presque tous les services publics.

L'ordre et la paix demandaient d'autres idées, des faits intérieurs pratiques, le développement de tous les intérêts matériels que les troubles civils avaient fait reléguer au dernier rang.

On exigea du nouveau cabinet un programme de la paix. Ce programme, M. Bravo-Murillo l'avait déjà conçu, et le 16 janvier il le présentait aux chambres aux applaudissements de la majorité.

M. Bravo-Murillo était bien l'homme qui convenait à cette situation. Travailleur et intelligent, sans cesse préoccupé des améliorations et des réformes que nécessitait l'état déplorable de l'administration espagnole, il avait quitté le ministère l'année précédente pour n'avoir pas réussi à faire adopter certaines économies. Il résolut de refondre entièrement le système encore en vigueur pour tout ce qui touchait

aux finances et aux travaux publics. C'est lui qui présenta aux Cortès le premier budget régulier et complet qu'ait eu l'Espagne.

Les réformes, dont il fit la base principale de son programme, furent le règlement de la dette, les réformes administratives, la direction à donner aux travaux publics, l'ordre et l'économie dans les finances. Il présentait une suite de moyens formant à peu près un système complet pour arriver à l'augmentation des ressources de l'État.

Bientôt la discussion s'engagea. Selon leur tactique habituelle, les partis, divisés entre eux, se réunirent dans le dessein de battre le cabinet. Les modérés ardents, qui regrettaient Narvaez, ne craignirent pas de s'unir aux progressistes de toutes les nuances. Le débat fut vif; des interpellations, presque personnelles, allèrent frapper sur leur banc les ministres dont, au milieu d'une séance pleine de tumulte, quelques-uns se troublèrent tout à fait; et à propos du projet de loi, présenté par le cabinet sur le règlement de la dette, le gouvernement éprouva un échec, d'autant plus fâcheux, que le ministère conservateur pouvait compter parmi ses adversaires des hommes de son propre parti. Il fallait résigner le pouvoir ou dissoudre les Cortès. Le 6 avril, parut un décret de dissolution, qui fixait les élections au 10 mai suivant.

XIV

Ces nouvelles élections donnèrent la mesure de l'anarchie morale, qui régnait alors dans les partis et dans la population elle-même.

Faites évidemment dans le sens conservateur et plutôt favorables que contraires au cabinet, elles ne purent cependant donner au parti conservateur assez de force pour soutenir M. Bravo-Murillo, ni armer l'opposition d'assez de voix pour que la chute immédiate du ministère fût la conséquence de la dissolution des Cortès.

L'opposition progressiste se trouva représentée à la chambre par ses chefs principaux, mais elle était sans force réelle. L'opposition modérée avait bien de la peine à se discipliner sous la conduite de ses chefs ; enfin, le centre, bien que dévoué au cabinet, flottait indécis, sans règle, au gré des événements. Tous les partis étaient fractionnés.

En présence de cette chambre agitée par tant de courants contraires, et où l'on pouvait deviner surtout l'inexpérience du régime constitutionel et les préoccupations individuelles, se trouvait le ministère, investi de la confiance de la Reine, animé, sans doute, d'excellentes intentions, mais placé par la

force même des choses, dans la presque impossibilité d'agir.

Cette situation était très-clairement entrevue par la plupart des hommes politiques ; tous en gémissaient, mais aucun n'y voyait de remède. Des manifestes aux électeurs avaient appris au pays les embarras, les incertitudes en même temps que les nécessités auxquelles il fallait promptement obvier.

Le pays, en effet, avait des besoins et des intérêts qu'il fallait développer et satisfaire; mais là précisément était la difficulté pour le cabinet, qui ne pouvait compter, dans les réformes qu'il était obligé d'entreprendre, sur un appui toujours prêt à lui manquer.

L'une des principales tâches que les circonstances imposaient au cabinet, était la révision de la constitution de 1845. Certes, cette œuvre des conservateurs était la meilleure dont l'Espagne pût jouir ; mais, par un effet de l'empire des traditions, dont l'Espagne secouait si difficilement le joug, la constitution n'était ni appliquée ni respectée. Le régime constitutionnel n'était pratiqué par aucun parti de façon que les corps constitués délégués de la nation possédassent la part du pouvoir que ce régime leur confiait.

Toutes les mesures, toutes les lois, tous les actes du gouvernement tendaient, il est vrai, à rehausser la dignité, l'autorité de la monarchie, mais au détriment des Cortès. Les députés qui devaient voter l'impôt

n'étaient pas même appelés à donner leur avis; le ministère réglait le budget et levait l'impôt de son autorité propre.

D'ailleurs, on ne saurait trop le répéter, toutes les grandes mesures, le système tributaire, le concordat, l'organisation provinciale provenaient de l'initiative de la couronne, et les Cortès étaient appelés seulement à donner des bills d'indemnité. Sans examiner si cette situation, en l'état présent de l'Espagne, était un bien ou un mal, et s'il en pouvait même être autrement, il suffit de dire, comme les députés de l'opposition, qu'elle était en désaccord complet avec les institutions, et qu'elle ne pouvait durer sans de graves inconvénients.

La nécessité d'une réforme politique ne faisait plus un doute pour tous les esprits sensés; mais l'opposition, tout en l'admettant, prétendait cependant que le cabinet la cherchait en dehors des modifications annoncées à la constitution.

C'était une folie, disaient les chefs des progressistes, que de tenter la réforme d'une constitution à l'abri de laquelle l'Espagne avait traversé sans secousse les mauvaises années qui venaient de s'écouler. Modifier cette base de l'état politique, c'était agiter le pays de nouveau.

Au 1er décembre 1851, jour de l'ouverture de la session, la lutte engagée sur la question de la présidence avait pour résultat une première défaite; M. Martinez de la Rosa, connu par son op-

position au cabinet, était élu président des Cortès.

Les ministres, indécis en face d'une hostilité qui paraissait ne devoir cesser qu'à leur chute, songeaient à recourir à de nouvelles élections, lorsque le bruit des événements qui avaient lieu à Paris le 2 décembre arriva à Madrid.

Bien que ce grand fait politique fût plutôt de nature à servir les idées du ministère qu'à lui inspirer des inquiétudes, M. Bravo-Murillo crut devoir profiter de l'agitation que cette nouvelle occasionna dans le pays tout entier pour dissoudre les chambres qui furent convoquées de nouveau pour le 1er mars 1852. Cette mesure ne put le sauver. L'agitation devint telle, que la population ne put retenir l'expression de ses inquiétudes. Le cabinet en fut effrayé ; tout lui portait ombrage. Le général Narvaez, récemment rentré dans sa patrie, fut l'objet d'une mesure qui devint fatale pour le cabinet.

On voulut, non pas exiler, mais éloigner le général, et on le chargea d'accomplir, à Vienne, une mission sans importance, qui ne cachait même pas aux yeux du public des intentions sur lesquelles personne ne pouvait prendre le change.

Ce bel étalage de force, ou plutôt de faiblesse, ne devait pas servir le cabinet ; le 14 décembre 1852, il s'écroula devant une insurrection menaçante, pour faire place au cabinet Roncali.

Celui-ci dura quatre mois, tomba, et fut remplacé par le ministère Lersundi.

XV

Le ministère du général de Lersundi dura cinq mois environ, du 14 avril au 19 septembre 1853. A ce moment le comte San-Luis fut appelé à former une combinaison ministérielle qui pût sauver la situation. Le remède fut pire que le mal; et le 17 juillet 1854, le comte San-Luis donnait sa démission, en présence du grand mouvement connu sous le nom de révolution de 1854.

Quelles étaient les causes de cette révolution? Quel était son but? Quelles étaient ses tendances, ses ambitions? C'est ce qu'il convient d'examiner rapidement, mais avec l'attention due à l'une des périodes les plus intéressantes et les plus curieuses de l'histoire de la Péninsule.

La défaite du parti conservateur avait été pour l'Espagne le signal de nouveaux troubles et de crises dont les résultats ne pouvaient être prévus par personne. Les ministères qui succédèrent à l'administration du général Narvaez ne purent empêcher la situation de se développer dans ses fatales conséquences. En présence d'un pouvoir chaque jour plus avili et plus faible, digue impuissante contre les factions, on voyait des partis sans cohésion, divisés de fait, ne pouvant s'accorder sur les

principes, dirigés par des hommes que séparaient à jamais les animosités personnelles les plus vives et les passions les plus ardentes.

Impuissants à rien fonder, ces partis s'entendaient cependant pour détruire, et le cabinet San-Luis, battu par des oppositions formidables, presque abandonné aussi par son propre parti, se trouva bientôt entraîné dans une voie où les gouvernements ont cru quelquefois trouver leur salut, mais qui les a sans cesse conduits à leur perte.

Attaqué sans mesure et aussi sans raison, le ministère de M. Sartorius s'engagea dans la voie de la répression, ou, pour mieux dire, de la compression.

Depuis deux ans, les généraux étaient régulièrement à la tête de l'opposition dans la chambre et des insurrections dans les rues. Cette hostilité, motivée sans être justifiée, s'accrut encore et prit des proportions considérables à l'arrivée aux affaires du comte San-Luis. Les antécédents politiques du comte, ses idées bien connues, son caractère, les conditions dans lesquelles il acceptait le gouvernement, tout semblait fait pour augmenter encore le différend qui séparait le pouvoir de l'opposition et rendre plus profonde la scission qui avait depuis longtemps éclaté entre eux.

L'hostilité contre le cabinet devint telle qu'elle dépassa de beaucoup le but que l'on s'était proposé à l'origine. De même que toutes les oppositions que

leurs désirs aveugles empêchent de voir le plus prochain avenir, une grande partie de l'opposition espagnole donna alors à l'Espagne le spectacle certainement le plus affligeant et en même temps le plus inattendu, en rompant tout à coup avec des sentiments innés au cœur de tout Espagnol; en un mot, en transformant le mouvement d'opposition au ministère en une attaque sourde contre la dynastie elle-même. Emportée par sa haine pour le gouvernement, croyant se donner plus de chances et acquérir plus de sympathies, l'opposition créa le mouvement *pédriste,* c'est-à-dire qu'elle songea à une réunion des deux couronnes de Portugal et d'Espagne, qui eussent été placées sur la tête de don Pedro appelé à Madrid.

Des tentatives furent faites dans ce but, et l'une des premières eut pour objet de s'assurer le concours de l'Angleterre, qu'on aurait acheté évidemment moyennant d'importants sacrifices. Il faut le dire à l'honneur de lord Clarendon, alors premier ministre de la reine, cette offre des factions espagnoles fut hautement et très-énergiquement refusée. Et peut-être est-ce à ce refus d'intervention de la part du cabinet anglais qu'il faut attribuer l'échec et la disparition de l'idée *pédriste.*

Quels étaient donc les griefs de l'opposition, et qu'avait-elle tant à reprocher au cabinet pour l'attaquer avec cette ténacité passionnée? A vrai dire, ces griefs étaient vagues, et s'il eût fallu les dé-

nombrer à la tribune, plus d'un progressiste se fût bientôt trouvé embarrassé.

Ce qu'on formulait d'une manière générale sans rien préciser, c'étaient des plaintes sur la manière dont le cabinet appliquait le régime constitutionnel, sur les abus de pouvoir dont il se rendait coupable, sur l'absorption qu'il faisait chaque jour plus complète de l'autorité.

XVI

Le cabinet San-Luis, en acceptant la tâche si rude de ramener le régime constitutionnel à ses véritables conditions d'existence, à son état normal, et d'abolir des abus depuis si longtemps invétérés, avait hérité de cette impérieuse nécessité d'opérer des réformes, ce qui le conduisait à sa chute, ou de laisser les choses dans le *statu quo*, ce qui hâtait sa fin et justifiait alors l'opposition des partis. Les circonstances ne lui permirent pas d'hésiter longtemps. Il vit son devoir dans la résistance et, au risque de tomber dans la lutte, il engagea le combat. Après s'être délivré de tout contrôle en renvoyant les chambres, il songea à se débarrasser des chefs du mouvement, ainsi que des hommes considérables qui pouvaient gêner son action. Vers le milieu de janvier, il exilait les généraux O'Donnell, Concha, In-

fante, Armero, Serrano, etc., etc. Plusieurs obéirent, d'autres résistèrent, notamment le général O'Donnell, qui resta à Madrid

De pareilles mesures devaient rendre, dans un temps rapproché, toute transaction impossible. Par une conséquence naturelle et fatale, au fur et à mesure qu'ils se produisaient, les actes du ministère, loin de lui servir, ne faisaient que le compromettre et l'engager de plus en plus dans la politique qu'il avait adoptée. Non-seulement les généraux avaient été exilés ou emprisonnés, mais des hommes politiques, dont quelques-uns appartenaient aux anciens cabinets, furent arrêtés. Les conservateurs les plus acharnés dans leur opposition se cachaient. On comprend que, sous cette ère de terreur ministérielle, la presse ne fut pas épargnée; des journalistes furent arrêtés. La discussion fut interdite sur tous les sujets; rien ne pouvait être examiné ni, à plus forte raison, commenté. Enfin, les partis, réduits au silence, n'en ressentaient que plus vivement les amertumes d'une pareille situation.

Elle ne fut pas de longue durée. Le 20 février 1854, une révolte militaire éclatait à Saragosse. Elle fut bientôt étouffée; mais bien qu'elle n'eût rien de politique (il s'agissait d'un faible intérêt dans le service), bien qu'on lui eût prêté à tort des ramifications *pédristes*, elle n'en eut pas moins pour effet d'être en quelque sorte le signal qu'on semblait attendre.

Quelque temps après, vers la fin de mars, des

agitations, sans caractère politique prononcé, eurent lieu à Barcelone et dans toute la Catalogne; sous des prétextes plus ou moins fondés, les classes ouvrières abandonnèrent leurs travaux et essayèrent des commencements d'insurrection que le gouvernement put également réprimer avec assez de promptitude et d'énergie; mais ces victoires partielles qui auraient pu, qui auraient dû, tout naturellement, donner de la force au cabinet et le consolider, lui nuisaient, en quelque sorte, plus qu'elles ne servaient ses intérêts. Elles produisaient sur l'opinion un effet tout contraire à celui qu'on aurait dû logiquement en attendre.

Cette anomalie déplorable tenait à l'opinion même qu'on avait du cabinet, au caractère personnel de ses membres, à la nature des griefs qu'on leur reprochait. Plusieurs d'entre eux étaient particulièrement antipathiques à la nation, qui les accusait d'abus de pouvoir à leur profit personnel. Ainsi le cabinet se trouvait réduit à l'isolement dans un moment où l'appui d'un parti et surtout de l'opinion lui était nécessaire. Enfin, il se trouvait réduit à la situation même qui avait emporté M. Bravo-Murillo, mais dans des circonstances beaucoup plus graves.

Une dernière mesure, amenée par des nécessités urgentes, acheva de lui aliéner l'esprit public.

Pressé par des besoins d'argent, le cabinet San-Luis se trouva réduit à émettre une sorte d'emprunt

forcé sous la forme de perception anticipée d'un semestre de contributions.

Pendant que le ministère, fatalement entraîné à sa perte, accumulait contre lui les haines les plus vives, le général O'Donnell, caché depuis longtemps à Madrid, songea à mettre un terme à cette situation qui menaçait l'Espagne des plus terribles et des plus immédiates catastrophes.

XVII

Nous avons à raconter maintenant l'un des événements les plus considérables en eux-mêmes, les plus féconds et les plus extraordinaires, tant par la valeur des hommes qui les dirigent que par les faits particuliers qu'ils produisent, et dont l'histoire de l'Espagne fasse mention : la révolution de 1854, dont l'affaire de Vicalvaro fut l'épopée.

Cette période a été diversement jugée ; il en est de même des événements politiques de tous les pays. Les partis ne jugent jamais qu'au travers de leurs propres passions ; et s'ils écrivent l'histoire, c'est à leur profit. Soyons plus impartiaux et plus justes, et à la distance où nous sommes du grand événement qui nous occupe, dégagés de tout intérêt comme de toute influence, recherchons la vérité, les nécessités de cette situation. Un examen attentif

peut seul dévoiler les mobiles d'actes que l'histoire n'a pas le droit de calomnier.

Lorsque, trois ans auparavant, Narvaez avait quitté l'Espagne en abandonnant le pouvoir, la situation était très-tendue. Beaucoup de réformes étaient encore à l'état de projet, bien que tout le monde en sentît la nécessité, d'accord sur ce point avec le gouvernement; la régularisation du régime constitutionnel n'était point aussi complète que l'eussent désiré les hommes qui avaient consacré à cette grande tâche leur intelligence et leur vie. Cependant le pays jouissait d'un calme apparent, bien doux après tant de tempêtes; et l'avenir paraissait inspirer, non sans raison, une confiance dont profitaient déjà les intérêts généraux.

Le départ de Narvaez et les embarras qu'il fit naître, les fautes et les incertitudes de ses successeurs, le manque de principe chez les uns, la faiblesse de caractère chez les autres; chez tous, enfin, ce sentiment intime de difficultés qui paraissaient impossibles à surmonter, toutes ces causes enhardirent l'opposition, qui parvint non à organiser, mais à entraver la marche du gouvernement, à lui créer mille embarras, et, finalement, à le réduire à l'impossibilité absolue d'administrer.

Pendant un certain temps le mérite personnel de M. Bravo-Murillo, l'honnêteté et la résolution de sa politique, la justesse de certaines de ses idées maintinrent la situation. Après qu'il eut été enlevé, on

peut le dire, par la force des choses, il sembla que tout croulait derrière lui.

Les cabinets Roncali et de Lersundi ne furent que les pâles images d'une représentation ministérielle sans portée, incapable de dominer les événements ou les hommes; permettant de tout faire, faute de savoir dans quelle voie marcher, et laissant se perdre peu à peu, non-seulement le prestige dû au gouvernement, mais aussi le respect et même le sentiment de l'autorité royale.

L'arrivée aux affaires du comte de San-Luis avait mis un temps d'arrêt à ce mouvement de désorganisation qui prenait, depuis quelque temps surtout, une extension considérable. Peut-être à ce moment était-il temps encore d'épargner à la Péninsule de nouveaux désastres, mais il eût fallu pour cela un grand homme, et celui que l'Espagne attendait ne devait pas se révéler encore.

Le comte San-Luis était un homme de mérite, mais troublé par la difficulté de sa situation, il se trompa sur les moyens à employer pour y mettre un terme.

Le général O'Donnell avait refusé d'obtempérer aux ordres d'exil lancés contre lui, et il vivait caché à Madrid, se préparant, dans la retraite, la solitude et l'étude, aux grandes destinées que lui réservait l'avenir.

Le sentiment du danger que courait la monarchie, en même temps que celui de la nécessité d'impor-

tantes modifications dans la pratique du régime constitutionnel, avaient si profondément pénétré dans la plupart des esprits politiques, qu'une sorte de conspiration s'établit, comme d'elle-même, dans tous les rangs de la société. D'abord latente et inaperçue, vague dans ses aspirations, sans projets comme sans moyens d'action, elle ne tarda pas à se condenser et à prendre corps, à apparaître enfin nette, claire, vivante avec ses besoins, sa politique et ses ambitions. Tout le monde conspirait, et à l'exception d'un petit noyau d'hommes, formant une infime minorité, chacun ne songeait qu'à modifier les errements constitutionnels, renverser le cabinet et donner à l'Espagne une représentation plus intelligente et plus complète de ses besoins moraux et matériels. Pour ces hommes, comme d'ailleurs pour tous les Espagnols, la personne de la Reine et la dynastie royale ne pouvaient être mises en question, et le mouvement pédriste, qui profita de l'insurrection pour se produire de nouveau, ne tarda pas à disparaître en présence du peu de sympathie qu'il avait rencontré.

On était arrivé au milieu de juin 1854; il régnait en Espagne comme une sorte de terreur, que le cabinet, dans l'emportement de sa propre action, ne savait plus par quels moyens calmer et que ses mesures augmentaient chaque jour. On s'attendait à un coup d'État. Déjà les commentaires les plus effrayants couraient sur les projets du cabinet, on

divulguait ses résolutions, on prévoyait ses actes, on lui prêtait des pensées qui, à coup sûr, n'étaient pas les siennes ; mais la terreur expliquait ses craintes, si elle ne les justifiait pas.

Les habitants de Madrid consternés, attendaient, sans essayer de s'y soustraire, les effets des mesures du gouvernement et du coup d'État qui chaque matin devait éclater.

Le général O'Donnell comprit que le moment était arrivé et que l'heure promise à chaque homme par la destinée venait de sonner pour lui.

De la solitude où il vivait, il avait noué des relations, non point avec les progressistes ou les conservateurs, qui avaient appris à le connaître, mais avec tous ceux qui, pour quelque motif que ce fût, étaient en hostilité avec le gouvernement. Il fit mieux, il alla chercher jusque dans le gouvernement lui-même des partisans actifs ; le général Dulce, directeur de la cavalerie de l'armée, qui, ainsi qu'il le déclara quelque temps après, ne voulait pas se rendre coupable du crime de lèse-nation, lui promit son concours et celui du corps qu'il commandait.

Le moment approchait; déjà, le 13 juin, le général était sorti de sa retraite, et, conformément aux instructions qu'il avait données à ses nombreux partisans, il se rendait à l'une des portes de Madrid, où il comptait voir se réunir et se placer sous ses ordres une partie importante de l'armée. Un malentendu fit échouer le plan ce jour-là. On fixa à

quelques jours plus tard le moment précis où devait éclater le mouvement, et des mesures efficaces furent prises pour que le contre-temps du 13 ne se renouvelât pas.

Ce fut le 28 juin 1854 qu'éclata la révolution. Dès le matin, le général Dulce rompt nettement avec le ministère, sort de la caserne avec sa cavalerie, et court se ranger aux portes de Madrid, où l'attendait O'Donnell avec d'autres généraux. Là, au milieu de l'enthousiasme des troupes et des encouragements sympathiques de la population, aux cris répétés de : *Vive la Reine Isabelle!* le général O'Donnell, chef de la révolution, est investi des pouvoirs les plus étendus.

XVIII

Le général O'Donnell, homme d'une taille élancée, à la physionomie spirituelle, aux yeux hardis et intelligents, avait alors quarante-six ans. Lieutenant général dès l'âge de trente ans, il avait conquis ses grades en combattant pour son pays contre les carlistes. Le titre de comte de Lucena avait été la récompense de l'intelligence et de de la bravoure qu'il avait déployées lorsqu'il battit Cabrera et le força à lever le siége de la ville de ce nom. Mais ses talents militaires, sur lesquels nous nous sommes étendus, la supériorité qui le distinguait de ses collègues de

l'armée ne lui eussent pas suffi à jouer un rôle politique aussi important. Il était plus qu'un général de premier ordre, il était un homme d'État.

Comme tous les esprits d'élite, O'Donnell avait longtemps étudié les mœurs, les instincts, les besoins et les habitudes de son pays avant d'embrasser une opinion dont les événements rapides et bizarres rendaient le choix difficile.

D'un esprit ferme autant que juste, désireux d'acquérir une grande position pour laquelle il se sentait fait, et qui le mît à même de rendre à sa Reine et à sa patrie d'importants services, le général O'Donnell avait cherché sa voie au milieu de la confusion et des déchirements inséparables de toute révolution. Mais son bon sens et la force de son caractère ne pouvaient le laisser longtemps indécis. Dévoué, comme tout noble Espagnol, à son pays et à la monarchie, plein d'amour pour le peuple et de respect pour la jeune Reine, dont la situation, souvent si terrible, inspirait le plus sympathique intérêt, il ne tarda pas à reconnaître que sa véritable place était dans les rangs des conservateurs, et son émigration, en 1840, lorsque le général Espartero s'empara du pouvoir qu'il livrait aux progressistes, fut une preuve officielle qu'O'Donnell donnait à l'Espagne de ses sentiments politiques. Depuis il s'était borné à faire une opposition loyale aux ministères qui succédèrent à Narvaez; nous l'avons dit, il étudiait les événements et attendait que son heure fût venue,

Le mouvement actuel la faisait naître; il en profita habilement et prit la direction de cette insurrection qu'il voulait faire tourner au profit de l'Espagne et de la dynastie d'Isabelle.

Tel était en effet le mobile des hommes qui ne craignaient pas d'assumer sur leur tête la responsabilité du nom de conspirateurs pour délivrer leur pays d'un ministère détesté.

Il n'y avait pas à se tromper sur le véritable sens de la révolution de 1854 : ce que voulaient O'Donnell et les généraux Dulce, Echague, Ros de Olano, Prim, leurs amis, et les hommes politiques engagés avec eux dans cette grande partie, c'était le renvoi du cabinet et le rétablissement du régime loyal de la constitution. Ce qu'ils voulaient également avec ardeur, c'était écarter du trône des influences compromettantes pour la dynastie et qui, depuis longtemps, cherchaient à s'emparer de l'esprit de la jeune Reine et à l'entraîner à sa ruine par un retour aux pratiques et aux erreurs du régime absolu.

Le premier acte d'O'Donnell, qui prouve jusqu'à l'évidence la loyauté de son âme, fut d'écrire à la Reine et de mettre au pied du trône ses humbles observations sur les dangers que courait la monarchie. Il est très-concevable qu'Isabelle II, alors même qu'elle eût compris la justesse des raisons du général, ne pouvait paraître abandonner son gouvernement ni briser son ministère devant ce qu'on appelait une émeute. Conseillée, d'ailleurs, et influen-

cée par ses ministres et la Camarilla, elle refusa d'écouter les amis du général. De son côté, le ministère, trop convaincu de son impopularité et des succès qui attendaient O'Donnell, essaya une transaction. Le comte San-Luis fit faire au général des propositions qui consistaient à lui rendre sa position militaire s'il consentait à livrer le général Dulce; cette offre fut naturellement refusée. Dès lors il n'y avait plus qu'à combattre, et de part et d'autre on se prépara à une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse.

XIX

C'est dans la plaine de Vicalvaro, petit village près Madrid, qu'eut lieu le combat qui décida des destinées de l'Espagne. Le 30 juin, les troupes d'O'Donnell mirent en déroute, aux cris de : *Vive la Reine!* que poussaient les deux camps, les soldats du parti ministériel, après une lutte qui dura une partie de la journée.

Si cette bataille exerça une immense influence sur les événements et les destinées de la plupart des hommes politiques de cette période, ce n'est pas que les vicalvaristes (c'est le nom qu'on a donné depuis à O'Donnell et aux généraux qui combattirent

avec lui et, par extension, à ceux qui se hâtèrent de se ranger sous la bannière du vainqueur), ce n'est pas, disons-nous, que les vicalvaristes eussent remporté précisément une victoire décisive. Les troupes du gouvernement se retirèrent en bon ordre et auraient pu recommencer le combat le lendemain, mais il leur eût fallu pour cela des généraux plus expérimentés et plus hardis, une meilleure cause à servir et surtout un adversaire moins adoré de ses troupes, moins illustre, et qui ne fût pas, même aux yeux de ses ennemis politiques, l'homme prédestiné auquel il semblait que rien ne pût résister.

La Reine n'avait pas répondu à la lettre du général O'Donnell. Celui-ci comprit que ses intentions pouvaient être suspectées, que son pays pouvait se tromper sur ses actes; et cela n'avait rien que de trop naturel, malheureusement, si l'on songe à la quantité d'insurrections qu'avait vues l'Espagne depuis quinze ans. Il fallait éviter à tout prix un malentendu dont les conséquences pouvaient être fatales pour tout le monde. Le 7 juillet, il publia un manifeste, dit du *Mançanarès*, du lieu où il était daté.

Dans ce document historique, le général O'Donnell exposait les vues d'un homme d'État et les sentiments d'un patriote éclairé, plein d'amour pour la Reine, aussi éloigné du système compressif que des théories progressistes.

Il développait, dans un habile exposé, les plans d'administration intérieure qu'il avait médités :

« Nous voulons, disait-il, la conservation du
» trône sans la Camarilla qui le déshonore; la pra-
» tique rigoureuse des lois fondamentales; l'amélio-
» ration des lois d'élections etde la presse; la réduc-
» tion des impôts fondée sur une stricte économie;
» la réforme de la centralisation de façon à donner
» aux peuples l'indépendance locale nécessaire pour
» la gestion de tous leurs intérêts, et, comme garan-
» tie de tout cela, nous voulons l'établissement, sur
» de solides bases, de la milice nationale! »

Ce programme, où les idées conservatrices étaient habilement et judicieusement combinées avec les satisfactions légitimes auxquelles le peuple avait droit, était de nature à plaire à tous les partis dans une juste mesure. Ce fut ce qui arriva. Les conservateurs, sûrs, d'ailleurs, du général, dont les antécédents et le caractère donnaient les plus précieuses garanties, éprouvèrent une vive satisfaction de voir dans le programme des vicalvaristes l'expression de leur dévouement à la monarchie et la promesse d'une économie dont les finances avaient le plus urgent besoin, ainsi que l'engagement pris par les vainqueurs d'observer avec une exactitude rigoureuse les conditions du pacte fondamental. De leur côté, les progressistes modérés, les seuls auxquels s'adressait O'Donnell, reconnurent qu'il faisait beaucoup pour la liberté, tout en faisant beaucoup pour l'ordre, en promettant une amélioration sur les lois électorales et de la presse et la formation d'une

garde nationale. En un mot, ce programme, ainsi qu'il a été appelé depuis, était celui de l'*Union libérale.* Le mot fut consacré.

Bien que le résultat ne fût pas mis en doute par le pays, la lutte n'était pas terminée. Le combat de Vicalvaro, le programme de *Mançanarès* avaient remué l'Espagne tout entière. Le ministère, sentant le pouvoir lui échapper, voulut tenter un effort suprême. Il organisa la défense sur de vastes proportions. Le général Blaser, ministre de la guerre, se mit lui-même à la tête d'une colonne expéditionnaire. Il battit la campagne, ne trouvant partout que des résistances imprévues et la révolte dans chaque localité.

Si l'on était en pleine insurrection dans les provinces, Madrid ne restait pas en arrière du mouvement; c'était surtout dans la capitale que le cabinet San-Luis était détesté. Là, au milieu de l'effervescence produite par les mesures ministérielles, les arrestations et l'exil des adversaires du gouvernement, se noua l'une des conspirations les plus formidables dont l'Espagne ait gardé le souvenir.

Le ministère, accablé sous le poids de l'animadversion publique, joignait aux griefs qu'on avait à lui reprocher le ridicule, qui tue aussi bien en Espagne qu'en France. Il faisait publier, plusieurs fois par jour, des proclamations et des bulletins relatifs aux succès que remportait le général Blaser, tandis qu'il était constant que le Ministre de la guerre n'a-

vait pas même rencontré les troupes des vicalvaristes, pas plus, d'ailleurs, que les insurgés des villes, qu'il tournait pour n'avoir pas à les traverser.

La population de Madrid, émue, présentait une physionomie menaçante. Les visages inquiets et effarés des bourgeois, les sombres regards que de temps en temps on surprenait dans les yeux des hommes du peuple, l'effroi des femmes, les excitations des meneurs, la fermeture des magasins et la cessation presque absolue des affaires, tout indiquait que le mouvement de la province allait réagir dans la capitale, où il devait être autrement important et terrible. Les 15 et 16 juillet, on apprit à Madrid la révolte de nouveaux corps de troupes; ces événements laissaient peu à peu le ministère sans défenseur; ils produisirent parmi la population madrilène une sensation immense, et eurent pour effet immédiat de provoquer la démission des ministres et par conséquent la dissolution du gouvernement. Le 17 juillet, au matin, et comme si le peuple de Madrid n'eût attendu que cette circonstance, l'insurrection éclata. Il y avait course de taureaux ce jour-là. Ce fut en sortant de cette fête que le peuple, ou plutôt le parti démagogique, courut aux armes et préluda par le pillage et l'incendie à ces saturnales révolutionnaires qui sont, en tout pays, ses seules manifestations politiques. Les hôtels des ministres furent pillés ; celui même de la reine Christine ne fut pas épargné.

Pendant que la masse des conjurés s'acquittait

de cette partie de la besogne obligée en temps de révolution, d'autres, les directeurs de ce mouvement, les prétendus politiques, cherchaient à organiser une administration, un gouvernement démocratique, et formaient une junte à la maison de ville.

Dès lors il y eut, en quelque sorte, deux gouvernements à Madrid. Celui de la junte ne se crut point de taille à traiter d'égal à égal avec le gouvernement de la Reine; il crut arriver à quelque fusion en faisant une démarche à laquelle il cherchait à donner une allure menaçante et révolutionnaire. Une députation fut chargée de réclamer du palais un changement radical dans l'État, c'est-à-dire des modifications équivalentes, de la part de Sa Majesté, à une abdication.

La reine Isabelle, quoiqu'alors fort jeune, possédait, avec un esprit très-sûr, un caractère d'une fermeté extraordinaire. Malgré des dangers réels, la jeune Reine, soutenue par la foi, voulut résister et tenir tête à l'orage. Abandonnée par le cabinet, elle chargea le colonel Cordova de former, dans le plus bref délai, une administration; et dans tous les cas, elle l'investit de ses pleins pouvoirs pour résister à l'émeute et organiser un gouvernement dans la nuit même. Cordova réussit à composer un ministère dit *des Quarante heures*, parce qu'il ne dura en effet que ce peu de temps. C'était, d'ailleurs, un cabinet de coalition qui ne pouvait rien faire dans ces graves circonstances. Il faut cependant lui rendre cette

justice qu'il était animé d'excellentes intentions. Il décréta de fort bonnes mesures. Des ordonnances, affichées, le 18 juillet, sur tous les murs de Madrid, annonçaient aux Madrilènes la convocation des Cortès dans un délai rapproché, modifiaient le régime en vigueur à l'égard de la presse, et promettaient des réformes réclamées par toutes les opinions. Enfin le cabinet Cordova nommait au poste important de gouverneur de Madrid le général San-Miguel, dont les antécédents libéraux modérés, le dévouement chevaleresque aux deux Reines, et le caractère, d'une honorabilité parfaite, étaient appréciés dans tous les partis, et à qui ces qualités avaient valu la plus complète et la plus pure popularité dont un citoyen puisse s'honorer.

Ces mesures ne calmèrent pas l'opinion publique. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, Madrid se couvrait de barricades; et le 19, à la pointe du jour, on se battait dans la plupart des quartiers de la ville.

Pourquoi se battait-on? Quels étaient les cris des insurgés? Quelle cause prétendaient-ils servir? Sous quelle bannière étaient-ils rangés? Au nom de quels principes avaient-ils pris les armes? C'est ce que le ministère *des Quarante heures* ignorait absolument; rien ne l'étonnait plus que cette formidable émeute se développant d'heure en heure, au fur et à mesure que lui-même croyait faire les plus larges concessions.

La Reine comprenait mieux que ses ministres le

parti qu'il y avait à prendre en de pareilles circonstances. Elle avait, d'ailleurs, une trop véritable intelligence des partis, pour ne pas avoir deviné, dès le premier jour de la lutte, les résultats d'un mouvement qu'elle avait étudié, et dont sa situation de Reine constitutionnelle l'avait empêché de prévenir l'explosion. Elle provoqua, dans son palais même, une réunion des Ministres. La discussion fut très-vive; des conseils timides ou inefficaces se produisirent, qui ne devaient aboutir qu'à des mécomptes ou à des catastrophes; la Reine Isabelle, inspirée par les nécessités de la situation que son esprit viril appréciait avec une grande justesse, demanda à ses ministres de désigner leurs successeurs, puis qu'eux-mêmes étaient et se sentaient impuissants à calmer la population.

Troublés par la grandeur des événements, aucun d'eux n'eut le courage d'indiquer à sa Reine, à cette jeune femme qui risquait sa couronne et sa vie, des hommes assez puissants ou assez populaires auxquels elle pût remettre avec confiance le lourd fardeau des affaires publiques!

A cette sorte de défection morale qui eût abattu un esprit moins sûr de lui-même, la Reine Isabelle répondit par un coup politique. Elle déclara qu'elle remettait le sort de l'empire et sa propre destinée à ceux-là mêmes qui paraissaient ses adversaires et de l'un desquels, dans tous les cas, elle devait être sûre, aux généraux Espartero et O'Donnell. Des

courriers furent immédiatement expédiés aux deux généraux, et la Reine leva la séance en disant à ses ministres qu'elle comptait sur leur concours jusqu'à l'arrivée des deux hommes à qui désormais incombait la tâche de tirer l'Espagne du gouffre où elle était plongée. Le général Cordova et ses collègues promirent à leur souveraine de remplir cet orageux intérim. Mais un souffle de l'insurrection les renversa malgré leur résistance, et le lendemain 20 juillet, la Reine d'Espagne se trouva à la merci de la révolution triomphante.

Ce fut un moment critique où, il faut le dire, la dynastie d'Isabelle parut un instant compromise. Le trône tremblait sous les coups du peuple en fureur. Dans cette extrémité, Isabelle II conserva cette raison et cette décision qui avaient déjà inspiré les actes précédents. Connaissant la haute probité politique du général San-Miguel, gouverneur de Madrid, et son dévouement à sa personne, elle n'hésita pas à remettre entre ses mains ses destinées et celles de l'Espagne ; elle se plaça sous sa protection.

Le général, déjà gouverneur et président de la junte révolutionnaire, fut successivement nommé capitaine général de l'armée, ministre de la guerre et de l'intérieur; en un mot, il fut investi des pouvoirs les plus étendus, qui ne devaient prendre fin qu'à l'arrivée des ministres réguliers choisis par la Reine.

Cette résolution d'Isabelle était très-habile. Elle

avait en effet pour conséquence immédiate d'enlever tout prétexte à l'émeute, en nommant le vénérable général San-Miguel, qui, par son caractère, ses opinions, ses antécédents, inspirait à tous la plus grande confiance. Aussi cette nomination imprima-t-elle une face nouvelle à la situation. Les révolutionnaires, troublés par cette manœuvre inattendue, se livrèrent à des violences inouïes; des exécutions eurent lieu sur les places publiques! en un mot, le désordre fut au comble. Mais le général, s'inspirant de sa situation, en arrêta le cours avec une énergie telle, qu'elle mit la discorde parmi les insurgés; ceux-ci se divisèrent en deux partis, et deux juntes se formèrent: l'une modérée, qui suivit le général dans la voie réparatrice où il s'engageait résolûment; l'autre, au contraire, qui essaya d'entraîner la population et de la compromettre sans retour dans des désordres d'où devait sortir la plus terrible anarchie. Il y eut entre ces deux pouvoirs, révolutionnaires à des titres différents, une rivalité d'un instant bientôt suivie d'une fusion provoquée par les insensés qui rêvaient la république, et qui peu à peu se voyaient abandonnés de tous. La fusion eut lieu, et dans cette réunion où déja s'installait la discorde, le parti de l'ordre parvint à dominer par l'accession de M. Pacheco, ancien ministre progressiste, mais dévoué à la dynastie. C'était tout ce que voulait le général San-Miguel, qui sentait bien que sa politique ne pouvait avoir d'autre but que

de gagner du temps et permettre à Espartero et à O'Donnell de prendre la direction des affaires.

XX

Par un bizarre effet des révolutions que toute la prudence humaine est impuissante à prévoir, ce même homme qui, en 1843, avait quitté le pouvoir, à la suite d'un pronunciamiento, revenait encore au premier rang par le souffle d'un autre pronunciamiento, et se trouvait de nouveau l'un des arbitres du sort de ses concitoyens, à côté de celui qui, quatorze ans auparavant, à Valence, était son adversaire, et avait suivi dans l'exil la Reine Christine.

Espartero, depuis plusieurs années, s'était retiré dans son habitation de Logrono, passant dans les loisirs d'une vie calme des jours qu'il pouvait encore employer au service de sa patrie. Du sein de sa retraite il avait, comme O'Donnell, suivi d'un œil attentif le mouvement politique de son pays et compris qu'il allait avoir de nouveau un rôle à remplir. Aux premières nouvelles de la révolution, il avait quitté sa spendide existence, et le message de la Reine le trouva à Saragosse à la tête de la junte révolutionnaire de cette cité.

Le duc de la Victoire ne fut point surpris par ce message; il l'attendait et s'y était préparé. Il ré-

pondit en sujet fidèle et en premier serviteur à l'appel de sa souveraine, envoya à Madrid son lieutenant, le général Allende Salazar, et le chargea d'expliquer sa conduite à la Reine. Le général devait remplir une autre mission près de la junte. Malgré l'obscurité des protestations, des désirs et des volontés même d'Espartero, la Reine fut obligée de tout accepter, certaine qu'elle était du peu d'avenir promis à la cause soutenue par le général, qui lui-même, subissait nécessairement l'influence des partis groupés autour de son nom.

Il n'en fut pas de même des membres de la junte, qui, prévoyant la faiblesse d'Espartero, se refusèrent à toute proposition de sa part. Ce refus des révolutionnaires d'entrer en arrangement avec celui qui pouvait à bon droit se considérer comme leur chef frappa le général Salazar, qui revint en toute hâte vers son maître pour l'instruire de l'acceptation de la Reine et de l'état des esprits à son égard. Espartero dès lors n'hésita plus. Il se trouva en face d'un peuple dévoué à la dynastie régnante et déposa toute autre idée que celles qui lui étaient permises par sa situation, son origine et ses talents; il comprit que pour vouloir aspirer trop haut, il risquerait de tout perdre, et, précipitant ses résolutions aussi hardiment qu'il mettait habituellement de lenteur à agir, il arriva à Madrid le 28 juillet.

A peine arrivé, dès les premiers instants, il ac-

quit l'assurance que les temps de sa régence n'étaient plus; que d'autres plus énergiques, plus forts, plus intelligents, s'étaient emparés de l'opinion publique et de la confiance de la Reine; qu'enfin il ne pouvait rien être sans les vicalvaristes, dont les talents, l'influence et la popularité avaient absorbé les sympathies de la nation. Il comprit qu'une fusion entre eux et lui était inévitable s'il tenait au pouvoir, et qu'en dehors d'O'Donnell et des libéraux modérés, il n'était pas d'éléments possibles avec lesquels on pût former une administration Espartériste. Il se décida, et, conformément à la politique de la Reine, il adressa un courrier à O'Donnell, alors en Andalousie, d'où il surveillait tranquillement les événements en homme certain de son avenir. En attendant l'arrivée du général O'Donnell, Espartero composa le ministère dit du 30 juillet, ministère tout de conciliation, dans lequel les éléments libéraux et conservateurs se trouvèrent fondus non sans peine, et qui parut au premier moment offrir au pays des gages du rétablissement de la paix intérieure.

XXI

Les éléments appelés à constituer la nouvelle administration étaient sans doute habilement choisis, si l'on songe aux difficultés du temps et aux exigen-

ces des partis. C'était un ministère de conciliation, c'est-à-dire que l'on y avait introduit, en parties à peu près égales, des progressistes, partisans exclusifs du duc de la Victoire, et des modérés, qui reconnaissaient pour chef le général O'Donnell. Mais ces deux partis se divisaient eux-même en deux camps ; les progressistes comptaient parmi eux des libéraux et des démocrates ; les modérés se partageaient en conservateurs et en libéraux modérés. Ces fractions représentaient assez bien l'opinion des partis et l'ensemble des Cortès, et leur présence au pouvoir devait être pour leurs amis politiques une garantie et un gage pour l'avenir. Mais si, à ce point de vue, cette combinaison offrait quelques avantages, elle faisait naître tant d'inconvénients et de dangers qu'on ne tarda pas à s'apercevoir de l'impossibilité où l'on était de gouverner dans ces conditions.

Le général Espartero était président du conseil, sans portefeuille. A sa suite marchaient M. Santa-Cruz, ministre de l'intérieur; Jose Alonso, ministre de grâce et de justice; Salazar, ministre de la marine et ami particulier d'Espartero.

Le général O'Donnell, ministre de la guerre, pouvait compter sur le concours du ministre des affaires étrangères, M. Francisco Pacheco; de M. Collado, ministre des finances, et de M. Lujan, ministre des travaux publics.

Officiellement le gouvernement était reconstitué ; mais les esprits superficiels seuls pouvaient se mé-

prendre à ce résultat et espérer une paix impossible. La dissolution était partout : dans le Cabinet, qui n'offrait aucune homogénéité, que les discordes de la rue divisaient autant que les vues particulières de ses membres, et dans la nation, en proie à la tyrannie des partis, aux fluctuations et aux incertitudes entretenues par les clubs et une presse incendiaire.

La conspiration régnait sur l'Espagne, et les sociétés secrètes agissaient avec le dessein de prolonger un état de choses dont la révolution seule pouvait profiter. L'une des idées qu'elles avaient mises en avant comme les plus propres à couvrir leurs vues secrètes et à entretenir les troubles, était celle dont il a déjà été parlé et qui consistait à former un empire ibérique en réunissant le Portugal à l'Espagne et en instituant la régence de la jeune princesse des Asturies. On voit à quoi aurait abouti une aussi folle combinaison : à une régence sans cesse troublée, à des ministères personnels et absolus et à des révolutions périodiques, auxquelles peut-être l'Espagne eût succombé, mais à l'abri desquelles des ambitieux et des avides eussent acquis leur position et leur fortune.

Toutefois, il faut dire, et l'on ne saurait trop appuyer sur ce point, que ceux qui rêvaient de pareilles combinaisons ne formaient qu'un très-faible parti, composé de quelques tribuns bruyants sans soldats.

Loin de les suivre dans cette voie antinationale, le peuple se séparait d'eux et protestait contre leurs doctrines; mais ils traînaient à leur suite quelques fanatiques escortés de misérables recrutés dans la lie du peuple, et faisaient un grand tapage qu'ils prenaient déjà pour une victoire.

La province n'était pas dans une situation plus brillante. Chaque ville, grande ou petite, avait constitué en son sein une junte chargée d'administrer en l'absence de tout pouvoir régulier. Et pour quiconque a été témoin d'une des révolutions qui ont eu lieu depuis l'avénement du XIXe siècle, il n'y a pas de doute à avoir sur l'esprit turbulent, important et précisément révolutionnaire d'hommes la plupart poussés par les vanités locales, et se croyant les sauveurs de la patrie pour avoir signé quelques décrets désorganisateurs dans leurs localités. Ces juntes, en effet, étaient animées de cet esprit qui mesure son importance au rôle qu'il croit remplir.

Instituées pour maintenir l'ordre public et garantir la bonne exécution des lois, la plupart d'entre elles détruisirent tout chez elles, les traditions, les coutumes, les lois. En même temps qu'elles disposaient du sort d'une foule d'hommes en destituant des fonctionnaires publics remplacés par des amis politiques ou autres membres des diverses juntes, elles procédaient avec un sang-froid risible à des nominations de fonctionnaires publics et disposaient des emplois sans aucun scrupule. Elles ne craigni-

rent même pas de toucher à l'armée, et plusieurs d'entre elles nommèrent des généraux et des colonels dont quelques-uns cependant furent maintenus.

Que pouvait faire devant un pareil chaos administratif et politique un pouvoir livré lui-même à tous les déchirements, à toutes les incertitudes?

L'hésitation n'était pas permise. Il fallait agir avec vigueur et ensemble, adopter une politique et la faire prévaloir ; peser sur le pays et le bien diriger dans une voie réparatrice.

C'était là une tâche difficile. Le Cabinet avait tant à faire qu'il semblait qu'il dût tomber écrasé sous son fardeau. Tout était à reconstituer, car tout était écroulé ; lois politiques et administratives, finances, travaux publics, impôts, il fallait tout étudier, tout créer, tout organiser, et, chose non moins difficile et délicate, renouveler en quelque sorte tout le personnel de l'ancienne administration et de l'armée.

Le cabinet, quels que pussent être ses dissentiments intérieurs, se mit résolûment à la tâche, et la première question qui se présenta fut celle de la convocation des Cortès. Ce premier acte donnait déjà lieu à mille résolutions, qui furent immédiatement posées et discutées, et dont la première, la plus importante, fut résolue dans un sens qui dénotait les tendances de la partie du Cabinet dans ce moment la plus forte. Les progressistes de la suite du duc de la Victoire voulaient que l'on convoquât des Cortès constituantes. C'était une faute et un danger. Réu-

nir une pareille assemblée était, en effet, reconnaître *ipso facto* que rien de ce qui existait alors ne pouvait exister en droit ; c'était tout démolir sans savoir ce que l'on pourrait bâtir sur les ruines que l'on préparait ; enfin c'était déclarer que l'existence de la dynastie constitutionnelle d'Isabelle II était mise en question, et que la Reine était réduite à attendre des caprices de la multitude la conservation d'une couronne qu'elle tenait de ses ancêtres en vertu des droits les plus légitimes.

O'Donnell sentit les dangers d'une pareille mesure. Il la combattit vivement dans le Cabinet, aidé de ses collègues qui professaient la même opinion. Toutefois, en présence des circonstances encore peu favorables, et par crainte des hasards que pouvait faire naître une résistance impolitique, il crut prudent de céder, mais en faisant ses conditions, qui furent acceptées.

Dans le rapport qui accompagnait le décret de convocation signé par tous les ministres, il était dit que « les Cortès resserreraient le lien qui unissait » le trône et le peuple, la liberté et la dynastie, ob- » jets qui ne pouvaient être mis en question et sur » lesquels le gouvernement n'admettait ni doute ni » discussion. » Il y avait là une inconséquence, puisque le gouvernement, en même temps qu'il déclarait que le trône ne pouvait être mis en question, nommait des députés qui, par la nature même de leurs mandats de constituants, étaient appelés

à créer un gouvernement qui pouvait n'être pas celui d'Isabelle.

O'Donnell, ministre constitutionnel, dut se rallier à la majorité, mais tout en conservant et en déclarant ses vives sympathies pour le trône et sa résolution de soutenir les droits de la Reine en toute circonstance.

Cependant le décret n'avait pas été rendu sans de très-vifs débats. Par une anomalie singulière, la constitution de 1845, qui avait été l'objet principal de la lutte, se trouvait abolie, et le Cabinet, en mettant en action la souveraineté populaire, créait ainsi un pouvoir supérieur au sien. Les pensées qui furent le fond du débat ne purent prévaloir, mais elles créèrent au sein du Cabinet des déchirements qui produisirent plus tard des conséquences inévitables. Quant au droit qu'avait le duc de la Victoire de convoquer des Cortès constituantes, on comprend qu'il était inutile de le contester. La loi électorale de 1837 fut remise en vigueur et les élections fixées au 4 octobre suivant. Le 16, les dépouillements généraux devaient avoir lieu; enfin, le 8 novembre, les Cortès constituantes devaient être réunies.

XXII

Entre le 11 août, jour où avait paru le décret,

et le 8 novembre, fixé pour la réunion des Cortès, trois mois devaient s'écouler; dans l'état où se trouvait alors l'Espagne, c'était un danger; mais il avait été à peu près impossible d'éviter ce délai.

Au milieu du travail que nécessitait l'importance des questions à résoudre par le cabinet avant de se présenter devant les Cortès, un incident fut soulevé inopinément, qui appela toute la sollicitude du ministère et le détourna pendant quelque temps de ses travaux. Nous voulons parler de la présence en Espagne de la reine Marie-Christine, réfugiée depuis le 27 juillet dans le palais de son auguste fille.

L'un des premier actes de la reine Isabelle, après la régence d'Espartero, avait été de rappeler sa mère de l'exil. Depuis ce temps, le peuple, ou du moins le parti qui se donne en tous pays la mission de parler en son nom et n'hésite jamais à le compromettre en lui prêtant ses propres passions, le parti démagogique, en un mot, avait pris en haine cette Reine habile et énergique dont il connaissait cependant bien les sentiments, et il l'accusait de toutes les erreurs, de toutes les fautes qu'il attribuait à l'influence de son entourage, c'est-à-dire à la Camarilla. Longtemps après la mort de Ferdinand VII, Marie-Christine avait épousé le duc de Rianzarès, à qui on ne pardonnait pas non plus son influence, d'ailleurs bien naturelle. On accusa le mari de la Reine. Cette haine jalouse, à l'égard d'un homme influent par sa position personnelle, grandit

au point qu'une commission fut chargée en quelque sorte d'instruire et de rechercher ce qu'il y avait de fondé dans les accusations dont il était l'objet, ainsi que la Reine mère.

Ces assertions mensongères s'évanouirent quelques mois après devant l'évidence, et le duc de Rianzarès sortit pur d'une accusation que les passions politiques avaient seules inspirée et qu'il subit avec une rare énergie de caractère et beaucoup de dignité.

Le 3 août, la Reine mère devait quitter Madrid. Les émeutiers furent instruits de ce projet de départ et s'y opposèrent violemment. Il leur semblait qu'ils seraient plus sûrs de la ruine de la monarchie en gardant en quelque sorte la Reine mère comme otage et en faisant son procès, procès politique évidemment, mais d'où les passions l'auraient bien pu faire sortir coupable. Le duc de la Victoire, qui ne savait rien refuser à l'émeute, s'engagea à ne laisser partir clandestinement la Reine mère « ni jour ni nuit. » Il y eut même parmi ses amis des conférences où fut agitée la question de savoir si on ne livrerait pas Marie-Christine aux Cortès.

Cependant le parti modéré, malgré les ménagements qu'il avait à garder et sa faiblesse relative, s'opposa à cette grande iniquité. Il sauva Marie-Christine des Cortès, et ne voulant point laisser son œuvre inachevée, résolu d'ailleurs, au point de vue politique, d'enlever aux progressistes ce prétexte à

des agitations sans fin, il insista pour obtenir d'Espartero qu'on laissât à la Reine mère la liberté de quitter Madrid et l'Espagne. .La discussion fut vive; cependant le président du conseil consentit à une transaction qui, en permettant le départ de la Reine mère, lui confisquait provisoirement ses biens mis sous le séquestre et suspendait la pension que lui payait le trésor.

Sans doute O'Donnell ne se faisait pas illusion sur les résultats immédiats qu'occasionnerait le départ de la Reine; l'émeute était certaine. Mais avec ce sens profond du politique et du guerrier, il jugeait qu'un mouvement réduit à ses seules forces, n'ayant aucun appui dans la nation, lui fournirait une occasion d'en finir avec cette petite démagogie qui entravait tout, et troublait les commencements si laborieux du nouveau gouvernement.

Aussitôt que ce départ fut connu à Madrid, l'agitation prit un caractère menaçant; des barricades s'élevèrent dans les principales rues de Madrid, et une fois encore la guerre fut déclarée au pouvoir.

Peu important par lui-même, ce mouvement pouvait devenir dangereux en raison des circonstances au milieu desquelles il se produisait. Rien de stable, rien de fixe nulle part. En face l'émeute, un pouvoir divisé, travaillé par des partis opposés et sans force en présence du danger. Certes, le ministre de la guerre était décidé à combattre; ses dispositions étaient prises, et alors, comme tant d'autres fois, il

aurait étouffé l'émeute. Mais Espartero, qui ne pactisait peut-être pas avec l'émeute, mais qui ne savait pas prendre parti contre elle, voulait attendre, comme toujours, jusqu'à ce que la révolution lui eût jeté son mot sinistre : « Il est trop tard ! »

Tout à coup un événement inexplicable vint changer l'aspect des choses, et éviter à O'Donnell des efforts auxquels il était d'ailleurs préparé.

Dans la matinée même, et quelques instants après le départ de la Reine mère, la plus grande partie des émeutiers, par une contradiction singulière, eut la pensée de s'en prendre au duc de la Victoire, dont cependant les sentiments lui étaient connus, et qui suspendait seul, depuis le matin, les effets de la sévérité d'O'Donnell. Ils se portèrent en masse sous les croisées de son hôtel en vociférant le cri sauvage : « Meure Espartero ! » Cette manifestation inattendue blessa profondément l'homme qui, toute sa vie, avait sacrifié à la popularité. Son irritation fut telle, qu'il se mit d'accord avec le ministre de la guerre pour toutes les mesures à prendre dans le but d'anéantir promptement l'émeute. La répression fut aussi énergique que rapide; le soir, le parti démagogique était encore une fois vaincu.

O'Donnell comprit qu'il ne fallait pas se borner à ce succès. Détruire, jusque dans ses repaires les plus secrets, cette démagogie venimeuse qui se reproduisait dans l'ombre en infestant les jeunes intelligences par le plus déplorable enseignement, tel était son

but. Des ordonnances parurent, dès le lendemain, qui fermaient les clubs, dissolvaient les sociétés politiques, mettaient en arrestation un assez grand nombre de meneurs, connus d'ailleurs pour d'autres méfaits, et rendaient à la capitale troublée l'ordre et la paix, qu'une infime minorité lui avait ravis depuis un mois.

Il conviendrait, sans doute, d'examiner ici, ne fût-ce que pour les réfuter, les reproches adressés par les partis au gouvernement de la veuve de Ferdinand VII; une pareille étude dépasserait les proportions de notre travail, et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à la lettre remarquable que S. M. la reine Christine adressait à son auguste fille pour lui expliquer sa conduite. Ce document, daté de Monte-Mar (Portugal), le 8 septembre 1854, et qu'on trouvera à la fin de ce livre, appartient à l'histoire, et, à ce titre, nous ne pouvions nous dispenser de le publier.

Cette journée importante termina la révolution. Désormais le gouvernement pouvait agir dans la plénitude de ses attributions; on n'avait plus à craindre le combat de la rue. En reprenant ses droits il allait avoir à discuter devant les Cortès, et, après avoir rétabli l'ordre et prouvé sa force, il avait à exposer ses idées et prouver son intelligence. La phase de la force brutale avait passé; celle de la lutte politique s'ouvrait pour les ministres de la Reine. Le général O'Donnell avait triomphé dans

la première, il devait être également victorieux dans la seconde.

XXIII

Si par la journée du 28 août, le gouvernemen pouvait espérer d'en avoir fini avec les insurrections, du moins pour un long temps, il n'en était pas de même des préoccupations que lui causait la prochaine réunion des Cortès, ni de l'attitude qu'il allait prendre devant une assemblée à laquelle lui-même avait donné les pouvoirs suprêmes et qui pouvait légalement changer la forme du gouvernement. Peu après, les élections absorbèrent l'esprit public, et le pays tout entier s'occupa de cet événement avec une ardeur jusqu'alors inconnue.

Il y avait partout et dans tous les partis des réunions municipales, des comités, des proclamations, des manifestes. Le parti démocratique avancé, battu dans la journée du 28 août, essayait de rassembler ses tronçons épars, et de mettre à profit l'agitation causée par les élections, afin de se reconstituer. Les chefs du parti publièrent des manifestes dans lesquels ils demandaient l'abolition des impôts indirects, la liberté de la presse, la liberté de conscience, l'enseignement gratuit et obligatoire; bref, ils remettaient en avant tout ce vieux répertoire qui, dans

cette Espagne exclusivement monarchique et catholique, devait être promptement renié de tous.

Quant au Cabinet, sa situation était des plus difficiles. Dans les conseils quotidiens que tenaient les ministres, sous la présidence de la Reine, on agitait, sans pouvoir la résoudre, la question de savoir quelle devait être l'attitude du gouvernement; s'il prendrait l'initiative d'une constitution; s'il aurait un système avoué; s'il se présenterait, enfin, devant les Cortès, tout armé d'un système qu'il chercherait à imposer, sauf à se retirer en cas de défaite. Il n'était pas moins important de savoir si la Reine devrait présider elle-même l'inauguration de la session et si elle se mettrait, dès le premier moment, en communication officielle et directe avec les hommes chargés, en définitive, de prononcer sur ses destinées. Une partie du Cabinet, les modérés, étaient de cet avis, et se fondaient sur cette excellente raison, qu'ils étaient à peu près certains de se rallier une majorité qui n'avait pas eu le temps de se concerter ni de subir aucune influence hostile.

Cette tactique ne plut pas à Espartero. Esprit toujours indécis et ne voulant donner aucun avis, il se bornait à répondre ces seules paroles à toutes les questions qui lui étaient posées : « Que la volonté nationale s'accomplisse! »

Le pays était autrement divisé et autrement agité encore que le Cabinet. Les partis voulant profiter de cette dernière chance que leur avait ménagée la fai-

blesse d'Espartero, essayaient de provoquer une nouvelle explosion populaire contre le Cabinet. Le 20 octobre la crise éclata; mais, de même que celle du 28 août, elle ne dura que quelques heures; et le gouvernement fut vainqueur une fois encore.

Après des discussions passionnées, qui eurent lieu dans le conseil des ministres, il fut décidé que la Reine ouvrirait les Cortès en personne.

Enfin, le 8 novembre, jour de l'ouverture des Cortès constituantes arriva. La Reine, resplendissante de jeunesse, de grâce et de courage, pâle d'une noble émotion, mais confiante dans les sentiments de la majorité de l'assemblée, ouvrit elle-même la séance et lut son discours, auquel, en raison des circonstances, on ajoutait une importance particulière.

L'accueil que reçut d'abord Sa Majesté se ressentit de l'agitation des passions qu'on avait cherché à soulever. Une certaine froideur accueillit ses premières paroles. La Reine commençait par protester de son respect pour les libertés publiques et pour les droits de la nation. Le temps des épreuves était passé; il fallait désormais, en abandonnant les stériles discussions de la politique, chercher à développer les intérêts moraux et matériels du pays, à mettre de l'ordre et de l'économie dans les finances, à rendre enfin à l'Espagne la paix et l'ordre depuis si longtemps bannis de son sein. Pour cette œuvre grande et patriotique, Sa Majesté comptait sur le concours des députés.

« Votre résolution, ajoutait la Reine, sera, je n'en » doute pas, l'œuvre de bons et loyaux députés, di- » gnes d'être acceptés par votre Reine. Les événe- » ments passés ne peuvent s'effacer ni disparaître de » l'histoire ; mais si le cœur se serre au souvenir des » désastres et des infortunes, tirons-en du moins un » exemple et un enseignement pour cette vie politi- » que qui s'ouvre aujourd'hui. Ma confiance est en- » tière et absolue ; que votre patriotisme et vos lu- » mières soient à la hauteur des besoins de notre » chère Espagne ; et puisque cette Espagne a si sou- » vent étonné l'Europe par ses destinées providen- » tielles, qu'elle la contraigne encore à l'admirer » en lui présentant le tableau qui fera notre gloire » et notre bonheur : une Reine qui s'est jetée sans » hésiter dans les bras de son peuple et un peuple » qui, en assurant ses libertés, répond à la déci- » sion de sa Reine, comme le plus brave, le plus » noble, le plus chevaleresque de tous les peuples ! »

Ce discours, calme et digne, commencé au milieu d'une froide hostilité, remua profondément le cœur et l'enthousiasme des Cortès. Il souleva, au fur et à mesure que la Reine parlait, des transports qui rappelaient les plus beaux temps de la monarchie et les grands dévouements à la royauté. Cela devait être ainsi, surtout en Espagne, pays des imaginations ardentes et sensibles, des mœurs chevaleresques, où l'esprit poétique s'enflamme à tous les nobles et grands sentiments.

O'Donnell et ses amis avaient très-habilement ménagé ce triomphe à la Reine. Ils avaient tenté une épreuve périlleuse, mais le succès dépassait leur attente. Au point de vue personnel, le général y gagnait dans le conseil une prépondérance qu'Espartero lui-même allait être forcé de reconnaître; au point de vue politique, les résultats étaient plus brillants encore; car le mouvement excité dans la chambre par le discours de la reine avait subitement rallié les députés sur la question dynastique et avait aussi établi un point de ralliement auquel désormais allait se rattacher le parti modéré. L'impression produite sur les Cortès ne fut pas moins vive parmi la population; et les cris de : « *Vive la Reine !* » poussés par l'Assemblée constituante, retentirent jusqu'aux extrémités du royaume, qui put croire que les droits de la monarchie étaient à tout jamais confirmés.

XXIV

Cependant le congrès allait avoir de grandes questions à résoudre. Sans doute, le mouvement excité par le discours de la couronne avait une grande importance au point de vue moral : il donnait évidemment un gouvernement à l'Espagne, et l'Espagne le comprenait ainsi; mais à côté de ces faits, d'ailleurs

assez rares dans l'histoire, où le sentiment prit pour un instant la place de la raison, il y avait l'action politique et légale à exercer; il y avait un mandat à remplir; un gouvernement à reconstituer.

On a pu voir que la situation, dans le cabinet comme dans le parlement, était nettement tranchée, et que le débat ne tarderait pas à se soulever d'une façon assez nette et précise. Peu à peu O'Donnell réunissait autour de lui tous les hommes appartenant aux diverses opinions et, les groupant dans une même pensée libérale en même temps que conservatrice, il leur montrait l'avenir du pays dans l'exercice loyal du seul régime qui pût convenir au peuple espagnol. Pour arriver à ces résultats, il fallait user de prudence et pratiquer une politique de conciliation que rendaient nécessaire l'influence décroissante, sans doute, mais encore considérable du duc de la Victoire et la ténacité vivace des derniers démagogues, vaincus, il est vrai, mais qu'il était prudent de redouter.

Ces derniers, au reste, comprenant très-bien leur situation et à quel point ils avaient perdu toute influence, ourdissaient mille intrigues de concert avec les progressistes, afin d'arriver à faire naître une rivalité entre les deux hommes qui tenaient le pouvoir.

De concert avec l'opposition progressiste pure, ils réussirent à former une petite opposition, peu dangereuse, sans doute, mais qui n'embarrassa pas

l'esprit des députés. Le vote répondit à cette voix éloquente et à la grandeur de la situation. 194 députés votèrent pour la conservation du trône constitutionnel et de la dynastie d'Isabelle; 19 donnèrent leur vote à d'autres combinaisons.

Désormais le gouvernement constitutionnel était définitivement établi en Espagne; et l'épreuve par laquelle il venait de passer avait été pour lui le creuset rouge dont il sortait plus pur et plus affermi que jamais. La révolution de 1854 était fermée, et l'Espagne entrait, dès ce jour, en possession des destinées régulières, calmes et libérales, à la fois, que la prudence lui réservait.

XXV

Ce n'est pas sans raison que nous nous sommes étendu, plus longuement que nous n'eussions dû le faire, sur la période de 1854. L'importance des faits, les conséquences qu'ils ont eues pour l'Espagne, la grandeur du rôle rempli, à ce moment difficile, par des hommes qui, encore aujourd'hui, dirigent les destinées de la péninsule, la violence des passions, l'acharnement des partis, tout nous conviait à l'étude intéressante de ces mémorables événements.

Dans le cours de ce travail rétrospectif, nous nous sommes attaché, tout en décrivant les événe-

ments, à mettre en relief le caractère, les idées, la politique des hommes qui ont rempli, en quelque sorte, de leur personnalité la longue période écoulée depuis la mort de Ferdinand VII.

Le duc de la Victoire a été le représentant des idées libérales. Débordé par les partis extrêmes, il tomba deux fois avec la constitution de 1837, que la faiblesse de son caractère avait livrée aux conspirations et aux passions de la rue.

Le duc de Valence, au contraire de celui qui a été si longtemps son rival sur les champs de bataille comme au sein du gouvernement, était un esprit ferme dans ses principes; ce qui, joint aux services qu'il rendit à la monarchie, lui valut la haute position qu'il a occupée. Mais pas plus qu'Espartero il n'avait cette facile et large compréhension des événements que possédait le général O'Donnell; le comte de Lucena, doué d'un génie hardi et conservateur, à la fois religieux autant que monarchique, réunissant enfin les divers éléments dont se compose un véritable caractère politique, avait mieux compris que le duc de la Victoire, mieux que le vainqueur de Torrejon d'Ardoz, les conditions inévitables du régime parlementaire; il en savait vaincre les difficultés, et au fond, en donnant à une opposition modérée certaines satisfactions légitimes, il savait habilement dénouer chaque crise au profit du pouvoir et de l'ordre public.

Nous avons dépeint ce haut caractère, les ten-

dances de cet esprit souple, fin et élevé, les mouvements de ce cœur chaud de patriotisme, dévoué à la monarchie comme à son pays. Si nous ne nous trompons, la vie entière d'O'Donnell, ses actes comme militaire et comme homme d'état pendant les troubles civils de l'Espagne, ses discours à la tribune, tout prouve qu'il avait consacré sa vie à la réalisation d'une grande et patriotique pensée : la consolidation du trône constitutionnel d'Isabelle et l'anéantissement du désordre.

Le mouvement vicalvariste était inspiré par cette pensée et dans la lutte qu'O'Donnell avait soutenue contre Espartero, on a pu reconnaître quel sentiment politique le guidait ; son entrée au pouvoir avec son antagoniste n'établit pas que cet esprit ferme eût rien perdu de sa conviction ou de ses ardeurs. Ce fait, en apparence bizarre, donne, au contraire, une idée de l'habileté, de la sagacité et de la patience d'O'Donnell.

Narvaez avait la rigueur et la logique de l'absolutisme, tandis que le général O'Donnell, voulait concilier et pacifier, de même que M. le duc de Richelieu, ministre de Louis XVIII, qui n'acceptait les malheurs de sa patrie qu'avec le projet de les réparer.

XXVI

Il est dès lors facile de comprendre que l'existence du cabinet Espartero-O'Donnell ne fut qu'une longue lutte envenimée tantôt par les événements, tantôt par les partis. A la chambre, les chefs de diverses nuances d'opinion connaissaient trop bien le caractère et la situation de ces deux hommes pour ne pas profiter des éléments de discorde qui existaient entre eux. Une occasion ne tarda pas à s'offrir. Un député de la gauche fit une proposition, tendant à supprimer l'impôt de consommation, qui rapportait au trésor une somme d'environ 150 millions de réaux (37 millions et demi de francs.) La discussion qui suivit faillit tuer le Cabinet dès sa naissance, mais on en fut quitte pour la démission du ministre des finances, en qui l'on avait confiance, sans doute, comme en tous les membres du Cabinet, mais que ces propositions et ses attaques empêchaient de gouverner.

Pendant six mois le Cabinet se modifia successivement à la suite d'attaques incessantes, et se renouvela même tout entier, à l'exception d'Espartero et d'O'Donnell, qui conservaient leur portefeuille, attendant la fin de la lutte et le triomphe définitif des principes que chacun d'eux représentait.

Deux grandes questions appelèrent l'examen des Cortès constituantes : la constitution et la question religieuse.

Assurément ce qui manquait à l'Espagne ce n'étaient pas les constitutions. Comme tous les pays où se sont succédé les révolutions, qu'elles vinssent d'en haut ou d'en bas, la péninsule pouvait choisir dans le nombre des pactes fondamentaux que les différents partis lui avaient tour à tour imposés.

La constitution de 1812 convenait aux progressistes purs, c'est-à-dire aux démocrates ; le statut royal de 1834 pouvait être adopté ; mais il régnait dans ce débris du régime absolu un esprit qui, bien qu'empreint d'un certain libéralisme, ne pouvait convenir à la situation présente. La constitution de 1837, édictée après la mort de Ferdinand, fut écartée parce qu'elle se ressentait de l'esprit de réaction progressiste qui avait présidé à sa rédaction. Restait enfin, la constitution de 1845, œuvre conservatrice et la meilleure, sans contredit, qu'eût encore possédée l'Espagne. Elle ne parut cependant pas suffisante.

Les Cortès firent alors ce qu'on a appelé depuis la constitution de 1855. Œuvre progressiste, incohérente et au fond révolutionnaire. Cette constitution de de 1855 ne satisfaisait à aucun besoin réel du pays, ne donnait aux intérêts aucune garantie, laissait la porte ouverte à tous les attaques et justifiait, en quelque sorte, tous les désordres. Elle était parti-

ticulièrement vis-à-vis la monarchie, l'expression d'une défiance injurieuse qui devait nécessairement lui devenir fatale.

La question relative à la religion fut bientôt après mise en discussion. Il est facile de se rendre compte de l'intérêt que ce débat dut exciter dans un pays aussi catholique que l'Espagne et où, jusqu'alors, aucune autre religion que le catholicisme n'avait été tolérée.

Il n'en est pas de la religion en Espagne comme en France, en Angleterre et dans une grande partie de l'Allemagne, où la liberté des cultes est depuis longtemps admise sous certaines conditions administratives très-douces, surtout en France. Jusqu'alors la religion catholique avait été la seule reconnue dans la péninsule, et le sentiment religieux était tellement enraciné dans tous les cœurs espagnols, que la constitution de 1812 elle-même portait en tête une déclaration par laquelle le catholicisme était déclaré religion d'État, excluant tout autre culte du royaume. La constitution de 1845, de même que celle de 1837, maintenait le culte et les ministres de la religion catholique, mais ne stipulait rien pour les autres cultes, placés ainsi sous la juridiction des lois ordinaires.

Les débats furent passionnés et ardents; on exagéra naturellement les pensées et les doctrines. Pendant vingt jours la catholique Espagne ressentit les désordres et les troubles qui agitaient les Cortès.

Enfin, on adopta une proposition qui avait pour objet de déclarer que la nation s'obligeait à maintenir et à protéger le culte et les ministres de la religion catholique, mais qu'aucun étranger ni Espagnol ne pourrait être poursuivi pour ses opinions et ses croyances, tant qu'il ne les manifesterait pas par des actes publics contraires à la religion.

Il y avait, sans doute, peu d'étrangers ou d'Espagnols dans la péninsule professant une autre religion que la religion catholique. Les musulmans y étaient pour ainsi dire inconnus. A l'exception de quelques riches négociants, le protestantisme n'y était représenté que par les Anglais, la plupart attachés à l'Ambassade; enfin, les israélites, plus nombreux, y étaient à peine soufferts et, par conséquent, n'avaient pu s'y développer comme l'a fait la race juive en Allemagne, à Rome même, en Angleterre et surtout en France.

Il faut le reconnaître, l'Espagne est le pays de la terre où les idées religieuses, professées avec toute la rigueur des principes et l'inflexible logique de l'absolu, exercèrent sur l'esprit public le plus singulier despotisme, et où, par conséquent, l'intolérance protégée, encouragée en quelque sorte par le sentiment général, causa le plus de catastrophes, en même temps qu'elle nuisait aux développements de toute nature de l'esprit commercial, industriel et agricole de la nation. Longtemps les juifs y furent très-maltraités, et le temps n'est pas encore très-

éloigné (1) où une ordonnance du Roi défendait de délivrer des passeports aux juifs pour voyager en Espagne, quel que pût être le motif de leur voyage. Cette même ordonnance enjoignait aux gouverneurs des frontières de leur interdire l'entrée du territoire espagnol et d'en chasser ceux qui pourraient s'y être introduits; ces mesures étaient généralement approuvées par les populations.

On peut juger par cet exemple du progrès qu'avaient fait, en un demi-siècle, des idées que pendant plus d'un millier d'années, rien n'avait pu changer.

Cette modification à la constitution religieuse de l'Espagne est surtout due à l'influence du général O'Donnell, dont l'esprit libéral et élevé ne trouvait pour l'État qu'une véritable garantie et, en principe, un acte de justice dans la protection accordée aux israélites.

XXVII

L'influence que chaque jour le général O'Donnell prenait dans le gouvernement et parmi les Cortès, ne pouvait manquer d'inspirer quelque ombrage au président du conseil, qui sentit la nécessité d'aug-

(1) En 1800. (Voir *les Juifs en France, en Espagne et en Italie*, par M. I. Badarride.).

menter le nombre de ses partisans en appelant au ministère des finances un démocrate ardent, M. Madoz, connu par son excellent *Dictionnaire géographique et statistique de toutes les Espagnes*, et qui, d'ailleurs, ne manquait pas d'une certaine entente des affaires. Le premier acte de M. Madoz fut de commencer la lutte sur une question qui nécessairement devait ranimer les passions, et jeter, il l'espérait du moins, la diversion au sein du gouvernement. Il proposa la loi de désamortissement.

Ce projet, basé sur les plus impérieuses conditions d'économie publique, devait faire rentrer au trésor appauvri des sommes importantes. Il décrétait la vente immédiate de tous les biens appartenant à l'État, aux établissements de bienfaisance, aux communes et au clergé.

La discussion fut ardente aux Cortès ; mais la loi fut votée et amena naturellement une nouvelle rupture regrettable avec le saint-siége. Elle eut encore bien d'autres conséquences. En consentant à la présentation du projet de loi, les deux chefs du Cabinet avaient eu chacun une pensée différente. Espartero y voyait un intérêt doublement précieux : il donnait d'abord satisfaction au parti progressiste et par là consolidait son influence ; puis il amenait des complications dont la démission d'O'Donnell pouvait être la conséquence. Il n'en était pas de même de ce dernier, qui évidemment avait subi le projet de loi plutôt qu'il ne l'avait appuyé. Il avait consenti à

le couvrir de son nom, comme membre du Cabinet, parce qu'il avait compris les dangers que l'exaltation des progressistes pouvait faire courir au pays.

Le ministre de la guerre aurait certainement préféré que l'on respectât le concordat et que l'on ne se jetât pas aussi inconsidérément dans de nouvelles aventures en rompant encore avec la cour de Rome ; mais il sentait que si l'opinion du pays était opposée à une pareille mesure, le parti conservateur, dans les Cortès et même au sein du Cabinet, n'avait pas encore assez de force pour lutter avec avantage contre les progressistes. Il comprenait que dans le cas d'une lutte, lui-même pourrait succomber. Or, s'il lui importait peu de conserver le pouvoir, en ce qui le touchait personnellement, il sentait, au point de vue politique, que sa chute entraînerait infailliblement l'Espagne dans la voie de de la révolution, et il résolut de rester à son poste afin de lutter autant qu'il était de son pouvoir pour le succès de ses convictions.

XXVIII

Le vote de la loi sur le désamortissement affligea vivement la Reine. Sincèrement catholique, elle répugnait à une politique en désaccord, à la fois, avec sa conscience et avec les vrais intérêts de l'Espagne.

Profondément émue des éventualités que lui présageait une rupture avec le saint-siége, elle essaya de s'opposer à un acte aussi contraire à la justice et à la raison qu'aux sentiments de la nation entière et aux siens, en refusant, pendant quelques semaines, sa sanction à la loi. Elle dut cependant céder devant les nécessités de la politique, mais sa conscience pressentait des malheurs que le parti progressiste seul ne prévoyait pas.

Les appréhensions de la Reine ne tardèrent pas à se réaliser. Des troubles éclatèrent avec la violence des anciens jours. Ces insurrections, auxquelles se mêla un mouvement encouragé par ce qui restait de l'élément carliste, appelèrent toute l'attention du gouvernement. Les anciens partisans de don Carlos, que n'avait pas découragés la guerre civile, crurent habile de profiter d'une occasion qui semblait offrir aux ennemis du gouvernement les chances les plus favorables. On pouvait s'y tromper, en effet, en songeant que le motif des révoltes que le gouvernement avait à apaiser était précisément de ceux qui, en Espagne, intéressent le plus la nation ; et il fallait évidemment s'attendre à un mouvement plus redoutable que les révoltes qu'on avait pu vaincre jusqu'alors.

O'Donnell sauva la monarchie. Il anéantit d'abord à tout jamais la cause carliste en frappant à mort le parti ; puis il n'hésita pas à éteindre également à Barcelone le foyer incessant d'agitation socialiste qui rendait cette ville si redoutable au pouvoir.

Une fois ces révoltes vaincues et apaisées, le général eut à soutenir une autre lutte bien différente, mais tout aussi dangereuse, la lutte politique.

La conséquence la plus directe, et nous pouvons dire inévitable, de la loi sur le désamortissement, avait été de faire éclater au grand jour cette hostilité sourde, ces rancunes, ces rivalités qui régnaient au sein du cabinet, et qui plusieurs fois déjà avaient été sur le point d'amener une rupture violente entre ses principaux membres. Les rapports devinrent très-froids, même hostiles, entre les ministres; la discussion ouverte à propos du projet de loi ne finissait pas et envenimait toutes les relations de ces hommes placés dans les conseils de la couronne précisément pour s'entendre et mettre un terme aux divisions du pays. Bientôt une crise éclata, et, comme c'était justice, la première victime fut le ministre des finances, M. Madoz, le promoteur du projet de loi.

A la suite de cet incident, après lequel les deux hommes importants du ministère avaient reconnu qu'entre eux un plus long accord devenait impossible, il régna au sein de ce Cabinet une anarchie qu'O'Donnell lui-même dut se résigner à ne pas vaincre; de là vinrent ces modifications successives, ces changements rapides, ces crises toujours apaisées et toujours renaissantes qui, sans jamais atteindre les chefs du Cabinet, n'en eurent pas moins pour

résultat de faire arriver à tour de rôle, et selon que l'influence du jour le permettait, les amis politiques de l'un et de l'autre ministre, qui gouvernaient quelques jours pour être bientôt remplacés par une combinaison nouvelle.

Une telle situation devenait de jour en jour plus intolérable; en 1856, le Cabinet, qui, en février, avait subi des modifications secondaires, se sentit complétement ébranlé; la lutte arrivait à son terme, et déjà l'on pouvait deviner à qui resterait le pouvoir. En effet, le 14 juillet, l'orage longtemps prévu éclatait; le Cabinet était en pleine dissolution, et le général O'Donnell, investi de la confiance de la Reine, était chargé de composer une administration dont il devait être le chef.

Le rôle politique d'Espartero était terminé.

XXIX

Plus on avance dans l'étude de l'histoire de l'Espagne pendant ces dernières années, plus on arrive à reconnaître de quelle force vitale ce beau pays est heureusement doué pour avoir résisté à ces troubles dissolvants, qui ailleurs eussent, sans contredit, emporté la monarchie, les institutions et la nationalité avec elles. Quelles sont donc les vertus parti-

culières de ce peuple, qui lui ont valu le rare privilége de résister pendant vingt-cinq années à ces déchirements incessants? Dans quel ordre de faits, d'idées ou de sentiments, a-t-il puisé cette résistance au dissolvant révolutionnaire? A quel côté saillant de son caractère, à quel concours inouï de circonstances doit-il d'avoir été sauvé de la dernière anarchie?

Ces causes sont de plusieurs natures:

L'Espagne doit d'abord à sa situation géographique le précieux privilége d'avoir moins subi que les nations continentales, d'une manière importante et directe, l'action étrangère au milieu de ses troubles civils. C'est un grand bonheur pour son patriotisme; et elle le partage avec l'Angleterre, placée également, et dans une certaine mesure, en dehors de l'action et des ambitions des autres peuples. Mais si l'Espagne a échappé à une dissolution trop probable, si elle a conservé sa nationalité, sa splendeur, si même maintenant on la voit grandir autant par un gouvernement régulier, honorablement et grandement pratiqué, que par une guerre glorieuse; si enfin, elle jouit à cette heure des avantages précieux d'une liberté sagement modérée par la loi et de la paix intérieure maintenue sans peine par un gouvernement fort autant que juste, soucieux avant tout du bonheur et de la gloire du peuple espagnol, elle le doit surtout à la puissance de cet esprit monarchique qui ne l'a jamais abandonnée, même au milieu de

ses plus déplorables désordres. Elle le doit à sa Reine, dont l'esprit formé à l'école de l'expérience exerce avec autant d'énergie que de modération un gouvernement naguère encore si difficile. Elle le doit enfin à l'homme qui, instruit par les fautes de ses rivaux, aussi éloigné du libéralisme aventureux d'Espartero que de l'absolutisme souvent funeste de Narvaez, a su rallier les deux principes dans une fusion libérale et modérée, et attirer à lui tous les partis, en donnant à chacun les satisfactions légitimes auxquelles ils pouvaient aspirer.

Lorsqu'il prit le pouvoir pour la première fois sans partage, le général O'Donnell trouvait son pays dans une situation qui, bien qu'elle ne fût que la répétition ou la continuation de toutes celles où il s'était trouvé tant de fois, n'en était pas moins dangereuse, et n'offrait pas moins au représentant du pouvoir mille chances de s'égarer. Si en jetant un regard sur l'année qui venait de s'écouler, on se demande ce qu'avaient fait les Cortès, comment ils avaient rempli leur mission, en quel état ils laissaient le pays, on ne trouve que des négations déplorables. La constituante avait touché à tout. Elle avait voté, il est vrai, quelques lois d'intérêt public incontestable; mais elle avait aussi voté une constitution inacceptable que la couronne ne pouvait sanctionner. Sa longue carrière avait été tout entière remplie ou, pour ainsi dire, absorbée par ses luttes avec les divers cabinets qui se sont succédé; par son oppo-

sition à O'Donnell, en qui elle voyait le restaurateur de l'ordre et de la monarchie, et par des débats sans fin sur des sujets sans portée, mis à l'ordre du jour par des pétitions provinciales moins révolutionnaires encore qu'insensées.

De son côté, le Cabinet, tiraillé en sens contraire par deux influences rivales, avait peu d'attention à donner aux grands intérêts du pays. Sa principale préoccupation était de vivre; il n'y réussit qu'à moitié; Espartero finit par succomber dans la lutte où O'Donnell, soutenu par son pays et approuvé par la Reine, devait nécessairement triompher.

Le nouveau Cabinet, dont le général était président en même temps que ministre de la guerre, devait-il vivre? Était-il placé dans les conditions normales qui assurent une longue existence à un pouvoir en lui permettant de satisfaire aux besoins généraux du pays? Un rapide examen sur l'état des esprits à cette époque prouvera que le gouvernement ne pouvait encore compter sur la sécurité et l'ordre nécessaires aux travaux de la paix; l'expérience des partis n'était point assez complète.

En 1856, à l'époque où le général O'Donnell prit le gouvernement, il était facile de constater dans le pays un épuisement général, suite de la révolution et de ses conséquences violentes. Les émeutes sans cesse renouvelées, les combats dans les rues ou sur de véritables champs de batailles, le marasme dans lequel ces luttes, sans cesse renouvelées, jetaient le

pays, tout contribuait à entretenir dans les esprits ce besoin irrésistible de la paix intérieure, qui saisit parfois les peuples fatigués et leur dicte des résolutions qui étonnent l'histoire. Mais s'il en était ainsi des populations de la capitale et des provinces, il fallait ne pas se tromper aux apparences, et c'eût été une erreur de croire que les partis avaient désarmé. Cent fois vaincus et cent fois renaissants, ils tendaient à s'amoindrir sans doute, mais ils étaient encore plus divisés qu'affaiblis. Constitués tels qu'ils l'étaient alors, en proie à mille dissensions, à des déchirements qui les épuisaient plus que les luttes contre le pouvoir, ils comprirent que c'en était fait d'eux si Espartero quittait le pouvoir, et qu'avec un homme comme O'Donnell, le gouvernement viendrait bientôt à bout de les réduire tour à tour. C'est alors qu'ils adoptèrent, en vue d'une lutte contre le nouveau Cabinet, une tactique habile et qui réussit plus tard, au contraire du but qu'ils se proposaient, à amener les grands résultats acquis aujourd'hui. Ils se fondirent en deux grandes fractions réunissant les groupes d'opposition précédemment séparés. L'un de ces partis était celui des progressistes modérés et des conservateurs libéraux. Ses idées générales tendaient à une conciliation sincère, à une pacification aussi radicale que possible de toutes les rancunes. L'autre, au contraire, inspiré par les idées les plus avancées, se glorifiant de son radicalisme démocratique, ne voulait qu'agiter et

en quelque sorte organiser le désordre, seule condition favorable aux intérêts, aux amours-propres, aux succès de ses membres. Ces agitateurs sans but, ces révolutionnaires sans idées, étaient, en effet, moins nombreux que leurs adversaires, mais en revanche ils avaient une activité, une énergie, dont sont rarement douées les majorités. Les premières heures de l'existence du cabinet O'Donnell furent prises par les préoccupations que lui causa la sanglante émeute qui, dès son installation, éclata dans Madrid. Les progressistes radicaux ne purent supporter l'idée de la chute d'Espartero et de l'élévation de son rival; ils virent dans ces faits le terme de l'influence qu'ils exerçaient encore sur les populations comme dans le gouvernement. Ils prirent la résolution qui pouvait leur être la plus fatale : ils offrirent le combat à un homme qui précisément était trop loyal pour les attaquer, mais aussi trop ferme pour subir ces manifestations armées auxquelles si peu de ministres avaient pu résister.

Toute la journée du 15 juillet fut pour Madrid une journée de deuil. La milice, soulevée, se battit pendant vingt-quatre heures contre les troupes du gouvernement. Le 16, au matin, les généraux Serrano et Concha, amis d'O'Donnell, en finissaient avec cette révolte, dont le retentissement alla éveiller à Saragosse et à Barcelone les vieux échos insurrectionnels, qu'il fallut apaiser là comme à Madrid. Ce fut la dernière révolte dont l'Espagne ait eu le

triste spectacle. A la vigueur de ses coups, le vieux radicalisme espagnol retrouva la supériorité d'O'Donnell.

Il est certain qu'alors, dès la fin de la lutte, on s'accorda à reconnaître que pour longtemps la guerre civile était terminée et l'Espagne pacifiée. Ce fut la pensée des hommes politiques d'alors; ce fut aussi la pensée du ministre de la Reine, qui put se croire définitivement maître de la situation. Il le fut en effet quelque temps; mais, chose bizarre! ce furent précisément les qualités incontestables, la sagesse, l'intelligence, la modération du général ministre qui modifièrent cette situation.

Pour peu qu'on ait remarqué le caractère du général O'Donnell tel que nous avons cherché à le tracer et tel que nous le croyons être d'après ses actes et sa vie entière, on ne s'étonnera point de le voir entrer, dès les premiers jours de son administration, dans cette voie ferme, mais libérale, aussi opposée aux réactions habituelles des pouvoirs qui héritent d'une révolution qu'aux menteuses amorces d'une détestable popularité. O'Donnell, par une noble et généreuse erreur, crut que le moment était vraiment arrivé de gouverner, non point avec les passions mais avec la justice, le droit et avec cette indulgence naturelle aux hommes forts et aux grands caractères.

Après la dissolution des Cortès constituantes, arrivée le 2 septembre, le Cabinet dont O'Donnell

était le président, et qui comptait parmi ses membres M. Rios-Rosas, ministre de l'intérieur, pensa qu'il fallait éviter tout ce qui pourrait donner lieu à des accusations de vengeances politiques et de haines personnelles. Il s'abstint de violences et accorda à chacun une sage et large mesure de liberté.

Son premier soin fut de donner satisfaction à l'opinion publique en expliquant la conduite entièrement constitutionnelle du maréchal O'Donnell et du Cabinet. C'est dans l'exposé des motifs du décret de la suppression de la *milice nationale* que l'on trouve la complète justification des actes du gouvernement. Ce document, dont la rédaction appartient à M. Rios-Rosas, est signé par MM. Léopoldo O'Donnell, Nicomedes Pastor Diaz, Cirilo Alvarez, Manuel Cantero, Pedro Bayarri, Antonio de los Rios-Rosas, José Manuel Collado. Après avoir démontré, preuves en main, que la garde nationale (appelée milice en Espagne), loin d'avoir été le soutien et la garantie de l'ordre public, s'était toujours convertie en une véritable armée de la révolte, — un motif perpétuel de troubles et de discordes, — un sujet de craintes pour les classes conservatrices, — un poison corrupteur pour les prolétaires, — un obstacle à la production, et au commerce, — une opposition armée aux réformes politiques et à la marche de tous les gouvernements et une entrave au développement du progrès et du régime constitutionnel, M. Rios-Rosas fait ressortir l'agression de ces masses indisciplinées

et la conduite légale du gouvernement, par ces mots que nous reproduisons textuellement:

« Il est de notoriété publique en Espagne et dans l'Europe entière que l'initiative de l'agression n'est pas partie du gouvernement. La force citoyenne de Madrid, et, à son exemple, presque toute celle du royaume, s'est soulevée contre l'autorité royale, par le seul fait que Votre Majesté, usant de son droit constitutionnel, a bien voulu acepter la démission, plusieurs fois offerte, de l'antérieur président du conseil (Espartero). Ce conflit une fois éclaté, le trône étant attaqué dans ses prérogatives les plus essentielles, et la discussion pacifique ayant fait place à la révolte armée, le gouvernement n'avait d'autre alternative que d'accepter la lutte provoquée par ces masses insensées, défendre et soutenir le trône et sauver le principe d'autorité. Mais sa mission ne devait se borner là. Il lui fallait anéantir le germe toujours menaçant d'une épouvantable catastrophe sociale et rétablir solidement les bases de l'ordre public, sans cesse menacé. » (*Gazette de Madrid*, du 21 août 1856.)

Au point de vue administratif, M. Rios-Rosas, homme éminent, d'un juste et haut esprit, prépara les mesures principales dans lesquelles devait se résumer la politique du Cabinet; il traça un intelligent programme des réformes qu'il projetait d'introduire dans la plupart des services publics, et de l'économie qu'il voulait apporter dans la question financière.

En réalité, le ministère du 14 juillet s'annonçait comme un ministère moins préoccupé des questions politiques que des grands intérêts moraux et matériels qui, dans la péninsule attendaient encore une haute initiative et une impulsion vigoureuse pour se développer. Ce fut là sa faute, si l'on peut qualifier ainsi d'aussi généreuses intentions. Malheureusement l'expérience a prouvé qu'à certaines époques, ce ne sont pas les faits les plus rationnels, les actes les plus intelligents qui obtiennent l'adhésion des peuples et des partis. Or, les victoires du président du conseil n'avaient pu calmer les inquiétudes générales; on se sentait attaqué, on ne se croyait pas défendu. L'indulgence ou même l'équité d'O'Donnell passèrent pour de la faiblesse aux yeux des coteries rétrogrades qui, aussi coupables que les démocrates eux-mêmes, entretenaient sans cesse, par leur aveuglement, un état de danger pour le trône. Après la crise que l'on venait d'éprouver, on était affamé de répression. La défiance était partout; l'opinion, vivement excitée par les conservateurs, ne se trouvait point satisfaite avec les mesures d'ordre qui paraissaient suffisantes aux ministres. La presse, qui avait longtemps joui d'une liberté sans égale, devait être sacrifiée; les libertés publiques devaient être supprimées; on allait jusqu'à souhaiter que le gouvernement régulier d'O'Donnell fût remplacé par une dictature sans limite et sans frein, libre d'agir selon son caprice et, pour ainsi dire, au gré de ses pas-

sions, à la condition qu'elle agirait contre ceux que l'on appelait, avec quelque vérité, les ennemis de l'ordre public.

Le général, par son caractère et ses antécédents, par sa loyauté, ne pouvait adopter ni remplir un pareil rôle sans compromettre les biens précieux dont il voulait doter son pays. Il resta donc en butte aux attaques des conservateurs, dont l'exagération l'accusait, et qui, aux Cortès, formaient un parti nombreux et puissant. Attaqués chaque jour avec violence, le général et le Cabinet tout entier essayèrent de résister à des entraînements dont ils entrevoyaient les dangers; mais on n'attendait qu'une occasion pour renverser le ministère, et O'Donnell ne l'ignorait pas. Déjà à propos de l'application de la loi de désamortissement qu'O'Donnell voulait différer, le Cabinet avait subi une modification qui avait failli lui être funeste. Le ministre des finances, M. Cantero, qui réclamait l'exécution de la loi, avait donné sa démission, et à ce sujet le débat avait pris aux Cortès des proportions dangereuses. On était alors au mois d'octobre; depuis quatre mois le Cabinet se débattait au milieu de difficultés de toute nature; cependant il paraissait devoir prolonger encore son existence. Tout à coup on apprit le retour de Narvaez à Madrid; sa présence à la cour, au milieu d'une grande fête, fut d'autant plus remarquée qu'il fut accueilli par la Reine avec une faveur qui, pour tous les assistants, marquait son prochain re-

tour aux affaires. En présence d'une telle situation, O'Donnell, fidèle à ses principes, qui ne lui permettaient pas de donner aux sentiments de la Reine la satisfaction qu'elle demandait, quitta la direction des affaires, et donna sa démission, qui entraîna celle de ses collègues. Le 12 octobre 1856, le nouveau Cabinet Narvaez était constitué, et le duc de Valence se trouvait, encore une fois, l'arbitre des destinées de l'Espagne.

XXX

Rien ne prouve mieux la puissance des circonstances et le danger des restaurations tentées en dehors des idées acquises et des faits nouveaux que le retour du général Narvaez aux affaires, son impuissance et sa chute sans éclat.

Le duc de Valence, lorsqu'il avait pris le pouvoir, en 1843, après la régence d'Espartero, apportait à l'Espagne un bien inestimable, dont elle était affamée : l'amour de l'ordre public. En outre, le nouveau maître de ses destinées paraissait offrir, par son caractère et par ses actes, des garanties à l'esprit religieux et conservateur. Son gouvernement, quelque absolu qu'il pût être, marchait d'accord avec les sentiments du pays ; la compression, l'absence de liberté

lui semblaient des inconvénients nécessaires après les longues épreuves que l'esprit révolutionnaire lui avait imposées; et le bonheur de Narvaez fut d'arriver à son heure, au milieu de circonstances favorables et dans des conditions telles qu'il n'avait qu'à suivre les impulsions de son bon sens pour satisfaire à la fois le pays, la Reine et lui-même. Il n'en fut pas ainsi en 1856; Narvaez était resté le même, mais les circonstances avaient changé et avec elles l'esprit de la nation.

Sans doute, l'origine du Cabinet du 12 octobre, bien que peu faite pour inspirer ce haut degré de considération nécessaire au pouvoir, n'était pas de nature à lui enlever le prestige que la personnalité du général exerçait encore et à diminuer son autorité; cependant, même aux yeux de ses amis, il eût mieux valu pour le duc de Valence qu'il ne reçût pas le gouvernement de l'État à la suite d'une sorte d'intrigue de camarilla, et que sa rentrée aux affaires se fût produite d'une façon plus naturelle et plus politique. Cette espèce de méfiance, suscitée par une circonstance d'ailleurs sans portée, s'attacha tout d'abord aux moindres actes du nouveau président du conseil. Le choix qu'il fit de ses collègues fut l'objet d'un examen scrupuleux, et l'on ne remarqua pas sans inquiétude l'entrée au ministère de l'intérieur de M. Candido Nocedal, absolutiste fougueux autant qu'il avait été progressiste avancé en 1840, dont le caractère hautain et les idées rétrogrades n'é-

taient pas de nature à favoriser cette fusion générale des partis qu'O'Donnell n'avait pas eu le temps d'effectuer, mais dont la pensée était alors dans tous les esprits. Les Cortès étaient, d'ailleurs, divisés en petites fractions d'opinions, se déchirant les unes les autres, en compétition constante d'amour-propre et d'intérêts; et il faut le dire, le parti conservateur offrait lui-même le plus triste exemple de ces déplorables divisions.

Certes, il entrait dans la pensée du parti conservateur libéral, dont O'Donnell était devenu le chef, de modifier la constitution ou plutôt d'en revenir aux principes généraux de celle de 1845, d'élever des obstacles à l'esprit libéral qui tendait chaque jour à exagérer ses tendances et à se faire révolutionnaire, de réprimer la presse en renfermant la discussion dans certaines limites, enfin de jeter dans les lois organiques, encore à faire, le principe d'autorité dont les Cortès avaient sans cesse tendu à les priver; le parti conservateur voulait cela sans doute et aussi que l'on cherchât un moyen de concilier le concordat avec la loi de désamortissement, et surtout que l'on rétablît les bons rapports avec la Cour de Rome, mais il voulait tout cela avec mesure et discrétion. Il voulait rétablir bien des choses fondées autrefois par Narvaez lui-même, mais non toutes les choses qu'avait créées le général et que le pays avait adoptées à une époque différente.

Les conservateurs libéraux, tout comme le pays,

du reste, avaient aperçu une solution favorable et normale, libérale en même temps que modérée, dans les idées et la politique d'O'Donnell; ils avaient compris que, malgré de grandes difficultés, cette politique était celle à laquelle on reviendrait tôt ou tard, et ils espérèrent un instant que, comprenant mieux les temps et les hommes, le duc de Valence romprait avec ce que ses anciens errements pouvaient avoir d'exagéré, et chercherait dans un milieu favorable le développement d'une politique ferme et modérée à la fois dans ses principes.

Il n'en fut pas ainsi. Avec Narvaez revinrent, au contraire, les errements d'un régime abandonné, les traditions, les vices même d'un système qui avait eu évidemment son utilité, mais dont l'application rigoureuse était devenue impossible. Dès les premiers jours de son administration, le duc de Valence et l'Espagne reconnurent qu'ils ne s'entendaient plus. En effet, tandis que le pays, au milieu des désordres que nous venons de raconter, avait assez goûté de la liberté pour en vouloir garder une part précieuse et désormais inhérente à sa vie publique, Narvaez, lui, avait marché dans un sens contraire, dans le sens de l'autorité absolue. Les événements accomplis depuis son départ n'avaient fait que le confirmer davantage dans les idées par lesquelles il avait triomphé autrefois; ils avaient exercé une toute autre action sur le peuple et sur les partis. Ce ne fut donc pas sans une inquiétude sérieuse que les

hommes politiques de ce temps le virent s'engager dans une voie qu'ils jugeaient déplorable, et par un revirement qui ne s'explique nettement, après tout, que si l'on veut tenir compte des passions et des intérêts individuels, surtout de l'inexpérience de la plupart des hommes admis depuis vingt ans à peine à diriger le pays au milieu des plus singulières complications; la même politique dont le souvenir était encore vivant dans tous les esprits, et dont on n'avait pas oublié les bienfaits, paraissait maintenant incompatible avec les idées que le système, à peine entrevu, mais déjà apprécié d'O'Donnell, avait fait naître.

Les événements ne tardèrent pas à donner raison à cette opinion qui s'emparait même d'un grand nombre des amis de Narvaez.

On sait que les Cortès constituantes avaient produit un spécimen de constitution impossible dont le fond était pris dans l'œuvre de 1812. O'Donnell s'était bien gardé d'adopter cet essai informe et inapplicable. Il avait fait admettre la constitution conservatrice de 1845, mais en la modifiant dans celles de ses parties qui investissaient l'autorité d'un pouvoir trop étendu. Narvaez replaça l'Espagne sous l'empire de cette constitution, son œuvre à lui, mais sans tenir compte des modifications de son prédécesseur.

Elle fut rétablie dans son intégralité. Le concordat reprit force de loi, et le désamortissement fut

tout à coup suspendu. C'était, il faut le reconnaître, une bonne mesure; mais en lui donnant un effet rétroactif, le gouvernement blessait des intérêts et des droits respectables et donnait ainsi la mesure de ses pensées. Il formait, d'ailleurs, d'autres projets; il avait d'autres principes à relever. Renouer les rapports avec le Saint-Siége, opérer des économies dans le budget en même temps que créer des ressources financières, reconstituer les municipalités, telle était, en partie, la grande tâche dans laquelle il fallait apporter une véritable fermeté, mais aussi un grand esprit de conciliation.

La session s'ouvrit le 18 mai 1857, et les partis se trouvèrent en présence. Dès les premiers jours il fut facile de voir que la situation n'était plus celle de 1843, et que le duc de Valence n'avait plus ni la même influence ni le même pouvoir.

Jamais peut-être aucune chambre, dans un gouvernement représentatif, n'avait offert un plus curieux et un plus déplorable spectacle que celui qu'on pouvait remarquer parmi les Cortès de 1857.

Les partis, divisés en deux groupes principaux, les conservateurs et les progressistes, qui avaient absorbé les nuances extrêmes des deux côtés, se subdivisaient ensuite en une multitude de fractions dominées, les unes par des opinions flottantes, incertaines, soumises à tous les caprices des événements, les autres par des rivalités personnelles, des ambitions, des convoitises ou des intérêts.

Parmi les conservateurs on pouvait compter la petite phalange des absolutistes purs, noyau fidèle au duc de Valence et surtout à M. Nocedal, qui en était la plus sévère expression; les semi-absolutistes, absorbés par leurs rêveries d'une réforme dans l'État, mais ne sachant ni la concevoir ni la formuler; les constitutionnels, se bornant à défendre l'organisation politique de 1845; enfin les conservateurs libéraux, engagés à divers degrés dans la révolution et formant, en quelque sorte, l'extrême limite par laquelle le parti conservateur se rapprochait des progressistes.

Ceux-ci comptaient parmi eux les progressistes modérés (c'était le plus grand nombre), qui avaient placé leur espoir dans le général O'Donnell, et les progressistes proprement dits, dont le général Espartero avait été un instant le guide, et qui regrettaient la fusion d'ailleurs impossible entre le duc de la Victoire et le comte de Lucena; puis, à l'extrémité du parti, on remarquait les progressistes purs et les progressistes démocrates.

Cependant, et malgré ces divisions qui, au premier aperçu, semblent devoir rendre tout gouvernement impossible, il était facile de remarquer qu'un système conservateur modéré, offrant des garanties à ce que l'opinion libérale a de bon et de pratique, eût réuni une assez nombreuse majorité et assuré le libre et fécond exercice du gouvernement constitutionnel. Narvaez commit la faute de

ne pas voir cette disposition des esprits, ou de n'en pas vouloir tenir compte. Dès l'ouverture de la session, un débat très-vif s'engagea à propos d'un amendement qu'un membre du Sénat essaya d'introduire dans la discussion de l'adresse à la Reine. Le général Calonje demandait que dans la réponse au discours royal on insérât un paragraphe relatif à l'esprit d'insubordination militaire qui paraissait dominer en Espagne, et conçu dans des termes de nature à jeter le blâme le plus absolu sur ces tendances qu'il trouvait funestes pour l'avenir du pays. C'était un défi et une injure aux vicalvaristes, auxquels quelques expressions de l'amendement paraissaient, d'ailleurs, faire allusion.

Narvaez combattit l'amendement au nom de l'esprit de conciliation qui le dominait malgré lui, et il l'invoquait déjà comme une nécessité ; mais le général O'Donnell crut devoir défendre et sa politique et sa vie militaire. Il le fit avec la chaleur d'un homme convaincu. Le duc de Valence répondit ; le débat s'agrandit, et tout le cabinet ne tarda pas à y prendre part. M. Pidal et M. Nocedal surtout se montrèrent aussi ardents que le président du conseil désirait rester modéré. Le comte de Lucena, attaqué lui-même avec violence, se défendit avec habileté ; il rappela sa vie militaire et les services qu'il avait rendus à son pays ; il montra avec une irrésistible puissance que les vicalvaristes n'étaient pas précisément ceux auxquels il fallait

adresser de pareilles admonitions. Cette discussion se termina évidemment à l'avantage du Cabinet, mais elle le laissa affaibli et presque déconsidéré. Le ministère n'en aperçut que le résultat matériel, et se crut raffermi alors qu'il était violemment ébranlé.

La loi sur la presse, présentée par M. Nocedal, indisposa un grand nombre de partisans du ministère par les dispositions rigoureuses qu'elle édictait. Le vote, après une très-vive discussion, fut encore favorable au Cabinet. Moralement c'était une défaite. A la suite de cette discussion le Cabinet fut abandonné par les conservateurs libéraux : « Encore une victoire semblable, disait un ami du » ministère, et nous sommes perdus. »

On le comprit au pouvoir, et après une session de trois mois à peine, les Cortès furent dissoutes, le 16 juillet 1857. C'était une mesure de prudence, et par là le Cabinet échappait à un danger. Malheureusement il avait à faire face à d'autres difficultés, et il devait bientôt succomber à la tâche.

Une insurrection éclata dans l'Andalousie à la suite de la dissolution des Cortès. Elle fut promptement et rigoureusement réprimée; mais comme si tous les actes du ministère eussent été frappés de vertige, on alla trop loin dans les mesures répressives ordonnées par le président du conseil. On répandit du sang inutilement; Narvaez, responsable aux yeux de tous, fut déconsidéré et abandonné.

Ce fut alors que, poussé par le sentiment de l'im-

popularité qu'il assumait sur lui-même, le général Narvaez, compromis par l'absolutisme inexpérimenté de M. Nocedal, chercha, mais en vain, a opérer une fusion sur laquelle il pût s'appuyer. Il avait excité les défiances, et le prestige qui l'entourait autrefois avait disparu. D'un autre côté, il se sentait moins soutenu par le pouvoir royal. La Reine, en effet, avait suivi, avec cette nette et rare intelligence qui la distingue, les phases diverses de la politique de ses ministres actuels. Elle comprenait que chaque jour ils s'éloignaient davantage de la voie qu'elle leur avait elle-même indiquée, et que le moment ne tarderait pas où ils devraient quitter le pouvoir. Un incident ne tarda pas à fournir aux ministres des clartés décisives sur les sentiments de la Reine.

Le général Concha, depuis longtemps capitaine général de Cuba, avait été rappelé; le cabinet, pour pourvoir à son remplacement, avait fait choix d'un de ses membres, le général Lersundi, ministre de la marine. Lorsque le décret qui désignait ce ministre pour la grande et lucrative situation de gouverneur de la colonie fut soumis à sa sanction, Sa Majesté refusa sa signature. Nécessairement les ministres virent dans un pareil refus, d'ailleurs non motivé, une marque de défiance, et ils offrirent leur démission. La Reine la refusa. Mais bientôt après, le 1er octobre 1857, le même fait s'étant renouvelé à propos d'une nomination de sénateurs, le ministère donna irrévocablement sa démission,

qui, peut-être, d'ailleurs, était désirée, et qui fut acceptée.

Nous dirons peu de chose des Cabinets Armero et Isturitz, malgré l'intérêt qui s'attache à des tentatives honorables, faites par des hommes intelligents et bien intentionnés, mais auxquels les circonstances, les espérances et les exigences des populations enlevaient la plus grande partie de leur autorité. Insuffisants à soumettre ou à enlever les factions, ou bien encore à les annihiler, en partie du moins, en les fusionnant, le Cabinet Armero comme celui de M. Isturitz ne furent que des transitions qu'on aurait dites choisies par la couronne pour faciliter le retour de celui que l'on considérait comme seul capable de sauver la situation.

En effet, le 28 juin 1858, le général O'Donnell était appelé à la présidence du conseil, avec le portefeuille de la guerre.

Cette nomination fut saluée par le pays comme l'inauguration d'une ère de réconciliation, de réparation et de moralité. C'était ouvrir franchement les portes au système constitutionnel que l'Espagne avait cherché à fonder au prix de tant de sang et de sacrifices. Le pays, instruit par ses malheurs après de si cruelles épreuves, s'étant livré à tous les partis sans éprouver autre chose que des déceptions, sentit que l'avénement au pouvoir du comte de Lucena était pour tous un gage de stabilité et de régénération. Il suffira de jeter un coup d'œil rétrospec-

tif en arrière pour bien apprécier les vœux de la nation et justifier sa confiance dans le nouvel élu de la Reine.

Dans la première époque de la révolution de 1833 à 1848, on justifia tous les excès et tous les abus par la guerre civile qui déchirait la Catalogne, les provinces Basques, l'Aragon et Valence. Tous les vœux, toutes les espérances se tournaient vers la paix, et la paix arriva en 1840. La révolution, personnifiée dans Espartero, institua la régence, et l'offrit à la nation comme le seul moyen de salut : mais la régence ne répondit pas aux espérances qu'on y avait fondées. On dit alors aux peuples de la Péninsule : « Attendez la majorité de la Reine ! » La jeune Reine, en effet, fut déclarée majeure en 1843, et les progressistes, complétement battus, durent céder la place au parti conservateur. Narvaez succéda à Espartero.

Jamais parti n'a eu plus complétement les coudées franches. Rien ne lui a manqué. Il a eu l'appui du trône, celui de l'armée, du clergé et des chambres. La garde nationale et les municipalités lui étaient hostiles, il les a supprimées. Il révisa la constitution de 1837 et proclama celle de 1845. Le jury fut aboli et remplacé par des tribunaux spéciaux, entièrement dévoués à la situation. Il lui fallait l'appui de la France, et le gouvernement français lui fit toute espèce de concessions.

Il avait déjoué toutes les conspirations, chassé

du parlement ses adversaires et disposé en maître de la situation. A la tête de ce parti se trouvait un homme dont nous avons exposé la politique, et dont il est impossible de méconnaître la haute valeur et les services rendus au pays. Cependant, malgré tous ces avantages, le malaise et le mécontentement ne disparaissent pas de l'Espagne. Nous avons vu pourquoi.

De même que les conservateurs, le parti progressiste a eu aussi l'appui du trône, il a été presque roi dans la personne de son chef. Il a eu également dans les chambres l'unanimité des votants. Il lui fallait une puissance étrangère pour contrebalancer l'action du gouvernement français, sur lequel s'appuyaient les conservateurs: l'Angleterre a mis à son service son argent et sa diplomatie. Il avait besoin de l'armée, des municipalités et de la garde nationale: l'armée, les municipalités et la garde nationale lui étaient dévouées. Il lui fallait une constitution qui le mît à son aise : la constituante vota sans contrôle la constitution de 1837, œuvre exclusive du parti progressiste, car les conservateurs étaient alors écrasés ou en exil. Que manquait-il donc au parti progressiste pour être fort, pour rester au pouvoir? En apparence rien. Cependant il s'évanouit, en 1843 et en 1856, au moindre souffle de ses adversaires, comme le parti ultra-conservateur s'évanouit en 1840 et en 1854.

L'explication de ce fait bizarre, qui ne tendrait à

rien moins que de donner à penser que l'Espagne est un pays ingouvernable, est cependant bien naturelle:

Si la théorie du régime constitutionnel est la même pour tous les partis, son application diffère selon les idées et les tendances des divers ministres chargés de gouverner. Or, si Espartero et Narvaez furent trop exclusifs, chacun dans son sens, la Reine et la nation le comprirent, et ne purent voir dans ces deux hommes que des politiques passionnés, l'un pour une pratique soumise aux influences d'une démocratie turbulente, l'autre pour des théories excellentes en elles-mêmes, mais dont l'application ne saurait être absolue sans dangers.

O'Donnell seul, par ses antécédents, par son génie particulier, par le caractère de sa politique, sut réunir les esprits dans une politique de nature à donner satisfaction à tous les intérêts, à tous les besoins, à toutes les grandeurs de sa patrie. Seul il pouvait éviter les écueils où avaient échoué ses prédécesseurs; seul il pouvait raffermir le trône et assurer au pays l'ordre, la paix et les libertés publiques.

Aujourd'hui l'illustre maréchal occupe encore le poste élevé dont l'a honoré la confiance de la Reine. Après un rapide examen des premiers actes de son administration, nous allons arriver aux faits politiques qui ont amené la guerre actuelle, et qui nous semblent devoir offrir à l'Espagne les conséquences

les plus heureuses pour le présent, les plus fécondes, les plus rassurantes pour l'avenir.

XXXI

Le ministère Isturitz dont, pas plus que du Cabinet qui l'avait précédé, nous n'avons cru nécessaire de retracer la vie agitée et sans force, laissait au maréchal O'Donnell un héritage difficile; mais il faut reconnaître que les embarras, les obstacles de toute nature que devaient inévitablement rencontrer les hommes choisis par la Reine pour donner enfin une vie régulière et normale aux institutions constitutionnelles, ne provenaient pas seulement de l'impuissance du dernier ministère; leur origine remontait plus loin, et l'on a dû remarquer que depuis l'installation en Espagne du système actuel, pas un Cabinet, à quelque nuance qu'il ait appartenu, de quelque valeur que fussent les hommes qui le composaient, quelles qu'aient été ses vues, ses projets; ses idées, aucun n'a pu parvenir à exercer régulièrement et d'une façon définitive un régime accepté cependant par le pays et que personne, si ce n'est quelques rares démocrates, ne songe à changer.

Au milieu des péripéties dans la plupart des-

quellès il avait pris un si grand rôle, le général O'Donnell avait profondément étudié la situation en elle-même et particulièrement le jeu des partis. Il avait deviné les mobiles divers qui les poussaient, eux et leurs chefs; ses relations avec les hommes les plus importants dans toutes les nuances de l'opinion, la connaissance qu'il possédait de leurs idées, de leurs sentiments, de la rivalité qui les séparait et des nécessités qui les unissaient en quelque sorte malgré eux, tout lui inspira la pensée à laquelle l'Espagne devra son salut, et à laquelle elle doit sa grandeur actuelle. O'Donnell fonda *l'Union libérale.*

D'autres raisons très-concluantes justifiaient à ses yeux la tentative qu'il allait faire en faveur de son pays.

En jetant un coup d'œil autour de lui, le général O'Donnell put reconnaître que ce plan d'une *Union libérale*, qu'il avait conçu, était d'une exécution possible, sinon facile, et pouvait valoir au pays et au pouvoir lui-même les plus heureux résultats.

N'était-il pas, en effet, naturel de penser qu'une fusion serait facilement opérée entre des progressistes modérés et les modérés libéraux? Les progressistes conservateurs ne pouvaient-ils point s'accorder, sous une direction énergique, avec M. Bravo-Murillo à droite, et à gauche avec MM. Pastor Diaz, Cantero, etc., etc.? Toutes les politiques représentées par les hommes éminents ne s'étaient-elles pas, selon les circonstances, fondues dans

deux opinions uniformes représentées par deux chefs illustres, et n'avaient-elles pas échoué ?

De tous les hommes remarquables en Espagne par leurs talents, leurs idées, leur caractère, quel était donc celui qui avait pu garder le pouvoir et organiser les partis ? Aucun. Parmi tous ces chefs de parti, suivis chacun d'un petit groupe de fidèles, en était-il un seul assez fort par ses talents et son caractère, possédant assez l'estime des uns et la sympathie des autres pour prendre dans ses mains la direction des affaires et la garder ?

Or c'était là ce que le général O'Donnell se sentait appelé à accomplir, et c'est ce qu'il a fait. Il eut l'idée d'une fusion basée sur des principes modérés et libéraux à la fois et sur l'exercice loyal du système constitutionnel. Il créa *l'Union libérale*, dont les principes et l'action devaient rallier les extrémités rapprochées des partis et gagner ainsi peu à peu les centres, laissant alors les oppositions extrêmes livrées à elles-mêmes et sans force devant un pouvoir également appuyé par tous les partis. La chute du Cabinet Isturitz lui fournit l'occasion en prévision de laquelle il avait mûri ses plans.

Le jugement si sûr de la reine Isabelle ne la trompa point lorsqu'elle devina les pensées secrètes de l'homme vers qui, d'ailleurs, l'Espagne avait les yeux tournés; Sa Majesté choisit O'Donnell, non comme une dernière épreuve à faire d'un système condamné, mais, au contraire, comme la meilleure

expression d'un régime que des doctrines exagérées avaient menacé. On voit aujourd'hui combien cette épreuve a réussi.

La composition du Cabinet, de même que les nominations nombreuses que fit le général O'Donnell dans l'administration et dans l'armée, indiquèrent, dès son arrivée aux affaires, la tendance de son esprit. Le Conseil d'État, reconstitué, fut composé de progressistes mêlés à des conserservateurs.

M. de Santa Cruz, ami du duc de la Victoire, devenait président de la Cour des comptes, tandis que M. Miguel Roda prenait la direction d'une des principales administrations financières.

Au Sénat, MM. Cortina Cantero et le général Prim s'asseyaient à côté de MM. Pacheco et Pastor Diaz. Enfin les principales situations militaires étaient données aux généraux Ros de Olano, Serrano; Dulce, Echagüe, qui viennent de s'illustrer dans le Maroc à côté de leur chef. Les derniers choix étaient d'ailleurs, aussi politiques que justes; il fallait évidemment pour rendre facile l'action du gouvernement qu'il eût entre les mains la force publique et ne fût point menacé par quelques-unes de ces insurrections, plaie éternelle de l'Espagne.

Mais si la question importante du personnel de son gouvernement avait préoccupé le général O'Donnell et lui avait dicté ces intelligentes mesures que le pays a vues peut-être avec étonnement, mais qui n'ont pas tardé à obtenir sa confiance, sa

tâche ne se bornait pas là. La question gouvernementale se dressait hérissée de difficultés qu'il fallait résoudre avec promptitude, sous peine de voir s'écrouler cet échafaudage encore mal assuré. Il fallait sans retard convoquer les Cortès, et tout d'abord se présentait une première question, celle des élections. Or le cabinet Isturitz était tombé sur la question de la révision des listes électorales. Cette mesure fut précisément la première qu'ordonna le cabinet O'Donnell.

XXXII

On aura une juste idée de l'état de l'administration politique en Espagne à l'époque où le général O'Donnell fut investi du pouvoir, par ce seul fait que dans certaines provinces, par exemple à Cacères, sur 2,733 électeurs inscrits sur les listes électorales, 941 l'étaient sans droit; à la Corogne, sur 796 inscrits, 300 ne payaient pas le cens fixé par la loi.

On a discuté la légalité de la révision décrétée par le cabinet; ce n'était, a-t-on dit, qu'une mesure destinée à remanier le corps électoral de façon à lui faire nommer une chambre favorable à la politique du gouvernement. Les faits que nous venons

de citer et mille autres de même nature en disent plus que tous les arguments, et ils expliquent le langage du Cabinet se plaignant de ce que, depuis l'introduction en Espagne du système représentatif, les éléments dont se composait le corps électoral avaient été constamment dénaturés; le jour était venu de déraciner ces abus et de rechercher l'expression véritable de l'opinion publique.

D'ailleurs, le ministère ne s'en tenait pas là, et dès son début soulevait un coin du voile qui cachait ses idées. Si la révision des listes électorales et la dissolution des Cortès réjouissaient les progressistes, qui y voyaient de nouvelles chances de fortifier leur parti, d'un autre côté les conservateurs, quelque peu alarmés par ces symptômes, se rassuraient en voyant le décret qui faisait revivre la loi de 1855 sur le désamortissement civil en réservant la question de désamortissement ecclésiastique, qui devait être l'objet de négociations nouvelles avec le Saint-Siége, et celle du maintien de la législation sur la presse, qui avait été l'un des griefs les plus vifs des Cortès contre le cabinet Narvaez.

Enfin la circulaire du 21 septembre, adressée par M. Posada Herrera aux gouverneurs des provinces pour guider leur marche dans les élections, et pour exposer les principes du gouvernement, valut immédiatement au Cabinet la confiance du parti libéral conservateur et, disons-le aussi, celle des progressistes modérés.

Dans ce document, où le Cabinet s'attachait particulièrement à démontrer ce que devait être la future administration au point de vue de la pratique loyale du gouvernement représentatif, et où il traçait son programme en ce qui touchait aux grands travaux d'utilité publique et à la question des affaires, on remarquait clairement l'attitude que voulait prendre le ministère, et par quel mobile il était poussé : « Le gouvernement, disait M. Posada Herrera, mi- » nistre de l'intérieur, ne se croit pas obligé de » favoriser des partis qui prétendent fonder la mo- » narchie, chacun sur une constitution différente, » qui aspirent à établir un système administratif, » chacun suivant ses vues propres, et qui voudraient » livrer les fonctions de l'État à un personnel ex- » clusif. Il n'admet pas que des partis de cette na- » ture puissent s'appeler constitutionnels, et il ne » croit pas que la nation puisse en attendre d'au- » tres fruits que le despotisme ou l'anarchie.... Il » y a de toutes parts des hommes honorables qui » conservent par tradition certaines dénominations » qui ne signifient plus rien de réel dans la plu- » part des cas; il y a aussi une jeunesse pleine de » nobles aspirations, obligée jusqu'ici de s'éloigner » des affaires publiques ou de se fondre, en abdi- » quant toute liberté, dans les anciens partis. Quand » vous aurez obtenu l'appui de cette classe de per- » sonnes, vous pourrez défier ces colères intempes- » tives des fractions extrêmes..... » On le voit, la

politique de *l'Union libérale* était tracée dans ce programme avec une franchise et une autorité dont sont capables seulement les gouvernements sûrs d'eux-mêmes et de l'appui de la nation.

Mais il faut reconnaître que ce système de fusion avait l'avantage de réunir une majorité nombreuse, qu'il était possible de discipliner, et sur laquelle on devait pouvoir compter au bout d'un certain temps pour tout ce qui pouvait être jugé favorable au bien du pays; d'un autre côté, il prêtait à des attaques spécieuses, autant qu'ardentes, des partis extrêmes, qui se plaignaient hautement de l'action absorbante du comte de Lucena et de la dissolution des partis.

Malgré les intrigues des exaltés et leurs efforts lors des élections, le pays envoya aux Cortès une chambre assez ministérielle pour que cette première épreuve pratique des théories du général O'Donnell l'engageât à persévérer dans cette voie.

Sans doute l'opposition obtint quelques triomphes, et les vingt ou vingt-cinq progressistes que le parti envoya sur les bancs des Cortès purent se féliciter de leurs succès; mais le cabinet n'en obtint pas moins une sérieuse et féconde victoire, quoiqu'il eût encore beaucoup à faire pour imprimer à cette majorité, encore peu homogène, le sentiment gouvernemental et la discipline nécessaire à tout parti qui veut agir et gouverner.

Nous n'avons pas à rappeler ici les divers inci-

dents qui se sont produits dans une session encore si proche et qui, comme la dernière, a été féconde pour le pays. Le ministère, vivement attaqué par l'opposition conservatrice ardente et les progressistes démocrates, trouva dans le général O'Donnell un adversaire dont le haut caractère, l'éloquence et l'habileté déconcertèrent les plans les mieux combinés; plusieurs fois les arguments élevés ou mordants du président du Conseil mirent en déroute, en les convainquant de contradiction et d'inconséquence, des hommes qui espéraient en avoir bon marché.

Si la division du parti conservateur avait servi les plans du général, si la déconsidération politique qui chaque jour s'attachait aux progressistes contribuait à affermir son pouvoir, d'un autre côté les événements qui ont marqué l'année 1859 sont venus opérer dans les esprits une diversion qui, en les dégageant des préoccupations un peu étroites et des rivalités de l'intérieur, ont admirablement servi les intérêts du gouvernement.

Jusqu'ici nous avons à peine eu à constater l'action extérieure dans la politique de l'Espagne; et cela se conçoit.

Placée dans des conditions géographiques telles qu'elles créent à la Péninsule des limites naturelles et l'isolent des conflits, sinon des intérêts européens, l'Espagne a été, d'ailleurs, depuis près d'un demi-siècle, trop ravagée par les querelles intestines

pour être bien à même de porter son attention sur les débats qui, à différentes reprises, ont agité l'Europe.

La révolution de février avait peu influé sur sa situation; elle avait vu l'empire d'un œil satisfait, car elle se sentait à l'abri avec un voisin immédiat, puissant et populaire. Enfin la guerre de Crimée l'avait trouvée sinon indifférente, du moins inactive pour des intérêts qui ne pouvaient être que très-secondaires pour elle. Il n'en fut pas absolument de même relativement à la guerre d'Italie. Sans doute tout le monde fut d'accord dans le gouvernement et dans les partis quant au principe de neutralité; mais on ne pouvait s'empêcher d'envisager avec quelque inquiétude des événements qui, en affaiblissant dans de fortes proportions une puissance de premier ordre placée au centre de l'Europe, pouvaient réagir même sur l'Espagne et exercer une influence pernicieuse sur l'état intérieur du pays.

Les progressistes, il faut le dire à leur louange, furent les premiers à comprendre le véritable sens de cette guerre et à en approuver le principe. Aux Cortès et dans leurs journaux, ils ne manquèrent pas d'expliquer les grands et sérieux motifs du gouvernement français dans une telle entreprise; ils apprirent à la nation, assez peu au courant des affaires extérieures, quels heureux résultats pouvaient et devaient être acquis aux populations ita-

liennnes par l'action de la politique et des armes de l'empereur Napoléon III. Ils célébrèrent ses victoires, comme si elles eussent été remportées par les vieilles bandes de Charles-Quint ou de Philippe II.

Il n'en était pas tout à fait de même des conservateurs, à qui les motifs, les nécessités morales et les résultats de cette guerre échappaient.

Fidèle à son système d'éclectisme politique, le cabinet tenait une juste balance entre les deux partis, manifestant hautement des sympathies pour la cause italienne, son admiration pour le dévouement de la France et le génie de son chef, mais d'un autre côté se préoccupant des proportions que pouvait prendre cette guerre et des effets que, dans ce cas, elle n'aurait pas manqué de produire dans la situation de chacun des États de l'Europe. D'ailleurs, l'Espagne catholique, pas plus que son gouvernement, ne pouvait voir sans inquiétude une entreprise dans laquelle la papauté risquait de se trouver compromise et qui était de nature à modifier dans une large mesure les conditions d'existence du gouvernement romain.

On était arrivé à peu près au milieu de l'année 1859; le gouvernement qui, dès son avénement avait fait de la vente des biens du clergé et de l'exécution définitive du désamortissement civil et ecclésiastique un des points de sa politique, en subordonnant, bien entendu, la réalisation de sa pensée, quant aux propriétés religieuses, à une entente

avec la cour de Rome; le gouvernement, disons-nous, venait de terminer heureusement avec le Saint-Siége, par l'intermédiaire de M. Rios Rosas, une très-délicate et très-difficile négociation, lorsque des faits imprévus vinrent tout à coup attirer l'attention du gouvernement et exciter, au profit du cabinet, le sentiment national froissé dans son légitime orgueil.

XXXIII

Ce serait une curieuse et dramatique histoire, que celle des querelles incessantes qui depuis plusieurs siècles ont régné entre le Maroc et l'Espagne. Et si l'on voulait, d'ailleurs, entrer dans l'examen de la question politique entre les deux pays, de l'intérêt qu'offrirait infailliblement à la péninsule telle ou telle solution amenée par la guerre, et enfin des conséquences qui pourraient en résulter, une pareille œuvre offrirait évidemment un vif degré d'intérêt et d'utilité.

Nous ne nous sommes point imposé cette tâche; en nous bornant à rappeler sommairement les faits importants qui ont marqué les relations entre les deux peuples, nous aurons rempli notre but et expliqué les justes motifs d'une guerre qui est pres-

que de tradition historique et dont la source est tout entière dans la haine des populations barbares pour tout ce qui intéresse la civilisation.

L'empire du Maroc est un des pays de la terre où la civilisation européenne a le moins pénétré. L'exclusivisme héréditaire des souverains et de la race arabe elle-même, en ce qui touche ses mœurs, ses traditions, ses préjugés barbares, est poussé à tel point qu'il n'est peut-être au monde que la Chine qui offre un pareil exemple de l'horreur que l'étranger peut inspirer à un peuple. Encore faut-il ajouter que les Chinois, en possession depuis plusieurs milliers d'années d'une civilisation absolument différente de la nôtre, lettrés et industrieux d'ailleurs, peuvent avec quelque raison repousser toute tentative faite pour leur imposer les mœurs et les idées de ceux qu'ils appellent des barbares. Il n'en saurait être ainsi du Maroc.

La politique européenne a pu admettre à diverses époques, comme un des fondements du droit des nations, le principe de la non-intervention.

Que ce principe doive être ou non adopté d'une manière absolue, que selon les circonstances il ait été tour à tour l'objet du respect des gouvernements, ou qu'on n'en ait tenu aucun compte, ce n'est pas ce que nous avons à examiner ici. Mais s'il est permis aux gouvernements de violer ce droit des nations d'être libres chez elles, c'est évidemment lorsqu'il s'agit de réprimer des attaques incessantes,

de délivrer les nations civilisées des périls que leur font courir des hordes sauvages, d'abriter enfin ces transactions pacifiques entreprises par tous les peuples en vue de satisfaire à leurs besoins mutuels et d'augmenter la richesse et le bien-être de l'humanité. C'est là un droit naturel, normal, au-dessus de toutes les conventions particulières et qui ne saurait être ni aboli ni discuté.

Personne n'ignore les éléments historiques qui composent la première période de la conquête musulmane en Espagne; le souvenir poétique des Maures est écrit sur ces ruines encore vivantes qui témoignent d'une civilisation brillante, aujourd'hui disparue.

Lorsque Ferdinand le Catholique eut pour jamais chassé de sa patrie les enfants de l'Islam, ceux-ci se dispersèrent en grande partie sur les côtes d'Afrique. Plusieurs familles importantes se réfugièrent dans le Maroc, où elles trouvèrent des coréligionnaires disposés à seconder leurs désirs de vengeance, animés qu'ils étaient déjà d'une haine éternelle contre le nom de chrétien.

Il n'en fallait pas tant pour attiser ces sentiments hostiles qui régnaient dans le cœur des Arabes, des Riffains, des Berbères, qui forment la plus notable partie de la population marocaine; et pendant une longue suite d'années, l'empire du Maroc fut en guerre ouverte soit avec le Portugal ou l'Espagne, soit avec quelque autre puissance de la chrétienté.

Cette guerre incessante offrit des périodes diverses, pendant lesquelles on voyait tantôt triompher les armes espagnoles ; tantôt, au contraire, les barbares, à l'aide des fourberies les plus audacieuses, parvenaient à vaincre leurs vaillants ennemis. De cette longue lutte il était résulté une situation qui donnait à l'Espagne la possession de certains points de la côte marocaine, dont elle fit des *presidios*, c'est-à-dire des lieux de déportation pour les criminels.

L'Espagne possède sur ce rivage inhospitalier Melilla, Penon de Velez, Penon de Alhucenas et enfin Ceuta, située en face de Gibraltar, et qui, comme cette dernière, commande le détroit. Ce fut un article du traité de Lisbonne, en 1668, qui donna Ceuta à l'Espagne. Cette place, qui avait été l'objet des attaques constantes des Marocains, qui même, chose inouïe dans l'histoire, avait subi un siége de vingt-six ans, ne fut dégagée qu'en 1720 par Philippe V, qui fit des préparatifs immenses, et y envoya le marquis de Lède avec seize mille hommes.

Le résultat de la campagne du marquis de Lède fut glorieux pour les armes espagnoles; il culbuta l'ennemi, le chassa de son camp retranché, le dispersa, et marcha rapidement sur Tetouan. Mais il se produisit dans cette hardie campagne ce que l'on a pu remarquer dans la guerre actuelle; nous voulons parler de l'action étrangère, de l'action anglaise surtout.

Les grands préparatifs de Philippe V avaient attiré l'attention des Cabinets européens. Des explications avaient été demandées et fournies, et il était résulté de cet échange de pièces diplomatiques que non-seulement le roi d'Espagne n'avait nullement la pensée de diriger ses armes contre aucune des puissances continentales, mais que, bien que l'expédition qu'il projetait eût pour objet de punir le Maroc de ses lâches agressions, de ses trahisons continuelles, l'intention du monarque n'avait jamais été de former sur la côte riffaine d'autres établissements que ces *presidios*, sorte de bagnes où se déversait l'écume de la population ibérique. Ceuta fut fortifié de nouveau par le marquis de Lède, qui revint en Espagne après avoir laissé dans la place une forte garnison.

Mais ce serait mal connaître la duplicité et la ruse du caractère arabe que de supposer que, fidèles aux engagements pris, les Maures se résignèrent à respecter les droits de l'Espagne. Cent fois vaincus, cent fois ils revinrent plus ardents ; et la force seule pourra soumettre un peuple dont les souverains ne se font aucun scrupule de violer les serments les plus sacrés, les traités les plus solennels.

Tous les rois d'Espagne eurent à exercer de terribles représailles sur ces populations perfides; et l'état de guerre n'a, on peut le dire, jamais complétement cessé entre le gouvernement espagnol et ses barbares voisins. Ainsi que l'a dit un esprit

éclairé sur cette question, il ne faut pas s'y méprendre, la situation des Espagnols à Ceuta et à Melilla n'est autre chose qu'un état de blocus permanent (1), à peine interrompu par quelques périodes d'une paix sans cesse violée ; et si pendant longtemps l'Espagne a espéré de pouvoir faire cesser un pareil état de choses par des négociations, il lui est démontré à cette heure qu'elle ne saurait y parvenir. Les derniers événements en font foi.

Cependant il serait injuste de ne pas constater que l'empereur Abder-Rhaman, rappelé à la prudence par le malheur de ses armes, souhaitait vivement de vivre en paix ; et sans doute son fils et successeur, Sidi-Mohammed, aurait probablement suivi la même ligne de conduite, instruit qu'il était de la force des armes européennes par la bataille d'Isly, où il commandait en personne, si le fanatisme des populations du Riff ne l'avait jeté, en quelque sorte malgré lui, dans la voie fatale où il se trouve actuellement engagé.

XXXIV

Lorsque la première nouvelle des insultes qu'avait subies à Ceuta l'honneur espagnol parvint à Ma-

(1) *Le Maroc contemporain*, par M. Narcisse Cotte.

drid, l'émotion fut unanime; et, disons-le à la gloire de l'Espagne patriotique, dès ce moment les divisions politiques, les querelles intestines, disparurent devant le sentiment de l'honneur national outragé.

Le Cabinet, malgré la difficulté qu'il pouvait prévoir dans l'exécution de cette grande entreprise, n'hésita pas à déclarer la guerre. Les Cortès accueillirent cette déclaration avec enthousiasme.

Ce n'était pas en vain que le maréchal O'Donnell invoquait les sentiments de patriotisme du peuple chez lequel précisément cette vertu domine. Il sembla à la nation tout entière qu'elle revenait aux funestes époques de l'invasion; sa fibre nationale se réveilla. Elle fut prête à tous les sacrifices. Toutes les classes de la société s'unirent dans les mêmes vœux et dans la même ardeur. Jamais guerre résolue par un gouvernement ne trouva dans le cœur des peuples une aussi entière approbation.

Toutefois une préoccupation légitime et honorable d'ailleurs s'empara de tous les esprits. L'Espagne craignit un moment que l'action de l'Angleterre ne se manifestât conformément à ses habitudes hautaines. Il en était, en effet, de cette affaire comme de tant d'autres dans lesquelles l'Angleterre intervient sous de vains prétextes pour imposer ses volontés et faire prévaloir ses intérêts.

Jusqu'à présent, nous l'avons déjà constaté, l'action extérieure avait été très-secondaire pour l'Es-

pagne depuis 1812. Nous avons donné les raisons principales de ce fait bizarre dans l'histoire des peuples. La situation géographique de l'Espagne la garantit d'un contact trop immédiat avec les autres nations, en reléguant au second rang les intérêts qui la portent à se mêler aux conflits européens.

Il n'en a pas été de même dans les circonstances actuelles. Il n'y a eu qu'une voix en Europe pour applaudir à la généreuse ardeur du peuple espagnol et aux résolutions énergiques de son gouvernement. D'ailleurs, avec son habileté ordinaire, le maréchal O'Donnell eut soin d'agrandir la question, et non-seulement il établit que l'honneur de l'Espagne exigeait une éclatante réparation, mais encore il déclara qu'il était résolu à profiter des circonstances pour purger le rivage du Riff des forbans que subissait l'Angleterre elle-même et à délivrer le commerce de cette honteuse servitude. Mais c'est ici que commence l'intervention anglaise, en face de laquelle le rôle du Cabinet de Madrid devenait évidemment d'une grande difficulté. Personne n'ignore l'action envahissante de l'Angleterre sur le monde. Si elle a perdu l'Amérique, on ne peut nier que ses immenses possessions en Asie, ses comptoirs sur le littoral africain, ses stations fortifiées dans la Méditerranée et sur un grand nombre d'îles de l'Atlantique, de la mer Pacifique, etc., lui offrent d'immenses compensations. L'Angleterre n'est qu'un vaste comptoir, et, comme le disait dernièrement

à la tribune l'un de ses orateurs les plus estimés, M. Brigth, toute la politique de l'Angleterre se réduit « à produire beaucoup et à bon marché, et vendre beaucoup. »

De là cette jalousie constante avec laquelle elle observe le moindre mouvement entrepris par une autre nation. Elle y voit, avant tout, une concurrence que ses vaisseaux ont la mission d'anéantir quand sa diplomatie n'y réussit pas.

Il y a cent cinquante ans à peu près, l'Angleterre conquit Gibraltar, dont le traité d'Utrecht lui assura la possession. Elle tenait ainsi la clef de la Méditerranée; mais cela ne suffisait pas à son ambition commerciale. De Gibraltar elle avait sans cesse les yeux tournés vers le Maroc, qui lui semblait un excellent marché. Ses consuls surent écarter toute autre influence, et son commerce ne tarda pas à profiter de l'habileté de sa diplomatie. Bientôt Gibraltar fut transformé en un entrepôt de marchandises, et à l'abri d'un trafic régulier, la contrebande y trouva des bénéfices considérables. Cette suprématie marchande, une fois acquise à l'Angleterre, lui inspira en peu de temps cet orgueil dont on trouve la trace dans toutes ses relations.

Sans doute les Anglais devaient se préoccuper du but que se proposait le Cabinet de Madrid dans sa guerre avec le Maroc, et cette préoccupation était peut-être justifiée par le soin légitime de ses intérêts. Rien de plus juste et même de plus nécessaire

en soi que de veiller au maintien de son influence politique, à la protection de ses intérêts commerciaux; mais ce soin poussé à l'extrême ne saurait forcer les nations à subir une tyrannie qu'aucun peuple, sinon par la force, ne pourrait jamais imposer à un autre peuple.

Le Cabinet de Madrid avait envoyé à l'Empereur Sidi Mohammed un ultimatum après lequel la guerre devait avoir son cours. Cette échéance, fixée au 13 Octobre 1859, expira sans que les réparations exigées par le général O'Donnell eussent été données à l'Espagne ; la guerre fut dès lors résolue.

Dès que la première nouvelle des préparatifs faits par le gouvernement madrilène parvint à Londres, le gouvernement anglais se hâta de demander des explications.

Le 22 septembre 1859, lord John Russell écrit à M. Buchanan, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique à Madrid (1), et son premier soin est tout d'abord de présenter les faits sous un jour tel, qu'il semble que la responsabilité d'une première agression doive retomber sur le gouverneur de Ceuta, c'est-à-dire sur le gouvernement espagnol lui-même.

Lord John Russell prévient M. Buchanan, que si le gouvernement espagnol ne cherche que la

(1) Voir les pièces diplomatiques à la fin du volume.

réparation des injures et des torts qui lui ont été faits, s'il ne veut que défendre et soutenir son honneur, le gouvernement de Sa Majesté ne s'opposera point à ce qu'il obtienne cette réparation. Mais, ajoute-t-il, si les actes de violence des tribus marocaines doivent servir de prétexte à des conquêtes à l'intérieur et particulièrement sur la côte, le gouvernement de Sa Majesté sera obligé de veiller à la sûreté des forteresses de Gibraltar.

En conséquence, M. Buchanan était chargé de demander, par écrit, une déclaration portant que si, par le cours des événements, les troupes espagnoles avaient à occuper Tanger, cette occupation ne serait que temporaire et ne se prolongerait pas au delà de la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc.

Il y avait plus. Le Cabinet britannique prévoyait le cas où cette occupation devait avoir lieu jusqu'au payement d'une indemnité, et ce payement n'ayant pas lieu, l'occupation devenant permanente, il la déclarait incompatible avec la sûreté de Gibraltar.

La réponse de S. E. M. Calderon Collantes, ministre des affaires étrangères, a été digne de son ferme esprit et de la modération qui anime le gouvernement espagnol.

M. Calderon Collantes, dans une note à M. Buchanan, qui date du 6 octobre 1859 (1), s'at-

(1) Voir les pièces diplomatiques.





S.E. M.S. CALDERON COLLANTES
Président par intérim du Conseil des Ministres,
Ministre des Affaires Etrangères.

tache à rétablir les faits altérés par la diplomatie anglaise et à conserver à l'aggression marocaine tout l'odieux qu'elle comporte. Il fait connaître très-nettement que, *une fois la satisfaction exigée par le gouvernement espagnol obtenue*, et le traité de paix qui mettrait fin aux hostilités entre l'Espagne et le Maroc une fois signé, le gouvernement espagnol, *ayant accompli ses intentions*, ne continuerait pas d'occuper Tanger, puisque ses résolutions, arrêtées d'avance, se bornaient à la punition des coupables et à la satisfaction légitime qui lui était due. « Le Cabinet de Madrid, dit M. Calderon » Collantes dans sa note à M. Buchanan, le Cabinet » de Madrid, ainsi que vous en avez connaissance, » ne cède pas, dans cette question, à l'impulsion » d'un désir préexistant d'un agrandissement de » territoire, mais il n'est influencé que par le devoir » sacré de défendre la dignité et l'honneur de la » nation. »

Nobles paroles, aussi éloignées d'une vaine forfanterie que d'une crainte pusillanime! Le ministère O'Donnell faisait ce qu'il avait résolu et l'absence d'objection de la part de l'Angleterre ne lui aurait pas inspiré la pensée d'élever une seule exigence de plus.

Il en fut de même à propos des points de la côte que l'Angleterre supposait que l'Espagne avait l'intention d'occuper ; car c'est un trait distinctif des nations envahissantes et peu scrupuleuses de leur

nature de supposer aux autres des intentions d'envahissements semblables aux leurs...

Cette fois encore, la réponse de M. Calderon Collantes, si elle fut de nature à rassurer l'inquiétude jalouse de l'Angleterre, dut faire comprendre à lord John Russell que si l'Espagne eût pris d'avance certaines décisions contraires aux vues du Cabinet de Saint-James, elle n'aurait pas reculé devant les conséquences d'un refus très-catégorique. Voici, en effet, comment le ministre espagnol termine cette dernière dépêche à M. Buchanan : « Néanmoins le gouvernement de la Reine, au nom de qui je vous ai donné » à diverses reprises les explications nécessaires pour » dissiper toute espèce de doutes, si par hasard il en » avait été conçu à l'égard de ses intentions, ne veut » pas négliger l'assurance ci-dessus, étant certain » que le gouvernement de Sa Majesté Britannique, » en la demandant, n'a pas d'autre objet que de garantir la sûreté des intérêts de l'Angleterre et » non, en aucune manière, d'intervenir dans la » lutte qui va s'engager entre deux nations indépendantes. »

Or, pour qui connaît l'Angleterre, c'était là le point essentiel. Le Cabinet de Saint-James n'ignorait pas les intentions du gouvernement espagnol. Ses relations diplomatiques sont assez étendues et complètes pour qu'il soit instruit de certaines résolutions que, dans ce cas-là d'ailleurs, on n'avait à Madrid aucun intérêt à cacher. L'Angleterre connaissait très-

bien les motifs qui poussaient l'Espagne à prendre les armes, le but qu'elle se proposait et quelles bornes elle avait elle-même, dès le début, mis à son action; mais ce que l'Angleterre ne voulait pas, c'est que l'expédition eût lieu. Lord John Russell ne comprenait pas que, pour quoi que ce fût, on pût se passer de l'agrément de l'Angleterre; et, en dehors de l'action diplomatique officielle, la seule dont nous ayons à entretenir le lecteur, il avait fait très-nettement comprendre au gouvernement espagnol qu'il lui était désagréable que cette guerre eût lieu, qu'elle pouvait entraîner l'armée à des entreprises en dehors de toutes les prévisions et même de toutes les résolutions arrêtées à l'avance; qu'enfin il était important au gouvernement de Sa Très-Glorieuse Majesté qu'aucun fait maritine sérieux n'eût lieu sans que l'Angleterre ne l'eût d'avance apprécié et approuvé. A ces insinuations, que les notes officielles étaient destinées à couvrir, le Cabinet espagnol répondit par la plus énergique fin de non-recevoir.

Peu importait au gouvernement et à l'Espagne que l'Angleterre fût ou non satisfaite, l'honneur espagnol était outragé ; une éclatante réparation était devenue nécessaire. Jamais le gouvernement ne consentirait, quelque considération qu'on pût invoquer, à remettre au fourreau son épée déshonorée. Sans doute, l'alliance ou même l'intimité des relations entre l'Espagne et l'Angleterre

était un bien précieux, mais il en était un autre mille fois plus précieux encore pour lequel l'Espagne verserait tout son sang. L'honneur espagnol demandait à être vengé; c'était le vœu, la volonté du pays; l'accord entre le peuple et le gouvernement était absolu, sans arrière-pensée; il fallait courir aux armes et ne pas tarder un seul jour à exiger la plus complète réparation!

Cette résolution, en face de laquelle l'Angleterre, orgueilleuse et vindicative, cédera toujours, si ce n'est peut-être dans le cas où son existence même serait engagée, devait réussir. Elle réussit.

Le Cabinet anglais, comprenant que devant une pareille énergie il fallait uniquement s'incliner, se résigna en effet à ne tenir compte que des faits officiels, c'est-à-dire des quelques dépêches dont nous venons d'indiquer les points principaux, et qui, à la rigueur pouvaient, avec quelques commentaires habiles, satisfaire le parlement. Il subit une expédition très-difficile à empêcher de vive force, et qui se faisait malgré son avis et ses intimidations.

L'Angleterre se rendit, d'ailleurs, très-bien compte de la situation. Elle vit que ce n'était pas seulement le cabinet O'Donnell qui voulait la guerre, mais aussi la nation tout entière. S'opposer à cette explosion du sentiment patriotique, c'était s'exposer, après avoir causé le renversement du Cabinet, à se trouver obligé de renouveler, dans cette vieille terre où chaque homme a son fusil, la guerre de 1808. Les

leçons que lui donnait l'histoire ne parurent pas perdues pour elle, et puisqu'elle ne pouvait obtenir que l'expédition ne se fît pas, elle dut se contenter des assurances loyales que lui donnait le Cabinet de Madrid.

La guerre fut donc décidée. Rien ne saurait peindre l'enthousiasme de ces populations qui, de tous côtés, couraient au-devant des mesures que pouvait prendre le gouvernement.

Ah! certes, ce fut un beau moment pour l'Espagne! Sous la conduite de ce chef habile dont elle connaît le grand cœur, l'armée s'apprêtait à conquérir une gloire qui devait rejaillir sur la patrie, et à illustrer encore sur le champ de bataille le nom espagnol qu'autrefois les Gonzalve de Cordoue, les Don Juan d'Autriche, les duc d'Albe et tant d'autres grands capitaines avaient placé si haut dans l'estime et l'admiration du monde. Elle allait retrouver la tradition de ses grands hommes.

Si l'on se souvient des principaux événements accomplis depuis une vingtaine d'années et dont nous venons de donner un court résumé, on aura remarqué que l'armée, employée seulement à l'intérieur, n'avait encore appris en quelque sorte que l'indiscipline et la guerre civile. Son esprit général était mauvais; mêlée sans cesse à tous les mouvements politiques, elle avait pu emprunter aux passions leurs désordres et les jugements faux qu'elles inspirent. En un mot, l'armée pouvait et devait même

avoir perdu ce sentiment délicat des véritables devoirs du soldat, inspirateur des grandes choses.

Eh bien, l'expédition d'Afrique, en élargissant ses idées, en lui imposant de rudes et nobles travaux, aura produit ce résultat admirable, de rendre au soldat le sentiment exact de sa mission conservatrice et de ses devoirs envers la Reine et le pays, et de plus elle aura fait de l'armée espagnole une force réelle, éprouvée au feu, confiante en elle-même et dévouée au gouvernement dont toutes les sollicitudes sont pour elle ; en particulier, elle devra à son général en chef, au maréchal duc de Tetouan, une reconnaissance éternelle pour l'avoir arrachée à la vie oisive des villes et l'avoir, en quelque sorte, régénérée. Désormais l'armée espagnole pourra paraître sur les champs de bataille européens et soutenir l'honneur de son drapeau et les intérêts de son pays.

Nous n'insisterons pas sur la gloire solide que valent déjà au maréchal O'Donnell les services qu'il vient de rendre à sa patrie. O'Donnell, par sa campagne d'Afrique, a pris sa place parmi les généraux du siècle comme il s'est placé parmi ses meilleurs politiques en faisant prévaloir les idées auxquelles l'Espagne devra sa prospérité et sa grandeur.

Le Cabinet actuel a aussi beaucoup fait pour le développement des grands travaux publics. Les chemins de fer, les routes, toutes les voies de communication, les monuments publics dont l'Espagne est

si riche, tout a été entrepris, créé, entretenu ; le mouvement qui s'est tout à coup produit en Espagne et va renouveler la face de ce beau pays, est dû à l'initiative intelligente du ministère actuel.

Nous avons essayé de tracer en quelques pages les faits historiques de l'Espagne depuis 1808, ses révolutions, ses misères, ses grandeurs. Nous avons essayé également de peindre avec exactitude les grandes physionomies qui dominent cette intéressante histoire. Nous avons vu les partis aux prises et tour à tour vainqueurs et vaincus ; nous avons indiqué les fautes et les faiblesses des uns, les exagérations des autres.

Le maréchal O'Donnell a pu, grâce à une expérience consommée et à la plus incontestable habileté, accorder des éléments si divers, apaiser les passions et donner de grands jours à l'Espagne. Il jette, nous le croyons, les fondements d'une ère de grandeur nouvelle pour sa patrie ; il aura donc, au point de vue politique comme au point de vue militaire, mérité de la postérité.

DEUXIÈME PARTIE

EXPÉDITION DU MAROC



S.E.M. POSADA HERRERA
Ministre de l'Intérieur.

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

DEUXIÈME PARTIE

EXPÉDITION DU MAROC

I

L'élan patriotique et chevaleresque de la nation espagnole, joint au refus constant du sultan du Maroc de donner une juste satisfaction aux griefs de l'Espagne, avait, nous venons de le dire, décidé la Reine et son gouvernement à entreprendre la guerre, en dépit des difficultés nombreuses et con-

sidérables qui s'opposaient à l'exécution de ce projet.

En effet, il fallait une rare énergie à Isabelle II pour oser continuer et couronner l'œuvre sainte commencée par son illustre aïeul il y a près de quatre cents ans.

La guerre civile, qui depuis tant d'années, avait désolé ce beau et noble pays, avait été suivie d'une guerre de parti parlementaire qui, pour n'avoir pas fait couler le sang castillan, n'en était pas moins désastreuse pour l'Espagne; elle paralysait l'action gouvernementale dans le développement des immenses richesses latentes que cette belle Ibérie, si libéralement dotée par la nature, cachait, depuis tant de siècles, inexplorées dans son sein. Comment un ministre aurait-il pu étudier, et encore moins faire exécuter, une œuvre de longue haleine, quand, incertain de son lendemain, il lui fallait employer tout son temps à trouver les moyens de déjouer les intrigues de ses adversaires politiques?

La longue administration d'Espartero avait été stérile, sinon désastreuse pour les finances de l'Espagne; et, en outre, elle avait blessé profondément l'antique foi monarchique de ce pays. Narvaez réussit le premier à appliquer un baume salutaire aux blessures par lesquelles ce noble royaume perdait sa vie et ses forces. Mais il était réservé à O'Donnell et à ses fidèles collègues au ministère de reconstituer sur une base solide cette belle et noble armée avec laquelle nous allons le voir tout à l'heure accomplir des prodiges de valeur et de persévérance militaire, sur ce même sol africain qui, de-

puis saint Louis jusqu'à Charles-Quint et à Sébastien III, avait arrêté et englouti tant d'armées européennes. L'Espagne allait entrer hardiment dans la route glorieuse où la France l'avait si vaillamment précédée en Algérie.

Pourtant l'orgueilleuse Angleterre, si impérieuse avec les faibles, si accommodante avec ceux qu'elle a à craindre ou à ménager, ne va-t-elle pas susciter des difficultés pour s'opposer à la renaissance d'un royaume que, sous prétexte de protection, elle a tout intérêt à maintenir dans une infériorité militaire, maritime, commerciale et industrielle ?

Peu importe ! L'honneur et le devoir ont tracé la route ; Dieu et la brave nation castillane auront soin du reste ! Nous ne sommes plus à une époque où une nation, quelque puissante qu'elle soit, ose impunément braver l'opinion publique en Europe ; et celle-ci se prononce hautement pour le bon droit d'Isabelle II.

En effet, l'ambassadeur d'Angleterre réclame auprès du Cabinet de Madrid contre l'emploi de la force pour vaincre les refus obstinés du sultan du Maroc ; mais à peine cette intervention imprudente est-elle connue en Espagne, qu'un immense cri d'indignation s'élève du sein de la nation, et aurait, à lui seul, empêché la Reine d'écouter les représentations de M. Buchanan, Sa Majesté eût-elle pu transiger avec les devoirs que l'honneur et les considérations de sa couronne lui imposaient ?

Mais, pour faire la guerre, il faut non-seulement du sang et beaucoup de sang précieux, il faut encore de l'argent et beaucoup d'argent. Depuis tant d'an-

nées les ressources pécuniaires de l'Espagne si riche autrefois et si riche encore en ressources, ont été taries du prodiguées par des mains inhabiles ou infidèles. Toute la sollicitude de la Reine, toute la sage parcimonie de son gouvernement n'ont pas encore pu réussir à réparer les lacunes que les embarras des années précédentes ont produites dans le trésor et, par contre, dans le matériel de l'armée et de la marine.

La neige, exposée au soleil du printemps ne fond pas plus vite que ne disparaissent, en temps de paix, les approvisionnements de guerre quand ils ne sont pas exactement surveillés et entretenus.

Nous citerons, à l'appui de cette vérité, l'exemple de la France et de la Prusse. A celle-là, après les désastres de 1815 et malgré les expéditions de Morée et d'Alger, il a fallu tout le règne de Louis-Philippe, secondé par le génie administratif du vieux lieutenant de Napoléon Ier, pour reconstituer cette armée qui, ralliée aujourd'hui sous les ailes tutélaires des aigles impériales, fait la force et la gloire de la France régénérée.

La Prusse, à part sa malheureuse levée de boucliers contre le Danemark, en paix depuis 1815, et réputée pour son organisation militaire, vantée comme si propice à une prompte mise sur le pied de guerre de son armée, la Prusse s'est vue exposée aux plus cruels embarras lorsque, de nos jours, il s'est agi pour elle de constituer une armée prête à entrer en campagne. Donc, en conscience, peut-on faire à l'Espagne, et surtout au gouvernement actuel, un reproche de ce qu'il a été pris au dépourvu par la

guerre que l'explosion si soudaine et si forte de sentiments guerriers et patriotiques de la nation avait rendue inévitable? L'armée n'était nullement prête à entrer en campagne; la marine l'était encore moins. Qu'y a-t-il d'étonnant à cette dernière circonstance, surtout si l'on songe qu'il a fallu à la puissante France plus de cinquante ans pour réparer les désastres causés d'abord par l'incurie des ministres de Louis XV et plus tard par l'émigration des officiers nobles de la flotte? La reine Isabelle sait que son armée est composée des mêmes éléments qui, au seizième et au dix-septième siècle, ont fait du soldat espagnol le premier fantassin du monde. Actif, intelligent, sobre, infatigable, et au plus haut point accessible à la voix de l'honneur, l'Espagnol possède les vertus militaires les plus éminentes qui, mises à profit par des chefs habiles, doivent constituer une armée dont la valeur et la renommée ne seront en rien inférieures à celles de ses devancières.

Aussi la Reine et la nation s'en rapportent-elles avec confiance à la haute expérience du maréchal O'Donnell pour composer et former à bref délai cette armée et pour la conduire ensuite à la gloire.

Pourtant les difficultés politiques, financières et militaires ne sont encore rien en comparaison des obstacles presque insurmontables qu'oppose le sol sur lequel on va aller combattre, obstacles qui grandissent encore par tout le mystère, tout l'inconnu dont sont entourées la géographie et la statistique du Maroc. Quelque étrange que cela paraisse, il faut le dire, ce pays, situé, pour ainsi dire, aux portes de

l'Europe, y est moins connu que l'Amérique du Sud.

Les différents ouvrages qui ont traité ce sujet, même les meilleurs, laissent beaucoup à désirer. Et on peut se faire une idée de ce que doivent être alors les cartes géographiques, ces guides indispensables pour une armée.

C'est tout au plus si nous connaissons avec quelque exactitude, grâce surtout aux opérations militaires des Français, les côtes du pays. Les renseignements que nous ont fournis le consul suédois Helmsoé, puis un renégat italien écrivant sous le nom d'Ali-Bey, même les ouvrages composés par des résidents ou des voyageurs anglais, ne contiennent que des renseignements vagues et incertains sur l'intérieur de l'empire, surtout sous le point de vue militaire.

Quelques officiers anglais et français ont pu, à la vérité, pénétrer jusqu'à Fez, à Mequinez, ou à Maroc. Ils ont pu, malgré la surveillance jalouse et rigoureuse dont le moindre de leurs mouvements était l'objet, nous fournir quelques renseignements et même quelques dessins militaires précieux; mais, à tout prendre, on sait peu sur l'état de ce pays aussi sauvage qu'intéressant, car c'est par là surtout que le commerce est en rapport avec cette Afrique centrale, si mystérieuse, et qui a coûté la vie à tant de hardis explorateurs.

Néanmoins, nous allons essayer de résumer ici les différents renseignements que nous possédons (1).

(1) Et que nous devons aux utiles conseils et aux communications d'un homme aussi distingué qu'érudit, M. A. Demmler, professeur à l'école d'État-Major, qui a bien voulu nous guider dans cette intéressante étude.

II

Le Maroc, situé à l'extrémité ouest du continent africain, est baigné sur ses trois côtes par la mer Méditerranée, par le détroit de Gibraltar et par l'océan Atlantique; il est traversé dans toute sa largeur de l'est à l'ouest par les chaînes du grand et du petit Atlas. Les pics du premier s'élèvent à une hauteur considérable. M. Washington, officier dans la marine anglaise et attaché à une mission envoyée auprès de l'empereur de Maroc, a mesuré trigonométriquement un de ces pics neigeux, auquel il donne une hauteur de près de douze mille pieds anglais, ce qui est, à la vérité, au-dessous de la limite des neiges perpétuelles assignée par M. de Humboldt. Cependant on n'a vu ces sommets dépouillés de neige qu'une fois en vingt ans; il est plus que probable que ce ne sont point là les plus hauts sommets de l'Atlas, qui, soit dit en passant, ne porte ni chez les Maures ni chez les Arabes aucune dénomination distincte; il n'est généralement désigné que sous le nom de *Djibbel Telj*, montagnes de neige, ou bien il prend le nom de la province comme : *Djibbel Misfywa* ou *Djibbel Tedla*. C'est dans cette province de Tedla, vers les sources des deux rivières considérables de *Oum Erbegh* et de *Mulwia*, qu'il existe probablement des pics encore plus élevés que celui dont nous venons de donner la hauteur. Les

vallées renfermées entre les différents chaînons de l'Atlas sont d'une fertilité prodigieuse, tandis que les côtes, surtout celles de l'océan Atlantique, sont sablonneuses et stériles. Le petit Atlas descend, par ses ramifications, jusqu'à une très-petite distance de la côte qu'il couvre, entre Tanger, Ceuta et Tétouan, d'une foule de collines abruptes, boisées et coupées par des torrents formant d'immenses marais aux endroits où les dunes arrêtent leur écoulement dans la mer. Comme dans tous les pays mahométans, la viabilité est dans le plus triste état; mieux vaudrait dire qu'elle n'y existe pas, que de décorer ces mauvais sentiers du nom de routes.

Pourtant, telles qu'elles sont, nous en mentionnerons trois principales qui, de la côte, mènent à l'intérieur, et dont deux partent de Tanger; l'autre se dirige de Tetouan sur Al-Kasar et de là sur Fez. La première des deux routes partant de Tanger est celle que prit la mission anglaise envoyée auprès de l'empereur de Maroc en 1830; elle suit le bord de l'océan, à une distance de quelques kilomètres, et passe près des ports d'Arzilew, de Larache (ou El Arash) de Salé, de Rabat, de Mansouria, Fidallah, dar el Beïda, Azamor el Mazagan, où la route fait un coude vers l'intérieur des terres se dirigeant sur la ville de Maroc. La mission anglaise y arriva le vingt-septième jour après son départ de Tanger. Cette route traverse trois cours d'eau assez considérables en hiver et au printemps et presque desséchés en été; ce sont: le Sébou, qui passe près de Fez et se jette dans la mer près de Mehedia; l'Oum er Begh, descendant de la grande chaîne de l'Atlas

et ayant son embouchure près d'Azamor, et enfin le Tensift, venant de la même direction, passant devant la ville de Maroc et atteignant la mer entre le cap Blanc et Mogador.

Ces rivières divisent le pays en trois parties, celle du nord entre le détroit de Gibraltar et le Sebou, qui, à l'exception nord autour de Tanger, paraît être au niveau du pied de l'Atlas, à en juger par les fréquents débordements des rivières et des lacs. La contrée entre le Sebou et le Oum er Bergh a une pente générale et considérable vers l'ouest, surtout depuis ce dernier fleuve jusqu'à la plaine du Maroc. Au milieu de ces terrains unis on remarque une affreuse pénurie d'arbres; à la lisière même de l'Atlas, les arbres n'atteignent pas à une hauteur notable, quoi qu'en ait dit Pline en parlant de la Mauritanie; mais il est impossible de ne pas reconnaître la fécondité du sol, car, du pied de l'Atlas au bord de l'Océan, on ne voit partout que de vastes champs de blé. Si on dirigeait les eaux dans les lieux qui en manquent, cette fécondité serait bien plus sensible encore; et les mains européennes qui ensemenceraient le territoire de l'empire du Maroc lui feraient produire de quoi nourrir le double et le triple des cinq ou six millions d'habitants qu'on y compte à présent. Voici les villes que nous rencontrons sur cette route.

III

C'est d'abord Tanger. Cette ville, résidence ordinaire des consuls européens, est située par le 35° 47′ 54″ latitude nord, et le 8° 17′ 15″ longitude ouest de Paris, à l'embouchure occidentale du détroit de Gibraltar. Elle est entourée de murailles presque entièrement ruinées et flanquées par des tours rondes ou carrées, défendues du côté de la terre par un fossé sans contrescarpe, presque comblé, couvert d'arbres et de misérables jardins potagers. Sur la droite de la porte de la mer il y a deux batteries, une batterie basse de quinze pièces et une autre, plus élevée, de onze pièces. La batterie haute bat la mer en face et possède un petit flanc avec deux pièces qui défendent le lieu où l'on débarque. La batterie basse bat également de front le rivage. Outre celles-ci, il y a encore douze pièces dans une situation très-élevée sur les murailles. Les canons, dons des différentes puissances européennes, sont de divers calibres; mais les affûts, construits par les Marocains, sont si mal faits, que les grosses pièces ne pourraient pas soutenir le feu pendant vingt-quatre heures sans éclater. Pour achever le tableau, il faut ajouter que, dans leur incurie, ces barbares n'ont pas de gargousses préparées d'avance; ils mettent la charge dans le canon enveloppée dans un papier ou même simplement avec la main. D'ailleurs il est plus que probable que, depuis le bombarde-

ment de ces batteries fait par la flotte française sous le prince de Joinville, en 1844, les dommages considérables causés par notre canon n'ont point ou pas été réparés complétement.

L'enceinte de la ville est couronnée au nord par un vieux château, El Kasbah, qui, par sa position élevée au-dessus de la mer et de la ville, produit un aspect fort pittoresque. La rue principale, ayant entrée par la porte de la mer, traverse la ville de l'est à l'ouest avec beaucoup de sinuosités irrégulières. Les maisons sont blanches, sans fenêtres et tellement basses, à l'exception de celles des consuls, qu'on peut toucher leurs terrasses avec la main. Comme dans beaucoup de villes de l'Orient, on voit dans cette rue force boutiques où le marchand, accroupi au centre de la pièce, peut atteindre tous les objets sans se lever de sa place. La mosquée principale est grande, extrêmement propre, ayant un minaret élancé et d'une forme élégante.

La population de la ville, estimée à dix ou douze mille âmes, est composée de soldats, de petits marchands en détail, d'artisans grossiers, d'un très-petit nombre de personnes aisées et de juifs. Ceux-ci ont un costume particulier, et sont soumis, comme dans tout le Maroc, à une foule d'avanies journalières; il est à remarquer cependant qu'ils vivent confondus avec les Maures sans avoir de quartier séparé; ce qui est une tolérance rare dans l'empire, car à Fez, les juifs, hommes et femmes, sont obligés de marcher *pieds nus* dès qu'ils sortent du quartier qui leur est assigné, tandis qu'à Tanger on ne l'exige d'eux que lorsqu'ils passent devant une mosquée.

Cette marque d'une civilisation plus tolérante est due, sans doute, à des rapports plus fréquents avec les chrétiens. Le commerce de la ville est nul. Les Anglais en tirent, ainsi que de Tetouan, environ deux mille bœufs par an pour l'approvisionnement de la place de Gibraltar, moyennant un droit de sortie de cinq piastres, tandis que toutes les autres puissances en payeraient seize.

Tanger et ses environs peuvent nous donner l'idée d'une colonie des anciens Romains. Les habitants s'y composent en grande partie de soldats, recevant de l'Empereur une solde plus qu'insignifiante, un cheval et une petite terre; eux-mêmes se fournissent de leur long fusil, de poudre et de balles, et doivent répondre à l'appel du sultan de Maroc.

IV

Après avoir passé le cap Spartel, la route, suivant toujours la côte, atteint la petite ville d'Arzilla, qui n'a ni port ni commerce et dont les habitants, au nombre de 800 au plus, cultivent les frais et fertiles jardins nombreux autour de la ville. Occupée longtemps par les Portugais, qui s'en étaient emparés en 1437, sous le roi Alphonse III, la ville est encore aujourd'hui entourée d'une chemise très-haute et fort ancienne.

A sept lieues vers le sud on rencontre la ville de

Larache ou El Arash, autrefois occupée par les Portugais. Comptant encore près de 8,000 habitants, elle est située sur la pente d'une colline à l'entrée d'une vallée délicieuse remplie de verdure, dans laquelle coule la rivière El Kos. Cette vallée est couverte de jardins qui s'étendent jusqu'à Al Kassar. La ville est entourée encore de murs et de bastions qui battent le port et sont couronnés par une citadelle assez forte. Larache est le principal port militaire du Maroc; la flotte de l'État s'y retire, mais celle-ci n'est plus composée aujourd'hui que de quelques corvettes servant de bateaux douaniers et de quelques méchants bateaux canonnières.

Entre Larache et Mehedia, ville très-florissante du temps des Portugais, distante de Mequinez de vingt-cinq lieues, mais qui n'est aujourd'hui qu'un monceau de ruines, la route longe un lac d'eau douce d'environ 40 kilomètres de longueur, très-poissonneux et couvert d'une foule innombrable d'oiseaux aquatiques. A quelque distance de Mehedia, la route s'étend le long d'une forêt, rare dans ce pays par sa grande étendue (plus de 1,000 hectares), et fameuse dans tout l'empire par l'immense nombre de sangliers et de bêtes féroces, notamment de lions, qu'elle renferme.

V

Les villes de Saleh et de Rabat, fameuses autre-

fois comme berceau principal des pirates marocains, sont situées en face l'une de l'autre à l'embouchure du Bou Regreb. Saleh ou Sala est bâtie sur une pointe sablonneuse s'avançant dans la mer en forme d'un grand carré, s'appuyant au pied d'une colline couverte de jardins. Elle est entourée de murailles de plus de dix mètres de haut flanquées à une distance de cinquante mètres de tours carrées; le tout surmonté par une forte citadelle. La ville renferme beaucoup de mosquées et reçoit ses eaux au moyen d'un très-bel aqueduc formant comme un second mur d'enceinte. Les habitants de Saleh passent pour très-remuants, farouches et intolérants, surtout envers les étrangers. Il n'en est pas de même de ceux de Rabat, qu'on dit les plus habiles en industries de toutes sortes, surtout du fameux cuir marocain.

L'aspect de la ville de Rabat, vue de la mer, est des plus imposants. Droit devant soi, on voit se dresser la Kasbah avec ses fortes tours carrées, à droite les bastions du nouveau château; et plus loin, vers le sud, on aperçoit la ville avec ses minarets; les voûtes du grand aqueduc qui conduit l'eau jusqu'à la citadelle forment le fond du tableau. Sur un rocher baigné par le fleuve s'élève la tour de Hassan, haute de plus de cinquante mètres, un des monuments les plus remarquables de l'architecture mauresque du douzième siècle. De l'autre côté du fleuve se trouve la jolie mosquée d'Emsallah où reposent les restes mortels du célèbre Almanzor. Tout auprès s'élève le palais du sultan avec ses vastes jardins. Le port de Rabat lui-même est fort mauvais et n'est accessible qu'à

des bâtiments d'un faible tirant; celui de Saleh est entièrement ensablé. La population des deux villes ensemble est estimée à 50,000 âmes, ce qui paraît être beaucoup au-dessus de la réalité. La distance de ce point à Mequinez n'est que de vingt-cinq lieues, et la route, longeant presque constamment la rivière de Bou Regreb, qui ne tarit jamais entièrement en été, pourrait amener facilement une armée européenne, dans cette ville où le sultan de Maroc cache son trésor, dont l'imagination, excitée par le mystère, exalte beaucoup trop l'importance. De Rabat à Azamor, la route traverse un pays richement cultivé surtout en blé, qui, du temps des Portugais, s'écoulait par les ports de Fidallah et de Dar el Beïda. Près d'Azamor, ville sans importance, tombant en ruines et habitée par trois mille âmes au plus, la route fléchit vers l'intérieur des terres dans la direction de Maroc, troisième et véritable capitale de l'empire auquel elle a donné un nom. On traverse la province Ducaïla si célèbre par sa belle race de chevaux, très-fertile et cultivée, mais presque entièrement dépourvue d'arbres. On parcourt ainsi une succession de plaines élevées et de collines, et après vingt-un jours de marche de caravane, on aperçoit la première fois les pics neigeux de l'Atlas. Cinq jours plus tard, après avoir traversé un pays aride et rocailleux, on jouit, au sortir d'un affreux défilé, d'un magnifique tableau. Devant vous se présente, au milieu d'une forêt de palmiers derrière lesquels apparaissent les neiges éternelles de l'Atlas, la ville impériale de Maroc. Elle est située sur la limite nord d'une plaine vaste et fertile que tra-

verse la rivière de Teusift, guéable en été, et qui se jette dans la mer entre la petite ville de Saffy et celle de Mogador, propriété exclusive et source principale des richesses du sultan.

VI

La ville de Maroc ou de Marksch est entourée d'une forte muraille à machicoulis en bois de Tapia, haute de trente pieds avec fondations en maçonnerie. Elle a des tours carrés de 50 pas en 50 pas, et peut avoir ainsi près de dix kilomètres de circuit. On y entre par onze doubles portes, mais alors on s'aperçoit que tout cet espace est loin d'être entièrement couvert par des maisons, qu'il comprend au contraire de vastes jardins et des terrains couverts d'une étendue de plus de 40 ou 50 hectares.

Le palais du Sultan est situé en dehors de l'enceinte de la ville, au midi et en face de l'Atlas; il est entouré de murs aussi forts que ceux de la ville et occupe un espace de près de 1,500 hectares. Le terrain est divisé en jardins carrés autour desquels sont des pavillons détachés formant la résidence impériale. Dans la cité on compte dix-neuf mosquées, deux emdrasas ou colléges et un hôpital. La principale mosquée, El Koutoubia, s'élève isolée sur un espace de 50 à 60 hectares. Elle est remarquable surtout par sa tour carrée haute de 250 pieds, aussi large au sommet qu'à la base, et pro-

duisant ainsi un singulier effet, étant divisée en sept parties et sa hauteur apparente étant sept fois son diamètre. Cette tour, pareille à celle de Rabat et à la Giralda de Séville, passe pour avoir été bâtie vers la fin du douzième siècle.

La plus belle des sept portes de Maroc est celle qui s'ouvre vers le palais; son nom Bab el Roum donne à penser que c'est une construction d'origine romaine. Sa voûte est en fer à cheval mauresque, richement sculptée en travail arabesque.

Les rues de Maroc sont étroites et irrégulières, rarement plus larges qu'une de ces ruelles sales du vieux Paris. En beaucoup d'endroits, on les voit traversées par des arches et des portes servant probablement de défenses en cas d'attaque; plusieurs de ces rues s'élargissent en certains endroits pour laisser une place ouverte servant de marché. Il y a deux ou trois de ces marchés dont le principal, appelé Sock el Khamise, se tient près de la porte du nord le samedi de chaque semaine. Il est abondamment fourni d'objets de fabrique indigène. Le marché pour les chameaux, les chevaux, les mules, les bêtes à cornes, se tient hors de la porte.

Le bazar nommé El Kaïsseri, offre un long rang de boutiques ou d'échoppes couvertes contre l'injure du temps et divisées en compartiments. On y vend de la soie, des châles, des mouchoirs venant de la ville de Fez; des tapis venant de la province Ducaïla, des habits, du linge, des armes, du thé et du sucre importés par les marchands de Londres; de beau blé, du foin de la province de Schragna, des dattes très-douces de Tafilet; une grande quan-

tité de bottes, de pantoufles, de sel, de poteries grossières, de nattes de cordes et des broderies fort belles en or et en argent.

Les maisons, généralement d'un seul étage, ont des toits unis en terrasse. Le côté de la rue est propre et blanchi; çà et là est une étroite ouverture qui ne mérite pas le nom de fenêtre et dont aucune n'est vitrée, mais la disposition intérieure ressemble extrêmement à ce que nous voyons en Espagne. Les chambres s'ouvrent sur une cour; quelques-unes de ces cours sont entourées d'arcades et ont une fontaine au milieu. Plusieurs des portes sont en bois de cyprès sculpté avec art. Les chambres sont longues et étroites, à cause probablement du manque de bois. Nulle fenêtre, nul foyer ou cheminée, aucun meuble, excepté une natte et un ou deux coussins. Le millah, ou quartier des juifs, est un enclos muré, d'environ trois kilomètres de tour, à l'angle sud-est de la ville; il est populeux, mais sale; tous les juifs payent une taxe ou capitation au Sultan; ils sont traités avec un grand mépris. La population de la ville atteint, dit-on, 100,000 âmes, chiffre qui nous paraît beaucoup trop exagéré.

Comme dans toutes les villes d'Orient, les femmes se montrent rarement en public; il est donc difficile d'estimer en quelle proportion elles entrent dans ce nombre d'habitants. Il y a quarante ans, une terrible famine a désolé le Maroc et a dépeuplé la capitale; plusieurs quartiers en sont encore presque entièrement déserts, et l'herbe qui y croît forme un frappant contraste avec les débris des murailles qu'on y distingue.

De vastes aqueducs souterrains entourent la ville; quelques-uns ont de dix à douze pieds de profondeur, mais ils sont en ruines; ils traversent la plaine et vont prendre les eaux au pied de l'Atlas, à quarante kilomètres de distance.

Il existe plusieurs vastes cimetières au nord et au midi; il y en a un à l'est, hors de la ville, de 100 hectares d'étendue.

Le Sultan possède trois jardins considérables dans l'intérieur de la ville et deux autres en dehors, à environ trois kilomètres des murailles. Le shérif en assigna un des premiers, comme habitation, à la grande mission britannique qui fut envoyée au Maroc en 1819. M. Washington, officier de la marine britannique et membre de cette ambassade, a publié sur ce voyage des détails fort intéressants, et voici ce qu'il dit :

« Le jardin appelé Sebt el Mahmouia, occupant » un espace d'environ 20 hectares de terrain, est » planté, dans un style bizarre, de toutes les varié- » tés d'arbres fruitiers, comme l'olivier, l'oranger, » le pommier, le citronnier, le mûrier, le noyer, le » pêcher, le poirier, la vigne; toute cette végétation » entremêlée avec le cèdre, le peuplier, l'acacia, » le laurier rose, le myrte, le jasmin auxquels s'u- » nissent le cyprès solennel et le haut palmier, » forme un épais et riche ombrage. A travers cette » voûte de verdure on ne découvre que les pics » neigeux de l'Atlas s'élevant presque immédiate- » ment au-dessus de nos têtes, et la tour gigantesque » de la principale mosquée, qui est à un quart de » mille. Rien n'interrompt le calme de ce point dé-

» licieux, si ce n'est le bond léger de la gazelle et le » bruit des chutes d'eau dans toutes les directions. » On y trouve tout ce qu'il est possible de désirer » dans un climat brûlant : le silence, l'ombre, la » verdure et un air parfumé. Mais pour former con- » traste avec la vue bornée dans notre jardin, nous » n'avons qu'à monter sur le toit en terrasse de » notre maison dominant la ville, d'où nous décou- » vrons une plaine sans limites à l'est et à l'ouest » avec toute la ceinture de l'Atlas enveloppant la » contrée du sud-ouest au nord-est par un ruban » de neige. »

VII

La seconde route conduit de Tanger à Fez et à Mequinez; elle n'est, comme toutes les autres voies de communication du Maroc, guère plus qu'un large sentier. Cependant, grâce à la sécheresse du climat, ce chemin est très-bon pour les caravanes de mulets et de chameaux. On pourrait toutefois y amener des pièces de huit et même de douze jusqu'à Fez, excepté aux approches de cette ville, c'est-à-dire jusqu'à une distance de huit lieues; à ce point, pour éviter les immenses difficultés que présentent les montagnes aux environs de la ville, il faudrait faire passer l'artillerie dans les fonds immenses situés à droite de la vraie route. M. de Caraman, alors officier d'état-major, a accompagné en 1825 le consul de France,

M. Sourdeau, se rendant en mission auprès du sultan Muley Abder Rhaman. Il en a donné, dans le *Spectateur militaire*, une excellente reconnaissance militaire accompagnée d'un croquis assez exact. Le nombreux personnel de l'ambassade, voyageant à cheval et s'arrêtant chaque nuit dans un camp préparé d'avance, arriva le neuvième jour à Fez. Pendant leur séjour dans cette ville, ils y virent amener un fort obusier anglais monté sur quatre roues ; il était arrivé en moins de temps encore et par la même route.

Cette dernière, à distance d'environ deux myriamètres de la première route le long du bord la mer, court parallèle à celle-ci jusqu'à Alkassar, d'où elle infléchit, dans un fort coude, vers l'est dans l'intérieur des terres, se dirigeant presque en droite ligne vers Fez, à travers des plaines et de hauts plateaux qui se succèdent en ne rencontrant, à l'exception de la ville d'Alkassar, que des douaires isolés.

Alkassar, contenant une population de 8,000 habitants, dont à peu près 500 juifs, est situé dans une plaine boisée et fertile. La rivière El Kos, probablement l'ancien Lucos des Grecs, torrent sinueux et rapide, traverse cette plaine pour se jeter dans l'Océan près de Larache. Bâtie vers la fin du douzième siècle par un fils du grand Almanzor, la ville offre encore des restes de fortifications. Elle a quatorze mosquées, ses rues sont pavées, étroites et traversées pour la plupart de distance en distance par des chemins voûtés ; les maisons se font remaquer par leurs toits en dos d'âne recouverts en tuiles, ce qu'on ne trouve dans aucune autre ville du Maroc. Le pays,

couvert de jardins, de vergers, de bouquets d'orangers et de palmiers superbes, présente un aspect fort riant. C'est entre Larache et Alkassar que se trouve le champ où fut livrée, entre les Maures et les Portugais, en 1578, la bataille qui coûta la vie et le trône au roi don Sébastien.

Depuis Alkassar la route s'élève successivement vers le haut plateau où est située la ville sainte de Fez ; on traverse plusieurs cours d'eau desséchés en été et assez considérables au printemps et en hiver; le Amda, le Wargha et surtout le Sebou en sont les plus importants.

VIII

Fez, où l'on arrive le neuvième jour, est situé dans un entonnoir formé par des montagnes boisées d'où descendent plusieurs ruisseaux qui arrosent la campagne, et fournissent une eau délicieuse. Les plateaux qui précèdent, incultes et brûlés par le soleil, rappellent les environs de Madrid. La ville est divisée en deux parties distinctes : le vieux et le nouveau Fez (Fas djedid) ; elles sont séparées l'une de l'autre par de nombreux jardins et une enceinte carrée où sont toujours campés, sous la tente, des soldats et des détachements de diverses tribus. Tout auprès est situé le château de Bouzoulou, une des habitations de l'Empereur. Le jardin et le palais sont défendus par un fort bastionné.

Le vieux Fez fut bâti à la fin du huitième siècle, par Edrès, descendant de Mahomet et d'Ali, sur le penchant des collines qui l'entourent. Le nouveau Fez date du treizième siècle; il doit son origine à Jacob Ben Abdalbab, de la race des Ben Merine; il est situé dans une plaine susceptible d'une riche culture. Les deux villes sont traversées par une petite rivière nommée rivière des perles ou Wad-Raca-Lema, qui fournit une grande abondance d'eau aux habitants, fait aller un grand nombre de moulins, et se jette, après un cours de peu d'étendue, dans le Sébou.

L'auteur Aly Bey, qui visita Fez en 1803, en estime la population à 100,000 âmes, dont environ 2,000 familles juives; mais, depuis cette époque, la peste, apportée d'Alger par le fils même de l'Empereur, exerça à plusieurs reprises des ravages affreux parmi les habitants; et M. Renou ne l'évalue guère qu'à 30 ou 40,000 âmes.

Considérée sous le rapport militaire, cette ville est située de manière à ne pouvoir résister à aucune attaque sérieuse sans s'exposer à une destruction totale. C'est ce motif, sans doute, qui lui a fait donner le bien singulier privilége de se rendre dès que l'ennemi est à ses portes. La ville est cependant entourée d'une vaste enceinte de murailles flanquée de tours, qui, pour être debout, n'en sont pas moins très-vieilles et très-dégradées; elles sont de terre mêlée de chaux. Le temps a donné à ce mélange plus de dureté que la pierre même. Leur épaisseur est d'environ un mètre. Sur deux hauteurs, à l'est et à l'ouest, on voit deux châteaux forts très-vieux, consistant en

un simple carré de murs avec des embrasures très-rapprochées. Ils sont protégés par un fossé et on ne parvient à l'intérieur que par une échelle. On y place des canons avec quelques soldats toutes les fois que le peuple se révolte contre le sultan. Les deux châteaux communiquent, dit-on, avec la ville par un passage souterrain. Du reste, ils sont dominés par les hauteurs environnantes. Les rues sont étroites, obscures et non pavées : tandis qu'Aly Bey nous les dépeint comme très-propres pendant les temps secs, Caillé dit qu'elles sont de la plus grande malpropreté, qu'on y marche dans la boue jusqu'aux genoux, et qu'on rencontre à chaque pas des chiens et des chats morts exhalant une odeur infecte. Les maisons, assez élevées et construites en briques, ont, au premier étage, une saillie qui contribue beaucoup à l'obscurité des rues. Cet inconvénient est augmenté par des espèces de galeries qui réunissent, d'un côté à l'autre, la partie supérieure des maisons. En outre, des murailles, élevées de distance en distance et percées en arceaux, interceptent encore le jour. Ces arceaux se ferment pendant la nuit, de manière que la ville se trouve divisée en plusieurs quartiers qui ne peuvent point communiquer les uns avec les autres.

Dans chaque maison on voit une cour entourée de colonnes qui soutiennent des arcades et qui forment des corridors au rez-de-chaussée et dans les différents étages. C'est par ces corridors qu'on entre dans les chambres attenantes, qui ordinairement ne reçoivent le jour que par la porte, à laquelle on donne, à cet effet, beaucoup d'ouverture. Ces chambres

sont très-longues et très-étroites; le plafond, en planches, est très-élevé et n'a aucun ornement dans les maisons ordinaires. Dans quelques autres, les plafonds, les portes des chambres et les arcades de la cour sont ornés d'arabesques en relief, peints en toutes sortes de couleurs, même en or et en argent. Le sol de toutes les pièces et celui de la cour sont en briques, et, dans les maisons riches, en carreaux de faïence ou de marbre formant des dessins variés. Les toits sont couverts de terre glaise à la hauteur d'environ cinquante centimètres. Cette lourde charge écrase les murs sans les garantir des pluies, et donne bientôt à tout le bâtiment un aspect de ruines et de dégradation.

La plus fameuse d'entre les nombreuses mosquées est celle de El Karoubir, qui n'égale pas en beauté la cathédrale de Cordoue. On y voit une quantité de pilastres et de fontaines, quelques ornements arabesques et le sol couvert de petits carreaux de faïence de diverses couleurs. La mosquée la plus vénérée est celle d'Edris, fondateur de Fez; c'est l'asile le plus respecté de l'Empire: tout criminel y est en sûreté et personne n'oserait l'y arrêter. Le palais habité par le sultan se compose d'un grand nombre de cours, les unes à demi construites, les autres à demi ruinées; elles servent d'entrée aux appartement intérieurs, qui n'ont encore été visités par aucun Européen. Au milieu de l'une des cours se trouve une maisonnette en bois: c'est là que le sultan reçoit les personnes qui ont obtenu la permission de lui être présentées, et qui ne franchissent jamais la porte, les favoris seuls y entrent.

L'Al Caïseria rappelle, mais horriblement en laid, les galeries du Palais Royal de Paris; c'est un marché formé par une suite de rues étroites qui se coupent à angle droit et sont recouvertes d'une très-mauvaise toiture. Chaque rue comprend un même genre de profession ou d'industrie. On y trouve des étoffes et des mouchoirs en soie, des objets de sellerie, de ces bonnets rouges connus dans tout l'Orient sous le nom de fez; des pantoufles ou babouches en cuir parfaitement tanné, de ces fameux haïks en laine, fins et transparents comme la soie; peu de bijouterie, car on craint de faire étalage de ses richesses.

Caillé nous raconte que, pour garder les boutiques la nuit, on lâche des chiens dans les rues. Ces animaux, dressés exprès, font leur service avec une telle ardeur que, si des hommes couchés à proximité ne les surveillaient pas, ils dévoreraient les passants que le hasard où leurs affaires conduisent vers le lieu confié à leur garde.

IX

Mequinez, où se trouve déposé le célèbre trésor du Shérif, porte aussi le nom de Miknès ou de Meknasah. La ville s'élève au centre d'une vallée admirable formée par un chaînon de l'Atlas; le pays est renommé par sa salubrité. Située à soixante kilomètres au sud-ouest de Fez, et à trois cents kilomètres de Maroc, la ville de Mequinez contient environ vingt-

cinq mille habitants. Le palais impérial, de forme quadruangulaire, est, pour ainsi dire, à lui seul une ville entière. C'est Muley Ismaël qui le fit élever en 1681, en souvenir de la prise de Tanger sur les Anglais, qui, comme nous l'avons dit, occupaient alors cette ville. Le palais affecté à l'habitation du monarque et de ses femmes renferme de magnifiques jardins plantés d'arbres de toute espèce et couverts des plantes et des fleurs les plus aromatiques. On voit dans ces jardins des ruisseaux, des cascades et des jets d'eau qu'alimentent des sources amenées de très-loin, au moyen de canaux et d'aqueducs dont la construction est monumentale.

Au centre des jardins se trouve une espèce de fort à triple enceinte, parfaitement armé et défendu; derrière ces trois enceintes s'élève un bâtiment en pierres de taille éclairé seulement par en haut. On y pénètre par trois portes en fer se succédant les unes aux autres. Il est pavé en marbre noir; à l'une de ses extrémités se trouve une vaste ouverture, dans laquelle on jette, au moyen de grandes pelles en cuivre, les pièces d'or ou d'argent, les lingots et les matières précieuses destinés au trésor. Ces objets tombent dans un vaste caveau où ils sont rangés dans des compartiments en marbre d'une égale dimension, et qui font saillie sur le fond du caveau. Chacun de ces compartiments peut recevoir un million de piastres. Une garde de trois cents noirs est chargée spécialement de la sûreté, de la surveillance et de l'arrangement du trésor. Les hommes, une fois désignés pour ce service, habitent à tout jamais cette enceinte; ceux même chargés de recevoir et de ran-

ger l'argent ne quittent jamais le souterrain. Ils y ont des logements spéciaux, ils y vivent et ils y meurent. Ces précautions ont pour but d'empêcher les vols, inconnus aujourd'hui.

On verse quatre fois par an au trésor impérial le produit net des impôts de toutes sortes. Lorsque l'Empereur est à Mequinez, il assiste en personne à cette opération ; mais lorsqu'il est absent, il désigne, pour le suppléer, trois des grands officiers de sa maison, et il est bien certain que ceux-ci ne pourraient s'entendre entre eux pour commettre un vol, et que, cela eût-il eu lieu, ils se dénonceraient l'un l'autre, ou seraient dénoncés par les noirs qui gardent le trésor.

Autrefois l'argent était déposé dans de grands vases en terre, mais un jour le contenu de dix de ces vases fut volé, les voleurs remplirent les vases de terre, ne laissant à la surface qu'une mince couche de pièces d'or. Aussi la fraude ne fut pas découverte de suite, mais un des gardiens noirs, que les brigands croyaient avoir bien tué comme ses camarades, survécut à ses blessures et dénonça tous les coupables. Le shérif fit décapiter les dix voleurs et fit mettre leurs têtes dans les dix vases qu'ils avaient vidés. On les voit encore dans la grande salle du trésor posés sur des piédestaux en marbre. Le successeur de Muley Ismaël, abandonnant le système des pots en terre, fit construire les compartiments en marbre dont nous avons parlé plus haut. L'Empereur Muley Soleïman, renommé pour sa grande cruauté, chaque fois que des versements avaient été effectués au trésor impérial, faisait mettre à mort

les noirs chargés de ce travail. Son successeur Ab-der Rhaman, plus humain que lui, abolit cette coutume cruelle, et ordonna que les noirs chargés de l'arrangement du trésor dans les caveaux ne quitteraient jamais cette demeure. Le vol pour eux devient inutile, puisqu'ils sont séparés du reste du monde et qu'ils ne pourraient ni cacher l'argent volé, ni l'employer à aucun usage. Le montant de la somme contenue aujourd'hui dans ces caveaux est, on le comprend, difficile à évaluer avec quelque certitude; pourtant quelques voyageurs l'estiment par approximation à un demi-milliard de francs. La possession de la ville de Mequinez déciderait du sort de l'Empire, si elle était prise soit par les rebelles, soit par une puissance européenne. Ce serait un coup fatal pour l'Empereur du Maroc. Cependant (éloignée seulement de 65 kilomètres du port de Rabat) elle serait très-accessible à une grande puissance maritime et militaire comme la France. Aussi les anciens souverains du Maroc avaient-ils mis tous leurs soins à entretenir les fortifications de Rabat, écroulées aujourd'hui.

X

La troisième route conduit de Tanger à Tetouan, et de là à Fez. Il y a, pour bien dire, deux chemins entre ces deux premières villes : l'un longeant la mer entre la pente des contreforts du petit Atlas,

qui, sous le nom de Bullones, et plus près de Ceuta sous celui de monts d'Anghera, courent parallèles à la côte, couvrant le pays d'une succession affreuse de ravins, de défilés, de marais et de lits de torrents desséchés en été et impétueux en hiver et au printemps. C'est ce chemin ou sentier d'un développement de quinze myriamètres à peu près que suivra l'armée espagnole et où nous allons la voir déployer des prodiges de valeur et de constance. L'autre route conduit le long du versant occidental de ces mêmes montagnes, et, se bifurquant à Fondach, se dirige sur Tetouan et sur Fez. Il résulte de cette configuration topographique du pays que nous venons de décrire, qu'il est très-difficile à une puissance européenne de faire la guerre au Maroc de manière à obtenir un succès qui force l'ennemi à demander la paix. En effet, une expérience de trente ans a enseigné à la France ce qu'il en coûte de faire la guerre à ces hordes africaines, qui, battues, se dispersent, ne laissant aucune prise sur eux aux vainqueurs, pour se reformer à la première occasion.

Pénétrer dans l'intérieur à 17 et 20 jours de marche pour atteindre les capitales de Fez, de Maroc ou de Mequinez, est chose sinon impossible, du moins très-difficile dans ce pays barbare, quand il faut traîner après soi tous les approvisonnements de bouche et de guerre. Et puis, lorsqu'on a atteint ces villes, la guerre n'en est pas plus décidée pour cela.

Le lien qui réunit ces peuplades héterogènes et barbares est si peu solide, que la chute de leur ca-

pitale n'amène nullement et de force la conclusion de la paix. Celle-ci pourra bien plus facilement être obtenue en attaquant les ports de l'Atlantique par où l'Empereur tire le plus clair de ses revenus. Les Français ont agi ainsi en 1844 sous le prince de Joinville. Sans doute un corps d'invasion prenant Rabat pour sa base d'opérations et se dirigeant le long du cours du Sebou sur Fez et Mequinez, abrégerait ainsi considérablement la distance, car il ne faudrait guère que cinq jours de marche pour atteindre ces deux villes. Mais pour entreprendre une pareille opération, il faut avoir une flotte considérable que l'Espagne ne possède pas encore. Et puis ce serait singulièrement exposer la sûreté d'un corps d'armée que d'appuyer sa base d'opérations sur une côte aussi inhospitalière et aussi difficile à aborder en toute saison, mais surtout en hiver et au printemps, comme l'est la côte atlantique du Maroc. D'ailleurs, il fallait éviter de donner à cette astucieuse Angleterre un prétexte pour s'opposer avec quelque apparence de droit à cette affaire ; et elle n'aurait pas manqué de crier à l'interruption de son commerce avec le Maroc, qui se fait, comme on sait, surtout par les ports de l'Atlantique. C'est par cette même raison qu'on n'a pas, sans doute, voulu tout d'abord attaquer Tanger, ce qui, du reste, n'aurait amené aucune décision. Il ne restait donc que l'attaque par Ceuta et Tetouan.

On s'est demandé pourquoi le maréchal O'Donnell, au lieu d'employer près de deux mois à se frayer une route de Ceuta à Tetouan, n'a pas immédiatement débarqué devant cette dernière ville, incapable de pré-

senter une résistance sérieuse à une armée européenne. Mais si on veut bien y réfléchir, on trouvera que le maréchal, par le choix de sa ligne d'opérations, a donné, au contraire, une nouvelle preuve de cette sagacité et de ce tact militaire qu'on admire chez lui dans toute sa carrière glorieuse.

Depuis les luttes de l'indépendance, l'armée espagnole n'avait plus fait la grande guerre, car les dissensions intérieures, qui sous la minorité d'Isabelle II ont ensanglanté ce noble pays, ne présentaient que des combats de guerillas. Les difficultés financières s'étaient surtout fait sentir pour l'armée et la marine, qu'on réduisit à leur plus simple expression. Il est vrai que le maréchal avait réussi à resserrer l'esprit de discipline militaire, fort relâché par ces révoltes continuelles de généraux, dont l'une succédait à l'autre avec une désastreuse rapidité. Mais quoique la discipline soit un des principaux éléments pour constituer une bonne armée, elle ne suffit pas à elle seule ; il faut encore au soldat et à l'officier l'habitude de la guerre et de la vie des camps. Il importait donc au maréchal de donner à l'armée d'expédition cette cohésion, cette unité qui la rend un instrument docile entre les mains d'un chef habile, et de développer chez le soldat ce sang-froid, ce courage et cette confiance de l'individu qui est si nécessaire en face d'un ennemi indiscipliné, qui, comme l'Arabe, attaque avec une impétuosité et des cris sauvages.

Pour obtenir ce but, Ceuta offrait au maréchal la base la plus convenable; il pouvait, sous le canon de cette forteresse et à l'abri de toute attaque, réu-

nir peu à peu ses troupes en les y faisant débarquer par petits détachements, comme les faibles ressources maritimes de l'Espagne le permettaient seulement. De cette manière, rien ne serait laissé au hasard, l'armée n'opérerait que par masses imposantes, pourvue de son matériel et abondamment approvisionnée, ce qui, dans un pays aussi sauvage n'offrant point ou peu de ressources, est une condition *sine qua non*.

Lorsque nous nous occuperons du détail des opérations militaires, nous verrons combien grandes étaient les difficultés qu'une mauvaise chance, sous forme d'épidémie et d'orages extraordinaires et d'une durée inusitée, opposait au maréchal dans cette entreprise glorieuse. Remarquons seulement en passant que chefs et soldats n'y ont vu et n'y ont trouvé qu'une nouvelle occasion pour s'élancer d'un bond à côté de ces vieilles et fameuses bandes des Cordova et des Alba.

Mais avant d'entrer dans le récit de ces hauts faits, il nous faudra dire quelques mots sur les ressources des deux peuples et la composition de leurs armées, qui vont bientôt se trouver en face l'une de l'autre.

XI

La population du Maroc, à une bien plus forte proportion que celle de l'Algérie, est composée d'é-

léments divers et hétérogènes, dans lesquels la race nègre entre surtout pour une bonne part. Ceci donne aujourd'hui ce caractère sauvage et fanatique à ce peuple dont les ancêtres, d'un sang moins mêlé, ont pourtant brillé en Espagne par les sciences et par l'architecture, à une époque où la plus grande partie de l'Europe était encore plongée dans les ténèbres et dans l'ignorance du moyen âge. Les deux principales nations qui forment le fond de la population sont les Berbères et les Maures. Les premiers sont la population aborigène. On les divise en Amarzirgs et en Chelloks. Les différents auteurs sur le Maroc épellent différemment ce nom (Carette dit Chellouh; Renou, Chelleuh; Didier, Schelloks; Calderon, Xiloes; Graberg de Hemsoë, et les Italiens disent Schelvoichi). Les gens du Maroc, selon M. Godard, dont nous recommandons vivement l'excellent ouvrage sur ce pays, désignent les montagnards sous le nom générique de Berbères, ou sous le nom particulier de la région qu'ils habitent; et ils paraissent plutôt réserver celui d'Amarzirgs aux habitants du Sous. Ils prétendent que les indigènes de Sous ne s'entendent pas avec les Berbères, que la langue des premiers ne s'écrit pas si ce n'est en caractères arabes, tandis que les Berbères ont des caractères propres au Maroc comme en Algérie.

Les Maures, nous venons de le dire, forment une autre fraction de la population marocaine. Ils se distinguent très-bien entre eux en Maures d'Espagne et Maures du Levant. Ceux-ci, d'une origine arabe plus pure, sont fixés dans la ville ou mènent la vie de Bédouins dans les campagnes. Les Maures d'Espa-

gne, dont la nationalité s'est mélangée de Berbères à l'époque des invasions arabes qui inondèrent la péninsule Ibérique, habitent particulièrement les villes, où ils se livrent à l'industrie et au commerce. Tetouan, Fez, Rabat et d'autres villes sur le littoral les ont reçus quand, depuis Ferdinand et Isabelle jusqu'à Philippe III (1483—1613), ils furent exilés d'Espagne.

Ceux de Tetouan et de Saleh furent autrefois de hardis pirates, mais s'ils ont conservé à Rabat et à Saleh les passions les plus hostiles aux chrétiens, ils paraissent être plus calmes à Tetouan. La plupart des auteurs qui ont écrit sur le Maroc ont fait observer qu'un certain nombre de familles marocaines, juives ou mauresques, se rattachent encore à des branches chrétiennes bien connues en Espagne, surtout à Grenade et à Cordoue. Les de Castillos de Grenade ont des parents à Tetouan, et ceux-ci gardent les titres de leurs anciennes propriétés de Grenade. Les Vargas de cette ville se relient à des familles musulmanes de Tanger et de Tetouan. Nommons-y encore les Medina, les Sordo, les Aragon, les Salas. Les musulmans du Maroc sont généralement fanatiques, mais le mahométisme est loin d'être suivi dans toutes ses prescriptions par les Berbères. Ils y mêlent, ainsi que les nègres, une foule de pratiques superstitieuses. Il n'est pas rare de remarquer le signe de la croix parmi les dessins dont les femmes berbères sont tatouées à la figure et au col.

M. Drummond Hay, le consul actuel de l'Angleterre, dans un de ses ouvrages sur ce pays qu'il ha-

bite depuis de longues années, assure que d'autres coutumes lui ont paru conserver au Maroc les anciens vestiges de la religion catholique, et il cite, par exemple, les invocations des femmes durant les accouchement laborieux : « O Mariah ! viens, accours sans tarder, viens ! c'est une femme qui pleure ! » Les juifs marocains, dont on peut hardiment évaluer le nombre de 4 à 500,000, ne sont pas tous des exilés d'Espagne. Il y a dans les montagnes du Sous des tribus indigènes entièrement juives et qui habitent des villages construits à l'instar de ceux de leurs kabyles.

Les Arabes qui envahirent au septième siècle l'Afrique septentrionale rencontrèrent des tribus semblables au sud de la régence de Tripoli. Descendent-elles des peuplades venues de l'Orient à l'époque des premières colonies phéniciennes, comme le rapportent des traditions obscures recueillies par des historiens musulmans ? ou bien furent-elles converties originairement par les juifs dispersés après le sac de Jérusalem, et qui ont exercé leur prosélytisme sur une si grande partie du monde connu des anciens ? La première hypothèse serait bien probable si, comme quelques juifs espagnols l'ont affirmé au père Godard, la langue des juifs du Sous fut un chaldéen corrompu, mais non pas au point d'être inintelligible pour les rabbins qui savent le syro-chaldaïque du Talmud.

La majeure partie des juifs du Maroc descend des juifs exilés de l'Europe au moyen âge et surtout de l'Espagne. Ils se désignent par le titre singulier de descendants de la catastrophe de Castille, Gue-

rous de Castilla ; et les rabbins, pour les mariages et autres affaires, emploient encore des formules qui se terminent par ces mots : « Le tout selon l'usage de Castille, Hachol Keminahry Castilla. » Le sort de cette malheureuse nation est des plus tristes que l'on puisse imaginer, bien que sous l'empereur défunt Abder Rhaman, beaucoup moins cruel que la plupart de ses prédécesseurs, ils aient eu moins de vexations et de cruautés à supporter qu'autrefois. Comme ils parlent généralement un peu d'espagnol, une armée d'invasion doit trouver parmi cette population des guides et des renseignements sur le pays.

La population totale que le Maroc nourrit sur un espace d'environ six mille myriamètres carrés, c'est-à-dire dans un pays d'un sixième plus vaste que la France ou l'Espagne et le Portugal réunis, est évaluée par Graberg de Hemsoë à huit millions et demi, ce qui pour vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf lieues carrées ferait deux cent quarante-neuf individus par lieue carrée. Mais toutes ces données sont nécessairement fort peu sûres, lorsqu'il s'agit d'un pays aussi barbare et aussi inaccessible aux voyageurs européens.

L'administration dans le Maroc est ce qu'elle est dans tous les pays musulmans, despotique, vicieuse et corrompue. La justice se vend, mais ne se rend pas. Les impôts sont institués non pour le bien du pays, mais pour enrichir le shérif.

Pourtant les sources des revenus de celui-ci sont nombreuses. Outre la dîme des produits de la terre, c'est-à-dire de *l'Achour*, elles sont alimentées par la *Djezzia* ou capitation des juifs; par les cadeaux ou

Edya, qui se font aux quatre grandes fêtes de l'année; par les octrois, les amendes, les impôts arbitraires et accidentels; par des spoliations de sujets soupçonnés d'être riches; enfin et surtout par les produits des douanes qui se perçoivent à la sortie et à l'entrée dans les ports de l'Atlantique et à Tetuan, ainsi que par la fabrication des monnaies et la différence de la valeur, fixée arbitrairement par le gouvernement, qui l'élève quand il paye et l'abaisse quand il reçoit. Ainsi en Octobre 1858, dit M. Godard, la *Foukia*, petite pièce que les Européens appellent once, valait, suivant le tarif de l'Empereur, quatre blanquillos et demi; dans le commerce elle valait cinq blanquillos et un sixième. Le Stati, monnaie d'argent appelée par les Européens demi-piécette, valait, selon le tarif sept et dans le commerce huit blanquillos. Il arrive, par exemple, que vous devez payer à l'Empereur une pièce de cinq francs; il la reçoit selon son tarif pour dix-neuf onces seulement, tandis que dans le commerce elle en représente vingt-cinq. Avec ces cinq francs il fabriquera pour huit francs de flous, misérable monnaie de billon grossièrement faite de plomb, de zinc et de cuivre. Puis s'il doit à son tour vous payer cinq francs, il vous payera en flous de son tarif, et au lieu de cinq francs vous n'en aurez que quatre. Renouvelez ce procédé cinq fois entre vous et le gouvernement, celui-ci vous aura anéanti toute la pièce sans en avoir l'air. Avec un système pareil on peut facilement s'imaginer que ni l'industrie, ni le commerce, ni même l'agriculture ne peuvent prospérer.

Et pourtant Dieu a doté le Maroc de richesses inépuisables; ce pays ayant plus de profondeur, et étant arrosé par de nombreuses rivières et des ruisseaux dont plusieurs sont navigables, est plus fertile encore que l'Algérie, cet ancien grenier d'abondance de l'antique Rome. Les poissons abondent sur ses côtes comme sur celles de Terre-Neuve; le blé, l'orge, le maïs, poussent comme par enchantement; l'olivier pourrait inonder d'huile le pays, si on se donnait la peine de le greffer au lieu de le laisser à l'état sauvage. Nous ne parlerons pas des légumes et des fruits raisins, oranges, citrons, limons, dattes, bananes, figues, poires, pommes, cerises, noix, châtaignes et pêches, qu'on y trouve tous en quantité. Le règne animal n'est pas moins richement représenté; et sans parler du gibier innombrable, volatiles et quadrupèdes, nous mettrons en première ligne de la faune marocaine les chevaux, les ânes et les mules, qui sont de premier ordre pour les qualités physiques. Dans les vastes pâturages et aux flancs verts des coteaux se déroulent sans fin les troupeaux errants de chèvres et de brebis; et, sans être engraissée, la poule domestique y atteint un poids de six kilogrammes.

Aussi la vie matérielle est-elle à très-bon marché dans ce pays. Le blé coûte, à prendre au silos, de 4 à 5 francs l'hectolitre. La viande de boucherie se vend : la bœuf environ 20, le mouton 24 centimes le demi-kilogramme. La douzaine de poules revient à 7 ou 8 francs ; le cent d'œufs au plus à 2 francs; le beurre à 40 centimes le demi-kilogramme. Les terres de labour, dans l'intérieur du pays, valent 100

18

francs la mesure de 7 hectares ; à Tanger même on aurait pour 200 francs par hectare un jardin irrigable et planté d'arbres. On voit donc qu'à très-peu de frais un amateur pourrait s'y donner un véritable Éden, s'il n'entrait pas dans les calculs de l'Angleterre que le Maroc reste entre les mains des Barbares. Espérons cependant que l'Europe se lassera de cet état comme elle s'est lassée depuis longtemps déjà de payer tribut au Maroc ; toujours cependant, à l'exception de l'Angleterre, qui, sous le nom de présents, trouve encore de son intérêt de profiter d'un moyen clandestin et honteux pour conserver sa prépondérance dans ce pays.

Le règne minéral ne le cède en rien en richesses aux autres règnes. C'est une notion populaire et comme une légende dont on ne connaît pas l'origine, que cette opinion généralement répandue sur les gisements importants de mines de toute espèce renfermées dans les chaînes de l'Atlas. En 1846, Abder-Rhaman avait concédé à Bou Derba, Algérien établi à Tétouan, une mine de cuivre non loin de cette ville ; celui-ci voulut céder son privilége à une Compagnie française plus à même de bien exploiter ; mais il avait compté sans le Sultan, qui, aima mieux racheter la concession 40,000 francs que de livrer un coin de la terre sainte de l'islamisme à l'industrie des Européens. Le rachat eut lieu en 1855 seulement. Les régions voisines de Maroc et du Sous regorgent de minerais de fer. A Zaïda, entre Rabat et Casa Blanca, l'ingénieur anglais Riley avait reconnu une excellente mine de fer. Un riche Maure de Tanger, qui avait visité Paris et Londres, en demanda au

Sultan la concession moyennant l'abandon du quart du produit. Il reçut un refus, et les mines de Zaïda sont entièrement abandonnées.

Dans le Sous on exploite une mine de cuivre des plus abondantes et qui fournit au Maroc presque toute sa vaisselle de cuivre. On a essayé d'embarquer de ce minerai comme lest, avec l'espoir que les autorités marocaines fermeraient les yeux sur ce commerce déguisé ; mais on se trompait. Abder Rhaman prohiba l'exportation du cuivre en lest. Le même ingénieur Riley a reconnu près de Tétouan du plomb argentifère et, non loin de Tanger, une mine d'argent. Dans le Sous, le lit des rivières étincelle de paillettes qui supposent de précieux gisements. Près de Maroc et d'Azamor on laisse dormir des mines de soufre; et les Arabes, pour faire leur poudre, viennent recueillir celui que les eaux thermales de Mouley el Mansour, entre Fez et Mequinez, déposent dans le lit du ruisseau.

XII

Si nous venons de nous étendre, un peu plus longuement que notre sujet militaire surtout ne l'eût demandé sur les ressources du Maroc, c'est pour faire ressortir davantage encore combien les nations du continent doivent applaudir à une guerre qui, tout en vengeant l'honneur castillan offensé, ouvre

au commerce, à la civilisation et à la religion chrétienne un pays non moins riche et bien plus rapproché que celui conquis par Cortès et ses braves compagnons.

Passons, après cette digression, aux forces militaires que le Maroc peut opposer à l'Espagne.

L'armée du Maroc est formée de trois éléments principaux : de la garde noire, du Nichan ou troupes soi-disant régulières, création nouvelle de l'Empereur actuel, et enfin des contingents ou Makhzen que les différentes tribus fournissent, et qui, dans le cas où la guerre sainte est proclamée, composent toute la partie valide de la population. A ces trois parties principales il faut ajouter encore une quatrième, les colonies militaires.

La garde noire ou les Bokharis fut fondée par l'empereur Muley Ismaël, un des monarques les plus remarquables, mais cruel et féroce, qui a occupé le trône du Maroc de 1673 jusqu'à 1727.

Fatigué des révoltes continuelles de ses sujets exaspérés par ses cruautés, il profita d'une expédition dans le Tombouctou pour former un corps de cavalerie exclusivement composé de nègres et entièrement dévoué au shérif régnant. Séparés, comme ces hommes l'étaient, de traditions, d'intérêts et de liens de famille des tribus arabes, ils formaient les janissaires noirs du Maroc; leur nombre fut porté tout d'abord jusqu'à 100,000 hommes. Mais Muley Abdallah déjà, un des successeurs de Muley Ismaël, voyant que ces hordes prétoriennes prétendaient disposer de la couronne comme les janissaires à Constantinople, chercha et parvint à semer adroitement la division

entre eux et les principales tribus maures ; il en résulta que les noirs furent en grande partie sacrifiés à la haine et à la vengeance des provinces et que leur nombre diminua bientôt.

Enfin Sidi Mahomed, en 1780, commença à trouver excessive la dépense de plus de 4 millions employée à l'entretien de 30 à 35,000 cavaliers noirs ; il les fit donc partir par détachements, sous prétexte d'aller résider dans les provinces, et, envoyant un contre-ordre par un détachement plus fort, il les fit désarmer et leur assigna des terres dans des contrées différentes et éloignées les unes des autres ; de sorte que, dans l'espace de moins de soixante ans, les 100,000 noirs de Muley Ismaël se réduisaient à 15,000. Tout le reste disparut. Muley Soliman, le prédécesseur d'Abder Rhaman, père de l'Empereur actuel, n'avait que 15 ou 18,000 hommes soldés.

Exercés au métier de la guerre, naturellement féroces, exaltés encore par le mahométisme dont ils sont imbus et qui leur montre leurs shérifs comme les représentants et successeurs directs du prophète, ces noirs constituent vraiment une force imposante au milieu de populations qui n'ont aucune notion de tactique. Mais, plus exercés à la fantasia qu'aux manœuvres sérieuses, ils sont bien au-dessous de leur réputation s'ils ont à se mesurer avec des troupes européennes. Nous les avons vus à la bataille d'Isly, où ils ne manquaient pas d'audace ; pourtant quelle impuissance n'ont-ils pas montrée devant la petite armée du maréchal Bugeaud !

Après la perte de cette bataille par Sidi Moham-

med, qui commanda alors l'armée du Maroc, le fils d'Abder Rhaman voulut introduire dans l'armée marocaine l'organisation et les perfectionnements matériels de ses ennemis, auxquels, non sans raison, il attribue une grande part de leurs succès. Il créa donc une espèce de troupes régulières, désignées sous le nom de Nichans, auxquelles plus tard il donna même des armes de précision fournies par ses excellents amis les Anglais. Les détails certains nous manquent sur cette création toute moderne, on dit qu'elle est forte de 12,000 hommes; qu'elle a même été doublée depuis l'avénement de Sidi Mohammed et qu'on a créé des bataillons de chasseurs; mais nous doutons que cela soit bien formidable : l'exemple de Constantinople et de Tunis est là pour nous montrer combien de temps et de patience il faut pour faire de ces barbares des soldats disciplinés ; et pourtant le Sultan et le Bey avaient des officiers instructeurs européens. On dit pourtant qu'il s'est servi d'un déserteur espagnol, renégat, pour opérer ces réformes militaires.

Les contingents ou Makhzen des provinces et des tribus se composent de tous les hommes valides de 16 à 60 ans. Tout Marocain possède au moins un fusil et un poignard ou yatagan. Le gouvernement ne fournit que la poudre et le plomb. Les provinces sont tenues de fournir de quoi vivre aux troupes qui traversent leur territoire. Cet impôt de la *Mouna* est fort à charge aux Ksours et aux Douars ; on y voit d'un mauvais œil arriver les soldats, et l'on se dit aussi pauvre que possible, sûr qu'on est d'être mis forcément à une large contribution. La cavalerie

de ces Makhzen l'emporte en nombre sur l'infanterie, le culte du cheval règne au Maroc comme en général dans les pays musulmans. Ce noble animal y est plus vigoureux et de plus haute taille qu'en Algérie. Quatre à cinq litres d'orge et cinq ou six kilogrammes de paille suffisent pour le nourrir pendant 24 heures; cependant les guerres continuelles ont fait dégénérer les races. On a donc beaucoup de difficulté à trouver un cheval vraiment beau, tel que nous nous le représentons lorsqu'il est question d'un cheval barbe ou arabe. Les meilleurs chevaux sont, dit-on, tirés du désert du côté d'Abda; quelques-uns d'entre eux, connus sous le nom de Scherberru ou *Buveurs de Vent*, servent surtout pour la chasse de l'autruche; ils peuvent courir trois ou quatre jours de suite sans prendre de nourriture et ne se soutiennent qu'avec du lait de chameau.

Les Maures sont très-bon cavaliers; ils résistent à la faim, à la soif, au mal-être, sont doués de toutes les qualités propres à faire des soldats; mais ce ne sont pas des soldats.

Leurs selles, ainsi que les étriers, sont exactement semblables à celles qu'on voit en Espagne, surtout en Andalousie. Le mors est extrêmement dur; les éperons sont d'une longueur et d'un poids effrayants; le fer est une espèce de clou gros comme le petit doigt et de 4 à 5 pouces de long. Tout l'équipement du cheval est rouge, ce qui contraste agréablement avec le vêtement du cavalier, qui éblouit par sa blancheur. Leur arme principale est un fusil de cinq pieds et demi de long et beaucoup moins lourd que sa longueur devrait le faire croire;

sa platine est sûre et solide, elle n'a pas le cran du repos.

Tous les fusils arabes se fabriquent dans l'Empire. Les canons, soit de fer, soit de bronze, sont, comme nous l'avons déjà dit, des cadeaux faits par les puissances européennes ; mais ils ne sont ni montés ni entretenus ; on les voit, dans les port de mer, abandonnés çà et là et à demi enterrés dans le sable. Un des derniers Shérifs avait appelé de Constantinople des fondeurs et des canonniers pour établir des fonderies dans l'Empire; mais tout se borna à une fabrique de bombes qui ne fut pas longtemps en activité à Tetouan. Le Maroc est mieux fourni quant à la fabrication des autres armes ; les fusils viennent de Tetouan pour la plupart. C'est chose curieuse à observer que le travail des armuriers ; avec peu d'outils et des moyens tout primitifs, ils obtiennent des produits remarquables. C'est la vieille industrie andalouse, d'autant plus habile dans l'emploi de ses procédés qu'elle n'y apporte aucune modification et demeure stationnaire. Les Marocains ne se servent guère du pistolet; leur fusil porterait assez bien s'ils n'avaient pas des balles d'un trop petit calibre; ils les font pénétrer dans le canon entourées d'un peu de laine ou de *lifa*, chanvre du palmier nain.

Les armes blanches se fabriquent surtout à Fez et à Mequinez; on reconnaît l'imitation des vieilles lames de Tolède, qui ne sont point rares au Maroc. Outre le sabre et le fusil, les Marocains portent encore le poignard droit et celui à lame courbée dit *poignard du Sous*. On trouve aussi dans le pays

beaucoup de fusils anglais, mais qui ne sont généralement que des armes de rebut. Le gouvernement possède des fabriques de poudre à Maroc et à Fez, mais il en tolère partout la fabrication et la vente. La poudre est d'une médiocre qualité.

Le gouvernement n'a pas d'arsenaux dans le sens européen; et ne fournissant des armes aux troupes que dans des cas exceptionnels, il ne possède que peu d'armes de rechange; mais il est abondamment approvisionné de poudre, de soufre et de salpêtre. Il conserve le monopole exclusif de ces deux dernières substances, voici en quoi consiste le vêtement complet d'un cavalier régulier : le *feci* ou bonnet rouge de Fez pointu et surmonté d'une houppe bleue; le *rza* ou turban qui entoure la partie inférieure du bonnet, il est en mousseline anglaise et d'une extrême longueur; le *dzabad*, corset en laine ou en drap, sur la chair; le *serouel* qui descend plus bas; il est aussi plus étroit que le pantalon turc ou *serouel Kandrisa*; le *hazam* ceinture de laine rouge, quelquefois en soie; la *Vramigh* ou chemise à larges manches; le *caftan* de drap rouge sur la chemise; le *slam*, manteau court en laine blanche; le *haïk* long de cinq ou six mètres et dans lequel on se drape; le *temmay*, bottes longues sans semelles, ou, pour mieux dire, tiges de bottes en maroquin rouge; les *belgha m'ta er rekenb*, ou souliers pour monter en fin maroquin et qui enveloppent le pied sans avoir des semelles d'un autre cuir. Les *hemz*, ou éperons en longues broches s'attachent entre le soulier et la botte. Le costume des fantassins ne diffère pas beaucoup de celui-là; ils sont chaussés de

la babouche à semelles de cuir, dont on trouve toujours une si grande quantité sur le champ de bataille après une défaite de leurs armées.

Quant au Makhzen ou contingent des provinces, la plupart des soldats se croient suffisamment équipés avec la chemise et la *chellabah* ou avec celle-ci toute seule. Ils marchent nu-pieds ; à la *gebira* ou giberne ils ajoutent souvent le porte-balles confectionné avec des morceaux de cuir de diverses couleurs et fermé par des cordons en coulisse à la façon des blagues à tabac.

Les armées, comme nous l'avons vu dans nos guerres en Afrique, ne sont qu'une informe cohue sans tactique et sans ordre ni mobilité. Voici en quoi consiste la principale manœuvre de leur armée : celle-ci se forme ordinairement en croissant qui a sa force principale dans le centre, où est placée aussi l'artillerie, tout l'art consiste a envelopper son ennemi en s'approchant de lui à cinq cents pas à peu près, se déployant soudain et présentant le plus grand front possible; les cavaliers s'élancent aussitôt à bride abattue en ajustant leur long fusil qu'ils manœuvrent aussi facilement que nos soldats manient la lance ; arrivés à demi-portée, ils tirent un coup nécessairement incertain en appuyant un doigt de la main gauche sur la détente et sans abandonner les rênes, la main droite pendant ce temps soutient le fusil, le coup tiré, ils arrêtent le cheval par un fort mouvement de bride en renversant le corps en arrière avec beaucoup de grâce, et, jetant l'arme sur l'épaule gauche par un moulinet, ils tournent alors le dos et battent en retraite avec la même vitesse

pour recharger leur arme. Les chevaux sont tellement habitués à cet exercice, qu'ils font demi-tour d'eux-mêmes aussitôt qu'ils entendent le coup partir.

Outre ces éléments qui existent dans la composition d'une armée marocaine nous avons mentionné encore les colonies militaires. C'est un établissement pareil à ce qui existe ou plutôt existait en Russie et à ce qui existe encore sur les frontières turques de l'Autriche. Toutes les familles qui forment ces colonies sont enregistrées et les enfants mâles servent de père en fils; la solde est de 30 onces, c'est-à-dire 7 fr. 50 c. par mois pour les cavaliers et de la moitié pour les fantassins. Outre cette solde (*rateb*) irrégulièrement payée, la famille militaire jouit encore d'autres avantages plus considérables; elle est exempte d'impôts et possède des terres suffisantes pour son entretien. La solde du fils, jusqu'à l'âge de seize ans, s'élève à la moitié de celle du père; quand le jeune homme est en état de porter le fusil, elle est la même. Les immeubles de la famille sont inaliénables, et le gouvernement ne peut les saisir tant que subsiste la progéniture mâle. A Mogador les deux tiers de la population musulmane appartiennent à cette milice; celle de Safi y entre pour moitié. Les habitants de Casa-Blanca et de Tamana en font presque tous partie.

La marine militaire du Maroc a été autrefois assez considérable, répandant la terreur sur l'océan Atlantique. En 1792 encore, elle était d'une demi-douzaine de frégates, d'une douzaine de galiotes et de plusieurs milliers de matelots. Il n'y a plus maintenant qu'une goëlette de quatre canons, un brick de

douze, une frégate si bien bâtie qu'elle ne peut sortir, même sans lest de la rivière de Larache; quatre chaloupes canonnières et quelques chebecks. Le tout pourrit à Larrache, et depuis vingt ans l'Empereur n'a pas dépensé un centime pour l'entretien de cette flotte. Cette négligence du gouvernement marocain pour l'entretien de ses vaisseaux est tout à fait systématique, ni l'argent ni les matériaux ne lui manquent pour cela; les forêts, qui lui ont autrefois fourni des bois de construction pour des centaines de flottilles, ne sont pas épuisées; celle de Temesna près de Rabat, celle de Mamo approvisionneraient des chantiers immenses, mais on repousse toute idée pareille pour tenir éloignés les Européens. Un Français s'adressa à Abder Rhaman pour obtenir l'autorisation d'exploiter la forêt de Marmora, près de Mehedia, offrant de payer pour une concession de dix ans la somme de 250,000 fr. par an, ou de construire à ses frais et de céder au gouvernement deux frégates, deux bricks et autant de goëlettes. Cette demande si avantageuse fut accueillie par un refus péremptoire. Peut-on s'étonner après cela que la flotte marocaine soit dans une complète décadence?

Toutes les tentatives de la diplomatie avaient échoué, ni la mort d'Abder Rhaman, ni la rude leçon que l'expédition française infligeait aux tribus pillardes marocaines sur les frontières de l'Algérie, ni la présence de la flotte française n'avaient pu amener le shérif à la raison. La guerre avec l'Espagne, que de sages concessions de la part du gouvernement marocain auraient pu éviter, devint inévitable; et le 22 octobre le président du Conseil, comte de Lucena,

avait solennellement annoncé que la guerre avait été déclarée au Maroc.

« Messieurs, disait-il aux Députés, je ne vous » dissimulerai pas toute mon émotion, que vous par- » tagez. Nous donnons à l'Europe un grand specta- » cle : nous avons fait taire nos dissensions de fa- » mille; nous avons été sourds à tout autre cri que » celui-ci: l'honneur espagnol ! le sauvegarder in- » tact et pur, faire pour lui tous les sacrifices qui » pourront être nécessaires.

» Je rends grâces à messieurs les Députés pour les » sentiments qu'au nom des diverses nuances de » cette chambre ils ont exprimés. Je rends grâces au » Congrès tout entier et au peuple espagnol, au nom » de l'armée, à laquelle ils ont confié leur gloire et » leur honneur ; et si la reine daigne me confier le » commandement de notre armée, je n'aurai pas » d'autre mérite que celui d'avoir conduit ces héros » au combat.

» S'il y a des fautes faites, la responsabilité pèsera » sur moi ; s'il y a des victoires, toute la gloire sera » pour l'armée. Si l'on parcourt la liste des généraux » chargés de commander dans cette expédition, on » verra que l'on n'a fait aucune exception de nuan- » ces politiques : et pourquoi pas? Aujourd'hui, il » n'y a que des Espagnols qui sauront élever bien » haut le drapeau national.

» J'espère que la guerre sera courte. Nous ferons » tous nos efforts pour qu'il en soit ainsi. Le gou- » vernement a une confiance complète, absolue ; il » croit être en ce moment l'interprète du peuple

» espagnol; il croit, il affirme même qu'aujourd'hui, » comme toujours, aucun sacrifice ne coûtera à la » nation espagnole, prête à donner hommes et ar- » gent pour faire voir à l'Europe que nous sommes » encore en état de nous montrer tels que nous fû- » mes dans nos plus glorieux jours. . . . .

» Nous n'allons pas en Afrique animés d'un es- » prit de conquête, non! Le Dieu des armées bénira » nos armes, et la valeur de nos soldats et de nos » marins fera voir aux Marocains que l'on n'insulte » pas impunément le peuple espagnol prêt à visiter » les foyers mêmes de l'ennemi, s'il le faut, pour » trouver la réparation voulue.

» Nous n'allons pas en Afrique pour attaquer les » intérêts de l'Europe; aucune pensée de cette sorte » ne nous préoccupe. Nous allons laver notre hon- » neur outragé et exiger des garanties pour l'ave- » nir. Nous voulons être indemnisés par les Maro- » cains des sacrifices qu'a faits la nation.

» Qui pourrait nous taxer d'ambition et se plain- » dre de notre conduite? Nous sommes forts de no- » tre raison et de notre droit; le Dieu des armées » fera le reste! »

Cette déclaration, reçue au Sénat et au Congrès par des acclamations enthousiastes, eut un retentissement immense non-seulement dans tout le pays, mais jusque dans les colonies espagnoles les plus éloignées; et l'Europe entière applaudit au réveil national de ce noble peuple espagnol que ses détracteurs avaient voulu représenter comme ayant perdu tout son sang sur les champs de bataille de

la guerre civile, et comme ayant épuisé toutes ses ressources dans les désordres administratifs et financiers. Nous allons voir dans le cours de cet ouvrage comment cet enthousiasme s'est traduit en œuvres patriotiques ; qu'il nous suffise de faire remarquer dès à présent que l'histoire de nos jours et l'histoire moderne de l'Espagne elle-même ne présentent pas d'exemple plus saisissant.

XIII

Le jour de l'ouverture du Sénat et des Cortès, le président du Conseil avait présenté un projet de loi fixant le contingent du pays pour 1860 à 100,000 hommes ; ce qui, en proportion de la population, est encore au-dessous de ce que fournissent d'autres États et ne pouvait donc grever l'Espagne.

Voici la composition de l'armée espagnole avant la guerre (1) :

« L'infanterie, organisée selon le décret du 20 octobre 1856, forme quarante régiments de ligne, vingt bataillons de chasseurs, un régiment de discipline dit *de Ceuta*. Il existe en outre quatre-vingts

(1) Nous extrayons ces notes de l'excellent ouvrage que M. Léon Vidal vient de faire paraître sur l'Espagne.

bataillons provinciaux à huit compagnies chacun; ils composent la réserve et peuvent être mobilisés par le gouvernement.

» Le corps d'artillerie se compose de cinq régiments à pied; trois brigades montées, deux de montagne et une à dos de cheval, cinq fixes, cinq compagnies d'ouvriers, une compagnie de cadets pour la Péninsule et les Canaries; d'un régiment d'artillerie à pied, deux brigades de cinq batteries, une brigade de montagne, une brigade montée, une compagnie d'ouvriers à la Havane; deux brigades aux Philippines et une à Puerto-Rico.

» La création du corps du génie date du 24 avril 1711. Le régiment du génie se compose de trois bataillons, chacun de six compagnies, dont quatre de sapeurs, une de mineurs et une de pontonniers; plus, d'une section pour le service du train. Quatre compagnies du génie sont affectées au service de la Havane.

» Une école du génie et une brigade de la topographie complètent ce corps.

» La cavalerie a été organisée par décret du 9 novembre 1851 et par ordonnances de 1851, 1852 et 1855; elle se compose de dix-neuf régiments, dont les quatre premiers sont des carabiniers, les douze suivants des lanciers, les deux ensuite de chasseurs, et le dernier de hussards. Chaque régiment est fort de cinq cents hommes et quatre cents chevaux, formant quatre escadrons. Il y a, en outre, deux escadrons légers de chasseurs, forts de cent trente hommes et cent trois chevaux, une sous-direction de a remonte avec quatre escadrons pour ce service,

forts chacun de cent trente-huit hommes et quarante-huit chevaux.

» Une école de cadets pour ce service et une école de cavalerie sont établies à Valladolid et à Alcala de Henarès.

» L'arme de la cavalerie est sous les ordres spéciaux d'un directeur général.

» Les corps spéciaux sont les gardes civils *(guardias civiles)*, force instituée par décret du 13 avril 1844, organisée par plusieurs ordonnances, dont celle du 15 juillet 1858 l'a portée à neuf mille hommes, et dont celle du 15 juillet 1856 avait réglé l'uniforme à peu près semblable à celui des gendarmes français, dont ils font le service. La garde civile est composée de trois régiments *(tercios)*, ayant quarante-neuf compagnies d'infanterie et douze compagnies-escadrons de cavalerie. Ce corps, dont on trouve des soldats sur toutes les routes jour et nuit, a pour destination la poursuite des malfaiteurs, la protection des personnes et des propriétés, la surveillance des chemins ; il est fort utile et très-estimé en Espagne. Son organisation, sa discipline et sa solde dépendent du ministère de la guerre ; son service et son casernement sont dans les attributions du ministère de l'intérieur *(gobernacion)*. Un inspecteur général est à la tête de la garde civile.

» La *escuadra* de Catalogne, corps créé en 1719 et rattaché à l'armée en 1825, est composée de deux cent cinquante hommes *(mozos de la escuadra)*, divisés en quatorze subdivisions, nombre égal à celui des *corregimientos* de la Catalogne. Ses officiers sont pris dans l'armée. Sa destination est la même

que celle de la garde civile, mais elle est limitée à la province.

» Les *carabineros del reino*, créés d'abord, en 1829, sous le nom de gardes des côtes et frontières, et reconstitués avec leur nom actuel en 1842. Ce corps se compose de trente et une commanderies, divisées en soixante-cinq compagnies, dont douze à cheval; il comprend aussi les marins de ce service attachés aux ports. Sa mission est d'empêcher et de poursuivre la contrebande; il dépend du ministère de la guerre pour l'organisation, la discipline et le matériel, et du ministère des finances, chargé des douanes, pour le service spécial et la solde. C'est une force semblable à celle des douaniers français; elle est sous la direction d'un inspecteur général. La ville de Madrid a une garde municipale établie en 1850.

» Le corps supérieur du service médical *(sanidad militar)*, réorganisé par décret du 12 avril 1855, se compose d'un directeur général pris parmi les inspecteurs; d'inspecteurs et de sous-inspecteurs, de médecins-majors, de premiers médecins et d'aides attachés à l'armée, aux hôpitaux militaires, etc.

» Les inspecteurs réunis forment la junte supérieure facultative, qui connaît de tout ce qui concerne les parties scientifiques ou administratives qui lui sont soumises par le directeur général. L'admission dans ce corps se fait au concours. Dans la division de la pharmacie, il y a un inspecteur, un sous-inspecteur, des pharmaciens-majors et des aides. Ces officiers de santé sont répartis entre le service de la Péninsule et des possessions d'outre-mer.

» Le service religieux de l'armée, établi sous le nom de *Vicariato général del ejercito*, se compose d'un vicaire général, d'un auditeur et d'un secrétaire.

» Les possessions espagnoles d'outre-mer ont une organisation spéciale et locale pour leur service militaire correspondant à l'organisation existante dans la Péninsule.

» Le recrutement de l'armée se fait au moyen de *quintos* ou conscrits et des volontaires. Tous les jeunes gens de vingt à vingt-deux ans révolus sont soumis au recrutement (quintos), quoiqu'ils soient mariés ou veufs avec des enfants. En 1858, le nombre des individus soumis au recrutement était de 128,456. Une somme de 2,000 réaux est allouée aux quintos pour leur temps de service, qui est de huit années, ou lorsqu'ils sont rendus impropres au service militaire par blessures reçues à la guerre. Un décret royal du 20 octobre 1835 a créé l'institution des invalides; des ordonnances des 6 novembre 1837 et 8 juillet 1838 ont complété l'organisation de cette institution, qui a été établie dans l'ancien couvent d'Atocha. Son inauguration eut lieu le 10 octobre 1838, anniversaire de la naissance de la Reine. Tous les militaires devenus impropres au service par suite de blessures reçues en campagne sont admis dans cette maison, qui rivalise ainsi par la pensée qui l'a ouverte avec l'hôtel des Invalides de Paris et ceux de Greenwich et Chelsea en Angleterre.

» La caserne des invalides est sous le commandement d'un directeur, commandant général, et d'un

brigadier, second chef. Un colonel est secrétaire-archiviste.

» Son premier commandant fut le général Palafox, duc de Saragosse, qui l'organisa avec le plus grand soin, et auquel sont dues les améliorations les plus considérables. La distribution intérieure et le régime sont remarquablement établis. Chaque invalide coûte au gouvernement cinq réaux par jour, dont trois pour les aliments et deux pour le vestiaire, les chambres et leur ameublement. Les dons faits à cet établissement s'élevèrent, dans les dix premières années, à 630,000 réaux. Il contient environ cent cinquante soldats et vingt officiers supérieurs ou subalternes.

» Jusqu'en 1834, l'armée n'avait pas d'hôpitaux spéciaux; ses malades étaient traités dans les hôpitaux civils. A cette époque, des hôpitaux militaires furent établis. Celui de Madrid, situé dans le magnifique bâtiment de l'ancien séminaire des nobles, fondé par Philippe V, a été inauguré le 27 décembre 1841. Les services y sont parfaitement organisés. Le prix de la journée est estimé à trois réaux et demi. Ses vingt-deux salles spacieuses, sa cuisine, sa lingerie et son vestiaire, sont remarquables. La chapelle est très-belle et contient des tableaux de grande valeur. Il y a ordinairement quatre cent cinquante à cinq cents militaires malades dans ce bel établissement.

» En résumé, voici la composition de l'armée espagnole :

CORPS.	OFFICIERS généraux et supérieurs	OFFICIERS.	TROUPES.	CHEVAUX.
Infanterie................	282	2,990	54,056	»
Cavalerie.................	108	841	9,738	7,407
Artillerie................	47	357	8,210	1,740
Génie.....................	7	63	2,997	»
Totaux....	444	4,251	75,001	9,147
Réserves provinciales......	156	1,307	42,173	»
Carabiniers...............	41	463	11,770	1,807
Garde civile	14	397	10,000	1,300
Mozos de Escuadra de Catalogne..................	1	14	488	»
Torreros des îles Baléares...	»	1	122	»
Aux îles Canaries — Bataillon provisoire..	2	28	800	»
Aux îles Canaries — Forces provinciales..	12	16	101	»
Aux îles Canaries — Brigade d'artillerie...	2	12	212	»

» A l'occasion de la guerre contre le Maroc, de nouveaux régiments de cavalerie ont été ajoutés à ceux qui existaient déjà, et un grand nombre de volontaires se sont rendus sous les drapeaux. »

L'état-major général de l'armée espagnole est divisé en une hiérarchie de quatre grades : maréchal, lieutenant général, maréchal de camp et brigadier.

Les grades de maréchal, de maréchal de camp et de brigadier, correspondent à nos grades de maréchal, de général de division et de général de brigade. La position d'un lieutenant général a de grands rapports avec celle d'un général de division en France, mais elle en diffère en ce sens que les fonctions qui y sont attachées tiennent toutes du haut commandement, ordinairement réservé en France aux maréchaux seuls, ou à quelques généraux de

division d'un mérite transcendant et destinés au maréchalat.

XIV

Le mauvais vouloir opposé par l'Empereur du Maroc à toutes les réclamations de l'Espagne ayant fait prévoir qu'il faudrait recourir à la force pour obtenir la réparation exigée, le gouvernement espagnol avait formé une armée d'opérations dont deux divisions étaient concentrées à Algésiras et à Cadix dès le 10 octobre, et une troisième se formait à Malaga.

Le tableau suivant contient la composition complète et officielle du corps d'opération espagnol dans le Maroc :

1er CORPS.

Commandant.

Le général Don Rafael Échagüe (1).

Chef d'état-major.

Le colonel Don Joaquin Souza.

Commandant d'artillerie.

Le colonel Don José Saavedra Serrantes.

(1) Le général Don Rafael Échague et Berninghaut est né à San-Sebastian-de-Vizcaya (Guipuzcoa), le 13 février 1815.

Capitaine général des provinces Basques en 1845.

S'est distingué au siége de Bilbao.

Chevalier de l'ordre de San-Fernando et grand-croix de l'ordre de Charles III.

Commandant le génie.

Le lieutenant-colonel Don Juan Tello.

Sous-intendant militaire.

Don Tomas Vitella y Crespo.

BRIGADE D'AVANT-GARDE.

Commandant.

Le brigadier Don Ricardo de la Saussaye y Duffey.

34e régiment d'infanterie (Grenade).
1er bataillon de chasseurs à pied (Catalogne).
20e bataillon de chasseurs à pied (Alcantara).

DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don Manuel Gasset y Mercader.

1re BRIGADE.

Commandant.

N. (1).

17e régiment d'infanterie (Bourbon).
5e bataillon de chasseurs à pied (Talavera).
19e bataillon de chasseurs à pied (Merida).

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Fausto Elio Gimenez.

1er régiment d'infanterie (du Roi).
14e bataillon de chasseurs à pied (las Navas).
4e bataillon de chasseurs à pied (Barbastro).
Un escadron du régiment des hussards de la Princesse.
Trois compagnies du régiment d'artillerie de montagne (18 pièces).
Une compagnie du génie.

(1) Le brigadier don Ventura Barcaiztegui, titulaire de ce commandement, est mort depuis à Algésiras.

2e CORPS.

Commandant.

Le lieutenant général Don Juan Zabala, comte de Parcedes de Nava.

Chef d'état-major.

Le colonel Don Francisco Garbayo.

Commandant l'artillerie.

Le colonel Don Rafael Correa y Loy.

Commandant le génie.

Le colonel Don Pedro Eguia.

Sous-intendant militaire.

Don Miguel Pérez Mozin.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don Jozé Orozco Zuniga.

1re BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Jozé Garcia Paredes.

16e régiment d'infanterie (Castille).
8e bataillon de chasseurs (Figueras).
13e bataillon de chasseurs (Simancas).

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don José Angulo y Aguado.

10e régiment d'infanterie (Cordoue).
6e régiment d'infanterie (1 bataillon) (Saboya).
11e bataillon de chasseurs (Arapiles).

2e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don Enrique O'Donnell.

1re BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Luis Serrano.

25e régiment d'infanterie (1 bataillon) (Navarre).
7e bataillon de chasseurs (Chiclana).
35e régiment d'infanterie (Tolède).

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Victoriano Hediger y Olivar.

4e régiment d'infanterie (de la Princesse).
38e régiment d'infanterie (1 bataillon) (Léon.)
Bataillon de chasseurs d'Alba de Tormes.
Un escadron de chasseurs d'Albuera.
Trois escadrons du 2e régiment d'artillerie montée (12 pièces).
Une compagnie du régiment d'artillerie de montagne (6 pièces).
Une compagnie du génie.

3e CORPS.

Commandant.

Le lieutenant général Don Antonio Ros de Olano.

Chef d'état-major.

Le colonel Don Jose Ignacio de la Puente.

Commandant l'artillerie.

Le colonel Don Luis Bassols,

Commandant le génie.

Le colonel Don Léon Benigno Sainz.

Sous-intendant militaire.

Don Francisco Borei.

1re DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don José Turen y Prats.

1re BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Antonio Diez Mogrovejo.

8e régiment d'infanterie (Zamora).
18e bataillon de chasseurs à pied (Ségovie).
2e bataillon de chasseurs à pied (Madrid).

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Tomas Cervino y Lopez de Siguenza.

26e régiment d'infanterie (Albuera).
9e bataillon de chasseurs à pied (Ciudad-Rodrigo).
12e bataillon de chasseurs à pied (Baza).

2e DIVISION D'INFANTERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don Genaro Quesada.

1re BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Manuele Marele y Gonzalès.

2e bataillon du 5e régiment d'infanterie (Infante).
1er bataillon du 11e rég. d'infanterie (San-Fernando),
Un bataillon du 7e régiment d'infanterie (Afrique).
17e bataillon de chasseurs à pied (Llerena).

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Santiago Otero y Garcia.

Un bataillon du 18e régiment d'infanterie (Almansa).
Un bataillon du 31e régiment d'infanterie (Asturias).
Un bataillon du 2e régiment d'infanterie (de la Reine.)
3e bataillon de chasseurs à pied (Barcelone).

Deux escadrons du 1er régiment d'artillerie montée (8 pièces).
Une compagnie du régiment d'artillerie de montagne (6 pièces).
Une compagnie du génie.
Un escadron de chasseurs d'Albuera.

RÉSERVE.

Commandant.

Le lieutenant général Don Juan Prim, comte de Reus.

Chef d'état-major.

Le colonel D. Manuel Creibinkel.

BRIGADE D'INFANTERIE.

Commandant.

Le brigadier Don Rafael Hore Garcia.

16e bataillon de chasseurs à pied (Vergara.)
Un bataillon du 3e régiment d'infanterie (du Prince).
Un bataillon du 29e régiment d'infanterie (Luchana).
Un bataillon du 27e régiment d'infanterie (Cuença).

BRIGADE MIXTE.

Commandant.

Le colonel du génie Don Julian Angulo y Velasco.

Un bataillon du 3e régiment d'artillerie à pied.
Un bataillon du 4e régiment d'artillerie à pied.
Un demi-bataillon du 5e régiment d'artillerie à pied.
Deux bataillons du génie.
Trois escadrons du 1er régiment d'artillerie montée (16 pièces).

DIVISION DE CAVALERIE.

Commandant.

Le maréchal de camp Don Félix Alcala Galiano, marquis de San-Juan da Pietras Altas.

1re BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Blas de Villate.

Cinq escadrons détachés des régiments de cuirassiers du Roi, de la Reine, du Prince, de Bourbon et des hussards de la Princesse.

2e BRIGADE.

Commandant.

Le brigadier Don Francisco Romero Palomeque.

Deux escadrons du régiment des lanciers de Farnesio.
Un escadron du régiment des lanciers de Santiago.
Un escadron du régiment des lanciers de Villaviciosa.
Trois escadrons du régiment d'artillerie à cheval (12 pièces).

Sur les quatre corps de l'armée espagnole d'Afrique, deux ont des destinations spéciales.

Le premier corps doit servir d'avant-garde, et sur les douze bataillons qui le composent, six appartiennent à l'arme des chasseurs à pied (*cazadores*) (1).

(1) L'arme des chasseurs à pied espagnols comprend vingt bataillons, organisés comme les chasseurs à pied français et comme les bersaglieri piémontais; ils sont, du reste, comme eux, armés de carabines de précision à sabre-baïonnette.

Les chasseurs à pied espagnols sont en général de petite taille, mais bien pris, agiles et nerveux. Leur tenue de campagne est simple et commode : capote à collet, grise ou carmélite, serrée à la taille par un ceinturon de cuir; la cartouchière sur le devant; à gauche, une *bota* (bouteille) en peau de bouc; le pantalon rouge, serré sur la jambe par une longue guêtre brune ou noire. La coiffure se compose du képi de feutre blanc, et la chaussure d'alpagattes, sandales à semelle de corde laissant le pied nu.

Le corps de réserve, au contraire, dont la mission semble être de fournir à l'armée des moyens extraordinaires pour les cas particuliers, comme les siéges ou les investissements de place, possède une seule brigade d'infanterie proprement dite, mais sa seconde brigade est exclusivement composée de soldats du génie et d'artillerie à pied. Dans ce corps figurent, en outre, la cavalerie, les parcs du génie et d'artillerie, ainsi que l'équipage des ponts.

Les 2e et 3e corps ont été organisés à deux divisions d'infanterie à peu près semblables à celles des armées actives françaises.

Voici les effectifs de ces différents corps :

	NOMBRE										
				de batons				de batteries			
1er CORPS.	d'hommes.	chevaux ou mulets.	de canons.	d'infanterie.	de chasseurs.	d'escadrons.	de compagnies du génie.	à cheval.	montées.	à pied.	de montagne.
3 régiments d'infanterie à 2 bataillons (6 bat.).	4,800	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»
6 bataillons de chasseurs à pied	4,800	»	»	»	6	»	»	»	»	»	»
1 escadron de cavalerie légère...............	100	100	»	»	»	1	»	»	»	»	»
3 compagnies du régiment d'artillerie de montagne...........	360	240	18	»	»	»	»	»	»	»	3
1 compagnie du génie...	100	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Total du 1er Corps.	10,160	340	18	6	6	1	1	»	»	»	3

	NOMBRE										
				de bat^ons				de batteries			
	d'hommes.	chevaux ou mulets.	de canons.	d'infanterie.	de chasseurs.	d'escadrons.	de compagnies du génie.	à cheval.	montées.	à pied.	de montagne.
Report........	10,160	340	18	6	6	1	1	»	»	»	3
2e CORPS.											
4 régiments d'infanterie à 2 bataillons (8 bat.).	6,400	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»
3 bat. d'inf. détachés...	2,400	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»
5 bat. de chass. à pied..	4,000	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»
1 escad. de caval. légère.	100	100	»	»	»	1	»	»	»	»	»
3 escadrons du 2e régim. d'artillerie montée....	420	300	12	»	»	»	»	»	3	»	»
1 compagnie du rég. d'artillerie de montagne...	120	80	6	»	»	»	»	»	»	»	1
1 compagnie du génie..	100	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Total du 2e Corps..	13,540	480	18	11	5	1	1	»	3	»	1
3e CORPS.											
2 régiments d'infanterie à 2 bataillons (4 bat.)	3,200	»	»	4	»	»	»	»	»	»	»
6 bat. d'inf. détachés...	4,800	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»
6 bat. de chass. à pied.	4,800	»	»	»	6	»	»	»	»	»	»
1 escad. de caval. légère.	100	100	»	»	»	1	»	»	»	»	»
2 escadrons du 1er régim. d'artillerie montée....	280	200	8	»	»	»	»	»	2	»	»
1 compagnie du rég. d'artillerie de montagne...	120	80	6	»	»	»	»	»	»	»	1
1 compagnie du génie..	100	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»
Total du 3e Corps..	13,400	380	14	10	6	1	1	»	2	»	1
RÉSERVE.											
3 bataillons d'infanterie détachés	2,400	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»
1 bat. de chass. à pied..	800	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»
2 bataillons et demi des 3e, 4e, 5e d'artill. à pied	1,500	»	»	»	»	»	»	»	»	10	»
2 bataillons du génie...	1,200	»	»	»	»	»	12	»	»	»	»
3 escadrons du 1er régim. d'artillerie montée....	420	300	12	»	»	»	»	»	3	»	»
1 escadron de hussards.	100	100	»	»	»	1	»	»	»	»	»
4 escad. de cuirassiers..	400	400	»	»	»	4	»	»	»	»	»
4 escadrons de lanciers..	400	400	»	»	»	4	»	»	»	»	»
3 escadrons du régiment d'artillerie à cheval...	420	600	16	»	»	»	»	3	»	»	»
Total de la Réserve.	7,640	1,800	28	3	1	9	12	3	3	10	»
Tôtal général..	44,740	3,000	78	30	18	12	15	3	8	10	5

Ces différents chiffres se résument ainsi :

	Hommes.	Chevaux.
30 bataillons d'infanterie..............	24,000	»
18 bataillons de chasseurs à pied.......	14,400	»
12 escadrons de cavalerie...............	1,200	1,200
15 compagnies du génie..................	1,500	»
3 escadrons d'artillerie à cheval...... 8 escadrons d'artillerie montée....... 2 bataillons et demi d'artillerie à pied. 5 compagnies d'artillerie de montagne.	3,640	1,800
Total........	44,740	3,000

Outre ces combattants, l'armée espagnole est largement pourvue de services divers (force publique, corps de santé, train des équipages). Les effectifs de ces précieuses ressources peuvent être évalués à 2,000 hommes et 1,500 chevaux et mulets.

Voici quelle était la composition des différents services spéciaux :

Corps de santé.

1 Inspecteur de 1re classe.
5 Inspecteurs de 2e classe.
8 Médecins-majors.
30 Aides-majors.
2 Aides.
6 Sous-aides.
8 Pharmaciens.
10 Aides-pharmaciens.
30 Sous-aides pharmaciens.

En outre de ce nombre, il y a 700 premiers et seconds aides médecins appartenant aux divers corps.

Administration militaire.

1 Intendant général.

1 Intendant de division.
5 Sous-intendants militaires.
6 Commissaires de guerre de 1re classe.
19 id. id. de 2e classe.
4 Majors.
8 Aides-majors.
29 Aides.
27 Sous-aides.

Compagnie d'ouvriers.

1 Chef.
3 Employés de 1re classe.
3 Employés de 2e classe.
6 Employés de 3e classe.
120 Ouvriers.

Six semaines après l'ouverture de la campagne, il a été organisé et envoyé en Afrique une division composée de :

	Hommes.
1 Régiment infanterie de Saragosse. .	1,300
id. id. de Ibéria. . .	1,300
1 Bataillon infanterie de Soria. . .	700
1 id. id. de Bailen. . .	700
Provincial de Malaga.	800
Bataillon de chasseurs de Tarifa . . .	800

Troupes irrégulières.

Volontaires de Catalogne incorporés dans l'armée le 1er février 1860, où ils se sont tant distingués à la bataille de Tétouan.	450
Division basque, composée de 3,000 hommes, prêts à entrer en campagne le 20 janvier.	3,000

Armements et munitions de l'infanterie.

5 régiments avec fusils rayés.
19 bataillons de chasseurs avec carabines rayées.
Le restant des forces avec des fusils ordinaires.

5 millions de cartouches pour carabines rayées.
3 millions de cartouches pour fusils rayés.
12 millions de cartouches pour fusils ordinaires.

Matériel des ingénieurs.

Ce corps est parfaitement pourvu de tous les outils nécessaires au service des pionniers et des sapeurs ; il est placé sous les ordres du commandant général du génie, auquel est adjoint un capitaine de l'arme.

L'équipage des ponts est composé de deux divisions dont la première a des pontons en fer et la seconde des pontons en bois conduits sur des chariots faits exprès pour ce service.

Artillerie de campagne et de position.

Les 78 pièces ci-dessus indiquées se décomposent comme suit :

Pièces de 12 centimètres rayées.	12
Pièces de 8 centimètres rayées.	24
Pièces courtes de 8 centimètres rayées. . . .	30
Pièces de 8 centimètres ordinaires.	12

Train de siége.

Pièces en bronze.	de 24.	12
	de 16.	6
	de 12 rayées.	4
Mortiers en bronze.	Coniques de 32 centim.	6
	Cylindriques de 27 cent.	12

Quant au reste du matériel d'artillerie et de campement très-complet embarqué avec l'armée, nous nous bornerons à citer :

1,285 boîtes de mitrailles chargées;
2,465 grenades chargées;
9,000 bombes vides;
2,000 quintaux de poudre en barils;
50,000 tentes de campagne;
60,000 couvertures de campement.

XV

Dans la prévision des événements, le gouvernement avait rendu le 9 septembre un décret qui avançait en octobre de l'année courante les opérations du recrutement qui ne devaient avoir lieu qu'au printemps de 1860; il avait réuni à Algésiras et à Cadix deux corps d'armée qui le 10 octobre se montaient déjà à un total de 36 bataillons, de 7 batteries, de 7 escadrons et d'un bataillon du génie; les généraux Échague et Zabala étaient nommés au commandement de ces deux corps.

Un troisième corps fut concentré à Malaga et mis sous les ordres du général Ros de Olano; et enfin le corps de réserve, sous les ordres du général Prim, était formé des ingénieurs du train de siége et de la grosse cavalerie.

Un ordre du 10 octobre nomma commandant en chef le comte de Lucena, que sa position éminente, les services rendus à la cause de la monarchie espagnole et l'opinion générale en Espagne et en Europe, désignaient à ce poste.

XVI

Le 14 novembre le commandant en chef passa une revue générale des troupes réunies au camp d'Algésiras; il était accompagné des généraux Zabala, Échague, Ros de Olano, Prim et Galiano; et le 16 novembre le premier corps commençait à s'embarquer.

Le commandant en chef avait fait par lui-même une reconnaissance des côtes marocaines, il avait passé le 16 novembre quelques heures à Ceuta.

Le 18 novembre enfin le premier corps débarquait à Ceuta, et après une faible résistance de la part de l'ennemi, il s'emparait de Serallo, où le général Échague fit immédiatement commencer l'établissement d'une redoute sur la route d'Anghera.

Le passage du détroit avait été des plus difficiles, car il régnait un temps épouvantable, au point que le vapeur *El Cid*, qui était parti de Cadix, avait été obligé de rentrer dans le port, et que le 22 même on dut suspendre tout embarquement ultérieur de troupes.

A peine les troupes étaient-elles installées dans le camp, que les Maures les attaquèrent, le 22 novembre; mais ils furent repoussés avec pertes. Pourtant ce combat coûta aux Espagnols 7 morts et 37 blessés.

Le 25, l'ennemi revint à la charge, mais cette fois en nombre plus considérable. 4,000 Maures s'avan-

cèrent pour déloger les Espagnols de leurs positions.

Pour contourner cette attaque, le brigadier Sandoval, avec sa brigade et une compagnie d'artillerie, fut dirigé sur un petit bois qui se trouvait entre la redoute et la maison du Renégat; il fut appuyé dans ce mouvement par le bataillon de chasseurs de Simancas, tandis que ceux de Madrid et d'Alcantara se placèrent à la gauche de la redoute.

Ces dispositions furent exécutées à temps, et les ennemis, qui se dirigèrent sur ce bois avec l'intention de s'introduire dans les lignes espagnoles entre la maison du Renégat et la redoute, furent complétement repoussés par les attaques que le brigadier Sandoval fit exécuter au régiment de Bourbon, son colonel en tête. Plusieurs charges à la baïonnette eurent lieu, où se distingua le colonel du régiment, Don Antonio de Roda. Un gros détachement de Maures avait réussi à faire reculer un peu la gauche; il la poursuivait fortement, fier de sa supériorité numérique et de l'avantage du terrain; les bataillons de chasseurs de Madrid et d'Alcantara le forcèrent encore une fois en le chargeant à plusieurs reprises. C'est dans cette affaire que le colonel du régiment fut tué et le lieutenant-colonel blessé; le colonel Berruego, avec la moitié de la brigade sous ses ordres, fut envoyé au secours du brave brigadier de la Saussaye, et sa coopération fut si efficace que les Maures, après quelques charges à la baïonnette, furent complétement repoussés. Le général Échague, à la tête de trois bataillons, se dirigea lui-même sur le point

menacé et se jeta dans la mêlée avec un courage indomptable.

Les Maures s'enfuirent alors de tous côtés et laissèrent le terrain jonché de leurs cadavres. Mais cette première journée de victoire avait coûté cher aux Espagnols : ils comptaient de 70 à 80 morts et plus de 400 blessés, parmi lesquels le commandant du 1er corps lui-même, qui avait l'index de la main droite emporté.

Le 28 novembre, à huit heures du matin, arriva sur *le Vulcano* le commandant en chef; et à peine débarqué, il monta à cheval pour inspecter les positions de l'armée. Il fut reçu dans le camp par les acclamations des troupes, encore tout animées du récent et premier succès qu'elles venaient de remporter sur les Maures.

Le commandant en chef fit au général Echague les plus grands éloges des dispositions heureuses qu'il avait prises, et qu'il approuva complétement.

En même temps que le commandant en chef, étaient arrivées la 1re division du 2e corps et la division de réserve, qui débarquaient le 26 et le 27 novembre.

XVII

Le temps horrible qu'il faisait toujours en mer, temps tout exceptionnel, retardait les arrivages, non-seulement des troupes, mais du matériel et de tout cet attirail formidable qu'entraîne après elle une ar-

mée entrant en campagne. Le comte de Lucena, pourtant bien déterminé à ne rien laisser au hasard, résolut, avant d'entreprendre rien de décisif et de marcher en avant, de faire construire par les troupes un chemin praticable à l'artillerie. Il existait, à la vérité, un sentier, mais il n'était accessible qu'aux mulets et aux chameaux; il fallait l'élargir, le détourner aux endroits difficiles, remplir et solidifier les endroits marécageux, se frayer un passage à travers les bois les plus inaccessibles ; et tout cela en soutenant chaque jour les combats les plus acharnés contre les Maures. Pendant qu'une partie de l'armée travaillait la pioche et la hache en main, l'autre repoussait les attaques furieuses de l'ennemi, qui, surtout au commencement de la campagne, était d'une ardeur et d'une audace peu communes.

Au camp des Espagnols il y avait à lutter contre un ennemi bien plus terrible : à Malaga déjà il s'était montré dans les rangs de l'armée quelques cas de choléra ; mais à peine était-elle réunie sur la plage africaine, que ce terrible fléau y éclatait dans toute sa furie; les hommes tombaient par douzaines, et il était à craindre que le découragement ne s'emparât des conscrits et des volontaires dont l'armée était composée en grande partie. Mais ici brillait dans toute sa force ce que le caractère espagnol a de mâle énergie et de religieuse résignation. Les hommes exposés aux plus rudes travaux, ayant à manier alternativement le fusil et la pioche, mouraient sans que le moral de l'armée en fût un instant ébranlé. Animées par l'exemple de leurs chefs et par l'amour ardent de la patrie et de la Reine, les troupes enduraient

tout gaiement et se portaient au travail comme elles s'élançaient au combat au cri de : Vive la Reine!

Les attaques des Maures furent, nous l'avons dit, répétées chaque jour; nous craindrions de fatiguer nos lecteurs en entrant dans tous les détails de ces combats; qu'il nous suffise de mentionner les plus considérables. Le 30 novembre, de grandes forces maures se montrèrent près de la redoute d'Isabelle II, construite sur le chemin d'Anghera. Le commandant en chef donna aussitôt ordre au commandant du second corps, général Zabala, d'occuper avec ses troupes jusqu'aux hauteurs qui dominent le Serallo, tandis que la division de réserve se tint prête à venir en aide au premier corps, qui était attaqué. L'ennemi dirigea son attaque principale sur la droite des lignes espagnoles jusqu'à la maison du Renégat, et sur la gauche vers le bois d'Anghera, cherchant à s'introduire entre ce point et le Serallo; mais il fut vigoureusement reçu par les bataillons de Bourbon et de Talavera, et, repoussé vivement, poursuivi à travers d'affreux ravins jusqu'à la profonde gorge qui conduit à Anghera, il était monté sur les hauteurs du Renégat; mais il avait été contourné par le régiment de Bourbon, qui, son colonel en tête, s'élança sur lui; alors les Maures, reconnaissant l'impossibilité de se réunir au gros de leur armée, se jetèrent à la débandade dans les précipices qui conduisent à la mer, laissant beaucoup de morts sur leur chemin.

Les pertes des Espagnols dans ce combat se montèrent à 7 officiers et 45 hommes de troupes tués, 2 chefs, 14 officiers et 296 soldats blessés, tandis

que l'ennemi avait perdu en morts et blessés plus de 800 hommes.

Jusqu'au 9 décembre rien de remarquable n'eut lieu. Le général Prim, comme d'habitude, était sorti du camp avec sa division pour protéger les travaux si pénibles du chemin, qui se continuait toujours malgré une résistance incessante.

Mais ce jour-là, dès la diane, un grand mouvement se fit dans le camp ennemi. Les Maures, dont le nombre allait toujours en augmentant, enveloppaient la redoute d'Isabelle II et celle du Roi Francisco, occupées, la première par trois compagnies du régiment de Castille, et la seconde par trois compagnies du régiment de Cordoue. Voyant le danger que couraient les garnisons de ces redoutes, le reste des régiments de Cordoue et de Castille se jeta résolûment en avant et attaqua si hardiment l'ennemi qu'il fut rejeté jusque dans les gorges et les bois qui se trouvaient de l'autre côté des postes avancés espagnols. Pendant ce temps, la garnison des forts résista avec un grand courage aux attaques multiples et très-audacieuses des Maures, qui arrivèrent jusque dans le fossé de l'ouvrage, d'où ils jetèrent des pierres aux défenseurs, ne pouvant faire usage de leurs fusils; et comme il régnait un fort vent qui empêchait d'entendre la fusillade, on hissa sur la redoute un drapeau rouge qui avertit le reste de l'armée de ce qui arrivait de ce côté-là. Le général Zabala accourut, suivi du reste de la première division sous les ordres du général Orozco et de toute la seconde sous le général O'Donnell; les chasseurs d'Arapiles, soutenus par le second de Castille et le premier de Saboya, furent les pre-

miers qui arrivèrent sur le lieu du combat; ils furent lancés aussitôt par le général Zabala contre les Maures, qu'ils abordèrent à la baïonnette et qu'ils chassèrent du bois au cri de : Vive la Reine!

On pouvait distinguer facilement que l'ennemi obéissait à un chef supérieur, ce qui ne s'était encore jamais vu dans aucun des combats qui avaient eu lieu jusque-là, car on voyait partir d'un groupe de personnes qui se distinguaient par leurs costumes des hommes à cheval portant des ordres immédiatement exécutés.

Effectivement il revint peu après à la charge, et s'avança de nouveau vers le point d'où il venait d'être chassé, ainsi que sur les hauteurs qu'il venait d'abandonner, d'où il dirigea sur les lignes espagnoles un feu très-bien nourri.

Le commandant en chef donna l'ordre au bataillon de chasseurs de Figueras, commandé par le brigadier Villor, avec une section d'infanterie de la garde civile, de charger à fond, tandis que le général Garcia, en tête du bataillon de chasseurs d'Alba de Tormes, d'une compagnie du régiment de Cordoue et du premier bataillon de Léon, le brigadier Hédiger en tête, l'attaquait par la gauche.

Les charges, fournies avec une grande résolution, déblayèrent définitivement le terrain, et l'ennemi fut rejeté à une distance telle qu'on pouvait dire dès cet instant que le combat était terminé de ce côté-là.

Mais il était à prévoir que, repoussé sur la gauche, il ferait une attaque sur la droite : c'est ce qui eut lieu. Le bataillon de Chiclana, attaqué par un corps de plus de quatre mille fantassins et une cen-

taine de cavaliers, dut se retirer devant des forces si supérieures. Mais quand le premier bataillon de Navarre et le second de Tolède arrivèrent pour le soutenir, les hommes conduits par le brigadier Malucena revinrent à la charge pour reprendre les positions qu'ils avaient perdues.

Pourtant les Maures leur opposèrent une vigoureuse résistance, et les Espagnols ne réussirent qu'après plusieurs charges furieuses à les chasser et à les rejeter en désordre dans les ravins affreux des montagnes.

Il était deux heures de l'après-midi quand le combat cessa. Les forces ennemies qui avaient combattu, à en juger par la vivacité du feu que pendant plusieurs heures elles soutinrent sur une ligne très-étendue, ne peuvent être estimées à moins de 10,000 hommes, tandis que du côté des Espagnols 15 bataillons seulement étaient engagés. Les pertes de ceux-ci étaient de 5 officiers et 75 soldats tués, et 2 chefs, 32 officiers et 292 soldats blessés. Les pertes de l'ennemi sont estimées à environ 300 morts.

XVIII

Le 12 décembre arriva enfin le troisième corps, sous les ordres du général Ros de Olano ; et le 14 il était entièrement débarqué. Il prit place à gauche dans le camp sur le chemin de Tétouan.

Le 15 décembre, le comte de Reus, sorti du

camp avec sa division pour protéger les travaux du chemin de Tétouan, fut attaqué par un corps de 4 à 5,000 Maures, et surtout beaucoup de cavalerie. Celle-ci fit des charges furieuses et multiples ; mais rien n'ébranla les braves Espagnols, déjà habitués à ce genre de combat des Maures, qui furent repoussés avec une perte considérable.

Le lendemain ils revinrent à la charge, et plus nombreux ils attaquèrent le camp sur toute son étendue ; la cavalerie était plus nombreuse qu'elle ne l'avait jamais été. Le général Ros de Olano et son corps d'armée à peine débarqué prirent une part glorieuse à ce combat, qui, comme toujours, se termina par la retraite de l'ennemi.

XIX

Depuis le 15 décembre jusqu'au 1er janvier, l'armée s'occupait de la construction du chemin de Tétouan. Le corps de réserve alternait avec les trois autres corps d'armée pour la protection des travaux, et il ne se passa pas de jour où il n'y eût des coups de fusil échangés. Nous ne mentionnerons ici brièvement que deux de ces combats, celui du 26 et celui du 29 décembre.

A la pointe du jour, le 26, peu de temps après que les grand'gardes furent posées, les Maures, qui durant la nuit s'étaient embusqués dans les fortes positions qui entouraient le camp espagnol, se pré-

sentèrent en nombre considérable sur les points avancés de la ligne, montrant l'intention d'envelopper le flanc est de la ligne retranchée. Le général Turon accourut, avec la 1re division du 3e corps, pour repousser leurs attaques; les brigadiers Cervino et Mogrovejo marchèrent l'un sur la gauche, l'autre avec le général Turon sur la droite, et chassèrent les Maures des positions qu'ils avaient prises.

Sur ces entrefaites, le général Ros de Olano, prévenu par le feu, avait fait prendre les armes à la 2e division, sous les ordres du général Quesada; il l'avait fait se porter rapidement par l'extrême gauche sur le chemin de Tétouan. Dans ce mouvement, le général rencontra un groupe d'environ 400 Maures, qui s'étaient avancés pour s'embusquer dans une des gorges qui descendent à la mer. Il les fit déloger à la baïonnette par le bataillon de chasseurs de Barcelone et par deux compagnies du régiment d'Afrique, qui les chassèrent avec grande perte, car le sol était jonché de plus de 40 morts et d'armes en profusion.

Pendant ce temps la première division repoussait avec non moins d'énergie les forces marocaines sur la droite, et le 2e bataillon de Zamora se distinguait surtout par ses charges réitérées et intrépides. Mais cette attaque sur la droite n'était qu'une feinte: l'ennemi revint avec une nouvelle furie sur la ligne occupée par le 3e corps; ici il fut reçu par un feu terrible de trois batteries de pièces rayées que le commandant en chef y avait envoyées. A ce feu se joignit celui de l'infanterie, qui le laissa approcher jusqu'à cinquante pas; il ne put y résister et s'en-

fuit en désordre, poursuivi à une grande distance par les bombes espagnoles.

La perte éprouvée par les Espagnols dans ce combat était de 8 soldats tués et de 4 chefs, 13 officiers et 106 soldats blessés; celle des Maures pouvait se calculer à environ 700 ou 800 hommes, exposés comme ils l'étaient au feu bien nourri des Espagnols.

Vers midi, le 29, l'ennemi attaqua le bataillon de chasseurs de Vergara, qui avec une compagnie d'ingénieurs était occupé au chemin de Tétouan. Aux premiers coups de feu, le corps de réserve prit les armes et envoya au combat le premier bataillon d'Albucera, le premier de Zamora et les chasseurs de Baza ; le bataillon de Vergara résista avec un grand courage aux attaques réitérées d'une armée infiniment supérieure en nombre, jusqu'à ce que le régiment Llerena avec le brigadier Morita vînt le renforcer. A ce moment les Maures sortirent en grand nombre du bois et furent reçus par les régiments d'Albucera, de Zamora, et par le bataillon de Baza, qui chargèrent avec une telle résolution, que l'ennemi s'enfuit épouvanté, laissant ses morts au pouvoir des Espagnols.

Les officiers avaient beaucoup de peine à rappeler leurs soldats de la poursuite des Maures, qui se retiraient en trois lignes du côté de Tétouan, montrant alors combien ils avaient été nombreux; ce que, du reste, on avait déjà pu juger par le feu excessivement bien nourri qu'ils avaient entretenu tout le jour.

Une particularité fut observée ce jour-là pour la première fois : l'ennemi se servait d'armes de

précision, car beaucoup de blessures étaient faites par des balles coniques. Les pertes des Espagnols se montaient à 8 morts, un chef, 7 officiers et 139 hommes blessés.

XX

Le temps s'était amélioré. Ayant approvisionné l'armée pour six jours, le commandant en chef donna ordre que la division de réserve, le 2e corps, deux escadrons de hussards de la Princesse et deux batteries de montagne du 1er régiment d'artillerie levassent le camp avec le quartier général, tandis que le 1er, le 3e corps et la division de cavalerie devaient rester dans leurs positions. L'artillerie à cheval et celle montée s'avancèrent seuls jusqu'à la hauteur de la redoute du prince Alphonse.

Au point du jour le comte de Reus avec sa division, les escadrons de hussards et deux batteries, ouvrit la marche sur los Castillejos, ayant reçu ordre non-seulement de prendre position, mais encore de pousser une pointe jusqu'à l'embouchure d'une rigole dans la mer. Le quartier général et le reste du 2e corps avec le commandant, le général Zabala, devaient suivre ce mouvement.

Au moment où celui-ci se mit en marche, le commandant en chef reçut l'avis du général Echague, commandant du premier corps, que l'on avait vu depuis la redoute d'Isabelle un grand nombre

de Maures se masser de ce côté, ce qui indiquait évidemment des projets d'attaque de la part de l'ennemi.

Le comte de Reus arriva jusqu'aux positions qui dominent la vallée de los Castillejos sans rencontrer de résistance. Arrivé à ce point, un millier de Maures le reçurent avec un feu bien nourri, soutenus qu'ils étaient par un autre groupe considérable appuyé sur la case du marabout. Le commandant en chef fit prendre à une brigade du 2e corps, sous les ordres du brigadier Serrano, une position qui flanquait le bois occupé par l'ennemi, et la fit suivre par une batterie de montagne. Ensuite il donna ordre au général Prim de s'emparer de la case du marabout; les deux opérations réussirent admirablement. La batterie nettoya le bois, et la case fut prise avec des pertes insignifiantes.

Dans le même temps les équipages des bâtiments de guerre envoyés par le capitaine de frégate D. Miguel Lobo prirent terre et chargèrent les Maures en compagnie des troupes de ligne, aux cris répétés de : Vive la Reine! vive la marine! vive l'armée! La plaine fut ainsi nettoyée.

Pourtant l'ennemi poursuivi par les Espagnols s'était replié dans une position qui dominait la vallée de Castillejos, à une portée de fusil, et de nombreux groupes de cavalerie et d'infanterie s'y rassemblaient. Il devenait important de le déloger de cette position, d'où il incommodait beaucoup l'armée par ses feux. Le comte de Reus le fit attaquer par les bataillons de Vergara, du Prince, de

Luchana, et de Cuença, en première ligne, avec les ingénieurs et l'artillerie en réserve, et en deuxième ligne, les deux bataillons de Cordoue sous les ordres du brigadier Angulo.

Pendant que cela se passait sur les hauteurs, les 1er et 4e escadrons de hussards du régiment de la Princesse se couvrirent de gloire dans le fond de la vallée, en chargeant impétueusement de nombreuses forces de cavalerie et d'infanterie marocaines, et tel fut leur élan qu'ils entrèrent jusque dans le camp marocain fortement établi au milieu de ravins escarpés, et que le chef, Pedro Mur, s'empara d'un étendard maure après avoir tué le porteur. Mais les Maures, étant revenus de leur première frayeur, et l'infanterie n'ayant pas pu suivre la cavalerie dans sa course effrénée, celle-ci fut obligée de se retirer devant un feu meurtrier que les Maures ouvrirent sur elle de tous les côtés du camp, et qui blessa un grand nombre d'Espagnols, officiers et soldats. Effectivement, l'ennemi, considérablement renforcé, revint à la charge contre les positions occupées par le comte de Reus. Celui-ci se porta à la rencontre des Maures, au cri de : Vive la Reine! Marchant à la tête de ses troupes, il se jeta sur l'ennemi : il s'ensuivit alors une épouvantable mêlée corps à corps, et un instant de terrible anxiété. Mais bientôt l'étendard de Saint-Ferdinand, que le comte de Reus agita dans l'air, sortit victorieux de ce combat acharné, et l'arrivée du général Zabala, avec les bataillons de Simancas, de Léon, d'Arapiles et de Sabòya, qu'il lança énergiquement sur l'ennemi, acheva de mettre les Maures en déroute. Ceux-ci maintinrent en-

core, à la vérité, un feu assez vif jusqu'à la tombée de la nuit, mais, tiré à grande distance, il ne fit aucun mal aux Espagnols.

Les Maures étaient commandés par Muley Abbas, frère de l'empereur du Maroc, et en second par le gouverneur de Tétouan. Leur nombre, que les prisonniers déclarèrent avoir été de 40,000, ne peut pas avoir été moindre de 25,000 hommes auxquels avaient été opposés, du côté des Espagnols, seulement 14 bataillons, 2 batteries de montagne, une moitié du 2e régiment, et enfin 2 escadrons.

La perte des Espagnols était de 13 chefs, 55 officiers et 481 hommes blessés, et 7 officiers et 63 hommes tués.

XXI

Le résultat immédiat du combat de Castillejo avait été d'ouvrir la vallée de ce nom à l'armée espagnole, car le lendemain les Maures avaient levé le camp et disparu. Les travaux de la route furent dès lors poussés avec activité et, le 4, le général Garcia entreprit une reconnaissance jusqu'au Monte Negro, à trois lieues de Tétouan, sans être inquiété par l'ennemi qui restait tranquille dans ses campements.

A la suite de cette reconnaissance, le quartier général fut porté, le 5, sur les hauteurs de la Condessa, distantes de trois lieues de Ceuta et de huit de Tétouan. Le temps détestable qu'il fai-

sait n'avait pas empêché le maréchal de continuer le mouvement de l'armée; le 6 et le 7 elle passa presque sans coup férir un défilé des plus dangereux entre la mer et des lagunes, où, si elle avait été attaquée, elle aurait certainement eu beaucoup à souffrir. Le 7, elle était heureusement arrivée au campement du Monte Negro. Dans tout ce mouvement, elle fut suivie sur mer par la flottille, qui l'approvisionna constamment de vivres et de munitions. Le 10, l'armée était arrivée au campement sur la rivière Capitana, où elle eut à soutenir une attaque des Marocains, qui, comme toujours, furent mis en fuite. Elle resta dans ce campement quatre jours, tant pour laisser reposer les troupes que pour embarquer les blessés et les malades, et pour débarquer des vivres et des munitions. Les Maures l'attaquèrent encore le 12, mais furent vivement repoussés. Le 14, le quartier général fut porté à Cabo Negro, où il resta jusqu'au 16 janvier; ce jour-là la division Rios finit de débarquer et s'empara du fort à l'embouchure de la rivière Martin, où elle trouva, outre beaucoup de munitions, six pièces de dix-huit et de vingt-quatre. Le 17, le quartier général fut transporté jusqu'à quatre lieues de Tétouan, au bord de la rivière Guad-el-Jelu. Dans ce campement on s'occupa de se fortifier et de construire des redoutes pour avoir une base d'opération, si, comme on le devait craindre, on avait à entreprendre le siége de Tétouan. La marine profita de tous les instants pour débarquer le train de siége, des vivres et des munitions; l'ennemi était saisi de stupeur, car il n'attaqua qu'une

seule fois l'armée espagnole; ce fut le 23, mais il fut repoussé avec perte, et on lui prit même un étendard.

Le 30, le général Zabala, revenu de Ceuta, où il avait été pour se rétablir, s'embarqua pour retourner en Espagne, complétement paralysé de la jambe droite.

Un fait assez singulier se produisit le même jour. Le gouverneur anglais de Gibraltar faisait une visite au camp. Après avoir obtenu la permission du commandant en chef, il examina minutieusement les préparatifs de l'armée espagnole et porta particulièrement son attention sur le train de siége. On peut s'étonner à bon droit que le gouverneur d'une place forte située à l'étranger et par conséquent toujours sur le pied de guerre, qui ne peut s'absenter à moins d'être remplacé par une commission de guerre, que ce gouverneur, disons-nous, se soit porté à une si grande distance au delà des mers pour visiter une armée pour laquelle évidemment n'étaient pas ses sympathies. Mais, quoi qu'il en soit, il put se convaincre par lui-même que l'esprit et l'organisation de l'armée espagnole étaient parfaits, et il s'en exprima dans ce sens publiquement et à plusieurs reprises.

XXII

La station longue et forcée que l'armée espagnole avait faite dans le camp de Guad-el-Jelu avait

donné aux Maures le temps de se concentrer : aussi voyait-on venir des troupes de toutes parts ; et dans les derniers jours, les salves d'artillerie à Tétouan annonçaient l'arrivée dans le camp marocain de Muley Ahmet, frère de l'empereur du Maroc, avec une partie de la fameuse garde noire (qui, plus tard, devait être détruite par l'armée espagnole), ce qui portait les forces totales de l'ennemi de 40 à 50,000 hommes. Quand même on mettrait sur le compte de l'exagération orientale une partie de ce chiffre, on ne peut pas estimer les troupes ennemies à moins de 35,000 hommes.

On vit les Maures travailler sans relâche à leurs retranchements, et par le feu qu'ils ouvrirent sur les reconnaissances espagnoles, on pouvait voir qu'ils avaient de l'artillerie à leur disposition. Le 4 février au matin, il faisait un froid glacial, et le petit Atlas était couvert de neige jusqu'au pied. C'était le jour qu'avait fixé le maréchal O'Donnell pour donner l'assaut au camp marocain, qui s'étendait en face du sien.

Voici l'ordre dans lequel l'armée espagnole marchait à cette attaque qui devait lui ouvrir les portes de Tétouan :

Le corps du comte de Reus à la droite, avec deux brigades échelonnées par bataillons, et deux brigades en arrière en colonne serrée, ayant au milieu d'elles deux batteries du 2e régiment monté et deux batteries de montagne du 1er et du 5e régiment ; le 3e corps, sous les ordres du général Ros de Olano, sur la gauche et avec la même formation, ayant dans son centre trois escadrons du régiment d'artillerie à

cheval. Entre les deux corps marchaient le régiment d'artillerie de réserve, précédé des ingénieurs, et, derrière, la cavalerie en deux lignes. Le corps de réserve, avec une batterie du 1er régiment monté et une autre de montagne du 5e régiment sous les ordres du général Rios, devait avancer sur la droite de la ligne en s'appuyant sur le fort de la Estrella pour menacer constamment le camp de Muley Abbas, le maintenir en échec et opérer selon les circonstances sans compromettre le combat général.

Un temps fort brumeux avait fait retarder jusqu'à huit heures et demie l'ordre d'attaquer, mais, au signal donné, les troupes traversèrent, sur les ponts qu'on y avait fait construire dans la nuit du 3 au 4, le Rio-Alcantara, coulant sur le front du camp espagnol. Bientôt l'armée était formée, comme nous l'avons indiqué, dans la plaine immense qui s'étendait entre elle et le camp impérial. Pour la première fois les Maures voyaient se déployer devant eux toutes les forces espagnoles réunies, que jusqu'alors ils n'avaient combattues qu'en partie.

C'était un spectacle imposant de voir s'avancer cette armée dans le plus profond silence, sans se laisser arrêter dans sa marche ni par les fondrières, ni par les marais, ni par les autres difficultés de terrain qu'elle franchissait sans presque se déranger, reformant aussitôt l'ordre de bataille quand l'obstacle était vaincu.

A peine eut-elle parcouru ainsi l'espace de 1,000 mètres, que l'ennemi ouvrit sur elle un feu extrêmement vif de toutes ses pièces : mais les Espagnols dédaignèrent d'y répondre jusqu'à ce qu'ils fussent

arrivés à moins de 1,700 mètres des retranchements; alors l'artillerie de réserve ouvrit à son tour un feu bien nourri sur les lignes marocaines. Lorsqu'au ralentissement du feu adverse le maréchal O'Donnell vit que son artillerie commençait à produire de l'effet, il fit avancer toute l'armée à 600 mètres des lignes.

Quelques troupes, cavalerie et infanterie, se présentèrent alors sur l'extrême gauche des Espagnols, mais les tirailleurs, soutenus par deux bataillons que le général Makenna fit avancer, les repoussèrent bientôt dans le camp, et la cavalerie et le 3e corps étaient tellement rapprochés qu'ils prenaient par le flanc les retranchements ennemis.

L'armée espagnole n'était plus qu'à 100 mètres de ces retranchements; un feu de 40 pièces vomit les grenades et la mitraille sur le camp marocain, et quand il cessa, l'ordre de l'assaut général fut donné.

Comme un torrent impétueux qui dans sa course furieuse entraîne tout, les Espagnols se précipitèrent sur les retranchements. Les Maures, qui jusqu'à ce moment s'étaient tenus cachés derrière les parapets, se levèrent alors et reçurent bravement le choc. Rien n'y fit; rien ne pouvait arrêter l'élan de ces braves; le comte de Reus se mit à la tête de ses bataillons, et se précipita lui-même un des premiers par une embrasure dans le camp impérial. Il fut suivi par les chasseurs d'Alba de Tormès, par les volontaires de Catalogne, qui avaient accompli ce jour-là des merveilles de bravouré; par le 1er bataillon de la Princesse, le 1er de Léon et celui de Cordoue. Sur la gauche venaient les gé-

néraux Garcia et Turon, avec le régiment de la Albuera, celui de Ciudad-Rodrigo, celui de Zamora et le 1er d'Asturies. C'était un moment solennel, mais il fut de courte durée : trente-cinq minutes après que le signal de l'assaut avait été donné, on voyait flotter les couleurs espagnoles sur le sommet des remparts. L'ennemi, après une résistance opiniâtre, finit par se disperser dans toutes les directions et escalada en toute hâte les pentes abruptes de la Sierra Bermeja pour se soustraire aux poursuites des Espagnols.

Deux drapeaux, huit canons, des munitions en quantité, plus de huit cents tentes, beaucoup de chameaux et une quantité innombrable d'effets, furent le prix de cette belle victoire, car l'armée de la Reine avait exécuté l'assaut avec une telle promptitude, que les Maures n'avaient pas eu le temps de rien emporter.

La perte des Espagnols en cette journée glorieuse consistait en 10 officiers et 56 soldats morts, 9 chefs, 63 officiers, 965 soldats blessés. La perte de l'ennemi a été infiniment plus considérable, car le camp était couvert de ses morts.

XXIII

La valeur héroïque que le comte de Reus a déployée dans tout le cours de cette guerre, comme il l'avait fait dans toutes les occasions en Espagne,

et surtout le rôle éminent qu'il joua dans cette bataille où son exemple entraînait, pour ainsi dire, toute l'armée, nous font un devoir d'entrer ici dans quelques détails biographiques sur cet homme illustre.

Don Juan Prim, comte de Reus, est né à Reus, en Catalogne. Fils d'un ancien lieutenant-colonel d'infanterie, il avait fait son droit et allait passer ses thèses quand Zumalacarreguy appela les Basques sous les drapeaux de Don Carlos. Le jeune et ardent étudiant, qui professait déjà alors des opinions libérales, s'enrôla sous les drapeaux de la jeune et innocente reine; ainsi que le duc d'Isly, il s'engagea comme simple soldat. Mais bientôt sa valeur téméraire le fit remarquer par ses chefs : il fut fait officier, et, de combat en combat, il arriva sur le champ de bataille au grade de général. Son activité était dévorante dans les marches et les surprises des carlistes; sa bravoure brillait d'un tel éclat qu'il fut partout surnommé, très-jeune encore, le Cid de la Catalogne.

Dans les luttes de parti auxquelles l'armée fut entraînée, Prim s'était déclaré pour les progressistes. Quand le régent Espartero fut accusé de viser trop haut, Prim, avec l'extrême gauche, se déclara contre le régent, et la chute d'Espartero fut le résultat de sa coalition avec les modérés.

Plus tard, Prim rendit un service bien plus signalé à la cause de l'ordre monarchique en Espagne, ce fut lors de l'insurrection d'Anutler à Reus, en 1842. Déjà une grande partie de la Catalogne s'était prononcée en faveur de ce général insurgé, quand

Prim se rendit en toute hâte à Barcelone, et força le général Araoz à lui donner des troupes avec lesquelles, en trois combats, il défit les rebelles et rétablit l'ordre. Cela n'empêcha pas les modérés d'écarter ce brave champion de l'ordre avec tout son parti, et leur haine alla même jusqu'à l'accuser de vouloir assassiner Narvaez, à cause de son opposition toute loyale contre ce général. Dans le procès qu'on lui intenta, toutes les formes judiciaires furent violées, et il fut condamné à une prison de six ans. Le ministère lui fit grâce, et l'on ne tarda pas à reconnaître son importance, car on lui confia, peu de temps après, différentes missions confidentielles. Il avait été, bien avant son procès, nommé gouverneur de Madrid et de Barcelone. Il fut envoyé plus tard, environ quatre ans après ce procès, comme capitaine-général, à Puerto Rico, où il introduisit plusieurs réformes salutaires. Dans les années suivantes, sans emploi actif dans l'armée, il fit plusieurs voyages à l'étranger; il se distingua comme auteur militaire. Lors de la guerre de Crimée, il fut commissaire pour le gouvernement espagnol près des armées alliées.

Le comte de Reus est chambellan de S. M. la Reine d'Espagne, grand'croix des ordres de Saint-Ferdinand, de Charles III, d'Isabelle-la-Catholique, de l'ordre turc de Medjidié et du Danebrok de Danemark.

Élevé, quelque temps après la guerre, à la dignité de Marquis de Castillejo, le général Prim a été, on peut le dire, le premier héros de cette guerre du Maroc qui a rendu à l'Espagne son antique splendeur.

Patriote dévoué à la Reine et à son pays, le général Prim s'est conquis l'estime et l'affection de tous les partis par sa bravoure et sa loyauté chevaleresques.

Il n'y a eu qu'une voix dans Madrid pour accueillir et saluer, à son retour à la tête de sa brigade, le héros de Castillejo, une des gloires de l'Espagne.

XXIV

Le lendemain de la bataille de Tétouan, le maréchal O'Donnell envoya au gouverneur de la place une sommation de se rendre, dans laquelle il lui dépeignait les horreurs qui accompagnent le bombardement et la prise d'une place de guerre; il lui donnait deux fois vingt-quatre heures pour se décider.

En même temps le maréchal publia un ordre du jour à l'armée, que nous ne pouvons nous abstenir de donner en entier, car il peint brièvement et dans les termes les plus nobles les grandes choses que l'armée avait accomplies :

« Soldats!

» Dans la journée d'hier vous avez remporté
» une victoire complète, et vous avez pris à l'en-
» nemi ses redoutes et ses retranchements avec tous
» les bagages et toutes ses tentes; vous avez di-
» gnement répondu à ce que la Reine et la patrie

» avaient attendu de vous; vous avez élevé à une
» grande hauteur le nom de l'armée espagnole.

» Soldats! persévérez dans cette constance qui
» vous a fait lutter durant trois mois contre les
» éléments sous un climat âpre et dans un pays
» inhospitalier, jusqu'à ce que nous obligions l'en-
» nemi à demander grâce et à donner satisfaction
» complète de ses torts et une indemnité pour les
» sacrifices qu'a faits l'Espagne. »

Peu de temps après la réception de la sommation, il se présenta au camp espagnol une députation des principaux habitants de Tétouan, précédée d'un drapeau blanc, ayant à leur tête Famet el Abehir, agent consulaire de l'Autriche et du Danemark. Celui-ci dépeignit l'état d'anarchie dans lequel était la ville, ajoutant que la majorité des habitants désirait que les Espagnols y entrassent, pourvu qu'ils respectassent les personnes, les propriétés et les coutumes. Cependant il y avait, disait-il, un autre parti qui opinait pour la défense de la place et qui était soutenu par un corps marocain posté en dehors dans le voisinage immédiat.

Le maréchal répéta à cette commission, ce qu'il avait écrit au gouverneur, que si dans vingt-quatre heures la soumission complète n'était pas faite, il prendrait la place de vive force; dans ce cas, il ne pouvait répondre du sort des habitants.

La commission se retira, et le lendemain, à huit heures du matin, il s'en présenta une nouvelle qui supplia le maréchal de faire entrer ses troupes; elle lui fit un tableau lamentable de l'état où se trouvait

la population, les tribus kabyles et les Maures ayant saccagé la ville, surtout le quartier juif.

En conséquence, le commandant en chef donna au général Rios l'ordre d'entrer avec sa division, accompagné d'une commission de chefs d'artillerie, d'ingénieurs et d'officiers d'état-major, présidée par le général Makenna, pour faire l'inventaire des effets de guerre qu'on y trouverait.

Le général comte de Reus reçut l'ordre de s'emparer de la citadelle avec la division O'Donnell, qui était la plus avancée.

A dix heures et demie, le drapeau espagnol flottait sur la citadelle que le général Prim avait escaladée, les portes en étant fermées, et la division Rios avait occupé la place sans éprouver de résistance.

Mais quel triste spectacle présentait cette ville! Partout des portes forcées, des meubles brisés, des effets éparpillés, et même les cadavres des victimes assassinées par ceux-là mêmes qui devaient les défendre!

Pourtant la place de Tétouan avec sa nombreuse artillerie aurait pu opposer une forte résistance. On pouvait juger par son abandon de la profonde démoralisation dans laquelle se trouvait l'armée marocaine. Il est vrai qu'au moment où les troupes du comte de Reus occupaient la citadelle, les soldats marocains faisaient mine de vouloir revenir sur leurs pas pour s'en emparer. Mais quelques coups de canon tirés par l'infanterie, car l'artillerie n'était pas encore arrivée, leur ôtèrent bien vite cette envie, et les Marocains disparurent pour ne plus se montrer.



LE GÉNÉRAL PRIM, COMTE DE REUS

Il faut dire à l'honneur du soldat espagnol qu'il se comporta admirablement avec les naturels du pays, et qu'il partagea même ses rations avec les pauvres affamés que leurs défenseurs avaient dépouillés de tout.

La conséquence de cette conduite fut que ceux des habitants qui, effrayés, avaient quitté la ville, y revinrent bientôt peu à peu. Le nombre des canons trouvés dans la place était de 75 et de 3 mortiers avec 70 quintaux de poudre et 2,000 projectiles de différents calibres.

XXV

Le 8 février, le général O'Donnell, avec une brigade de sa division, se mit en marche pour avancer sur la route de Tanger jusqu'à une distance de deux lieues, tandis que le général Prim, avec le reste de son corps, poussa dans la direction opposée.

Le 11, à deux heures de l'après-midi, arriva auprès du commandant en chef une députation de la part de Muley Abbas, demandant à faire la paix. Elle reçut pour réponse que la Reine seule avait le droit de faire la paix; mais on lui indiqua à quelles conditions on pourrait traiter.

Dans l'intervalle l'armée espagnole fit tous les jours des reconnaissances dans différentes directions, sans avancer avec le gros de l'armée, qui resta campée sous les murs de Tétouan, se reposant des nombreuses fatigues qu'elle avait endurées jusque-là. Le comman-

dant en chef profita de ce temps de repos, préparant tout pour une marche en avant, faisant acheter les chameaux nécessaires pour porter les bagages dans la marche vers l'intérieur du Maroc.

Le 23, à deux heures de l'après-midi, se présenta un envoyé de Muley Abbas, demandant une nouvelle entrevue. Elle lui fut accordée, et il arriva accompagné de Mahomed el Jétif, ministre du Calife. Celui-ci dit d'abord qu'il était impossible d'accéder aux demandes faites par le commandant en chef. Sur cette observation, le maréchal se leva pour interrompre aussitôt la séance ; cependant Muley Abbas insista pour qu'il restât, et il chercha toujours à décider le maréchal à céder de ses prétentions. Celui-ci resta ferme et déclara que si, le lendemain, les conditions n'étaient pas acceptées, il se considérerait comme libre de tout engagement antérieur.

Le 25 et le 26 les forts de Larache furent bombardés par la flottille composée des vaisseaux *la Blanca*, *Isabel II*, *Reina*, *Cortès* et *Bilbao*.

Comme dorénavant l'armée ne devait plus opérer le long de la côte, il devenait important pour elle d'être approvisionnée pour un plus long espace de temps : de là forcément un temps d'arrêt dans les opérations militaires ; le temps avait été généralement très-mauvais, et le débarquement n'avait pu se faire que lentement et par portion.

L'armée était restée sans être inquiétée par l'ennemi, qui semblait frappé de stupeur; mais, se méprenant sur une telle inactivité, les Marocains sortirent le 11 mars de leur camp pour attaquer les Espagnols, qui étaient campés sur le chemin de Tan-

ger à la hauteur du village de Samsa; ils se dirigèrent en traversant le Rio Jelu sur la gauche des lignes espagnoles, cherchant à y arriver à l'improviste à la faveur d'un pli de terrain et à envelopper l'ennemi; mais ils furent aperçus à temps et une charge de l'escadron de la Albuera, soutenu par un bataillon d'infanterie, obligea l'ennemi à repasser le fleuve; sur ces entrefaites on voyait au camp espagnol que les troupes marocaines se massaient du côté des cimes élevées du Tivel-el-Dersa.

Le général Échague y fut donc envoyé avec trois bataillons du 3e corps et une batterie de montagnes pour les chasser, et il y réussit si bien qu'il les accula contre une pente tellement escarpée, qu'il semblait impossible de la franchir. Pourtant les Maures y parvinrent, mais non sans laisser une quantité des leurs sur la place. Non content de ce succès, le commandant en chef fit diriger l'attaque sur tout le front à la fois.

Le général comte de Reus, avec quatre bataillons et deux escadrons de cuirassiers, exécuta cette opération ; il fit faire avec deux batteries de montagnes un feu si bien nourri sur la cavalerie marocaine, que, la division de cavalerie et la brigade Makenna aidant, il la chassa de la plaine. Le général Rios escalada avec ses troupes les sommets les plus élevés de la chaîne et poussa l'ennemi devant lui. Enfin le général Paredes, avec sa brigade augmentée du premier bataillon de Navarre et de quatre compagnies de chasseurs de Chiclana, et soutenu par le premier corps à la tête duquel marchaient les généraux Échague et Garcia, arriva en peu d'instants

aux hauteurs de Samsa, d'où il chassa les Maures, qui se retiraient sur les montagnes élevées de Gualdras.

Ainsi les troupes marocaines furent successivement délogées de toutes leurs positions, et à la nuit tombante les Espagnols occupèrent les cimes culminantes de la Sierra de Gualdras.

Dans cette journée, l'ennemi éprouva la plus complète défaite de toute la campagne, et si la nuit ne fût pas survenue, il aurait été complétement dispersé.

Les pertes de l'armée espagnole se montèrent à 1 chef, 2 officiers et 19 hommes tués, et 4 chefs, 21 officiers et 298 hommes blessés.

Le 23 mars enfin, tous les préparatifs pour la marche en avant étaient terminés. L'armée se mit en route; mais à la onzième heure arrivèrent les envoyés de Muley Abbas pour conclure les préliminaires de paix.

XXVI

Quelques jours après la paix était signée.

Nous nous sommes expliqués dans la première partie de ce livre sur les avantages que retirera l'Espagne de la guerre du Maroc.

Une auguste parole s'est élevée récemment dans le parlement espagnol. On ne saurait juger avec plus de noblesse et de sobriété un des plus grands événements d'un règne déjà glorieux :

« Dieu, exauçant nos vœux, a donné dans tous les » combats la victoire à la constance, à la bravoure, » à l'héroïque abnégation de l'armée. La marine, » faisant toujours preuve de ces qualités, a par- » tagé la gloire de l'armée. Dans toutes les provin- » ces de la Péninsule et des colonies et dans les ré- » gions les plus reculées, les dons destinés à secourir » les blessés et à soulager les familles jetées dans » le deuil par les événements de la guerre ont » révélé le très-vif et unanime intérêt inspiré par » les hommes qui versaient généreusement leur » sang pour la défense de l'honneur national.

» Une paix glorieuse a mis fin à la guerre; et » l'armée, en rentrant triomphante au sein de la » patrie, a été l'objet des démonstrations d'enthou- » siasme et de reconnaissance qui, de toutes parts, » lui ont été prodiguées à l'envie (1). »

XXVII

Nous avons parlé de l'effet magique que produisit dans toute l'Espagne et jusque dans ses colonies les plus éloignées la nouvelle de la guerre

(1) Discours prononcé par S. M. C. à la séance d'ouverture des Cortès, le 25 mai 1860.

sainte contre l'infidèle. L'antique foi de cette population si catholique y éclatait dans toute sa force, et l'on pouvait se croire transporté dans le siècle de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle la Catholique, tant était grand et général dans toutes les classes de la population l'empressement que mit chacun à offrir sur l'autel de la patrie depuis les dons les plus humbles jusqu'à l'offrande de millions de réaux. Il ne pouvait entrer dans notre plan de rappeler tous ces différents dons; cependant nous n'avons pu terminer la relation de cette conquête sans mentionner quelques-unes des offrandes que leur libéralité ou leur singularité nous désigne plus spécialement.

La ville de Lerida s'engage à pensionner sa vie durant un soldat devenu impropre au service dans la guerre d'Afrique.

La députation provinciale de Zamora vote une pension de six réaux par jour et à vie, pour tous les soldats, nés dans la province, qui se trouveraient dans le même cas.

La députation provinciale de Saragosse offre un cheval et trente mulets complétement harnachés; les employés du dépôt général de cavalerie donnent vingt-quatre pièces rayées d'artillerie de montagnes avec les caisses de munitions et tous les accessoires nécessaires.

Le lieutenant d'infanterie retraité Don Tiburcio Arbizu y Alegria fait abandon pour les frais de la guerre de toute sa solde de retraite.

L'Athénée de Cadix présente au commandant en chef de l'armée une médaille d'or pour être donnée

au premier soldat qui a exécuté un acte héroïque où la piété chrétienne est intéressée.

La ville de Tarragone envoie 100,000 rations de vin et d'eau-de-vie à l'armée d'Afrique.

Les employés du gouvernement dans la ville de Guadalajara donnent au bénéfice de l'armée une représentation théâtrale qui rapporte net trois mille réaux.

Le lieutenant-colonel commandant en second l'école des cadets de la cavalerie, Don José Garcia Manfredi, met à la disposition du commandant en chef de l'armée d'Afrique la somme de mille réaux pour être donnée au premier soldat des troupes de terre ou de mer qui serait décoré de la croix de Saint-Ferdinand.

La société du Cercle de Malaga met également à la disposition du commandant du 3e corps la somme de 40,000 réaux pour être distribuée aux hommes de ce corps qui se distingueront le plus dans la campagne.

Le sieur Casar y Moal, commerçant à Barcelone, donne 2,000 réaux en faveur des soldats blessés natifs de cette ville.

Le comte de Parseul offre 100 prix de 500 réaux chacun à tous les chefs ou soldats qui deviennent incapables de servir par suite de blessures reçues à la prise de la première place forte du royaume de Maroc.

Don Juan Manzanedo s'engage à défrayer de tout, équipement, armement, nourriture, prêt, 100 soldats, depuis la déclaration de guerre jusqu'à la conclusion de la paix.

L'ordre des avocats de Guadalajara destine 1,000 réaux au soldat de cette ville qui se distinguera le plus dans la guerre.

Le prince de Galitzin, ambassadeur de Russie, donne 4,000 réaux pour les blessés.

La souscription ouverte à Madrid en faveur des blessés et des veuves produit plus de trois millions de réaux.

L'infant Don Francisco de Paula payera une pension annuelle de 4,000 réaux aux veuves des officiers qui seront tués pendant la campagne.

L'ayuntamiento de Santa Marina del Rosario offre d'entretenir une compagnie pendant la guerre ; les chefs et les employés de la ville de Guanabacoa, 100 fantassins; don Gregorio Gonzalès, 25 hommes d'infanterie ; la Junte municipale de Cardenas, un escadron de cavalerie.

L'infant Louis de Bourbon, duc de Parme, donne une inscription de rente de 36,000 réaux de capital pour le sergent ou chef rendu impropre au service qui, de l'avis du commandant en chef, le mérite le plus.

La souscription de la Havane se monte en six jours à 10 millions de réaux.

L'infant Don Enrique constitue une pension annuelle de 5,000 réaux, et sa femme autant, aux veuves ou orphelins des deux officiers qui se seront le plus distingués, selon le jugement du commandant en chef.

Le consul d'Espagne à Tampico fait distribuer 10,000 réaux aux blessés de la guerre d'Afrique.

La Reine mère Marie-Christine envoie 140,000 réaux pour les blessés.

Le brigadier secrétaire de la direction générale de la garde civile, Don Salvador Valdès, fait déposer dans la caisse du corps 25,671 réaux, produit de la vente de l'édition de la brochure « *Aperçu sur l'empire du Maroc,* » laquelle somme doit être employée à nourrir les veuves et les orphelins d'individus de la garde civile morts dans la guerre du Maroc.

Le consul d'Espagne à Perpignan remet 1,000 réaux pour être donnés aux deux soldats qui se sont le plus distingués dans la bataille du 4 février.

Les employés du chemin de fer de Saragosse à Barcelone et ceux d'Urgel mettent à la disposition du capitaine général de la Catalogne la somme de 14,137 réaux pour secourir les soldats blessés de l'armée d'Afrique.

La société du grand théâtre du Lycée à Barcelone fait don de 38,456 réaux, produit d'un bal donné pour secourir les blessés.

Les habitants de l'île de Porto Rico envoient le montant d'une souscription, 432,790 pesos (un peso est une piastre).

Les Espagnols à Lisbonne envoient également 144,502 réaux.

Enfin ceux d'Oporto, 15,351 réaux, produit d'une souscription.

TROISIÈME PARTIE

FONDS PUBLICS—CHEMINS DE FER CANAUX

HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE

AVEC

LE MAROC

TROISIÈME PARTIE

FONDS PUBLICS, CHEMINS DE FER, CANAUX.

I

FONDS PUBLICS

Depuis 1854, l'Espagne, nous l'avons dit dans la première partie de ce livre, progresse sous tous les rapports. Elle s'est popularisée, pour ainsi dire, et tout ce qui a été fait, depuis cette époque,

par les hommes à qui la Reine d'Espagne a confié les destinées de la Péninsule, a tendu à rehausser le crédit de ce beau pays.

En examinant attentivement la situation des budgets de la plus grande partie des États de l'Europe et notamment celui de l'Angleterre florissante, qui se solde chaque année par un déficit considérable et augmente la dette publique, on est étrangement surpris de voir le budget de l'Espagne, à peine remise de secousses terribles, être clos pour l'exercice 1859 avec un excédant de recettes de plus de 100,000,000 de réaux. C'est dire assez l'avenir brillant réservé à l'Espagne sous l'ère de grandeur et d'héroïsme qu'elle doit à l'intelligente impulsion donnée aux affaires par la confiance qu'ont les Espagnols dans le maréchal O'Donnell et les ministres qui le secondent si bien dans sa haute mission.

Nous ne pouvions terminer cette longue étude, dans laquelle nous avons examiné l'influence politique et militaire de l'Espagne, sans parler également de sa situation financière et industrielle.

Pour ne pas arriver les premiers dans nos prévisions nous ne serons pas moins écoutés, parce que nous sommes entièrement convaincus.

En effet, ne voyons-nous pas les fonds espagnols, à peine connus en 1848, être aujourd'hui officiellement cotés aux bourses de Paris, Francfort, Anvers, Amsterdam, Londres, etc.?

Le peu d'élévation du chiffre de la dette publique et les charges annuelles qu'elle impose donnent aux fonds espagnols leur véritable importance et les placent dans une situation exceptionnelle ap-

préciée et reconnue depuis quelque temps, surtout en France.

Une des institutions qui ont le plus servi à rendre facile aux étrangers l'accès des fonds publics espagnols, ce fut l'institution à Paris et à Londres d'une commission des finances dans chacune de ces deux villes. Elle a pour but principal de payer indistinctement les intérêts de la dette extérieure d'Espagne.

Cette commission se compose d'un président, d'un vice-président, qui résident alternativement à Paris et à Londres; d'un contrôleur à Paris, et d'un contrôleur à Londres.

A chaque commission sont en outre attachés quelques employés pour le service des bureaux.

Les membres actuels de la commission des finances d'Espagne sont : MM. José Borrajo, président; Bonifacio Cortès, vice-président; Juan Del Peral, contrôleur à Paris; Nicasio Jauralde, contrôleur à Londres.

La dette publique de l'Espagne se divise en consolidée au 3 0/0 et en différée.

Cette dernière date de 1851.

Le type de l'émission ayant été fait à 1 0/0 d'intérêt et augmentant de 1/4 0/0 tous les deux ans, elle est destinée à devenir consolidée 3 0/0, comme l'autre, le 1er janvier 1870.

Elle rapporte actuellement 1 3/4 pour 0/0 d'intérêt sur le capital nominal.

Les deux rentes se cotent à la bourse de Paris, même à terme, et leur taux actuel est pour la consolidée de 47 3/4 0/0 et de 39 1/2 pour la différée.

Le capital d'émission de chaque titre est représenté par la série à laquelle il appartient.

I. *Dette consolidée extérieure.*

Séries.	Piastres.	Valeur invariable de chaque coupon.
A	200	16 f. 20 c.
B	400	32 40
C	800	64 80
D	1,200	97 20
E	2,400	194 40
F	4,800	388 80

II. *Dette différée extérieure.*

Séries.	Piastres.	Valeur actuelle de chaque coupon.
A	300	9 f. 45 c.
B	600	28 35
C	1,200	56 70
D	2,400	113 40

Les intérêts de ces deux rentes se payent à partir du 1er janvier et du 1er juillet de chaque année.

Chaque coupon de dette extérieure est rédigé, ainsi que le titre tout entier, en espagnol, en français et en anglais. Leur valeur en piastres est calculée à fr 5,40 et 51 peniques la piastre.

La dette intérieure n'est payable qu'à Madrid, mais on peut cependant se présenter à Paris ou à Londres, dans les bureaux de la commission des finances (1), qui délivre, en échange des coupons, une traite à 30 jours de vue sur le Trésor espagnol à Madrid.

Voilà pour la dette active.

Vient ensuite la dette amortissable sans intérêts.

(1) Le siége de la Commission est actuellement rue Neuve-des-Mathurins, 58, à Paris.

Actuellement elle est cotée à la bourse de 14 1/2 à 15 0/0.

Le gouvernement affecte chaque année à l'amortissement de cette dette une somme de.... ....

L'amortissement s'effectue tous les mois à Madrid au moyen de soumissions que font les intéressés.

Les commissions des finances à l'étranger sont chargées de recevoir les soumissions jusqu'au 20 de chaque mois et de les faire parvenir à la direction de la dette à Madrid.

Il n'est pas sans intérêt de faire ici une remarque toute en faveur des fonds espagnols.

A un moment donné la dette différée finira par atteindre le chiffre de la dette consolidée ; à cette époque, le tiers des recettes du budget de l'État devra être consacré au payement des coupons des deux dettes. Il est plus que certain que d'ici là la vente des biens nationaux aura produit des recettes extraordinaires considérables, qui serviront, et au delà, à combler le chiffre nécessaire au payement de ces coupons.

C'est là une des nombreuses considérations qui donnent une si grande confiance dans les fonds espagnols, et qui contribuent si puissamment, depuis quelque temps surtout, à l'élévation progressive des différents cours sur tous les marchés financiers de l'Europe.

C'est aussi à la situation générale du crédit en Espagne, soutenu depuis quelques années par les capitaux français, que la Péninsule doit son état florissant.

A notre avis, l'Espagne industrielle est en ce mo-

ment dans la même situation où se trouvait la France en 1845 et en 1852; elle aspire à une puissance qu'elle mérite. Si les établissements financiers, de quelque nature qu'ils soient, veulent étendre leur crédit et leurs ressources, ils doivent chercher tout ce qui pourra affermir et faire connaître l'Espagne et ses ressources.

C'est par une publicité bien entendue de leurs plans, de leur avenir, de leurs besoins, qu'ils mettront le public à même d'apprécier exactement les services que tous ils sont appelés à rendre à l'Espagne.

Plusieurs de ces établissements l'ont déjà compris, aussi leur crédit n'en est-il que plus sérieux.

Voici comment M. Léon Vidal résume les forces financières et industrielles de l'Espagne, dans un remarquable travail publié par lui tout récemment sous le titre de *l'Espagne en* 1860 :

« En 1859, le total de la dette publique de l'Espagne s'élevait en émissions et valeurs, sous diverses dénominations, à 13,485,090,500 réaux de veillon 48 maravédis. Le chiffre des intérêts de cette dette était de 254,188,342 réaux 69 maravédis.

» La Banque d'Espagne est administrée par un gouverneur, deux sous-gouverneurs, douze conseillers, un secrétaire, un interventor et un caissier. Son capital nominal est de 120 millions de réaux; ses billets, émis le 31 juillet 1858 montaient à 266,280,000 réaux, en circulation, 208,039,800 réaux. En 1859, son actif en valeurs était de 564,001,492 réaux, et son passif de 564,001,492 réaux, égal à son actif.

» Les grandes institutions de crédit, outre la Banque d'Espagne, sont les banques de Barcelone, de Cadix, de Malaga, de Séville, de Valladolid, de Saragosse, de Santander, de Bilbao, de la Corogne. Leur capital effectif total est de 200,000,000 de

réaux; leurs émissions de billets sont de 428,765,600 réaux; en circulation, 367,817,436 réaux.

» Les sociétés de crédit existant en 1860 sont : à Madrid, la Société générale de Crédit mobilier espagnol, la Compagnie générale de Crédit en Espagne, la Société espagnole mercantile et industrielle; à Barcelone, la Société générale catalane de crédit, le Crédit mobilier barcelonais, l'Union commerciale; à Valence, la Société de crédit valencienne, plus la Caisse barcelonaise d'escompte près de la Société valencienne de Fomento, la Caisse catalane industrielle.

» Le capital effectif de ces Compagnies de crédit s'élève pour les sept premières à 347,650,000 réaux, et leur nominal à 1,423,000,000 réaux; et pour les trois dernières le capital nominal est de 95.000,000 de réaux.

» 47 Sociétés industrielles, dont 11 pour la fabrication des tissus, représentaient un capital nominal de 399,273,000 réaux.

» Les Compagnies concessionnaires de travaux publics, notamment les lignes de chemins de fer, de navigation fluviale, de canaux, étaient au nombre de 18, représentant un capital total de 1,567 millions de réaux.

» Les Sociétés d'assurances maritimes étaient au nombre de 17, à Madrid, Valence, Malaga, Cadix, Barcelone, et avaient un capital nominal de 524 millions de réaux.

» Les trois Sociétés d'assurances contre l'incendie établies à Madrid ont assuré des propriétés pour un capital de 1,425,711,804 réaux.

» D'autres Sociétés d'assurances terrestres avec diverses destinations existent dans le royaume.

» Ce simple exposé peut faire apprécier la situation financière de l'Espagne et le mouvement financier, qui a pris un essor et une activité si considérables dans ce pays. »

Il ne sera pas sans intérêt de compléter cette partie de notre travail par le tableau des différents cours des fonds espagnols sur la place de Paris depuis 1848, cours qui justifient ce que nous avons dit plus haut.

ANNÉES.	ARDOUIN 5 0/0.		D. INTÉRIEURE 3 0/0.		D. EXTÉRIEURE 3 0/0.		DETTE PASSIVE.		DIFFÉRÉE CONVERTIE.	
	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.
1848	5 1/2	15 1/2	»	»	14 »	32 1/4	2 »	4 1/2	»	»
1849	9 1/4	18 1/8	»	»	27 3/4	37 »	3 »	4 »	»	»
1850	9 1/2	13 »	»	»	34 1/4	39 7/8	3 1/2	4 »	»	»
1851	11 1/2	16 1/2	»	»	36 3/4	40 »	3 3/4	6 3/8	»	»
1852	17 1/2	21 »	42 1/2	45 1/2	40 »	50 »	5 »	6 1/4	20 1/4	26 »
1853	Converti en dette différée.		30 1/2	42 7/8	42 1/2	48 1/2	4 1/4	5 3/4	20 3/4	24 3/8
1854			31 1/4	40 3/4	32 1/2	44 3/4	3 1/4	4 1/4	15 3/8	21 1/2
1855			28 3/4	36 »	35 »	40 »	4 3/4	6 1/4	17 »	21 »
1856			32 1/2	43 »	38 »	47 »	5 3/4	7 3/4	20 1/2	25 3/4
1857			35 3/4	39 3/4	39 1/4	43 1/2	5 »	6 3/8	23 »	26 »
1858			36 3/4	43 7/8	41 1/4	48 3/4	5 1/2	12 1/4	25 1/4	31 3/8
1859			33 5/8	44 3/8	37 1/2	47 1/4	6 1/4	11 3/4	25 »	34 1/2
1860 (30 juillet.)			47 1/4	»	47 1/2	»	20 1/2	»	39 1/2	»

N. B. Les cours sur les places étrangères ne varient que de la différence du change, qui est très-minime.

II

CHEMINS DE FER

Immédiatement après l'intérêt qui s'attache aux fonds espagnols se présente celui que fait naître, depuis peu de temps, la création des chemins de fer de l'Espagne. La France, les États-Unis, l'Angleterre et la Belgique ont les premiers compris que tout pays qui veut prospérer activement doit d'abord développer le plus rapidement possible ses voies de communication de toutes sortes. Le progrès a poussé en avant la Russie, l'Autriche, la Prusse et toute l'Allemagne.

La Hollande et le Portugal ne sont pas restés en arrière de la civilisation, et nous venons tout récemment d'être témoins du succès obtenu par la grande compagnie des chemins de fer portugais dont le capital social, qui ne s'élève pas à moins de francs 35,000,000, a été complétement réalisé en France.

Nous nous occuperons prochainement d'une étude spéciale sur les finances et la situation commerciale et industrielle du Portugal et de la Hollande, auxquelles l'établissement de voies ferrées limitrophes donne un puissant intérêt en ce qu'elles relient les centres industriels de tous les pays.

Non-seulement l'Espagne augmente sa puissance commerciale en créant des chemins de fer, mais

elle prépare un débouché énorme à ses établissements houillers, qui profiteront encore des voies navigables qui se développent également de jour en jour et consolideront, dans un temps donné, cet ensemble qui mettra l'Espagne au rang des pays les mieux constitués pour leur commerce et leur grandeur industrielle.

Il est un fait avéré et reconnu, c'est que l'Espagne n'aura plus besoin de se fournir des charbons de terre anglais. Les études faites officiellement ont établi que les charbons espagnols sont excellents pour les chemins de fer, les usines et les établissements métallurgiques.

Toutes ces données d'une situation industrielle destinée à produire des résultats immenses pour l'Espagne ont établi sur tous les marchés financiers de l'Europe un crédit qui va croissant de jour en jour.

La preuve de notre assertion est évidemment dans la réussite qu'ont obtenue en France les émissions faites tout récemment, sur la seule place de Paris, des actions de la compagnie des chemins de fer de Pampelune à Saragosse, et celle des actions des chemins de fer de Séville à Cadix, sous la protection d'un système nouveau de garantie.

Cette confiance dans les chemins espagnols a même profité à la compagnie des chemins de fer portugais. Nous avons vu les hommes les plus recommandables par leur talent, leur aptitude, leur autorité, leurs capitaux, émettre déjà cette idée d'une union possible des réseaux espagnols et portugais, comme nous voyons cette communauté d'in-

térêts établie entre les réseaux du Nord et ceux de la Belgique, entre ceux de l'Est et les chemins allemands.

Parmi les hommes sur lesquels l'attention publique s'est portée spécialement, un de ceux qui ont le plus fait pour seconder le progrès dans lequel est entrée l'Espagne par la création de ses chemins de fer est M. de Salamanca, banquier espagnol, président de la compagnie du chemin de fer de Pampelune à Saragosse, concessionnaire et président de la grande Compagnie des chemins de fer portugais.

En France, toutes les innovations dues à l'intelligence, au travail et à la persévérance d'un ou plusieurs individus, ont attaché le nom de leurs promoteurs aux créations dont on leur était redevable. On doit aux grandes influences financières cette vaste agglomération de capitaux qui ont contribué à la grandeur et à la puissance de la France; c'est grâce à l'emploi habile de ces capitaux, par les hommes qui ont dirigé et dirigent encore le mouvement financier, que l'on a vu substituer, sur tous les marchés de l'Europe, l'influence de la France à la prépondérance exagérée de l'Angleterre.

C'est encore avec le concours des financiers que l'on a vu se développer en France les grandes maisons de banque, les usines, les canaux, les chemins de fer et toutes les améliorations dont notre époque est fière à juste titre.

Ce que plusieurs grandes individualités ont accompli en France et en Europe, M. de Salamanca l'a réalisé à lui seul en Espagne; c'est à lui et à son unique initiative que l'on doit les créations indus-

trielles et artistiques dont l'Espagne est dotée ; c'est à lui que l'on doit l'idée du vaste réseau de chemins de fer qui va mettre en facile communication l'Espagne avec l'Europe, et faire éclore, pour la première fois, les magnifiques richesses minéralogiques que renferme le sol espagnol.

Le premier peut-être dans la finance, il eut l'audace de croire à l'avenir brillant réservé aux chemins de fer espagnols, et de s'engager seul dans la construction du premier chemin de fer qu'ait eu l'Espagne, celui de Madrid à Aranjuez et Almanza, fusionné dans celui de Madrid à Saragosse, aujourd'hui tête de la première ligne des chemins de fer espagnols, et qui doit relier un jour la Méditerranée à l'Océan.

M. de Salamanca est à peine âgé de 46 ans ; ses premières études faisaient présager un jurisconsulte éminent, mais il s'adonna tout à coup à la partie commerciale, dans laquelle il réalisa une fortune honorable.

Doué de qualités personnelles assez rares, il protégea les arts en véritable Mécène. Il encouragea les artistes en se créant une magnifique galerie de tableaux où, à côté des anciens maîtres, figuraient des artistes contemporains. Il créa à Madrid un théâtre qu'il encouragea de sa protection et de ses deniers. Il fit bâtir un palais splendide et appela à lui architectes, sculpteurs, peintres, etc., utilisant sa fortune de manière à s'attirer toutes les sympathies.

Mêlé à des événements politiques sur lesquels il est inutile de s'étendre ici, il devint ministre des finances ; ses travaux absorbèrent pendant quelque

temps tous ses soins et tout son temps et le tinrent éloigné des affaires industrielles.

Plus tard, après avoir vu sa fortune diminuer par l'effet de sa générosité et de ses infortunes politiques, M. de Salamanca redevint banquier, et c'est à partir de cette époque qu'il reporta toute son intelligence sur les affaires et qu'il entreprit les différents chemins de fer dans lesquels son nom figure.

Un fait très-honorable dans le caractère de M. de Salamanca est à notre connaissance personnelle. Lors de la Révolution de 1854, M. de Salamanca, qui déjà avait abandonné la politique, fut le premier à diriger le rétablissement des voies de communications, anéanties par les combattants. Après avoir rassemblé environ quatre cents hommes de la garde civile, il présida lui-même aux travaux.

Aujourd'hui, grâce à ses talents et à son expérience, M. de Salamanca exerce une puissante action financière qu'on ne saurait méconnaître.

C'est ainsi que la situation politique de l'Espagne depuis 1858 a amené les hommes qui ont occupé à différentes époques des positions honorables à se grouper et, poussés par l'esprit de conciliation, à s'attacher au progrès et à l'avenir de leur pays. C'est le reflet glorieux et le résultat de la politique appréciée dans la première partie de ce livre.

Rien n'est concluant comme les faits; nous allons donner un résumé des études de toutes sortes faites depuis 1856.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES CHEMINS DE FER DEPUIS 1855 JUSQU'A NOS JOURS.

CONCESSIONS.

Dates.	Dispositions.
15 février 1856.	Approuvant l'instruction pour l'exécution de la loi générale; un cahier de conditions générales; et une formule de tarif pour la concession des chemins de fer du service général.
5 juin 1859.	Autorisant le gouvernement à accorder des concessions de chemins de fer servis par des animaux.

ÉTUDES.

24 mars 1856.	Déterminant le caractère des autorisations accordées pour faire des études de chemins de fer.

EXPLOITATIONS.

14 novembre 1855	Loi sur la police des chemins de fer.
25 novembre 1858	Statuant que les gouverneurs de province ne pourront permettre l'exploitation d'aucune ligne avant l'autorisation royale.
8 juillet 1859.	Règlement pour l'exécution de la loi du 14 novembre 1855.

SUBVENTIONS.

22 mai 1859.	Créant des obligations du Trésor pour chemin de fer, pour couvrir les subventions accordées aux entreprises.

PAYEMENT DES SUBVENTIONS.

8 juillet 1859. . . } Ordonnance sur la manière de régler les subventions accordées aux Compagnies.

Chemins de Fer construits par des Compagnies que le Gouvernement a achetés ou doit acheter, selon les lois ci-dessus indiquées.

	LIGNES.	LOIS DICTÉES pour L'ACQUISITION.	PRIX COUTANT. — Réaux	DATE dans laquelle LE PAYEMENT a été accordé.
PROJETS ACQUIS.	Burgos à Bilbao, par Orduna...	Loi du 13 mai 1855. Arrêt du 24 juil. 1855.	971,760	Ordonn. royale du 19 janv. 1859
	Vitoria à Irun, par Alsarna...	*Idem.*	355,660	*Idem.*
	Miranda à Bilbao, par Vitoria.....	*Idem.*	130,000	*Idem.*
	Tornesa à Irun, par Deva......	*Idem.*	490,000	*Idem.*
	Andujar al Marmol...........	Arrêt du 14 sept. 1857	47,250	Ordonn. royale du 17 oct. 1857.
PROJETS à acquérir : Andujar à Cordoue.....		Loi du 18 juin 1856.	Il n'a pas été estimé.	

ÉTUDES DE CHEMINS DE FER EN VOIE D'EXÉCUTION

PAR LE GOUVERNEMENT.

Monforte à Orense.

Léon à Gijon.

Saragosse à la France, par Canfranc.

Yrursun à Tolosa.

Murcie à Cordoue.

Au 31 décembre 1858, les concessions comprenaient 3,587 kil., dont :

En construction	1,100 kil.
En exploitation	1,223
Et à l'étude	1,264
Total....	3,587 kil.

A la fin de l'année 1859, il y avait en exploitation 1,595 kil.

En exploitation	1,595 kil.
En construction	2,056
A l'étude	255
Total....	3,906 kil.

Augmentation générale	319 kil.
Et augmentation dans l'exploitation	372
Total....	691 kil.

Il y a de plus environ 3,000 kil. votés ou autorisés; ce qui porte à environ 7,000 kil. l'ensemble du futur réseau espagnol.

En construction :

Nord	723 kil.
Guadalajara à Saragosse	303
Alcazar à Ciudad-Real	114
Tudela à Bilbao	247
Manresa à Saragosse	301
Arenys à Santa-Coloma	36
Granollers à Santa-Coloma	39
Santa-Coloma à Girone	»
Monblanc à Reus	29
Port-Real à Cadix	28
Espiel à Ventas	65
Barcelone à Sarrie	8
Total....	1,893 kil.

I

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE.

Cette Compagnie est administrée par un conseil composé de MM. Mon, J. de Salamanca, A. G. Moreno, Ros de Olano marquis de Guad-el-Jélu, Llorente, B. de Castro, J. de Zaragoza, de Udaeta, de la Gandara, de Mollinedo, baron Gustave de Rothschild, Chatelus, Poisat, Delahante, Ed. Blount, comte Lehon, E. Teisserenc, A. Courpon, Weisweiller, J. Bauer. Le président honoraire de la Compagnie est M. le comte de Morny.

Le capital social est fixé par les statuts à 456 millions de réaux, soit, au change de 19 réaux pour 5 francs, 120 millions de francs, représentés par 240,000 actions de 1,900 réaux chacune, soit 500 fr.

Il peut être en outre émis des obligations jusqu'à concurrence de la totalité du capital souscrit et du montant des subventions de l'État. Cette faculté a été donnée aux Compagnies de chemins de fer en Espagne par la nouvelle loi du 27 juin 1860, et se trouve définie dans cette loi.

La forme de la Société est anonyme; sa durée est de 99 ans à partir du jour de sa constitution définitive, qui a eu lieu le 27 janvier 1857.

Le réseau de cette Compagnie comprend trois sections, qui, après avoir eu une existence distincte, ne composent plus qu'une ligne unique traversant une grande partie de l'Espagne du nord-ouest au sud-est, et d'une longueur totale de 815 kilomètres; savoir :

1° De Saragosse à Madrid...........	360 kil.
2° De Madrid à Almanza............	358
3° D'Almanza à Alicante............	97
Total....	815 kil.

Les sections de Madrid à Almanza et d'Almanza à Ali-

cante, y compris l'embranchement de Castillejo à Tolède, qui mettent Madrid en communication directe avec la mer, et qui comprennent ensemble 482 kil., sont en pleine exploitation et produisent déjà des recettes moyennes de 33,000 fr. par kilomètre.

Sur la ligne de Saragosse à Madrid, la section de Madrid à Guadalajara est ouverte sur une longueur de 57 kil., et produit une recette moyenne d'environ 18,000 fr. par kilomètre.

Mais, en 1859, la Compagnie a étendu son réseau de la manière suivante :

1° Elle a acquis la concession de la ligne d'Estramadure, d'Alcazar à Ciudad-Real, d'une longueur de 112 kilomètres et demi, sur lesquels la première section d'Alcazar à Manzanarès, comprenant 50 kilomètres, a été livrée à l'exploitation dans les derniers jours de juin 1860.

2° Elle a acheté la ligne de Castillejo à Tolède, d'une longueur de 27 kilomètres, au prix de 140,000 fr. par kilomètre, y compris le matériel fixe et roulant, payable en 14,673 obligations de la Compagnie, au prix fixe de 250 fr., produisant 15 fr. d'intérêt.

3° Elle a acquis la concession du chemin de fer d'Albacète à Carthagène, par Murcie, d'un longueur de 247 kil.

En résumé, le réseau de la Compagnie comprend :

1° De Madrid à Alicante............	455 kil.
2° De Madrid à Saragosse............	360
3° D'Alcazar à Ciudad-Real, ligne d'Estramadure............	112
4° De Castillejo à Tolède............	27
5° D'Albacète à Carthagène............	247
Total...	1,201 kil.

Dont :

1° En exploitation Madrid-Alicante, Tolède, Guadalajara, Alcazar, Manzanarès............	589 kil.
2° En construction sur Saragosse et sur Ciudad-Real............	365
3° A l'étude Albacète-Carthagène......	247
Total égal...	1,201 kil.

Voici la situation financière de l'entreprise au 31 décembre 1859 :

195,146 actions étaient régulièrement versées de 400 fr.; et 44,854 actions étaient libérées facultativement de 500 fr., ensemble........................... 100,485,400 fr.

A déduire pour versements en retard.. 794,400

Reste....... 99,691,000 fr.

Il avait été émis 162,935 obligations, qui, capitalisées à 6 %, représentent.... 40,733,750 fr.

Ensemble.... 140,424,750 fr.

Voici dans quelles conditions ces divers chemins se construisent :

La construction de la ligne de Madrid à Saragosse, d'après les calculs établis, doit être faite au prix de 207,500 fr. par kilomètre, avec le matériel fixe et roulant, ci.............................. 207,500 fr.

Mais le gouvernement espagnol accorde une subvention par kilomètre de.......... 55,263 fr.

Prix de revient.... 152,237 fr.

La cession des chemins de Madrid à Almanza et Alicante a été faite par M. de Salamanca, moyennant 180,000 fr. par kil., payables partie en argent et partie en obligations. En vertu de cette clause, le prix a été en effet payé à M. de Salamanca en obligations jusqu'à concurrence de 4,386,000 fr.

Ainsi, pour le réseau primitif, 455 kil., à 180,000 fr., doivent coûter....................... 81,940,000 fr.

Et 360 kil. à 152,357 fr., soit...... 54,805,320 fr.

Ensemble 815 kil. au prix moyen de 167,916 f. soit 136,745,320 fr.

y ajoutant les 27 kil. de Tolède à 140,000 fr., soit. 3,640,000

841 kil............. 140,385,320 fr.

Le prix moyen de chacun de ces 841 kil. descend à 166,926 fr.

On ne connaît pas encore les dépenses effectuées ou probables des lignes d'Estramadure et de Carthagène; mais elles paraissent devoir être très-modérées. Le gouvernement accorde pour la première une subvention de 5 millions de francs, soit 44,450 fr. par kil.; et pour la seconde une subvention de 19,506,000 fr., soit 78,947 fr. 37 c. par kil.

Il nous suffira, pour faire ressortir ces avantages que l'Espagne a déjà retirés de l'établissement de ses chemins de fer, d'indiquer ici que le chemin d'Alicante a transporté avec la plus grande célérité et sans qu'il y ait eu le moindre accident à signaler, toutes les troupes qui ont servi à la glorieuse expédition du Maroc.

II

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE VALENCE A ALMANSA.

Cette Compagnie a pour objet l'exploitation du chemin du Grao (port de Valence) à Almansa sur la ligne d'Alicante, chemin qui met Valence en communication avec Madrid.

Cette ligne, d'une longueur de 138 kil., est complétement livrée à l'exploitation depuis le 15 novembre dernier.

III

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CORDOUE A SÉVILLE.

Compagnie anonyme espagnole au capital de 18 millions de francs, divisés en 36,000 actions de 500 fr. libérées, portant 6 °/₀ d'intérêt; plus 9 millions de francs, représentés par environ 36,000 obligations de 500 fr., portant 15 fr. d'intérêt.

Durée de la concession, 99 ans.

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 1860.

Président : M. O'Shea; Vice-président : M. C. M. Calderon.

Membres :

MM. Bailleux de Marisy, Chaplin, comte Clary, E. Duclerc, Figueras, Pedro Gil, duc de Glucksbierg, Charles Laffitte, Leon y Medina, Nelson Montès, Mortimer-Ternaux, Parent, Eugène Pereire, Isaac Pereire, duc de San-Lucar, Schaken, prince de Wagram.

Directeur général : M. Léon Lalanne, ingénieur en chef des ponts et chaussées. — Directeur de l'Exploitation : M. Lionnet.

Ce chemin de fer, d'une étendue de 131 kil., est livré à l'exploitation depuis le 2 juin 1859. Il jouit d'une subvention annuelle de 620,000 fr. environ, payée par le gouvernement espagnol. Ses recettes actuelles s'élèvent à environ 13,100 fr. par kilomètre, non compris la subvention.

IV

CHEMIN DE FER DE SÉVILLE-CADIX.

Le capital social est de 23,750,000 fr., divisés en 47,500 actions de 500 fr., et de 11,875,000 fr. en obligations; ensemble 35,625,000 fr.

Cette ligne, qui s'étend de Séville à Cadix, est d'un parcours total de 138 kilomètres, dont 104 sont actuellement exploités et les 34 autres à la veille de l'être. Elle se divise en deux sections : l'une de Séville à Xérès, d'une longueur de 104 kil.; l'autre de Puerto-Real à Cadix, d'une longueur de 34 kil., séparées par la petite ligne de Xérès au Trocadero, déjà en exploitation, mais qui appartient à une autre compagnie. La Compagnie a été autorisée à faire les études du projet de raccordement entre Xérès et Puerto-Real, et elle fera en outre le raccordement avec la ligne de Cordoue.

Le service des marchandises n'est pas encore organisé

sur ce chemin, et néanmoins la recette atteint déjà 12 à 13,000 fr. par kilomètre.

La Compagnie générale de Crédit en Espagne a émis, par souscription publique, au mois d'avril dernier, 20,000 actions de 500 fr. qui lui appartenaient, et a garanti aux souscripteurs, de concert avec les fils de Guilhou jeune, banquiers à Paris, un minimum d'intérêt et de dividende de 15 fr. pour le dernier semestre de 1860; de 35 fr. pour chacune des années 1861 et 1862; de 40 fr. pour les années 1863, 1864 et 1865. Si en janvier 1866, les dividendes ci-dessus ne sont pas couverts, les garants rembourseront les actions au pair dans un délai de trois mois. Ce système de garantie a été étendu à la totalité des actions.

Les actions de cette Compagnie sont entièrement versées. Les obligations actuellement émises s'élèvent à 8 millions de francs, divisés en 32,000 obligations à 250 fr., portant 15 fr. d'intérêt annuel et remboursables à 500 fr. en 47 ans.

V

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BARCELONE A SARAGOSSE.

Société anonyme espagnole fondée à Barcelone avec le concours de la Société du Crédit catalan. La durée de la concession est de 99 ans. Le capital se compose de 90,000 actions de 100 duros (5.25)........ 9,000,000 duros.
Obligations.................... 6,174,200
Ensemble..... 15,174,200 duros.
Soit............................ 79,664,550 fr.

Plus une subvention de 4 millions de duros, soit 21 millions de francs, accordée par le gouvernement.

La section de Barcelone à Manresa, d'une longueur de.................................... 66 kil.
Et celle de Manresa à Lerida.............. 118
Soit............ 184 kil.

Sont en exploitation.

La dernière section, de Lerida à Saragosse, s'effectuera, dit-on, avant la fin de l'année 1860. Elle est d'une longueur de.................. 182

Total de la ligne... 366 kil.

Le chemin a été construit à forfait moyennant........................	15,000,000 duros.
Intérêt pendant la construction...	1,104,200
Frais généraux, etc., etc..........	3,070,000
Somme égale au capital et à la subvention........................	19,174,200 duros.

Les actions sont au porteur et entièrement libérées.

VI

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TARRAGONE A REUS.

Société française en commandite, raison sociale G. Ragel et Cie. Durée 99 ans, du 14 décembre 1852 au 14 décembre 1951. M. de L'Espine, président du Conseil de surveillance.

Capital social 3 millions 200,000 fr., divisés en 8,000 actions libérées au porteur de 250 fr. chacune, jouissant d'un intérêt de 6 % par an; et le surplus, soit 1,200,000 fr., en obligations.

Cette concession de 13 kil., dont l'origine remonte à 1851, a été faite sans subvention ni garantie d'intérêt.

Le service des intérêts est fait à Paris par la Compagnie générale de Crédit en Espagne.

La ligne est livrée à l'exploitation depuis le 16 septembre 1856.

Par suite de sa situation, cette ligne paraît devoir se fusionner dans la compagnie du chemin de fer de Reus à Montblanc.

VII

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE SARAGOSSE A PAMPELUNE ET IRUN (frontière française).

Société anonyme autorisée par décret royal du 14 décembre 1859.

Le Conseil d'administration se compose de MM. le général de Cordoba, marquis de Mendigorria; général Ros de Olano, comte de l'Almina; A. LLorente; Rhoda; Alvarez; J. de Zaragoza; B. de Castro; Carriquiri; de la Gandara; J. de Salamanca; général de Lersundi; comte de Chassepot; J. Mirès; F. Solar; vicomte de Richement; J. Carvallo; L. Raynouard; Ad. Cochery; Ch. Bocher.

Le capital de cette Société, composé de 27,500,000 fr., divisés en 55,000 actions de 500 fr. et de 12,500,000 fr. en obligations, a été souscrit par la Caisse générale des Chemins de fer et émis par elle au mois d'avril 1860, avec garantie par les directeurs-gérants de la Caisse générale des Chemins de fer de rembourser les actions au pair, si, un an après la mise en exploitation, c'est-à-dire au 1er janvier 1862, les actions tombaient au-dessous de 500 fr. C'est la première application qui ait été faite du système de garantie qui paraît devoir se généraliser dans l'avenir.

Du reste, les conditions d'existence de ce chemin justifiaient complétement l'initiative hardie des directeurs de la Caisse générale des Chemins de fer.

Le chemin de Pampelune à Saragosse s'embranche près de la frontière de France sur la ligne du Nord de l'Espagne, et se relie au chemin de fer de Saragosse à Madrid. Il a 187 kil. d'étendue, et forme la tête de ligne entre la France et l'Espagne, ce qui lui assure une situation analogue à celle des chemins de Paris à Orléans, de Paris à Amiens, de Paris à Lyon et de Paris à Rouen; il réduit relativement de 80 kil. la distance de la frontière de France à Madrid; enfin, il forme une section importante de la ligne de jonc-

tion de la Méditerranée à l'Océan par Barcelone, Saragosse, Alfaro et Bilbao, et la ligne de l'Océan est même obligée de lui emprunter 84 kilomètres.

Aux termes de l'article 6 des statuts, M. de Salamanca s'est obligé à livrer le chemin entièrement achevé, avec son matériel fixe et roulant, avant la fin de l'année 1860, moyennant le prix à forfait de 200,000 fr. par kil. La statistique évalue le revenu brut à 34,000 fr. par kil., soit 6 millions 350,000 fr. pour la ligne entière; déduction faite des frais d'exploitation à 40 °/₀, il resterait un revenu net de 3 millions 810,000 fr., qui, après le prélèvement du service des obligations, laisserait une somme disponible de 3 millions, ou environ 57 fr. par action. Mais ces prévisions sont évidemment trop faibles, puisque l'administration de la Compagnie du Nord de l'Espagne, qui a une corrélation si intime avec le chemin de Pampelune, évalue ses propres produits à 45,000 fr. par kil. Si ce chiffre est atteint par la Compagnie du Nord, il sera certainement dépassé par celle de Pampelune.

VIII

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU NORD DE L'ESPAGNE.

La Compagnie des chemins de fer du Nord de l'Espagne, approuvée par décret royal du 18 décembre 1858, a été fondée par le Crédit mobilier espagnol, le Crédit mobilier français, la Société générale de Belgique, la Banque de Belgique, MM. Pereire frères, duc de Galliera, baron Seillière, Uribarren, B. Fould, Duclerc, duc d'Albe, etc. Elle est présidée par M. Calderon.

Elle est constituée au capital de 100 millions de francs, divisés en 200,000 actions de 500 fr. ou 1,900 réaux. Elle peut émettre des obligations jusqu'à concurrence de son capital-actions souscrit.

Les concessions qu'elle a acquises de la Société générale de Crédit mobilier espagnol se composent des lignes de Ma-

drid à la frontière de France, à la Bidassoa, près d'Irun, et d'un embranchement sur Alar del Rey sur le chemin de Santander, le tout comprenant 729 kil. Elles sont faites pour 99 ans à partir de l'ouverture de chaque section.

Cette ouverture aura lieu comme suit :

En 1860 : de San-Chidrian à Alar del Rey et au delà de Burgos jusqu'à Quintanapalla .... 326 kil.

En 1861, de Madrid à l'Escurial......	50 k.		
— d'Avila à San-Chidrian.....	31	134	
— de Quintanapalla à Pancorbo.	53		
En 1862, de Pancorbo à l'origine de la traversée des Pyrénées...	100	160	
— de Tolosa à Irun..........	60		
En 1863 et 1864, les traversées de Guadarrama et des Pyrénées..........................		109	
Total....		729 kil.	

Les 150 millions à fournir par la compagnie, divisés entre les 729 kil. de son réseau, donnent une dépense moyenne de 205,761 fr. par kilomètre. La dépense totale est évaluée 206 millions de francs, qui sont complétés par une subvention du gouvernement de 56 millions de francs, représentant 76,800 fr. par kilomètre. Le kilomètre revient donc sur cette ligne à 282,800 fr. Mais il ne faut pas oublier qu'elle renferme 105 kil. d'une exécution très-difficile, et qui ont à surmonter des obstacles de premier ordre, comme la traversée du Guadarrama et des Pyrénées. Les sections d'un travail ordinaire en voie d'achèvement ne dépasseront pas une dépense de 149,500 fr. par kilomètre, non compris les frais généraux d'administration et les intérêts payés pendant la construction.

Les produits probables de cette ligne sont évalués par la statistique à 45,000 fr. par kilomètre.

Les actions émises de la Compagnie du Nord de l'Espagne, sont entièrement libérées, ci.......	50,000,000 fr.
Le montant total des obligations souscrites au 1er mai 1860 s'élevait à........	23,919,000 fr.
Ensemble	73,919,000 fr.

IX

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE CRÉDIT EN ESPAGNE.

Société anonyme autorisée par une loi des Cortès espagnoles de février 1856. Le Conseil d'administration est présidé par M. le marquis d'Alcaniçes. Son capital est de 399 millions de r. v., soit 105 millions, dont il a été émis 133 millions de r. v., soit 35 millions.

Depuis sa création cette Société de Crédit a fondé :

1° La Compagnie des chemins de fer de Séville à Xérès et de Puerto-Real à Cadix;

2° La Compagnie d'assurances *la Union*, à Madrid;

3° La Compagnie du chemin de fer de Reus à Montblanc;

4° Une série d'usines à gaz, qui comprend six concessions, celles de Valladolid, Xérès, Alicante, Carthagène, Pampelune et Burgos;

5° Une Société générale des escomptes, qui a établi des comptoirs à Madrid, Palma, Malaga, Tarragone, Grenade, Alicante, Badajoz et Valence.

6° La Compagnie générale des Mines d'Espagne, qui possède six à sept grandes concessions de houille, plomb, argent et cuivre.

SOCIÉTÉ ESPAGNOLE MERCANTILE ET INDUSTRIELLE DE MADRID.

Cette Société a été fondée par décret du 18 janvier 1856.

Les concessionnaires figurant au décret étaient :

MM. le duc de Sevillano, José Manuel de Collado, A. G. Moreno, Weisweiller, Bauer, Ventura de la Cerrajeria, Rodriguez, Salcedo, A. de Gaviria, E. de Urquijo, Rodrigo Soriano, Antolin de Udaeta, Fernandez Casariego, Antonio Alvarez, J. E. Moreno, Ramon Soriano y Pelago, Manuel Perez Hernandez, Tapia, Bayo, José de Ortueta.

Voici quelles sont les principales opérations de cette institution, telles que nous les trouvons dans l'article 4 des statuts :

1° Souscrire et contracter des emprunts avec le gouvernement, les corporations provinciales et municipales; acquérir des fonds publics et des actions ou obligations de toute espèce d'entreprises industrielles ou de crédit. La Société ne pourra pas, cependant, souscrire ou contracter des emprunts pour des nations étrangères, même avec l'autorisation du gouvernement. Elle ne pourra destiner à l'acquisition des fonds publics que la moitié du capital effectif des actions de la Société.

2° Fonder toute espèce d'entreprises de chemins de fer, canaux, mines, fabriques, darses, docks, éclairage, défrichage, arrosement, dessèchement, et toute autre entreprise commerciale, industrielle, ou d'utilité publique.

3° Opérer la fusion et la transformation de toute espèce de sociétés commerciales, en se chargeant de l'émission des actions ou des obligations.

4° Gérer, recouvrer ou affermer toute espèce de contributions ou d'entreprises de travaux publics, etc.

5° Émettre des obligations de la Société, dont le total sera complétement couvert avec la valeur des fonds et effets existant dans ses caisses.

6° Vendre ou donner en garantie toutes les valeurs, actions ou obligations acquises par la Société, etc.; mais la Société ne pourra acheter ses propres actions, prêter sur elles ni les échanger contre d'autres valeurs. Elle ne pourra non plus acheter ni vendre des effets publics à terme, ni contre prime, se trouvant à découvert d'argent ou de papier.

7° Prêter sur des effets publics, sur des actions ou des obligations, sur des marchandises, fruits, récoltes, immeubles, fabriques, navires et leurs chargements, ou sur d'autres valeurs, de même qu'ouvrir des crédits en compte courant sur garantie.

8° Faire des recouvrements de toute espèce de payement pour le compte d'autres sociétés.

9° Recevoir en dépôt toute sorte de valeurs en papiers et en argent, etc., etc.

Toutes ces opérations seront faites sur des entreprises indigènes, sur des fonds publics espagnols, sur des actions ou obligations des sociétés légalement constituées dans la nation, et sur toute espèce de marchandises, valeurs commerciales, ou sur des immeubles situés en Espagne.

Le capital de la Société est de 304 millions de réaux, représentés par 160,000 actions de 1,900 réaux chacune.

Voici la composition du Conseil d'administration à l'époque de la constitution de la Société :

Président : M. Mon; Vice-Présidents : MM. le duc de Sevillado, don Josè-Manuel Collado.

Membres :

MM. A. G. Moreno, D. Weisweiller, J. Bauer, V. de Cerrajeria, H. Rodriguez, A. de Gaviria, E. de Urquijo, B. Soriano, A. de Udaeta, V. Bayo, J. J. de Casariego, Son Exc. A. Alvarez, R. Soriano y Pelayo, M. Perez Hernandez, A. Bayo, J. Ortueta, Son Exc. M. Bermudez de Castro, A. A. Moreno.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU CRÉDIT MOBILIER ESPAGNOL.

Société anonyme autorisée par loi du 28 janvier et par ordonnance royale du 22 mars 1856.

Capital social, 120,000,000 fr.

1re émission, 60,000,000 fr. divisés en 120,000 actions de 500 francs chacune.

Conseil d'administration. MM. J.-L. de Abaroa, duc d'Albe, A. Bixio, C. Calderon, E. Delessert, E. Duclerc, duc de Glucksbierg, J. de Olea, E. O'Shea, J. de Osma, Émile Pereire, Isaac Pereire, duc de Rivas.

Directeur général, M. Wilhelm Wertheimber.

Opérations de la Société. Aux termes des statuts, ces opérations sont les suivantes :

1° Souscrire ou contracter un emprunt avec le gouvernement, les corporations provinciales ou municipales, acheter des actions ou obligations de toute espèce d'entreprises industrielles ou de crédit.

2° Souscrire ou contracter des emprunts avec les nations étrangères moyennant l'autorisation du gouvernement.

3° Acheter des fonds publics au comptant ou à terme, sans pouvoir dépasser la moitié du capital effectif des actions.

4° Créer toutes sortes d'entreprises de chemins de fer, canaux, fabriques, mines, docks, éclairage, défrichements, irrigations, dessèchements, et toutes entreprises industrielles ou d'utilité publique.

5° Se charger de la fusion ou transformation de toutes sociétés commerciales, et de l'émission de leurs actions ou obligations.

6° Régir, percevoir ou affermer toutes contributions ou entreprises de travaux publics, et céder ou exécuter les marchés passés à cet effet avec l'approbation du gouvernement.

7° Émettre des obligations de la Société pour une somme égale à celle qui se trouvera employée et représentée par des valeurs en portefeuille, par suite des opérations énumérées aux paragraphes précédents du présent article.

8° Vendre ou donner en garantie toutes les valeurs, actions ou obligations acquises par la Société; les échanger, quand elle le jugera convenable.

9° Prêter sur effets publics, actions ou obligations, marchandises, denrées, récoltes, immeubles, navires et leurs cargaisons et autres valeurs, et ouvrir des crédits en compte courant, en recevant en garantie des effets de même nature.

Les prêts que la Société fera sur ses propres actions ne pourront dépasser 10 pour 100 du capital réalisé de la Société, ni 60 pour 100 de la valeur que ces actions auront sur la place, et ils ne pourront être faits pour plus de deux mois.

10° Effectuer, pour le compte d'autres sociétés ou de

particuliers, tous payements et recouvrements, et faire toutes autres opérations pour le compte d'autrui.

11° Recevoir en dépôt toutes sortes de valeurs métalliques ou en papier, et avoir des comptes courants avec toutes corporations, sociétés ou personnes.

Historique. — Cette Société a été constituée par un Comité de fondateurs composé de : MM. Isaac Pereire, Emile Pereire, Benoît Fould, en son nom et en celui de la maison B. L. Fould et Fould-Oppeinheim, de Paris ; Charles Mallet, Joseph-Louis de Abaroa, en son nom et comme représentant de la maison J. J. Uribarren et Cie, de Paris ; Ernest André, Hippolyte-Guillaume Biesta, Gédéon-Marc des Arts, Frédéric Grieninger, au nom de la maison J. P. Pescatore, de Paris; Charles-Auguste-Louis-Joseph comte de Morny, Florentin-Achille baron Seillière, Casimir Salvador, Auguste Thurneyssen, Henri Place, Alexandre Bixio, en son nom et en celui de M. Adolphe d'Eichthal, et Son Exc. M. Henri O'Shea, chevalier, grand'croix de l'ordre américain d'Isabelle-la Catholique, banquier à Madrid. Bien que les actions de cette société ne fussent pas cotées à Paris, elles furent dès l'origine accueillies par le public avec une faveur qui en porta le cours à 650 fr. Les fondateurs avaient, par suite de cette hausse, réalisé, par la vente de leurs actions, un bénéfice de 2,700,000 fr., qu'ils ont en totalité abandonné à la Société.

Depuis sa constitution, la Société a pris part, sur une large échelle, à la plupart des grandes entreprises de l'Espagne.

Voici quelles ont ont été ses principales opérations :

Souscription de 220,000,000 de réaux à l'emprunt du 31 mai 1856.

Soumission de la ligne de Valladolid à Burgos, de Burgos à Irun, et de Madrid à Valladolid (15 octobre 1856), et de l'embranchement de San-Isidoro, de Duenas à Alar del Rey.

Participation à la reconstitution du chemin de fer de Cordoue à Séville.

Rachat de l'entreprise du gaz de Madrid.

Acquisition des mines de l'Orbo et de Valderrueda, pouvant produire 150,000 tonnes de houille par an.

Constitution de la Compagnie du nord de l'Espagne (décembre 1858).

Les dividendes répartis aux actions depuis l'origine jusqu'à ce jour, sur 150 fr. versés, ont été les suivants (les actions de la Société n'ayant été libérées de 200 fr. qu'en décembre 1859, cet accroissement de capital ne porte que sur l'exercice 1860) :

1856	——	14 fr. 41
1857	——	9 fr. »»
1858	——	34 fr. »»
1859	——	15 fr. »»
Ensemble		72 fr. 41

ou près de 50 °/₀ du capital versé, et en moyenne 12 ½ °/₀ par an.

CHEMINS DE FER ÉTUDIÉS PAR LE GOUVERNEMENT.

Almansa à Alicante.
Almansa à Jativa.
Albacete à Almansa.
Albacete à Murcie et Carthagène.
Aranjuez à Cuenca.
Madrid al Guadiana et Caceres.
Guadiana à Badajoz par Merida.
Guadiana par Almaden à Guadiato.
Guadiato à Cordoue.
Villarrobledo Manzanarès à Andujar.
Campillos à Grenade.
Alcazar de San-Juan à Ciudad-Real.
Ciudad-Real à Merida.
Merida à Badajoz.
Merida à Alconetar.
Madrid à Valladolid.
Valladolid à Burgos.
Avila à Valladolid.
Madrid à Valladolid par les montagnes de Guadarrama.
Burgos al Vidasoa.
Tudela par Miranda à Vitoria.
Andoain à San-Sebastian par Lasarti.
Palencia à Herrera.
Alar del Rey aux mines de Sabero.
Arevalo à Salamanca.
Zamora à Vigo.
Madrid à Saragosse.
Madrid à Alsasua.
Tudela à Tafalla (modifié).
Union à la frontière des chemins de fer français espagnols.

AUTORISATIONS POUR DES ÉTUDES DE CHEMINS DE FER ACCORDÉES AUX PARTICULIERS ET AUX COMPAGNIES DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1859, EN VERTU DE L'ARTICLE 45 DE LA LOI DU 30 JUIN 1855.

Montblanc à Lerida.
Cuenca à la ligne de Madrid à Almansa.
Orbo à Quintanilla de las Torres.
Gargallo à Teruel.
Puente la Reina à Alsasua.
Merida à Séville.
Venta de la Encina à Ciezare.
Puente la Reina à Sanguesa.
Utrera à Moron.
Miranda sur l'Èbre à Reinosa.
Lerida à Tarragone.
Granollers à Vich.
Castellon de la plana au port Olla de Benecasin.
Tarrega par Igualeda à Martorell.
De la ligne de Saragosse à Barcelone à Huesca.
De la ligne de Saragosse à Barcelone à Barbastro.
Carthagène au Collado de Don Juan.
De la ligne de Cordoue à Séville à Carmona.
Manresa à Cardona.
Mora sur l'Èbre à Reus.
De la rive gauche du Tordera (Catalogne), à la frontière de France.
Palencia à Ribadesella.
De las Arriondas à Oviedo.
Mequinenza à la ligne de Saragosse à Barcelone.
Sax à Alcoy.
De Mora sur l'Èbre à Molina, et de Reus à Barcelone.
Mines de Valverde à Riotinto.
De Tarrega au point le plus convenable entre Taragone et Igualada.
Taragone à Puigcerda.
Linea anterior a San Juan de las Madesas.
De la ligne de Montblanc à Reus à Valle.
Xérès de la frontera à Arcos.
Palencia à Ribadesella.
Las Arriondas à Oviedo.
Henarejos à Roda.
Madrid à Saragosse.
Castelfollit à Camprodou.
Martorell à Tarragone par Villa Franca del Panades.
Alar del Rey à Cervera del Rio Pisuerga.
Olot au port de Rosas.
San-Lucar à la ligne de Séville à Cadix.
San-Juan de las Abadesas à Olot.
Mines de cuivre de Riotinto au point le plus convenable de la côte.
Ligne de Madrid à Saragosse à Rincon de Soto.
Palma à Ecija.
De Alcolea à joindre la ligne de Cordoue à Malaga.
Madrid à la frontière de Portugal.
Villafranca del Panadès à Villanueva et Geltrée.
Ripoll à la frontière française.
Caldas de Monbuy à joindre la ligne de Barcelone à Granollers.
Santa-Coloma de Farnes à Figueras.
Caldas à la ligne de Barcelone à Granollers.
Almonte au Gadalquivir.
Murcie à Orihuela.

Murcie à Lorca.
Teruel à Carinena.
Tarazona à Tudela.
Utrera à Marchena.
De la ligne de Trujillo à Alcazar de San-Juan à la frontière de Portugal.
Osuna à la ligne de Utrera à Moron.
De Tarragone par Valls à la ligne de Montblanc à Reus.
Aguilar del Campo à Vergano.
Utrera à Marchena.
Alicante à Almeria, avec un embranchement à Carthagène.
Teruel à Valence.
Martorell à Ygualada et Monserrat.
Alcira à Carcajente à Gandia.
Arevalo à Ségovie.
Del Ebro à Saragosse.
Orense à Vigo.
Medina del Campo à Salamanque.
Granollers à San-Juan de las Abadesas.
San-Juan de las Abadesas au part de Rosas.
Lorca au port de San-Juan de Aguila.
De San-Ildefonso à Ségovie.
Du port de la Vantana à l'embouchure du Nalon.
De Cuenca par Molina de Aragon à Siguenra.
Logrosan à Codillo.
Séville à Huelva.
Granollers à San-Juan de las Madesas.
Jativa à Albaida.
Alciva à Albérique.
San-Leonardo (province de Soria) à Siguenza.
Mora sur l'Ebre à Falset.
Bilbao à Villareal de Guipuzcoa.
San-Juan de las Abadesas à la ligne de Gerona à la France.
Gandia à Denia.
Manzanares à Linarès.
Medina del Campo à Alconetar.
Merida à la ligne de Cordoue à Séville.
Villena à Sax à Alcoy.
Palma à Alcudia (îles Baléares).
Saragosse à Amposta où à la Rapita.
Malaga à Torrox et Velez-Malaga.
Cordoue à Séville jusqu'à Ecija.
Des mines de Riotinto à la mine Evidencia.
Séville à Huelva.
Tolède à Puente del Arzobispo.
Andujar à Grenade et à la ligne de Cordoue à Malaga.
Rubi à Papiol.
Manresa à Sallente.
Valladolid à Leon.
Valdemorillo à la ligne de Madrid à Valladolid.
Caceres à Merida.
Las Rozas à Valdemorillo.
Palma à Ecija.
Gerona à San-Felin de Guixoles.
Calatagut à Valence.
Reus au port de Salon.
Barbastro à la ligne de Saragosse à Barcelone.
Medina Sidonia al puente de Zuago.
San Lucar de Barameda, au port de Santa-Maria.
Xerès à Arcos.
Daroca à la ligne, de Madrid à Saragosse.
Manresa à Sallent.
San-Lucar, à la ligne de Séville à Cadix.

PROJETS DE CHEMINS DE FER PRÉSENTÉS PAR DES PARTICULIERS QUI AVAIENT OBTENU D'AVANCE LA PERMISSION POUR FAIRE LES ÉTUDES.

San-Ysidro de Dueñas à la Coruña.
Granollers à San-Juan de las Abadesas.
Sils à Olot y Gerona.
Valence à Tarragona.
Saragosse à Tarbes (France), par Huesca et Gabarnia.
Quintanar de la Orden, à la ligne de Madrid à Almanza.
Montblanc à Reus.
Ynca aux ports de Palma, Alcadia et Manaur (Iles Baléares).
Montblanc à Lerida.
Merida à Séville.
Venta de la Encina à Ciezar.
Utrera à Moron.
De la ligne de Cordoue à Séville, à Carmona.
Rida à Cariñena.
Granollers à la Rambla de Santa Coloma de Farnez.
Arenys de Mar à la Rambla de Santa-Coloma.
Belmer et Espiel à Cordoue.
Ceinture de Barcelone.
Caldas de Mombuy à la ligne de Barcelone à Granollers.
Osuna à la ligne de Utrera à Moron.
Aguilar del Campo à Vergaño.
Carcajente à Gandia.
Trujillo à Merida.
Carthagène à las Herrerias.
Medina à Zamora.
Pampelune à la France par les Alduides.
Tarragone à Martorell par Villafranca del Panades.
Collado de Don Juan à Carthagène.
Cordoue à Malaga.
Tharsis au Fraile.

ÉTUDES DE CHEMINS DE FER PRÉSENTÉES AU GOUVERNEMENT SANS AUTORISATION DE LES FAIRE.

Soncorrostro à la rivière de Bilbao.
Samuño à la paroisse de Ciaño.
Mines de Valverde à Huelva.
Guadajoz à Carmona.
Mines de Pernia à Aguilar del Campo.
Séville à Alcala de Guadairal.
Barcelone à son port.

CONCESSIONS FAITES JUSQU'A CE JOUR.

Madrid à Valladolid.
Valladolid à Burgos.
Burgos à Irun.
San-Ysidro de Dueñas à Alar.
Alar à Santander.
Sama de Langreo à Gijon.
Madrid à Saragosse.
Saragosse à Alsasua.
Tudela à Bilbao.
Saragosse à Barcelone.
Barcelone à Sarria.
Barcelone à Mataro et Arenys.

Arenys de Mar à Santa Coloma.
Martorell à Barcelone.
Reus à Tarragone.
Montblanc à Reus.
Madrid à Almansa.
Almansa à Alicante.
Castillejo à Tolède.
Almansa à Játiva.
Jativa al Grao de Valence.
Alcazar de San-Juan à Ciudad-Real.
Espiel et Belmez à las Ventas de Alcolea.
Cordoue à Séville.
Séville à Xérès.
Xérès au Trocadero.
Puerto Real à Cadix.
Mines de Triano à la rivière de Bilbao.

LIGNES QUE LE GOUVERNEMENT EST AUTORISÉ A ACCORDER OU CÉDER.

Lerida à Montblanc.
Utrillas à la Zaida, sur l'Èbre.
Gargallo à Escatrou.
Aranjuez aux Mines de Henarejos.
Madrid à Malpartida de Plasencia.
Valence à Tarragone.
Manzanares à Andujar.
Andujar à Cordoue.
Campillos à Grenade.
Tharsis à la rive gauche de l'Odiel.
Ciudad Real à Merida.
Merida à Badajoz.
Merida à Séville.
Merida à Alconetar.
Medina del Campo à Zamora.

Palencia à la Coruna:
- Palencia à Leon.
- Leon à Ponferrada.
- Ponferrada à Zuiroga.
- Zuiroga à Lugo.
- Lugo à la Coruna.

Monforte à Orense y Vigo.
Leon à Gijon.

III

CANAUX

Les voies navigables, qui ont en France une si grande importance, n'ont pas été oubliées non plus en Espagne.

Des études nombreuses ont été autorisées pendant ces dernières années. Des autorisations ont été accordées pour arrosement ainsi qu'aux établissements industriels de toutes sortes.

L'agriculture profitera dans de larges proportions des bienfaits de ces eaux fertilisantes dans un pays si complétement doué d'une richesse de sol pour ainsi dire incomparable.

Les canaux navigables, d'une étendue de 700 kil. environ sont : le Guadalquivir, l'Aragon, l'Èbre, la Castille et le Manzanarès.

Les principaux canaux en cours d'exécution, s'étendant sur plus de 250 kilomètres, sont : la Leo de Urgel, presque terminé ; le canal de Tamarite, à Litera, et enfin le canal de Chiclana à Cadix.

AUTORISATIONS ACCORDÉES

Pour des Études de Canaux d'Irrigation de 1856 jusqu'aux six premiers Mois de 1859.

PROVINCES.	CLASSES des EAUX QUI S'UTILISENT.	DISTRICTS ARROSABLES.	DATES des CONCESSIONS.
	1856.		
Saragosse	R. Aragon	Esco	20 janv.
Jaen et Grenade	Guadalentin	Poso Alcon et autres	25 mars.
Huesca	Gallego	Sierra del Gratal	11 avril.
Murcia	Castril Guardal et autres.	Huesca et autres	14 avril.
Lerida	Segre	Pons et Igualada	19 mai.
Valladolid	Canal de Castille	Valladolid, Ségovie	19 mai.
Saragosse	R. Aragon	Cinq villes	19 mai.
Barcelone	Llobregat	Barcelone Martorell	15 déc.
Tarragone	Cinca et Segre	Priorato	24 déc.
Ciudad Real	Lagunas de Ruidera	Laguna de Ruidera	31 déc.
	1857.		
Leon	R. Sil	Terreno de Ponferrada	3 janv.
Barcelone	Ter	Saint-Jean de las Abaderas et autres.	14 janv.
Grenade	Tardes et Cubillas	Grenade	16 janv.
Albacete	Balazote	Albacete	23 janv.
Séville	Guadalquivir	Séville	23 fév.
Gerona et Lerida	Segre	Baga de Cerdano	20 mars
Saragosse	Alba	Lima, Esla, Egea, Fauste	21 mars.
Saragosse	Ebre	Tudela et autres	11 juill.
Saragosse	Ebre	Sos et Fauste	11 juill.
Murcie	Gastril et Guandias	Lorca et Murcie	16 juill.
Séville	Guadalquivir	Lora del Rio	16 juill.
Barcelone	Ter	Vich	15 août.
Albacete	Balazote	Albacete	18 août.
Ciudad-Real et Badajoz.	Guaduiana	Manche et Estramadure.	26 août.
Huesca	Cinca, Gallego et Ebre	Venta de Fraga et autres	26 août.
Barcelone	Ter	Vich y Valle	25 sept.
Alicante	Iucar	Uche Elda et autres	3 nov.
Zamora	Duero	Castromuno, Foro et autr	10 nov.
Jaen	Guadalquivir	Ubeda Baera	18 nov.
Jaen	Guadalquivir	Ubeda Baera	18 nov.
Albacete	Lecura Balazote et autres.	Albacete	1er déc.
Huesca	Aragon	Jaca	15 déc.
Madrid et Tolède	Tajo	Vega de Aranjuez Tolède	15 déc.
Barcelone	Torrente Pontons	Saint-Martin Sarroca et autres.	15 déc.
Barcelone	Llobregat	Sabadell	30 déc.
Burgos	Ebre	Miranda d'Ebre	30 déc.
Barcelone	Ter	Olot Gracia et autres	30 déc.

PROVINCES.	CLASSES des EAUX QUI S'UTILISENT.	DISTRICTS ARROSABLES.	DATES des CONCESSIONS.
	1858.		
Malaga.............	Guadalorce et autres	Malaga................	8 fév.
Barcelone..........	Besos..............	Barcelone.............	15 fév.
Tarragone..........	Ebre...............	Entre Mora et Félix....	1er mars.
Saragosse..........	Jalon..............	Vallée du Jalon........	1er mars.
Ciudad-Real........	Azuces.............	Infantes Daimiel et autres	22 mars.
Barcelone..........	Diverses sources....	Villafranca de Panades.	29 mars.
Guadalajara........	Henares............	Guadalajara à Torrejon.	27 avril
Avila..............	Adaja..............	Sad Chidrian et autres..	10 mai.
Tolède.............	Alberche...........	Talavera de la Reyna...	10 juin.
Madrid et Tolède...	Tajo...............	Vega à la droite d'Aranjuez.	27 juin.
Madrid et Tolède...	Tajo, Jarama.......	Villaseca Mojecos......	27 juin.
Séville............	Genil..............	Cuja et autres.........	5 août.
Ciudad-Real........	Gijuela............	Torralva Peralvillo.....	5 août.
Almeria............	Cherin.............	Vagascal Alcolea......	5 août.
Huesca.............	Flumen.............	Côté gauche de la Rivière	5 août.
Madrid et Guadalajara	Tajo...............	Estremera fucutiduenas.	11 août.
Madrid et Guadalajara	Jarama.............	Puebla de Belenas.....	17 août.
Madrid.............	Araoyo Butargne....	Leganes...............	14 oct.
Barcelone..........	Llobregat..........	Molins del Rey.........	23 oct.
Saragosse..........	Canal Impérial.....	Saragosse.............	4 nov.
	1859.		
Valladolid.........	Travancos Duero....	Siete Iglesias..........	14 janv.
Tolède.............	Alberche...........	Alberche..............	17 fév.
Saragosse..........	Aragon.............	Cinq Villes...........	3 mars
Saragosse..........	Ebre...............	Tudela et autres......	3 mars
Gerona.............	Manol, Muga et Galligans.	De Figueras à Rosas....	3 mars.
Gerona.............	Fluvia.............	Plaines de l'Ampurdan..	8 mars.
Valladolid.........	Adaja..............	Medina del Campo......	24 mars.
Burgos.............	Ebre, Duero et autres.	De Aranda Roa et autres.	2 avril.
Lerida.............	Segre..............	Balla de Belvez........	14 avril.
Malaga.............	Guadalhorce........	Vega alta de Malaga...	8 mai.
Jaen...............	Guadalquivir.......	Vega de Andijar.......	12 mai.
Saragosse..........	Ebre...............	De Juslivor a Fraga....	24 mai.
Tarragone..........	Ebre...............	Felix, Asso, Vinebre....	27 mai.
Tolède.............	Tajo...............	Talavera, dela Reina...	27 mai.
Iles Baléares......	Del predio son Noguera.	Palma de Mallorca.....	27 mai.
Albacète...........	Manantiales dela sierra de Alcaraz.	Albacète..............	27 mai.

AUTORISATIONS

Accordées, de 1857 au 30 juin 1859, pour profiter des Eaux pour Arrosements.

PROVINCES.	DISTRICTS.	EAUX qui s'utilisent.	DATES de l'autorisation.
		1857.	
Gerona	Reguda	Riera de Palau	20 mars.
Barcelone	S. Pedro de Premia.	Rieras Chica y Grande.	12 juin.
		1858.	
Jaen	Ubeda	Rivière Fandulillo	10 mars.
Cuenca	Huercemes	Guazaou	10 mars.
Canarias (les Canaries)	Santa-Cruz de Tenerif	Barranco-Tahodio	8 mai.
Valence	Jativa	Brazal de Terrafot	8 mai.
Gerona	Palau-Sacorta	R. Guell	27 juin.
Salamanque	Penaranda	R. Mininis	17 août.
Tolède	Tolède	R. Tajo	14 sept.
Burgos	Villalba	R. Duero	23 sept.
		1859.	
Barcelone	Caldera	R. Llobregat	18 mars.

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

Autorisés, de 1857 au 30 juin 1859.

INDUSTRIE.	EAUX qui s'utilisent.	DISTRICTS.	PROVINCES.	DATES des concessions.
		1857.		
Moulin à farine.	R. Valderraduey.	Monfarracinos	Zamora	3 janv.
Forges catalanes.	R. Llamas	Llamas de Cabrera	Leon	14 janv.
Moulin à farine.	R. Planes	Planolas	Gerona	16 janv.
Dito	R. Trabancos	Nava del Rey	Valladolid.	3 fév.
Dito	R. Seguillo	Canizo	Zamora	15 fév.
Dito	R. Agueda	Ciudad-Rodrigo.	Salamanque.	23 fév.
Dito	R. Guadalupe	Castelseras	Teruel	23 fév.
Dito	R. Cedrilla	Forniche-Alto	Teruel	23 fév.
Moulin pour le riz.	R. Montesa	Analmir	Valence	23 fév.
Moulin à farine.	R. Cheva	Chelva	Valence	23 fév.
Dito	R. Romancos	Romancos	Guadalajara.	20 mars.
Dito	R. Fluvia	San-Pedro de Montagut.	Gerona	20 mars.
Moulin à farine et à filature.	R. Molinar	Ripoll	Gerona	20 mars.

INDUSTRIE.	EAUX qui s'utilisent.	DISTRICTS.	PROVINCES.	DATES des concessions.
Moulin à papier..	R. Esterri.......	Banolas.........	Gerona......	20 mars.
Moulin à farine..	R. Tajo.........	Yllana..........	Guadalajara..	1er avril.
Fabrique de draps.	Cuerpo de Hombre	Bejar...........	Salamanque..	4 avril.
Moulin à farine...	Valderraduey....	Zamora..........	Zamora......	4 avril.
Filature.........	Ripollet.........	Castellar........	Barcelone....	8 avril.
Moulin à farine...	Valero..........	Fadrell.........	Castellon...	15 avril.
Dito..........	R. Guadalorce...	Antequera.......	Malaga......	15 avril.
Dito..........	R. Tormes.......	Tejares.........	Salamanque..	28 avril.
Filature.........	R. Grande.......	Junguera........	Malaga......	8 mai.
Moulin à farine...	R. Bolbaste......	Cuellar..........	Valence.....	8 mai.
Dito..........	R. Carchena.....	Baena..........	Cordoue.....	22 mai.
Dito..........	R. Burejo.......	Quintanatello....	Palencia.....	4 juin.
Forges........	R. Tejeiras......	Paradasolana....	Leon.......	4 juin.
Filature.........	R. Llobregat.....	Merola..........	Barcelone...	19 juin.
Moulin à farine..	Garganta del Hornille.	Barrios.........	Cadix.......	19 juin.
Dito..........	Eaux diverses....	Gergel..........	Almeria.....	17 juill.
Forges.........	R. Eume........	Vivero..........	Lugo........	2 août.
Moulin à farine..	R. dela Albufera.	Anna...........	Valence.....	26 août.
Forges.........	R. Pajares.......	Remueva........	Oviedo......	3 sept.
Moulin à farine...	R. Jucar........	Ves............	Albacete....	25 sept.
Deux moulins à farine.	Fuente de Benialet.	Benialet........	Alicante.....	25 sept.
Deux fabriques d'étoffes.	Llobregat.......	Bocafort........	Barcelone...	25 sept.
Moulin à farine...	Piedras.........	Cordoue.........	Cordoue.....	25 sept.
Filature.........	Manantial.......	Portezuelo.......	Caceres.....	25 sept.
Moulin à tisser...	Carol..........	Sanga...........	Gerona......	25 sept.
Dito..........	Ter............	Sarria..........	Gerona......	25 sept.
Moulin à farine...	Fluvia..........	Besalu..........	Gerona......	25 sept.
Fonderie........	Riera Llerea.....	Ria............	Gerona......	25 sept.
Moulin à farine..	Torrente de Vella.	Santa-Pau.......	Gerona......	25 sept.
Moulin pour fécule de pommes de terre.	Freser..........	Rivas..........	Gerona......	25 sept.
Moulin à farine..	Fuente delos Chorros	Valdepenas......	Jaen........	25 sept.
Dito..........	Guadalaviar.....	Gea............	Teruel......	25 sept.
Forges.........	Goya...........	Vilarrodona.....	Tarragone...	25 sept.
Filature.........	Riera de Tours...	San-Martin-de-Tours.	Barcelone...	25 sept.
Forges..........	Guazaon........	Huercemes......	Cuenca......	25 sept.
Filature.........	Brazal de Cotes..	Alcoy..........	Alicante.....	3 nov.
Moulin à farine...	Guadiana........	Herrera.........	Badajoz.....	3 nov.
Dito..........	Albardana.......	Horcajo-de-Santiago.	Cuenca......	3 nov.
Dito..........	Guadiloba.......	Caceres.........	Caceres.....	10 nov.
Dito..........	Guadamajuz.....	Villalva-del-Ry..	Cuenca......	24 nov.
Dito..........	Guadajoz........	Cordoba.........	Cordoue.....	24 nov.
Dito..........	Moles..........	Montesa........	Valence.....	24 nov.
Forges..........	Candin..........	Pradon dela Felquera.	Oviedo......	6 déc.
		1858.		
Moulin à farine..	Torr. Bindasachs.	Serrateis........	Barcelone...	27 janv.
Moulin à scier les bois.	Torr. Bindasachs.	Viver..........	Barcelone...	27 janv.
Moulin à farine...	Torr. Bindasachs.	Viver..........	Barcelone...	27 janv.

INDUSTRIE.	EAUX qui s'utilisent.	DISTRICTS.	PROVINCES	DATES des concessions.
Moulin à réparations.	Puisuerga.......	Nogales.........	Palenoe.....	27 janv.
Moulin à farine...	Fuente Vadillo de los Berros.	Valdepenas......	Jaen........	27 janv.
Dito..........	Guarena.........	Toro............	Zamora......	27 janv.
Dito..........	Del Molar.......	Campanario......	Badajos.....	27 janv.
Dito..........	Muga...........	Pons de Molins..	Gerona......	10 mars.
Moulin à papier..	Cuerpo de Hombre	Candelario.......	Salamanque.	10 mars.
Moulin à farine..	Pas.............	Bejoris..........	Santander...	28 mars.
Dito..........	Pantano dela Laguna.	Busto...........	Burgos......	29 mars.
Fonderie.......	Cadagua........	Baracaldo.......	Viscaya.....	29 mars.
Moulin à papier..	Riera de S.-Pedro.	San-Pedro de Rindevilles.	Barcelone...	27 avril.
Moulin à réparations.	Ter.............	Colomers........	Gerona......	3 mai.
Moulin à farine..	Turia...........	Manisco.........	Valenoe.....	8 mai.
Dito..........	Llobregat.......	San-Vicente de Castillet.	Barcelone...	10 mai.
Dito..........	Junguillo........	Cabra...........	Cordoue.....	10 mai.
Dito..........	Poza dela Coja...	Telamos de Abajo.	Guadalajara.	10 juin.
Dito..........	Baranco-Baroheta	Alcira..........	Valenee.....	10 juin.
Dito..........	R. Cabra........	Cabra...........	Cordoue.....	10 juin.
Deux moulins pour filatures.	R. Llobregat....	Castelvel........	Barcelone...	14 juin.
Filature.........	R. Esgueva.....	Valladolid.......	Valladolid...	14 juin.
Ferronnerie.....	R. Guadiana.....	Corral de Calatrava	Ciudad-Real.	16 juin.
Moulin à farine...	R. Arlanzon.....	Cavia...........	Burgos......	27 juin.
Dito..........	R. Romanones...	Romenones......	Guadalajara,.	27 juin.
Dito..........	Arroyo dela Cueva	San-Pedro de los Areos.	Oviedo......	27 juin.
Moulin à farine et scierie.	Barranguet......	Alcira...........	Valence.....	7 août.
Moulin à chocolat.	Manzanarès......	Munilla.........	Logrono.....	19 sept.
Moulin à farine...	Llobregat......	Castellgali......	Barcelone...	20 sept.
Dito..........	Pelegrina......	Mandayona......	Guadalajara..	20 sept.
Dito..........	Torrente la Mola.	Tuxent.........	Lerida......	23 sept.
Dito..........	Aguilar.........	Aguilar........	Cordoue.....	30 sept.
Dito..........	Torrente dela Dehia.	Pratdip.........	Tarragone...	30 sept.
Dito..........	Guarena.........	Toro............	Zamora.....	30 sept.
Dito..........	Elzaburu.......	Elzaburu.......	Navarre.....	6 oct.
Moulins à farine et à papier.	Maida..........	Jativa..........	Valenoe.....	6 oct.
Ferronnerie.....	Torias..........	Matute y Tobias..	Logrono.....	12 oct.
Moulin à farine...	Zancara.........	Villarejo de Fuentes.	Albacete....	15 nov.
Dito..........	Atanta..........	Caracena........	Soria.......	15 nov.
Fonderie........	De las Piedras...	Cordoba........	Cordoue.....	16 nov.
Moulin à farine...	Tejederas.......	Cabra..........	Cordoue.....	20 nov.
Ferronnerie.....	Vidasoa........	Vera...........	Navarre.....	20 nov.
Moulin à farine..	Olmedo........	Valero de Abajo..	Cuenca......	22 nov.
Dito..........	Naravel........	Tineo..........	Oviedo......	24 nov.
Dito..........	Guadalquivir....	Cordoba........	Cordoue.....	2 déc.
Filature.........	Teste..........	Plasencia.......	Caceres.....	2 déc.
Moulin à farine...	Dela Mata......	Carpio.........	Toledo......	2 déc.
Moulin pour les métaux.	Aragon.........	Canfranc.......	Huesca......	2 déc.

INDUSTRIE.	EAUX qui S'UTILISENT.	DISTRICTS.	PROVINCES.	DATES des CONCESSIONS.
		1859.		
Moulin pour fécule de pommes de terre.	Talegones	Aguilera	Soria........	14 janv.
Moulin à farine..	Guadiloba	Caceres	Caceres	14 janv.
Dito...........	Oria	Villafranca	Guipuzcoa...	18 fév.
Dito...........	R. delas Viboras.	Martos	Jaen	18 fév.
Dito...........	Pozo del Morenillo	Alcorisa	Teruel	22 fév.
Moulin pour la chaux.	Urola	Cestona	Guipuzcoa...	11 mars.
Moulin pour laver la laine.	Ripoll...........	Sabadell	Barcelone...	14 mars.
Moulin pour scier la pierre.	Percila..........	Coin............	Malaga......	18 mars.
Moulin à farine..	Arroyo de Molino.	Adoves	Guadalajara..	2 avril.
Dito	De los Vallejos...	Peralveche	Guadalajara..	2 avril.
Dito	Jarama..........	Puebla de Valles.	Guadalajara..	5 mai.
Deux machines à vapeur.	Candin..........	Langreo.........	Oviedo......	12 mai.
Moulin à farine...	R. Pas	Vargas	Santander...	12 mai.
Dito	R. Mayor........	Buendia	Cuenca......	12 mai.
Moulin à farine et les huiles.	R. Genil	Cenes dela Vega.	Grenade.....	13 mai.
Moulin à farine ..	R. Gaibiel.......	Gaibiel	Castellon....	4 juin.
Moulin pour les huiles.	Fuente de Mantiel	Mantiel	Guadalajara..	4 juin.
Moulin à farine...	Foix	Castellet	Barcelone ...	20 juin.
Dito	Cerguilla........	Perosillo	Segovie	20 juin.

FIN.

ANNEXES

ANNEXES A L'HISTOIRE

DE LA

GUERRE DE L'ESPAGNE AVEC LE MAROC

I. PIÈCES ET DOCUMENTS RELATIFS AU DÉPART DE LA REINE CHRISTINE.

1re PIÈCE. — Circulaire du 27 août 1854.

La nécessité chaque jour plus impérieuse que, d'une part, la reine mère dona Maria-Cristina de Bourbon ne continue pas de résider dans les États espagnols, et que, d'autre part, on assume les responsabilités auxquelles aura pu donner lieu sa conduite en quelque temps que ce soit, a forcé le conseil des ministres à méditer avec la maturité voulue la solution à donner à une question dans laquelle se trouvent mêlés les intérêts nationaux et la dignité de la dynastie. Après avoir bien examiné et pesé ces considérations, le conseil des ministres a décidé :

1° Que le payement de la pension octroyée à la reine mère par les Cortès de 1845 sera suspendu jusqu'à ce qu'une nouvelle décision des Cortès constituantes arrête ce qu'il appartiendra en cette matière.

2° Que l'on détiendra et mettra en sûreté tous les biens appartenant à ladite dame et à sa famille en Espagne, jusqu'à ce que la susdite décision ait été rendue, et dans le but de répondre de toutes les charges quelconques qui seront fixées et réglées dans lesdites Cortès.

Et 3° que ladite dame, accompagnée de sa famille, devra sortir immédiatement du royaume, où elle ne rentrera pas, attendant également la résolution des Cortès sur sa résidence future.

Nous vous faisons part de cette résolution, afin que vous la fassiez connaître et que vous concourriez, au besoin, à son accomplissement et exécution.

Dieu vous garde longues années.

Le président du conseil des ministres, duc DE LA VICTOIRE; le ministre des affaires étrangères, JOAQUIN-FRANCISCO PACHECO; le ministre de la guerre, LÉOPOLDO O'DONNELL; le ministre de grâce et de justice, JOSE-ALONZO; le ministre des finances, JOSE-MANUEL DE COLLADO; le ministre de la marine, JOSE-ALLENDE DE SALAZAR; le ministre de l'intérieur, FRANCISCO SANTA-CRUZ; le ministre de fomento, FRANCISCO DE LUJAN.

Madrid, 27 août 1854.

A monsieur le gouverneur de la province de....

2e PIÈCE. — Circulaire du Sous-Secrétaire d'État.

En exécution de la disposition de l'article 2 de la circulaire en date d'aujourd'hui, je vous mande et ordonne, conformément à ce qui a été décidé par le conseil des ministres, de procéder immédiatement à la détention de tous les biens appartenant à la reine mère dona Maria-Cristina de Bourbon et sa famille qui se trouveront dans votre province, les confiant à des personnes qui offriront toutes garanties, avec les formalités de rigueur, et vous adresserez au ministère copie en due forme authentique des inventaires qui devront être dressés. Vous aurez soin de me tenir au courant, par la poste, de tout ce que vous ferez et pratiquerez pour exécuter cette disposition, comme aussi vous porterez à ma connaissance si dans votre province il n'existe pas de biens appartenant à ladite dame.

Dieu vous garde de longues années!

Signé : SANTA-CRUZ.

Madrid, 27 août 1854.

A monsieur le gouverneur de la province de...

3e PIÈCE. — Lettre de la reine Christine à S. M. C. la reine Isabelle II.

Monte-Mor (Portugal), 8 septembre 1854.

Ma très-chère fille,

Mes lettres, dans d'autres occasions d'absence, se sont bornées à te porter le souvenir de mon invariable tendresse. La présente a, sans doute, le même but, mais elle ne l'a plus seul; elle en poursuit en même temps un autre de très-grande importance. Dès mes premiers pas sur une terre étrangère, j'ai voulu, sans attendre le terme de mon voyage, diriger vers toi, pour que toi et le pays les entendiez, les premiers accents de plainte profonde et de noble indignation qu'a soulevés dans mon âme l'injustice dont je me vois l'objet public et général, et qui, alimentée pendant ces deux derniers mois par les violentes passions politiques, en est arrivée à recevoir une forme officielle, une forme solennelle, dans la déclaration du 27 août dernier, par laquelle le conseil des ministres m'exile du royaume.

Je pus, un jour, en déposant la régence, m'adresser aux Espagnols par un manifeste. Aujourd'hui, des raisons de délicatesse me font juger préférable le moyen de cette lettre que je t'adresse, et que je compte d'ailleurs rendre publique, de mon côté. Ainsi se concilieront les exigences de la politique et les droits que m'a conférés l'offense.

Et, qu'on n'aille pas le croire, je ne me propose pas encore de repousser les impostures auxquelles je suis en butte. Le jour où je pourrai le faire viendra, et, par bonheur, ce jour s'approche. Ce que je veux aujourdhui, c'est demander au pays que tu gouvernes, non point aux hommes de passion, dont la raison ne saurait dominer les haines, mais au pays tout entier, qu'il suspende son jugement par respect pour la justice à laquelle j'ai droit, par respect pour lui-même. Ce que je veux, c'est apprendre à mes ennemis qu'ils n'ont plus à compter désormais sur la résignation de mon silence, qui leur fut jusqu'à présent si commode, bien que je sois résolue à ne le rompre que dans des occasions dignes et solennelles. Ce que je veux, fille chérie qui commenças à régner quand régner était devenu si difficile, c'est te mettre en garde contre les inspirations de ta filiale tendresse, et t'empêcher d'employer ton influence sur tes ministres d'aujourd'hui ou sur tes ministres de demain, pour éviter ou retarder ces accusations qui semblent m'atteindre. Non, ma fille, ne me réduis pas à l'extrémité de trouver offensant ton amour pour moi. Certaines gens pourraient croire que l'on pardonne ta mère, et ta mère n'a pas besoin de pardon; elle n'a besoin que de justice.

Dans un malheur, bien envisagé, tout n'est pas malheur, et celui qui m'atteint en ce jour vient me le prouver. Tant que mes ennemis m'ont calomnié par les moyens vulgaires, triomphant lâchement de ce que mon nom de reine, sans arrêter leurs attaques, enchaînait ma défense, il y avait de la dignité dans mon silence il y avait du patriotisme; mais aujourd'hui que, par un concours étrange de circonstances, le pouvoir est tombé aux mains d'un ministère qui n'a pas reculé devant la signature de cet acte du 27 août, auquel de vulgaires rumeurs ont dû leur première consistance officielle, je ne puis plus garder ce silence : l'honneur me le défend. La disgrâce m'aura donc valu, tout au moins, ce grand bien, de rendre aujourd'hui possible ma justification qui, dans les jours tranquilles, n'était ni possible ni prudente. Je t'en prie donc de nouveau, ma fille, parce que je le désire, parce que j'en ai besoin : laisse ton gouvernement formuler ces accusations. Que rien ne l'amène à se désister de ses résolutions. Sinon de toutes les imputations, du moins de la plupart, tu sais, comme moi, quelle est la fausseté. Domine donc ton cœur; ne t'effraye pas des apparences, et ne va pas, pour ménager à ta renommée les honneurs de la clémence, offenser la mienne dans ce qui vaut bien plus que la clémence. Efforce-toi, si tu le peux, d'être envers moi sévère comme Reine, et sois sûre que jamais tu ne m'auras donné de plus grande preuve de ta tendresse comme fille.

Mais, pour t'encourager à suivre mes conseils, à accueillir ma prière, je veux, moi qui appris, dans les orages de ma vie politique, à étudier avec beaucoup de soin, à scruter froidement bien plutôt ce qui me déplaît que ce qui me flatte ; moi qui te dois la vérité, la vérité tout entière, comme on la doit à une reine, comme on la doit à une fille; je veux, dis-je, descendre jusqu'à la tâche ingrate d'analyser sous tes yeux ma disgrâce actuelle, et, sans rien cacher ni atténuer de ce concert de haines qui a éclaté contre moi, m'en défendre, pour aujourd'hui, par une simple exposition sommaire de leur origine et de leurs fins. Mon amour-propre n'aura point à en souf-

frir. Dans les temps où nous vivons, l'amour-propre de ceux qui ont à figurer dans le gouvernement ou dans l'histoire ne doit pas chercher servilement à éviter la haine des partis Il doit s'appliquer à ne la point mériter, et je ne l'ai point méritée moi : ma conscience me l'assure.

Il fut un temps. ma fille, à la mort de ton père, où une querelle dynastique ayant été soulevée, je dus, régente du royaume, soutenir la guerre qui sauva ton trône et dota l'Espagne d'institutions libérales. Toi au berceau, moi au pouvoir, ton enfance te mettait à l'abri des haines du carlisme Pour toi était le trône ; pour moi fut, pour moi devait être la haine des partisans de cette cause aujourd'hui vaincue. Cette haine, plus ou moins occulte, vit encore, elle vivra : elle est inextinguible.

Les phases mêmes de cette guerre, dans laquelle on se battait à la fois pour des personnes et pour des principes. et qui régénérait politiquement le pays, firent naître, au sein du parti libéral le plus avancé, des prétentions révolutionnaires auxquelles je devais, comme régente, résister par la légalité Ce parti, me traitant dès lors avec une injustice notoire, me retira ses affections et sa gratitude et me tint tout d'abord pour son ennemie irréconciliable.

Le parti libéral, plus tempéré dans ses doctrines et dans ses aspirations, semblait devoir être celui qui se garderait d'imiter les deux autres dans leur injuste animadversion contre moi. Mais ses principaux hommes politiques ayant été divisés, dans ces dernières années, par plusieurs nuances et par la diversité de vues qui s'ensuivait, les uns se plaignant de ce que je ne soutenais pas le pouvoir dans leurs mains, les autres de ce que je ne le leur procurais pas, sans que jamais les uns ni les autres aient voulu croire que, après avoir terminé mon œuvre politique de la régence, je ne pouvais donner mon concours actif à aucune autre, les rênes de l'État étant dans tes mains et ton mariage étant accompli, ce parti lui-même, sous l'influence de causes si diverses et même si opposées, finit par tomber, lui aussi, dans l'injustice avec laquelle j'étais traitée par les autres.

Est-il besoin d'expliquer comment chacun de ces partis, chacune de leurs fractions, en me retirant ses sympathies, a successivement affaibli l'ancien prestige dont je jouissais et contribué à me nuire ? Cela se comprend de reste; et ce qui se comprend bien mieux encore, c'est ce que tous ces partis réunis ont pu obtenir en dernier lieu contre moi. Dans des moments où sont devenues faciles les coalitions de principes opposés, il est clair que nulle coalition n'a dû être plus facile que celle de haines communes, attachées uniquement à démolir et n'ayant rien à reconstruire.

Ceci pourrait toutefois te porter à penser qu'il n'y a eu, dans la question dont il s'agit, que le triomphe de plusieurs vengeances. Non, ma fille. Les partis politiques ne sont pas aussi vindicatifs qu'on le croit. Il est rare qu'ils se vengent pour se venger seulement ; ils se vengent lorsque, en même temps que leur vengeance, ils satisfont des vues ultérieures et aplanissent l'avenir à leurs fins. Or, les fins de mes détracteurs sautent aux yeux. Il faut être aveugle en effet, pour ne pas voir que le parti carliste retrouve dans la division du parti libéral l'espoir d'une résurrection qui lui fut impossible il y a quelques années, et que la disgrâce de ta mère est en même temps une savoureuse vengeance pour lui et un élément d'affaiblissement pour cette partie de notre famille qui t'est restée loyalement fidèle. Il faut être aveugle pour ne pas voir que ceux des vainqueurs de juillet qui déjà sont vaincus à leur tour, qui, par centaines, peuplent en ce moment

les prisons, qui s'appellent, qui sont en effet un parti, impuissant jusqu'ici, comme le sont tous les partis à leur naissance, ont été heureux de pouvoir en juillet souiller mon nom sur la place publique, quand, en août, ils devaient crier publiquement contre la dynastie, contre le trône et prévenir au gouvernement une sérieuse bataille. Il faut être aveugle pour ne pas voir que bien des hommes du parti qui venait d'exercer pendant tant d'années le pouvoir, trouvaient à leur convenance, pour se purifier de leurs propres fautes et se faire admettre au banquet de la victoire de Madrid, d'accorder avec empressement, comme gage d'union, le sacrifice de celle qui, aux yeux du vulgaire, passait pour leur appui, et avait même un jour passé pour leur idole. Quand tant de ressentiments, tant d'intérêts se sont à l'envi conjurés à mon encontre, pourrais-je bien bien m'étonner de ma disgrâce ?

Cette vengeance intéressée des partis, il ne suffisait pas de la désirer pour l'obtenir. Aussi, tandis que quelques hommes importants faisaient usage contre moi d'accusations gravement injustes mais par eux supposées sincères, d'autres, la plupart entièrement dépourvus de moyens d'attaque, mais pleins de passion, eurent recours à la calomnie, comme, dans son dépit, le fait d'ordinaire la plèbe de tous les partis. Mais la calomnie politique ne se prête pas aussi facilement que d'autres à l'expansion, et il fallait en imaginer de tous les genres, à la portée de l'intelligence de toutes les classes, pour égarer la multitude et envenimer ses idées contre ta mère. On imagina donc sur mon compte des calomnies pour t'indisposer contre moi, des calomnies pour alarmer les ministres, des calomnies pour irriter toutes les oppositions, des calomnies pour le journalisme, des calomnies pour les salons, des calomnies pour la place publique, des calomnies, enfin, pour le peuple, simple et bon. Leur nombre et leur absurdité révélaient l'existence d'un plan qui a fini par porter ses fruits. Mais il n'était pas à la portée de tout le monde de s'en apercevoir. Moi-même contre qui elles étaient dirigées, je n'ai jamais pu m'en irriter à l'égard de ces braves gens honnêtes et ignorants qui n'entendent rien en politique, mais qui s'en mêlent; qui ne savent qu'aimer beaucoup et beaucoup haïr; qui s'enthousiasment dans la haine comme dans le dévouement; qui personnifient toutes les fautes des partis ou tous les malheurs des gouvernements; qui haïssent, s'il est permis de le dire, par probité, et qui m'ont retiré leur estime uniquement parce qu'ils ont avec légèreté donné créance à quelque vile calomnie lancée contre moi, contre moi qui, pourtant, ne leur rends point haine pour haine, et ne puis que prendre en pitié leur simplicité et gémir de leur erreur

Mais si les hommes qui dans divers partis calculent et passionnent leurs attaques ont agi de la sorte; s'ils sont ainsi parvenus à égarer de pauvres gens, il n'en est, il n'en saurait être de même de l'opinion qui reste sans nul doute à la partie saine de tous les partis, car je ne veux offenser aucun de ces partis dans son ensemble, et cette partie saine sait encore au besoin suspendre son jugement; elle écoute les inspirations du cœur; elle fait toute distinction entre la faute et l'erreur ou la calomnie, et voit avec étonnement, avec indignation, traiter aujourd'hui comme on la traite la mère de la Reine. S'il en était autrement, mon malheur serait plus grand que je ne l'ai pu croire, car c'en serait un bien grand, pour quelqu'un qui aime l'Espagne comme je l'aime, d'en venir à croire que toute noblesse est bannie de ce noble pays.

Il n'y a donc aucune nécessité de juger ici l'acte du 27 août, en

vertu duquel je suis sortie du royaume; il n'y a qu'à jeter les yeux sur son fond et sur sa forme. J'avais eu d'abord l'idée de protester contre cet acte, ou, du moins, contre celles de ses dispositions ou de ses paroles qui touchent à mon honneur; mais j'y ai renoncé, ou plutôt j'en ai été dispensée par ton gouvernement, quand, le jour même où il publiait officiellement cet acte, il est venu déclarer, dans une réunion d'autorités, que, en prenant la résolution qu'il avait prise, il avait sauté par-dessus les lois, et que cette résolution était purement et simplement une mesure révolutionnaire. Dès lors, à quoi bon protester? On conçoit une protestation contre une légalité contestable et contestée, mais non contre une illégalité sur le caractère de laquelle il y a commun accord entre qui l'a commise et qui l'a subie.

Et regarde, ma fille, combien ma position est singulière. Tolérée et plus que tolérée, à Madrid, une réunion célèbre, qui s'était spécialement consacrée à empoisonner l'opinion sur tout ce qui touchait à ma personne, et qui, à ce qu'il paraît, était tenue par le gouvernement pour puissante et redoutable jusqu'au jour où mon sacrifice a été consommé, jour auquel, par bonheur, elle a pu être dissoute, quelques personnes ont pensé à ce moment que la déclaration du 27 août, tout injuste qu'elle fût, était encore le seul moyen de m'arracher à des risques plus grands. Avoue, fille bien aimée, que c'est une situation bien triste pour moi, qui ne veux être ingrate en rien ni envers personne, que d'avoir, pour cela, à reconnaître comme une faveur l'injustice et l'outrage.

Viennent donc les accusations; qu'on se livre à la laborieuse transformation des calomnies en griefs. Il faut des griefs nettement articulés, non plus des phrases cruelles par leur gravité, mais vagues à ce point, qu'elles restent insaisissables pour la défense; qu'on n'aille pas faire de ceci un jugement qui se puisse affranchir de toute raison par cela seul qu'on l'aura appelé révolutionnaire, comme s'est appelé l'acte du mois d'août.

Ce n'est point ici le lieu de la réfutation qui attend les accusations; j'ai pourtant quelque chose à en dire. Je ne parlerai certes pas de ces faussetés dont l'impie absurdité est telle qu'on ne les saurait proférer sans souillure. Je ne puis y toucher ici, à cette heure. Qu'on en fasse sortir, si on le peut, une accusation saisissable, et l'on verra que, à son jour, elle aura aussi sa réponse.

Parmi les imputations auxquelles il a été donné crédit avec le plus de ténacité, il en est de bien capitales, dont, par une heureuse compensation, tu sais aussi bien que moi la fausseté. Oui, par bonheur pour moi, il est de leur essence même que je ne la puisse connaître mieux que toi. Tu pourras par là juger de la vérité de bien d'autres. Ainsi, mon influence sur toi est une de ces accusations redoutables. M'accuser de cela en termes généraux, ce serait nous accuser, moi, d'être mère; toi, d'être fille; ce serait nous accuser de notre tendresse mutuelle Aussi, a-t-on imaginé d'ajouter que j'avais usé de cette influence pour peser sur tes vues politiques, sur le système de gouvernement et sur le choix des gouvernants. A moi toute influence dans ces derniers temps, selon mes aveugles adversaires; à moi le gouvernement, à moi les ministres, à moi les fautes, à moi les malheurs; tout était à moi, hormis toutefois les succès et les gloires. C'est me connaître bien mal que d'y croire; c'est connaître plus mal encore les situations politiques qui se sont produites.

Mon ambition, si j'eusse été ambitieuse, aurait été plus que satisfaite par l'exercice, non sans gloire, du pouvoir qui mit fin à la guerre dynastique. Cette période écoulée, la paix obtenue, de puissants partis

constitués dans la légalité, les institutions représentatives fonctionnant librement, et, surtout, ton mariage accompli, ayant, en même temps, satisfait un vœu du pays et placé à tes côtés une influence si naturelle et si légitime, il était de mon intérêt personnel de ne plus compromettre mon nom et de me retirer tout à fait des luttes politiques. Telle fut, en effet, ma résolution. Si quelquefois, bien rarement je m'en suis écartée, ce n'a jamais été que lorsque ton bien et celui du pays l'ont évidemment voulu, lorsqu'il a été de mon devoir de céder à tes instances. Mais tu sais que l'abstention a toujours été dans mes vœux, a toujours été la règle de ma conduite habituelle. Je n'ai pas pu la pousser jusqu'au point de m'éloigner de toi : j'étais retenue par ta tendresse ; j'étais retenue par les messages et par les ambassades que toi et ton gouvernement m'aviez envoyés en 1843 et en 1847 pour me rappeler à Madrid ; j'étais retenue par mon amour pour l'Espagne ; j'étais retenue enfin par la croyance, dans laquelle j'étais, que jamais les partis libéraux, quelles que fussent les circonstances, ne laisseraient inscrire dans leurs annales, pour l'ancienne régente de 1834, des nuits comme celle du 17 juillet, des jours comme celui du 28 août. Ç'a été là sans doute une grande erreur de ma part ; pourtant, je ne puis encore la regretter, parce que je ne sus jamais regretter les mécomptes de la générosité. Mais tu sais bien, toi, quoique le pays ne le sache pas et se refuse à le croire, tu sais bien que, dans les dernières années, je ne t'ai point conseillé, comme on le pense, et que je t'ai bien moins encore imposé des ministres ; tu sais bien que, malgré tout ce que mon inébranlable propos d'abstention avait de pénible dans l'intimité, j'ai souvent été jusqu'à me refuser aux plus simples conversations politiques avec toi. Ceci, dans l'état actuel des passions, va paraître incroyable à bien des gens, sinon à tout le monde. Un préjugé universel, insurmontable, porte les peuples à admettre comme certain, comme indubitable, ce qui est tout au plus vraisemblable. Il n'y a pas moyen de leur apprendre, même après la leçon des événements contemporains qui le proclament si haut, que plus de la moitié de l'histoire repose sur des faits entièrement invraisemblables, entièrement improbables avant leur accomplissement.

Toi, qui me connais, tu ne croiras pas, mais mes ennemis pourront croire, quand je m'exprime ainsi, que, voyant vaincue la longue phase politique qui vient de s'écouler, je m'empresse de la désavouer lâchement. Non, je suis, par bonheur, incapable d'un acte aussi indigne, et plutôt que de donner prise à un pareil soupçon, j'aurai le courage, malgré les graves inconvénients qu'il peut y avoir pour moi, de dire ici, et dès à présent, ce que je pense de cette période des onze dernières années. Avec ses erreurs et ses fautes, collectives ou individuelles, ses insuccès et ses revers, que personne ne doit regretter plus que moi, puisque c'est en moi que les diverses accusations des différents partis cherchent à la personnifier tout entière ; cette période, malgré tout, par son œuvre de réorganisation générale, par sa paix profonde, qui consista bien moins dans l'ordre matériel de la place publique que dans le calme des esprits, dans leur confiance en l'avenir, dans la croyance devenue commune, que toutes les oppositions s'étaient résignées à rester dans la légalité, cette période est, à coup sûr, la face politique la plus importante, de plus longue durée, et non la moins prospère, qui ait été donnée à l'Espagne depuis le commencement de ce siècle. Cette période, avec un peu plus de prudence chez quelques-uns, un peu moins d'impatience chez d'autres, paraissait appelée à clore enfin l'ère des discordes stériles. Avec le courage de

la juger ainsi, au milieu des clameurs de tant de passions, je ne saurais tomber dans la lâcheté qu'il y aurait à la désavouer en ce qui peut m'en appartenir, en ce que l'histoire pourra un jour m'en attribuer.

Mais il est une autre accusation, étroitement liée à celle dont je viens de parler, et à laquelle je suis pressée de répondre, parce qu'elle a été formulée avec le plus de solennité dans une réunion populaire : c'est celle qui m'impute d avoir usé de mon influence sur toi pour attaquer l'existence des institutions libérales. Non, mille fois non. Précisément ç'a toujours été là, dans la sphère des conseils, une excepton à mon ferme propos d'abstention. Tu sais que la conservation de ces institutions, qui, au demeurant, n'était que la conservation de mon nom historique, n'a jamais cessé d'être mon vœu le plus ardent. Tu sais combien de fois je t'ai répété, en toute occasion, dès ton enfance, que ta fidélité à la forme représentative et à la Constitution de l'État était pour toi un devoir sacré, était d'une convenance suprême, était une question de gratitude, et serait même de l'égoïsme s'il était permis aux rois de comprendre ce mot. J'ai toujours dit et cru fermement que, eu égard au caractère national, la nouveauté, si elle est ailleurs un mérite, est un défaut en Espagne, et que, par cela même, l'Espagne, bien plutôt que d'une Constitution parfaite, avait besoin d'une Constitution qui commençât à se faire vieille pour que tout le monde la pût respecter. Tels étaient mes conseils. Telle était hier mon opinion, à Madrid comme à l'étranger; elle est encore telle aujourd'hui, car, quelles que soient les offenses dont j'ai eu à souffrir, je ne me vengerai jamais sur les doctrines des fautes ou de l'ingratitude de leurs partisans. Leur injustice n'autoriserait pas la mienne.

Qui l'eût dit, fille chérie? J'ai emporté dans l'exil une satisfaction; elle n'est pas seule au milieu des peines qui y sont mêlées. On ne saurait le croire à première vue. Il est une inconséquence dans laquelle tombent les partis libéraux. Après avoir proclamé dans les jours tranquilles l'irresponsabilité des rois comme principe fondamental, ils l'oublient aux jours de révolution, et cherchent à faire éprouver aux rois aussi leurs colères. La révolution de juillet, comme elle se consolait à s'appeler elle-même, la révolution de juillet, après avoir demandé la responsabilité des ministres, a levé plus haut les yeux, cherchant, pour une expiation terrible, une personne dynastique. Elle t'a respectée, par bonheur, comme elle le devait. C'est moi qu'elle a vouée à ce sacrifice politique. Soit. Si, un jour, l'attachement des Espagnols m'aida à sauver ton trône, aujourd'hui l'animadversion de partis aveugles aura servi à me le faire sauver encore. Je l'aurai, de la sorte, sauvé deux fois, et l'humiliation que je subis comme reine et comme femme aura du moins trouvé cette intime compensation dans mes sentiments de mère. Au surplus, ma recommandation la plus sincère est que tu oublies les injures faites à ta mère. Avant tout, tu es reine et tu te dois à tous les partis constitutionnels, au pays tout entier. La vengeance, même par amour filial, est moins noble pour les rois que pour personne, par cela même que le pouvoir la leur rend facile.

Je désire, j'appelle les accusations Sois sans crainte, ma fille. A la hauteur qu'elles ont atteinte, au tour qu'elles ont pris, il y a de la dignité à les provoquer; il n'y en aurait plus à les éluder. Je ne sais si, pendant ma régence, j'ai illustré le glorieux nom que je tiens de mes aïeux; mais ce que m'affirme ma conscience, aujourd'hui plus tranquille que jamais, c'est que je ne l'ai jamais taché des torts qu'osent m'imputer mes détracteurs. En me défendant, je défendrai mon honneur; en me défendant, je défendrai ton propre nom dynastique; en

me défendant, je défendrai la dignité de l'histoire contemporaine du pays que tu gouvernes. Je ferai voir à ceux qui me calomnient sans s'apercevoir qu'en souillant mon nom ils souillent en même temps l'histoire de la renaissance du libéralisme espagnol aux jours mémorables de 1834, alors qu'il trouvait en moi le premier allié qui lui fût venu de ce trône que tu occupes, je leur ferai voir que, en purifiant son propre nom, et purifiant l'histoire du pays, celle qu'ils appellent si durement aujourd'hui *l'étrangère*, s'est montrée plus espagnole que bien des Espagnols.

Les calomnies tomberont : je compte pour cela sur la justice de ma cause, sur le pouvoir de l'absence, sur l'œuvre du temps; je compte surtout sur la Providence. Non, Dieu ne voudra pas que ces calomnies passent à l'histoire comme des vérités, et qu'elles y soient immortelles comme les gloires.

Adieu, ma fille. Mes souvenirs et ma tendresse te resteront en quelque lieu que je me trouve, et partout je prierai Dieu de te conserver en sa sainte garde.

MARIE-CHRISTINE.

II. PIÈCES ET DOCUMENTS RELATIFS A LA GUERRE DU MAROC.

1re PIÈCE. — Ultimatum de l'Espagne à l'Empereur du Maroc.

Louanges au Tout-Puissant.

A mon ami, l'illustre Seid Mohamed-Khateel, ministre, etc., etc.

Que la paix et l'aide de Dieu soient avec vous.

Avant la réception de votre note du 13 de ce mois, les difficultés qui s'opposaient à la complète satisfaction des outrages exercés sur le pavillon espagnol dans le voisinage de Ceuta ayant été aplanies, le gouvernement de la reine, mon auguste souveraine, m'ordonne de vous dire que la satisfaction demandée doit avoir son effet sans perte de temps et de la manière suivante :

1° Le chef des troupes maures, qui devait être le bey ou le gouverneur de la province, replacera de ses propres mains les armes d'Espagne dans la même position qu'elles occupaient alors qu'elles furent arrachées par les vandales d'Auggerat, et elles seront saluées par ses soldats.

2° Ceux qui furent les promoteurs réels de cette sauvage attaque subiront les dernières rigueurs de la loi, en présence de la garnison espagnole de la place sus-mentionnée.

L'une et l'autre de ces demandes seront immédiatement exécutées.

3° Le gouverneur maure nommera deux ingénieurs qui, conjointement avec deux ingénieurs espagnols, détermineront le lieu le plus convenable pour la nouvelle ligne de frontières, et il est bien entendu que la base de la nouvelle délimitation des frontières sera la Sierra Bullonès.

Le gouvernement espagnol ne considérera pas comme complète la satisfaction qu'il a l'incontestable droit d'exiger, et que vous avez promise au nom de votre gouvernement, si toutes ces mesures ne reçoivent pas leur exécution dans le plus bref délai possible.

Jusque-là, l'Espagne continuera ses armements, et je vous préviens

que le moindre retard apporté par vous à l'exécution de ma demande sera le signal du commencement des hostilités et, conséquemment, de la rupture des relations amicales entre les deux pays.

Le gouvernement de la Reine, ma souveraine, espère que le gouvernement du Sultan ne provoquera pas une si grave éventualité, et que des conséquences si désastreuses seront évitées.

J'attends votre réponse qui doit être aussi claire, aussi explicite que l'exige un tel sujet, et je vous avertis que je n'admettrai pas la moindre observation en opposition aux justes désirs de mon gouvernement.

Au point où les choses en sont venues, il ne vous reste d'autre parti à adopter que d'accepter, sans aucun délai, toutes les conditions que nous avons arrêtées, pour donner à la nation espagnole la satisfaction qui lui est due, sinon la guerre. Choisissez.

Tanger, 16 octobre 1859.

Signé : J. B. Del Valle.

2e PIÈCE. — Réponse du Maroc à l'Ultimatum de l'Espagne.

Louange au Dieu unique !

Au chargé d'affaires de la Reine d'Espagne.

Nous avons reçu votre lettre d'hier ; nous avons pris connaissance de son contenu, et nous sommes très-étonnés de tout ce que vous y avancez, car ce n'est nullement conforme à ce que vous nous avez dit, soit dans notre entrevue avec vous, soit dans vos lettres précédentes.

Nous avions, il est vrai, reçu qualité pour accepter les conditions que vous posez dans vos lettres du 5 septembre et du 5 octobre, et nous accordions encore que vous occuperiez le terrain élevé que vous demandiez pour la défense et la sécurité de votre ville, mais non dans d'autres vues. Vous avez déclaré, dans la conversation que nous eûmes ensemble, que vous supposiez que ce terrain élevé serait compris dans la nouvelle délimitation des frontières.

Nous ne savons pas ce que vous désignez sous le nom de Sierra Bullones, mais si c'est le lieu que quelques personnes nous ont dit, et qui se trouve situé à trois heures de Ceuta, nous n'avons ni autorité ni pouvoir pour faire une semblable concession. Une telle demande doit être soumise au Sultan, et il faut que nous ayons un délai suffisant pour que nous soyons à même de soumettre une si grave matière à Sa Majesté, qui est à Mekinas, et afin que Sa Majesté ait le temps de l'examiner avec le soin convenable et qu'Elle puisse y répondre.

Nous ne vous dissimulons pas notre surprise de ce que vous nous avez écrit comme vous l'avez fait après la façon amicale dont nous avons agi envers vous en accédant trois fois à vos demandes dans le but unique de vous satisfaire.

Si vous rompez nos relations et nous déclarez la guerre, ainsi que vous nous en avez menacé parce que nous n'aurons pas cédé ce que nous n'avons pas le pouvoir de céder, nous protestons contre vous pour toutes les conséquences qui peuvent en résulter.

Nous devons toutefois le répéter, nous adhérons aux engagements pris de remplir les demandes que vous nous avez faites, mais non pas d'après l'interprétation que vous donnez à nos paroles dans votre lettre. Nous n'avons pas le pouvoir de faire pareilles concessions.

Que la paix soit avec vous !

Signé : Mohamed Khateeb.

17 octobre 1859.

3e PIÈCE.— Circulaire adressée par le gouvernement espagnol à tous ses agents diplomatiques de l'Étranger.

Excellence,

Les efforts du gouvernement de S. M. pour le maintien de la paix ont été en tout point infructueux; l'esprit de conciliation et d'équité qui l'a guidé dans les négociations suivies avec le gouvernement marocain n'a pas suffi à vaincre l'inexplicable résistance que le ministre de l'empereur du Maroc a opposée, dès le commencement, aux justes réclamations présentées par le cabinet de Madrid.

Le représentant à Tanger de S. M. la Reine, notre auguste souveraine, s'est retiré avec tout le personnel de sa suite. La rupture des relations entre les deux gouvernements est déjà un fait accompli.

Dans ma circulaire du 24 septembre, j'ai fait connaître à Votre Excellence quelles étaient les intentions du gouvernement de la Reine à ce sujet. Ces intentions ont été fidèlement suivies.

L'Espagne a fait en faveur de la paix tout ce qu'elle a pu; mais le cas qu'elle prévoyait alors est arrivé, et le gouvernement de S. M., fort de son droit et sûr de ne pas avoir donné lieu au conflit dont il déplore les conséquences, est décidé à commencer les hostilités.

En faisant appel à ce moyen suprême, le gouvernement se croit en devoir de faire connaître l'irrécusable justice de sa cause aux gouvernement avec lesquels il se plaît à entretenir des relations d'amitié.

Tel est le but de la présente dépêche.

L'Europe entière connaît, par sa propre expérience, les violences commises en tout temps par les indomptables tribus qui habitent la côte du Riff.

Les nombreux bâtiments qui traversent journellement le détroit se trouvent exposés aux attaques des Maures, qui ont exercé parfois en pleine mer des actes de piraterie.

C'est à peine si l'on trouve une nation dont les sujets n'aient pas eu à souffrir des pertes considérables par ces motifs.

L'Espagne, outre les préjudices qu'elle éprouvait dans son commerce, voyait constamment menacées ses places fortes de Melilla, el Penon et Alhucemas, dont les garnisons étaient décimées par les attaques incessantes des habitants du Riff.

Le gouvernement de S. M., qui aurait été dans son droit en employant les moyens dont il dispose pour punir sévèrement de telles insultes, s'est toujours adressé au gouvernement du Maroc pour lui demander réparation des offenses et des garanties pour la sûreté des forteresses espagnoles sur la côte d'Afrique.

Voulant donner des preuves éclatantes de son esprit de conciliation, le gouvernement ouvrit des négociations à cet objet, et, dans les derniers jours du mois d'août, signa, comme Votre Excellence le sait, une convention tendant à obtenir une solution favorable.

Dans cette convention, il ne fut pas question de la forteresse de Ceuta, parce que le gouvernement espagnol espérait que celui de l'empereur du Maroc contiendrait les tribus limitrophes plus dociles que celles de la côte du Riff, et qui n'offraient pas, par leur voisinage avec la forteresse espagnole, les mêmes inconvénients que les autres.

Toutefois, au moment de signer la convention, les Maures de la province d'Auggera, soutenus par des tribus voisines, attaquèrent Ceuta et renouvelèrent pendant quelques jours leurs attaques, obli-

geant le gouvernement de la Reine à renforcer la garnison de la place et provoquant des rencontres dans lesquelles quelques soldats espagnols ont péri.

La cour de Madrid réclama immédiatement le châtiment des coupables, la satisfaction due et des garanties pour l'avenir, dans la même forme qu'elle les avait obtenus dans le conflit de Melilla. Le caractère de ces satisfactions devrait être en rapport avec les faits eux-mêmes et avec l'importance de la forteresse.

Les circonstances spéciales dans lesquelles se trouva alors l'empire du Maroc par la mort du Sultan, et le désir dont le cabinet de Madrid se trouvait animé de terminer pacifiquement ce conflit, le portèrent à proroger à deux reprises les délais fixés pour obtenir la réparation due.

Cette nouvelle preuve de modération n'a pas produit l'effet auquel on devait s'attendre.

Deux mois se sont écoulés sans pouvoir obtenir une réponse définitives aux réclamations du représentant de S. M. à Tanger. Le ministre marocain Sidi-Mohammed-el-Jetib ne donnait que des réponses évasives, ou tout au plus de vaines promesses de justice.

Le dernier délai était sur le point d'expirer le 15 de ce mois, et tout ce que l'on avait pu obtenir était d'abord l'offre de châtier les coupables et de saluer le pavillon espagnol, laissant en litige les nouvelles limites du territoire de la juridiction de Ceuta, qu'il était nécessaire de faire reculer en présence des dernières agressions.

Celles qui avaient été fixées dans la convention de 1845, pour la défense de la forteresse, étaient insuffisantes, et l'on avait reconnu qu'il fallait appliquer à Ceuta ce qui venait d'être stipulé pour Melilla, par la convention du 25 août de cette année, et approuvée par le nouvel Empereur du Maroc.

Tout à coup les négociations prirent une nouvelle tournure. Le ministre marocain adressa au consul général de S M. à Tanger deux notes, dont le contenu fit concevoir au gouvernement de la Reine l'espoir de conserver la paix, en obtenant par la voie diplomatique les concessions qu'exigeaient la dignité de l'Espagne et l'intérêt de la nation.

Par la première de ces notes, datée du 11 de ce mois (13 de rabbich, an 1276), Sidi-Mohammed-el-Jetib fit connaître qu'il avait reçu un firman de son maître qui lui accordait les pouvoirs les plus amples pour accéder aux réclamations espagnoles. Il ajoutait dans la même note qu'il n'avait pas encore reçu de son souverain de réponse relativement à l'avis qui lui avait été demandé sur les points en litige, mais qu'elle ne lui était pas nécessaire, parce qu'il avait été autorisé à régler toutes les questions pendantes.

Dans la deuxième, datée du 13 courant (15 de reb-bich, an 1276), le ministre marocain, répondant à une note du représentant de S. M., dans laquelle celui-ci le pressait de déclarer s'il acceptait ou non la demande de l'extension des limites territoriales de Ceuta jusqu'aux hauteurs nécessaires pour la sûreté et la défense de la forteresse, Sidi-Mohammed-el-Jetib, après avoir dit qu'il croyait que lesdites collines étaient comprises dans les limites anciennes (celles de 1845), faisait cette déclaration : « Mais si ce n'est pas comme nous le croyons, notre volonté étant d'éloigner tout motif qui puisse donner lieu à des désagréments entre les deux parties, nous acceptons l'extension desdites limites jusqu'aux hauteurs nécessaires pour la sûreté de ladite forteresse. »

Le gouvernement de S. M, qui devait considérer, en vue de ces

explicites déclarations, que toutes les difficultés jusqu'alors suscitées étaient aplanies d'une manière satisfaisante, s'empressa d'informer le représentant de la Reine à Tanger de la manière dont les satisfactions réclamées et explicitement offertes devraient être mises à exécution :

1° Le pacha ou gouverneur de la province remettrait lui-même les armes d'Espagne à la place où elles étaient lorsqu'elles furent renversées, et il les ferait saluer par ses soldats.

2° Des soldats du Maroc infligeraient aux coupables, sous les murs de Ceuta, la peine qu'ils avaient encourue.

3° Le gouvernement marocain nommerait deux ingénieurs qui, conjointement avec deux ingénieurs espagnols, détermineraient les points les plus convenables pour établir la nouvelle ligne des limites, en expliquant qu'ils devraient prendre pour base de la démarcation la sierra Bullones.

Le gouvernement de la Reine a appris avec un vif mécontentement la réponse faite par Sidi-Mohammed-el-Jetib à la note qui lui fut adressée dans ce sens par le consul de S. M., à la date du 16 courant. Le ministre marocain retirait tout ce qu'il avait si formellement accordé et interprétait violemment les notes du gouvernement espagnol, et désavouait les déclarations contenues dans sa communication du 11 sur la réception des pleins pouvoirs pour l'arrangement des questions avec l'Espagne.

Persuadé alors que la dignité de la nation et son honneur ne lui permettaient pas de continuer à traiter avec des agents qui méconnaissaient les sentiments de la loyauté, le gouvernement de la Reine donna l'ordre au consul général d'Espagne à Tanger de faire valoir pour la dernière fois aux yeux du ministre marocain son inconséquence, d'amener le pavillon et de se retirer de Tanger avec tout le personnel de la mission espagnole, déclarant les négociations rompues et faisant appel à la force pour terminer le conflit.

L'historique des faits qui ont eu lieu dès le commencement de la question témoigne de la nécessité dans laquelle s'est trouvé le gouvernement de la Reine d'avoir recours à la force.

Tel est le terme nécessaire lorsque des différends graves s'élèvent entre deux nations et que l'une d'elles se refuse à entendre la voix de la raison et de la justice. Je ne doute pas que le gouvernement de... ne reconnaisse qu'elles sont de notre côté.

Le gouvernement de la Reine s'est attaché à maintenir avec fermeté et modération l'honneur national et les intérêts légitimes; il ne se départira pas de ces sentiments si le succès couronne les efforts de son armée.

Pendant la guerre qui va commencer, le cabinet de Madrid respectera les droits des puissances neutres et protégera les sujets des nations amies établis sur les points de l'empire du Maroc qui seront conquis par l'armée espagnole.

Des instructions dans ce sens ont été communiquées au commandant de la flotte destinée à opérer sur les côtes du Maroc, ainsi qu'aux chefs des corps de l'armée expéditionnaire.

L'Espagne confie à son escadre et à son armée la défense de son honneur offensé et de ses intérêts en danger. Forte de son bon droit, sûre d'avoir fait reconnaître sa modération par des actes irrécusables, sans combinaison avec aucune autre puissance, sans arrière-pensée ambitieuse, elle veut mettre un terme par la guerre à l'état intolérable que lui crée l'hostilité perpétuelle des Maures contre ses places fortes.

Cependant, quels que soient le résultat des opérations militaires et la nature des garanties que le cabinet de Madrid exigerait pour en assurer le succès et éviter le renouvellement des attentats commis, le gouvernement de S. M., fidèle à ses intentions, respectera les intérêts qui existent et les droits de tous les peuples : il n'occupera d'une manière permanente aucun point dont la possession pourrait procurer à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la libre navigation de la Méditerranée.

L'Espagne a cherché à maintenir avec le Maroc des relations pacifiques et même amicales, et, dans ce but, elle a conclu avec cet empire, dans l'espace d'un siècle, quatre traités dont l'exécution aurait contribué à faire disparaître toutes les causes de querelles et de conflits.

L'ignorance ou la négligence du gouvernement du Maroc a donné lieu, à toutes les époques, à leur transgression

Le temps est enfin venu de faire cesser entre les deux pays une situation si irrégulière et si dangereuse pour leur tranquillité et leurs intérêts réciproques. Ce que ni la raison ni les efforts persévérants des gouvernements civilisés n'ont pu obtenir, il faudra le réclamer par la force, mise au service du bon droit.

Votre Excellence voudra bien donner connaissance et remettre copie de cette dépêche à M. le ministre des affaires étrangères de...

Dieu vous garde de longues années.

Madrid, 29 octobre 1859.

Signé : Saturnino Caldéron-Collantès.

4e PIÈCE. — Correspondance avec l'Angleterre.

N° 1. — *Lord John Russell à M. Buchanan.*

Foreign-Office, 22 septembre 1859.

Monsieur, à l'égard des préparatifs qui se font en Espagne pour ouvrir les hostilités dans le Maroc, je désire que vous fassiez observer au président du conseil et au ministre des affaires étrangères que les différends qui se sont élevés entre les gouvernements d'Espagne et du Maroc paraissent dus aux actes de violence commis par les tribus mauresques dans le voisinage de Ceuta, mais qu'ils semblent aussi avoir été provoqués par les défis et les excitations du gouverneur de Ceuta : qu'une race farouche et indomptée paraît être devenue ingouvernable et avoir exécuté des attaques hostiles contre la garnison espagnole de Ceuta

Que si le gouvernement espagnol ne cherche que la réparation des injures et des torts qui lui ont été faits, et s'il ne veut que défendre et soutenir son honneur, le gouvernement de S. M. ne s'opposera point à ce qu'il obtienne cette réparation. Mais si les actes de violence des tribus mauresques doivent servir de prétexte à la conquête, et particulièrement sur la côte, le gouvernement de S. M. est obligé de veiller à la sûreté des forteresses de Gibraltar.

Vous êtes donc chargé de demander une déclaration par écrit, portant que si, dans le cours des hostilités, les troupes espagnoles viennent à occuper Tanger, cette occupation sera temporaire et ne se prolongera point au delà de la ratification d'un traité de paix entre

l'Espagne et le Maroc. Car une occupation jusqu'à ce qu'une indemnité soit payée pourrait devenir permanente, et, aux yeux du gouvernement de S. M., une occupation permanente serait incompatible avec la sûreté de Gibraltar. Le gouvernement de S. M. désire sincèrement maintenir avec l'Espagne les relations les plus amicales, mais son devoir est de pourvoir à la sûreté des possessions de S. M.

Je suis, etc. J. RUSSELL.

N° 2. — *M. Buchanan à lord John Russell.*

Madrid, 7 octobre 1859.

Milord, après que j'ai eu fait connaître à M. Caldéron-Collantès le contenu de la dépêche de Votre Seigneurie, en date du 22 du mois dernier, laquelle me charge de demander au gouvernement espagnol une déclaration par écrit portant que si, dans le cas d'une guerre entre l'Espagne et le Maroc, Tanger était occupé par les troupes espagnoles, elles seront rappelées immédiatement après la ratification d'un traité de paix, il a été convenu entre nous que j'adresserais à S. Exc. une note dont je transmets ci-inclus une copie, pour que Votre Seigneurie en prenne connaissance. J'ai reçu de lui aujourd'hui une réponse, dont une copie et une traduction sont ci-jointes, et j'espère que le gouvernement de S. M. en sera satisfait.

J'ai, etc. *Signé* : ANDREW BUCHANAN.

1re Annexe au n° 2. — *M. Buchanan à M. Caldéron-Collantès.*

Madrid, 27 septembre 1859.

Monsieur, pendant les discussions qui ont eu lieu entre l'Espagne et le Maroc, relativement aux réclamations des sujets espagnols à l'endroit du gouvernement ou Sultan et de la zone qui est autour de Melilla, je me suis empressé d'instruire mon gouvernement des fréquentes assurances que j'ai reçues de Votre Excellence, à savoir qu'à cette époque l'unique objet du gouvernement de S. M. C. était de garantir une juste protection aux forteresses de S. M. C., ainsi qu'à ses sujets qui résident dans le Maroc ou font le commerce avec ce pays, et qu'il n'avait nullement l'intention de faire des questions en litige un prétexte d'agrandissement territorial en Afrique.

L'événement a confirmé entièrement ces assurances, et j'ai eu le bonheur d'apprendre par la déclaration contenue dans la note de Votre Excellence, en date du 26 du courant, et par les explications verbales que vous m'avez données plusieurs fois depuis la nouvelle difficulté qui s'est élevée avec le gouvernement du Maroc, que la politique du gouvernement espagnol n'a point changé, qu'il n'ambitionne aucune conquête en Afrique et ne veut qu'obtenir réparation des offenses que lui ont faites les Maures de Ceuta pour cette forteresse et les autres possessions de S. M. C. en Afrique, garanties qui préviendront efficacement le retour des conflits qui ont eu lieu, et maintiendront à l'avenir les relations avec l'empire du Maroc sur un pied honorable et satisfaisant. Les rapports de mes conversations avec Votre Excellence auront ainsi déjà informé le gouvernement de la Reine, mon auguste souveraine, des sentiments de justice et de modération dont le gouvernement de S. M. C. est animé.

Toutefois, considérant l'intérêt qu'il prend à l'empire du Maroc et l'importance qu'il attache au commerce de Tanger avec les possessions de Sa Majesté dans la Méditerranée, il serait satisfaisant pour lui d'apprendre de Votre Excellence que les grands préparatifs qui se font actuellement pour procéder à des opérations militaires en Afrique ne sont provenus d'aucun changement dans les vues du gouvernement de Sa Majesté Catholique, et n'indiquent de sa part aucune espèce d'intention de faire des conquêtes dans le Maroc, ou d'occuper d'une manière permanente aucune partie du territoire du Sultan.

Parfaitement assuré que Votre Excellence s'empressera de satisfaire au vœu que j'ai l'honneur de lui exprimer sur ce sujet,

Je suis, etc.

Signé : ANDREW BUCHANAN.

2e Annexe au no 2. — *M. Caldéron-Collantès à M. Buchanan.*

Palais, 6 octobre 1859.

Monsieur, j'ai reçu la note que vous avez eu la bonté de m'adresser le 27 de ce mois dernier. Le gouvernement de la Reine, ma souveraine, tout en adoptant les mesures nécessaires pour obtenir, au besoin par la force des armes, la juste réparation qu'il a demandée au gouvernement marocain, persévère dans ses intentions invariables à l'égard de ce pays, intentions dont vous avez eu connaissance par les déclarations verbales que je vous ai faites spontanément l'année dernière, relativement à la question de Melilla, et qui ont été confirmées par les notes subséquentes que je vous ai adressées et par la circulaire que j'ai adressée le 24 septembre aux représentants de Sa Majesté près les cours de l'Europe avec le contenu dont Don Xavier de Isturiz a dû donner connaissance au principal secrétaire d'État des affaires étrangères de S. M. B.

Le cabinet de Madrid, ainsi que vous en avez connaissance, ne cède pas, dans cette question, à l'impulsion d'un désir préexistant d'un agrandissement de territoire, mais il n'est influencé que par le devoir sacré de défendre la dignité et l'honneur de la nation.

Il conserve toujours l'espoir que le conflit qui a surgi par suite d'attaques non provoquées dont la forteresse de Melilla a été l'objet, se terminera pacifiquement; mais si son désir de conciliation ne se réalisait pas, il s'efforcerait d'obtenir par d'autres moyens la punition des agresseurs, la satisfaction qui est due et à la conclusion d'arrangements qui tendraient à donner des garanties matérielles efficaces contre le retour de pareils outrages.

C'est dans ce but que les opérations militaires, si elles doivent commencer, seront dirigées. A ce point de vue, il est facile de comprendre, connaissant les intentions du gouvernement de la Reine, ma souveraine, que quelle que soit la diminution que doive éprouver par suite de la guerre le commerce actif que la Grande-Bretagne entretient avec Tanger, elle ne peut être que passagère, puisque, quand une fois le traité de paix qui mettrait fin aux hostilités entre l'Espagne et le Maroc sera ratifié et les questions maintenant existantes arrangées d'une manière favorable et par conséquent définitive, le gouvernement espagnol ayant accompli ses intentions, ne continuerait pas d'occuper cette forteresse, en supposant qu'elle se soit trouvée obligée de s'y établir afin d'assurer une issue favorable à ses opérations.

Je suis, etc.

Signé : SATURNINO CALDÉRON-COLLANTÈS.

N° 3. — *Lord John Russell à M. Buchanan.*

Foreing-Office, 15 octobre 1859.

Monsieur, le gouvernement de Sa Majesté a pris connaissance de la note qui vous a été adressée le 6 octobre par M. Collantès, dont une copie était contenue dans votre dépêche du jour suivant, en réponse à la demande d'explications que ma dépêche du 22 septembre vous prescrivait d'adresser, touchant les intentions du gouvernement espagnol dans le cas de l'occupation de Tanger par les forces espagnoles.

Vous avez été invité à demander au gouvernement espagnol une déclaration par écrit que, dans le cas où, pendant les hostilités, les troupes espagnoles occuperaient Tanger, cette occupation serait temporaire et ne se prolongerait pas après la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc, et dans votre note adressée à M. Collantès, le 27 septembre, vous dites que ce serait une satisfaction pour le gouvernement de Sa Majesté d'apprendre que les préparatifs militaires du gouvernement espagnol n'annoncent aucune intention de sa part de faire des conquêtes dans le Maroc, ou d'occuper d'une manière permanente aucune partie du territoire du Sultan.

Le senor Collantès, dans sa réponse du 6 octobre, donne l'assurance que quand une fois le traité de paix qui doit mettre fin aux hostilités entre l'Espagne et le Maroc aura été ratifié, les questions maintenant existantes étant réglées favorablement, et par conséquent d'une manière définitive, le gouvernement espagnol, accomplissant ses intentions, ne continuera pas d'occuper cette forteresse (Tanger) en supposant qu'il se soit vu obligé de s'y établir afin d'assurer l'issue favorable de ses opérations.

Vous pouvez annoncer à M. Collantès que le gouvernement de Sa Majesté accepte avec plaisir cette assurance comme contenant la déclaration que, par ma dépêche du 22 septembre, vous aviez été invité à demander.

Vous annoncerez en outre à Son Excellence que le gouvernement de Sa Majesté désire ardemment qu'il n'y ait aucun changement de possession sur la côte mauresque du détroit. L'importance qu'il attache à cet objet ne peut être trop estimée, et il lui serait impossible, et à toute autre puissance maritime, de voir avec indifférence l'occupation permanente, par l'Espagne, d'une pareille position sur cette côte, position qui lui permettrait d'empêcher le passage du détroit à des navires fréquentant la Méditerranée pour des opérations commerciales ou autres.

Vous donnerez lecture de cette dépêche au senor Collantes, et vous en remettrez copie à Son Excellence.

Je suis, etc.,

Signé : J. Russell.

N° 4. — *M. Buchanan à lord John Russell.*

Madrid, 24 octobre 1859.

Milord, au sujet des télégrammes de Votre Seigneurie des 19 et 20 du courant, relativement à la prétendue intention de l'Espagne d'obtenir des Marocains une cession de plusieurs milles de territoire sur la côte du détroit de Gibraltar, j'ai l'honneur de vous adresser copie d'une note que j'ai fait passer, le 21, à M. Calderon-Collantes, pour

exprimer les objections que le gouvernement de la Reine opposerait à l'occupation par l'Espagne de la côte occidentale de Ceuta.

Je priai Son Excellence de designer les points de la côte qui seraient compris dans le rayon de la forteresse, si les intentions du gouvernement de Sa Majesté Catholique sont mises à exécution. J'ai aussi l'honneur de vous transmettre la copie et la traduction d'une réponse que j'ai reçue de Son Excellence, dans laquelle elle déclara distinctement que le gouvernement de Sa Majesté Catholique n'est dans l'intention d'occuper aucun point sur ladite côte, de nature à donner à l'Espagne une supériorité qui serait dangereuse pour la navigation du détroit.

Signé : ANDREW BUCHANAN.

1re Pièce comprise dans le n° 4. — *M. Buchanan à M. Caldéron-Collantès.*

Madrid, 31 octobre 1859.

Monsieur, le gouvernement de la Reine ma souveraine a lieu de croire, d'après le rapport du chargé d'affaires de Sa Majesté à Tanger, et d'après les récentes déclarations du gouvernement de Sa Majesté Catholique dans les Cortès, que Sa Majesté Catholique va déclarer la guerre à l'Empereur du Maroc parce que le gouvernement marocain a refusé d'acquiescer à la demande faite par le gouvernement espagnol de la cession à l'Espagne de certain territoire sis entre la forteresse de Ceuta et les lignes des montagnes ou sierra de Bullones.

D'après mes communications verbales à Votre Excellence à ce sujet, vous savez déjà que le gouvernement de la Reine, ma souveraine, craint que la cession à l'Espagne du territoire en question ne puisse pas avoir lieu sans compromettre sérieusement la liberté de la navigation du détroit de Gibraltar : il est en conséquence de mon devoir en exécution des instructions reçues du principal secrétaire d'État des affaires étrangères de S. M., de m'informer jusqu'à quel point le gouvernement de S. M. Catholique prétend que le rayon de la forteresse de Ceuta soit étendu, et surtout de demander à Votre Excellence de vouloir bien dénommer les points sur la côte qui, en cas d'exécution des vues du gouvernement de S. M. Catholique, seraient compris dans le territoire espagnol.

En adressant ces questions à Votre Excellence, j'ose prier V. Exc. de faire que je reçoive ces réponses à la plus prompte convenance de de V. Exc.

Je profite, etc.

Signé : ANDREW BUCHANAN.

2e Pièce comprise dans le n° 4. — *M. Caldéron-Collantès à M. Buchanan.*

Palais, 31 octobre 1859.

Monsieur,

J'ai reçu la note que vous avez eu la bonté de m'adresser, en date de ce jour, et je me suis pénétré de son contenu avec une attention toute spéciale. Dans l'état actuel de la question marocaine, par suite de l'inconcevable résistance du gouvernement du Sultan à souscrire

aux justes demandes de l'Espagne, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, au cabinet de Madrid, de déterminer, même approximativement, la nature des garanties qu'il peut se trouver dans la nécessité de demander, afin d'assurer les résultats des hostilités qui sont à la veille de s'ouvrir.

Vous ne pouvez pas ne pas savoir, et votre gouvernement éclairé ne saurait ignorer que lorsque deux gouvernements en appellent à la force des armes pour le règlement de leurs différends, après la rupture de relations diplomatiques suivies sans effet, les anciennes propositions sont déclarées nulles et non avenues, et les deux parties se réservent le droit de les renouveler ou d'en présenter d'autres d'une différente nature, suivant que cela peut convenir à leurs intérêts et répondre aux résultats des opérations militaires.

Néanmoins, le gouvernement de la Reine, ma souveraine, qui a donné tant et de si frappantes preuves de son esprit conciliant et droit dans les divers incidents qui ont surgi de la question marocaine, ne modifiera pas les ntentions qu'il a eues, dès le début, de n'occuper aucun point sur les détroits dont la position serait de nature à donner à l'Espagne une supériorité dangereuse pour la navigation. A cet égard, ses idées ont toujours été si désintéressées et si loyales, qu'il ne saurait croire qu'aucun doute puisse exister à leur sujet.

Néanmoins le gouvernement de la Reine, au nom de qui je vous ai donné, à diverses reprises, les explications nécessaires pour dissiper toute espèce de doute, si par hasard il en avait été conçu à l'égard de ses intentions, ne veut pas négliger l'assurance ci-dessus, étant certain que le gouvernement de S. M. Britannique, en la demandant, n'a pas d'autre objet que de garantir la sûreté des intérêts de l'Angleterre, et non en aucune manière d'intervenir dans la lutte qui va s'engager entre deux nations indépendantes.

Je profite, etc.

Signé : SATURNINO CALDÉRON-COLLANTÈS.

8e PIÈCE. — Préliminaires de paix.

1° *Dépêche du commandant en chef de l'expédition espagnole dans le Maroc, en date du Gualdras, le* 25 *mars* 1860.

Excellence !

Les délégués de Muley-el-Abbas se sont présentés de nouveau hier à mon campement, avec une lettre du calife qui me manifestait ses vifs désirs de paix, et qui sollicitait pour cet objet une conférence dans laquelle nous puissions nous mettre d'accord et signer les préliminaires de la paix. J'avais déjà résolu de commencer un mouvement dont le résultat devait être de forcer le passage du Fondak.

Désirant ne pas différer ce mouvement, je lui répondis que, dans l'hypothèse où, sachant que nos conditions étaient toujours celles qu'il connaissait, il me donnerait avis de l'heure de notre entrevue avant six heures et demie du matin, le lendemain, je le recevrais avec plaisir, mais que si je n'avais pas d'avis à l'heure dite, je me mettrais en marche. Déjà l'armée avait plié les tentes et elle se disposait à marcher, quand arrivèrent à toute bride les délégués pour m'annoncer que Muley-el-Abbas assisterait à l'entrevue entre huit et

neuf heures du matin. Je fis dresser une tente à 600 pas de mes avant-postes pour le recevoir. A son arrivée, je m'avançai à sa rencontre, laissant mon quartier général et mon escorte à 300 pas et n'étant accompagné que des généraux.

Dans la conférence ont été successivement adoptées toutes les conditions avec la seule modification qu'au lieu d'être de 500 millions, l'indemnité serait de 400 millions. L'insistance avec laquelle il sollicitait la paix, son rang élevé de calife et la dignité avec laquelle il supporte son malheureux sort, m'ont engagé à réduire l'indemnité à 400 millions; il ne me paraissait pas généreux à ma patrie d'humilier encore un ennemi qui, tout en se reconnaissant vaincu, est bien loin d'être méprisable.

Nous sommes convenus de conclure une suspension d'armes à compter de ce jour, et nous nous sommes séparés après avoir signé tous les deux les préliminaires de l'armistice.

J'envoie à Votre Excellence les premiers en minute et le deuxième en copie.

Aujourd'hui j'exécuterai le mouvement de rentrée dans ma ligne; je vous en fais part pour que cette nouvelle soit portée à la connaissance de Sa Majesté.

Dieu garde Votre Excellence pendant de longues années.

Campement de Gualdras, le 25 mars 1860.

Signé : LÉOPOLD O'DONNELL.

2° *Bases préliminaires approuvées par S. M. la Reine, de l'avis du Conseil des Ministres, pour la conclusion du traité de paix entre l'Espagne et le Maroc, convenues entre Léopold O'Donnell, duc de Tétouan, comte de Lucena, capitaine général en chef de l'armée espagnole en Afrique, et Muley-el-Abbas, calife de l'empire du Maroc et prince de l'Algarve :*

Léopold O'Donnell, duc de Tétouan, comte de Lucena, etc.,

Et Muley-el-Abbas, calife, etc.,

Dûment autorisés par S. M. la Reine des Espagnes et par S. M. le Roi de Maroc,

Sont convenus des bases préliminaires ci-après, pour la conclusion du traité de paix qui doit mettre un terme à la guerre entre l'Espagne et le Maroc.

ART. 1er. S. M. le Roi de Maroc cède à S. M. la Reine des Espagnes, à perpétuité et en pleine propriété et souveraineté, tout le territoire compris depuis la mer en suivant les hauteurs de Sierra Bullones jusqu'au chemin d'Anghera.

ART. 2. De la même manière, Sa Majesté le Roi de Maroc s'oblige à concéder à perpétuité, sur la côte de l'Océan à Santa-Cruz, la Pequena, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement comme celui que l'Espagne y a possédé antérieurement.

ART. 3. S. M. le Roi de Maroc ratifiera, dans le plus bref délai possible, la convention relative aux places de Melilla-el-Penon et Alhucemas, que les plénipotentiaires d'Espagne et de Maroc ont signée à Tétouan le 24 août 1859.

ART. 4. Comme juste indemnité de frais de guerre, S. M. le Roi de Maroc s'oblige à payer à S. M. la Reine des Espagnes la somme de

20 millions de piastres. Le mode de payement de cette somme sera stipulé dans le traité de paix.

ART 5. La ville de Tétouan, avec tout le territoire qui formait l'ancien bachalick du même nom, demeurera au pouvoir de S. M. la Reine des Espagnes comme garantie de l'exécution de l'obligation spécifiée à l'article ci-dessus jusqu'au parfait payement de l'indemnité de guerre. Aussitôt après que ledit payement aura été effectué intégralement, les troupes espagnoles évacueront immédiatement ladite ville et son territoire.

ART. 6. Il sera conclu un traité de commerce dans lequel seront stipulés, en faveur de l'Espagne, tous les avantages qui auraient été concédés ou qui le seraient à l'avenir à la nation la plus favorisée.

ART. 7. Pour éviter, à l'avenir, des événements comme ceux qui ont occasionné la guerre actuelle, le représentant de l'Espagne au Maroc pourra résider à Fez ou sur le point qui conviendra le mieux pour la protection des intérêts espagnols et le maintien des bonnes relations entre les deux États.

ART. 8. S. M. le Roi de Maroc autorisera l'établissement à Fez d'une maison de missionnaires espagnols, comme celle qui existe à Tanger.

ART. 9. S. M. la Reine des Espagnes nommera immédiatement deux plénipotentiaires qui, avec deux autres désignés par S. M. le Roi de Maroc, devront rédiger les articles définitifs du traité de paix. Ces plénipotentiaires se réuniront en la ville de Tétouan, et les travaux devront être terminés dans le plus bref délai possible qui, en aucun cas, n'excédera 30 jours, à compter de celui de la date.

Le 25 mars 1860.

Signé : LÉOPOLD O'DONNELL.
Signé : MULEY-EL-ABBAS.

Les bases préliminaires du traité de paix ayant été convenues et signées entre l'Espagne et le Maroc par Léopold O'Donnell, duc de Tétouan, capitaine général en chef de l'armée espagnole en Afrique, et Muley-Abbas, calife de l'empire du Maroc et prince de l'Algarve, à partir de ce jour cessera toute hostilité entre les deux armées, le pont de Bureja devant être la ligne qui divisera les deux armées.

Les soussignés donneront les ordres les plus péremptoires à leurs armées respectives, châtiant sévèrement quiconque contreviendrait. Muley-el Abbas s'oblige à empêcher les hostilités des Kabyles, et si, par hasard, ils en commettaient malgré lui, il autorise l'armée espagnole à les châtier, sans que pour cela il soit entendu que la paix ait été altérée.

Le 25 mars 1860.

Signé : LÉOPOLD O'DONNELL,
MULEY-EL-ABBAS.

6e PIÈCE. — Traité de paix entre l'Espagne et le Maroc, en date du 26 avril 1860.

Au nom de Dieu tout-puissant, traité de paix et d'amitié entre S. M. dona Isabelle II, reine des Espagnes, et Sidi-Mohammed, roi de Maroc, Fez, Mequinez, etc.—Les parties contractantes pour S. M. Catholique sont ses plénipotentiaires : D. Luis Garcia y Miguel, che-

valier, etc., etc., lieutenant général des armées nationales, chef de l'état-major général de l'armée d'Afrique, et D. Tomas de Ligues y Bardaji, majordome de semaine de S. M. Catholique, etc., etc., ministre résident et directeur de la politique dans la première secrétairerie d'État; et pour S. M. Marocaine, ses plénipotentiaires le serviteur de l'Empereur, etc., l'avocat el Sid-Mohammed-el-Jetib, et le serviteur de l'Empereur, etc., chef de la garnison de Tanger, caïd de la cavalerie, el Sid-el-Hadch-Ajmad Chabli, ben-Abd-el-Melck, lesquels, dûment autorisés, sont convenus des articles suivants :

ART. 1er. Il y aura paix et bonne amitié perpétuelles entre S. M. la Reine des Espagnes et S. M. le Roi de Maroc et entre leurs sujets respectifs.

ART. 2. Pour faire disparaître les causes qui ont motivé la guerre aujourd'hui heureusement terminée, S. M. le Roi de Maroc, animé du désir sincère de consolider la paix, convient d'étendre le territoire appartenant à la juridiction de la place espagnole de Ceuta jusqu'aux lieux les plus convenables pour la sûreté et la défense complètes de sa garnison, ainsi qu'il sera déterminé dans l'article suivant :

ART. 3. Afin de mettre à exécution la stipulation de l'article précédent, S. M. le Roi de Maroc cède à S. M. la Reine des Espagnes, en pleine possession et souveraineté, le territoire compris depuis la mer, en suivant les hauteurs de Sierra Bullones jusqu'au ravin d'Anghera.

Comme conséquence de ce qui précède, S. M. le Roi de Maroc cède à S. M. la reine des Espagnes, pour le posséder en pleine souveraineté, tout le territoire compris depuis la mer, en partant près de la pointe orientale de la première baie de Handaz-B h.na, sur la côte septentrionale de la place de Ceuta, et suivant le ravin ou ruisseau qui y finit, en montant ensuite vers la partie orientale du terrain où est la prolongation du mont du Renégat, qui suit la même direction sur la côte, se déprime très-brusquement pour finir par un escarpement parsemé de pierres d'ardoises et descend en côtoyant, depuis le passage étroit qui s'y trouve, par le versant des mongtanes de Sierra Bullones, où sont situées les redoutes de Isabelle II, Francisco de Asis, Pinies, Cisneros et Prince Alfonso, en arabe Uad-Aniat, pour se perdre dans la mer; le tout formant un arc de cercle qui termine dans la baie du Prince Alfonse, en arabe Uad-Aniat, sur la côte sud de la place de Ceuta, ainsi qu'il a été reconnu et déterminé par les commissaires espagnols et marocains, dans la convention passée et signée par eux le 4 avril dernier. Pour conserver ces limites, il sera établi un camp neutre qui partira des versants opposés du ravin pour aller jusqu'à la cime des montagnes de l'une à l'autre partie de la mer, ainsi qu'il est stipulé dans le même article de la convention mentionnée.

ART. 4. Il sera nommé ensuite une commission composée d'ingénieurs espagnols et marocains qui marqueront par des poteaux et bornes les hauteurs indiquées dans l'article 3, en suivant les limites convenues.

Cette opération sera accomplie dans le plus bref délai possible; mais les autorités espagnoles n'auront pas besoin d'en attendre la fin pour exercer leur juridiction, au nom de S. M. Catholique, sur ce territoire, lequel, comme tout autre cédé par ce traité par S. M. le Roi de Maroc à Sa Majesté Catholique, sera considéré comme soumis a la souveraineté de S. M. la Reine d'Espagne depuis le jour de la signature de la présente convention.

ART. 5. S. M. le Roi de Maroc ratifiera dans le plus bref délai la convention que les plénipotentiaires d'Espagne et de Maroc ont signée à Tétouan le 24 août 1859.

S. M. Marocaine confirme, dès à présent, les cessions territoriales faites par ce pacte international en faveur de l'Espagne, ainsi que les garanties, privilèges et gardes de Maures du roi octroyés au Pegnon et Alhucemas, ainsi que l'indique l'article 6 de la convention précitée sur les limites de Melilla.

ART. 6. Il sera placé, dans la limite des terrains neutres concédés par S. M. le Roi de Maroc aux places espagnoles de Ceuta et Melilla, un caïd ou gouverneur avec des troupes régulières pour éviter et réprimer les attaques des tribus.

Les gardes de Maures du roi, pour les places espagnoles du Pegnon et Alhucemas, seront placés au bord de la mer.

ART. 7. S. M. le roi de Maroc s'engage à faire respecter par ses propres sujets les territoires qui, conformément aux stipulations du présent traité, restent sous la souveraineté de S. M. la Reine d'Espagne.

S. M. Catholique pourra néanmoins adopter toutes les mesures qu'elle jugera opportunes pour la sûreté de ces territoires et y faire élever toutes les fortifications et défenses qu'elle croira convenables, sans que les autorités marocaines puissent jamais y mettre obstacle.

ART. 8. Sa Majesté Marocaine s'engage à concéder à perpétuité à S. M. Catholique, sur la côte de l'Océan, près Santa Cruz-la-Petite, le territoire suffisant pour la formation d'un établissement de pêcherie, comme celui que l'Espagne y possédait autrefois.

Pour mettre à exécution ce qui a été convenu dans cet article, les gouvernements de S. M. Catholique et de S. M. Marocaine se mettront préalablement d'accord et nommeront des commissaires de part et d'autre pour désigner le terrain et les limites que cet établissement devra occuper.

ART. 9. S. M. Marocaine s'engage à payer à S. M. Catholique, comme indemnité pour les frais de guerre, la somme de 20 millions de piastres, soit 400 millions de réaux de vellon. Cette somme sera remise en quatre versements à la personne désignée par S. M. Catholique dans le port désigné par S. M. le roi de Maroc, et de la manière suivante : 100 millions de réaux de vellon le 1er juillet, 100 millions le 29 août, 100 millions le 29 octobre et 100 millions le 28 décembre de la présente année.

Si S. M. le Roi de Maroc payait la totalité de la somme précitée avant les délais fixés, l'armée espagnole évacuera sur-le-champ la ville de Tétouan et son territoire.

Tant que ce payement total n'aura pas lieu, les troupes espagnoles occuperont la place de Tétouan et le territoire qui comprend l'ancien pachalic de Tétouan.

ART. 10. S. M. le Roi de Maroc, en suivant l'exemple de ses illustres prédécesseurs, qui accordèrent une protection si efficace et spéciale aux missionnaires espagnols, autorise l'établissement, dans la ville de Fez, d'une maison de missionnaires espagnols, et confirme en leur faveur tous les privilèges et exemptions que les précédents souverains de Maroc leur avaient accordés.

Ces missionnaires espagnols pourront, dans toutes les parties de l'empire marocain où ils se trouvent ou s'établiront, se livrer librement à l'exercice de leur saint ministère, et leurs personnes, maisons et hospices jouiront de toute la sécurité et protection nécessaires.

S. M. le Roi de Maroc donnera dans ce sens les ordres opportuns

à ses autorités et délégués pour qu'ils accomplissent de tous temps les stipulations contenues dans cet article.

Art. 11. Il a été convenu expressément que lorsque les troupes espagnoles évacueront Tétouan, il pourra être acheté l'espace de terrain nécessaire près le consulat d'Espagne, pour la construction d'une église dans laquelle les prêtres espagnols pourront exercer le culte catholique, et célébrer des messes pour les soldats espagnols morts pendant la guerre.

S. M. le Roi de Maroc promet que l'église, l'habitation des prêtres et les cimetières des espagnols seront respectés, et il donnera les ordres nécessaires à ce sujet.

Art. 12. Afin d'éviter des événements comme ceux qui ont occasionné la dernière guerre et faciliter autant que possible la bonne intelligence entre les deux gouvernements, il a été convenu que le représentant de S. M. la Reine des Espagnes dans les États du Maroc résidera à Tétouan, ou dans la ville que Sa Majesté Catholique jugera la plus convenable pour la protection des intérêts espagnols et le maintien des relations amicales entre les deux États.

Art. 13. Il sera conclu, dans le plus bref délai possible, un traité de commerce par lequel tous les avantages déjà accordés ou qui seraient accordés à l'avenir à la nation la plus favorisée seront concédés aux sujets espagnols.

S. M. le Roi de Maroc, persuadé de la convenance de cultiver les relations commerciales entre les deux peuples, offre de contribuer pour sa part à faciliter autant que possible lesdites relations, en ayant égard aux nécessités mutuelles et à la convenance des deux parties.

Art. 14. Jusqu'à ce que le traité de commerce dont il vient d'être question soit conclu, les traités existant entre les deux nations avant la dernière guerre resteront en vigueur en tant qu'il n'y a pas été dérogé par la présente.

Dans un bref délai, qui ne dépassera pas un mois après la ratification de ce traité, les commissaires nommés par les deux gouvernements se réuniront pour conclure le traité de commerce.

Art. 15. S. M. le Roi de Maroc concède aux sujets espagnols la permission d'acheter et exporter librement les bois des forêts de ses États, en payant les droits, à moins qu'il ne juge convenable, par une disposition générale, de prohiber l'exportation à toutes les nations, sans que pour cela la concession faite à Sa Majesté Catholique par le traité de 1799 soit considérée comme changée.

Art. 16. Les prisonniers faits par les troupes de l'une et de l'autre armée, pendant la guerre qui vient de finir, seront immédiatement mis en liberté et livrés aux autorités respectives des deux États.

Le présent traité sera ratifié dans le plus bref délai possible, et l'échange des ratifications aura lieu à Tétouan, dans le délai de vingt jours, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi les soussignés ont fait ce traité en langue espagnole et arabe en quatre exemplaires : un pour Sa Majesté Catholique, un pour Sa Majesté Marocaine, un qui restera entre entre les mains de l'agent diplomatique ou du consul général d'Espagne au Maroc et le dernier pour le ministre des relations extérieures de ce royaume.

Les plénipotentiaires l'ont signé et cacheté du sceau de leurs armes, à Tétouan, le 26 avril 1860 (4 chival 1266 de l'hégire).

Signé : Luis Garcia, Thomas de Ligues y Bardaji, Mohammed-el-Jetib, Ajmad-el-Chabli, fils d'Abd-el-Melek.

7e PIÈCE. — Convention du 24 avril 1859, ratifiée le 26 mai 1860.

A la suite du traité de paix et d'amitié entre la reine d'Espagne et l'empereur du Maroc, la *Gazette de Madrid* du 5 juin publie la convention aux termes de laquelle l'empereur de Maroc cède à S. M. Catholique, en plein domaine et souveraineté, le territoire voisin de la place espagnole de Melilla jusqu'aux points les plus opportuns pour la défense et la tranquillité de cette ville. Les limites de ladite concession seront tracées par des ingénieurs espagnols et marocains. Pour base de leurs opérations, afin de déterminer l'extension de ces limites, les ingénieurs prendront la portée d'un canon de 24. Entre les juridictions espagnole et marocaine, il sera établi un terrain neutre. L'empereur de Maroc s'engage à placer à l'extrémité de son territoire limitrophe avec Melilla un caïd ou gouverneur avec un détachement de troupes pour réprimer tout acte d'agression de la part des habitants du Riff, susceptible de compromettre la bonne harmonie entre les deux gouvernements.

Afin de prévenir les hostilités contre les places del Pegnon et d'Alhucemas, l'empereur de Maroc pourvoira à ce que, dans le voisinage de ces places, il soit établi un caïd avec des troupes suffisantes pour faire respecter les droits de l'Espagne et favoriser efficacement la libre entrée dans ces places des vivres et autres objets nécessaires pour leurs garnisons. Les détachements à placer sur les frontières de Melilla et dans le voisinage del Pegnon et Alhucemas se composeront expressément de troupes de l'armée marocaine, sans que ce service puisse être confié à des chefs ni à des troupes du Riff.

Cette convention a été signée à Tétouan, le 24 août 1859, correspondant au 24 de la lune de Muharram de 1276. Les ratifications ont été échangées à Tétouan le 26 mai 1860.

8e PIÈCE.

Extrait du discours de S. E. M. Caldéron-Collantès, ministre des affaires étrangères, dans la séance des Cortès du 16 juin 1860, concernant la question relative aux réclamations de l'Angleterre avant la guerre avec le Maroc.

. . . .

On a fait grand bruit de notes anglaises dans la question de la guerre marocaine. Que demandait la note anglaise du 21 octobre? Que l'on désignât les points que les troupes espagnoles n'occuperaient pas. A cette exigence, que répondit-on sur-le-champ, sans hésiter? Nous demande-t-on l'engagement de ne pas occuper des points déterminés? Nous avons commencé à traiter cette question avec dignité. Nous ne répondrons pas à la question qui nous est posée. Nous dirons seulement que l'Espagne n'occupera pas une position pouvant lui donner dans le détroit une supériorité périlleuse pour la libre navigation de la méditerranée.

Était-ce acquiescer à l'exigence du cabinet anglais demandant que l'on signalât des positions? Non, assurément. Si, dans l'extension des limites de Ceuta on croyait voir, par hasard, une supériorité dange-

reuse dans le détroit, cette question serait à débattre non pas avec l'Angleterre, mais avec toutes les autres puissances. Ne sait-on pas qu'il est une puissance forte au monde qui soutient la liberté des mers, et qui n'a pas voulu souscrire à des négociations pour payer au Danemark une indemnité pour le passage du Sund?

Cette déclaration a été faite non-seulement à l'Angleterre, mais encore à toutes les puissances qui ont intérêt à la liberté des mers.

Dans les notes anglaises, dans les documents y relatifs, quelles sont les pensées capitales? 1° L'Espagne ne consentira à l'intervention d'aucune puissance dans sa lutte contre le Maroc; l'Espagne a voulu rompre avec les traditions que lui avaient léguées des gouvernements placés dans des situations différentes; 2° l'Espagne n'aspirait pas, elle n'aspire pas à une acquisition de territoire par la force. J'ajoute qu'il n'existe aucun document qui contredise, qui diminue, qui atténue même la teneur des documents soumis à la Chambre.

Depuis la note du 21 octobre, il n'a été présenté qu'une note par le représentant d'Angleterre; elle était relative à l'attaque de Tanger. Une réponse avait été préparée; elle n'a pas été envoyée, d'un commun accord, et certainement elle ne pouvait pas satisfaire les désirs qui avaient été indiqués.

Après ces considérations, je ne doute pas, messieurs, que vos votes ne soient assurés à la politique qui, au dedans et au dehors, a été suivie par le gouvernement de la Reine, politique ferme au dehors, digne, modérée et constitutionnelle au dedans.

Nous n'oublions pas que la politique du gouvernement ne doit pas être circonscrite à l'Europe. Nous avons de hauts intérêts à défendre en Amérique, des possessions convoitées, des frères qui réclament notre protection et auxquels notre position ne nous a pas permis de donner encore tout ce qui leur est nécessaire. Eh bien! en de telles circonstances, il faut que le pays soit aussi uni que le permettront les questions intérieures et que, dans l'examen et la discussion de toutes ces questions, nous ne perdions pas de vue que la décadence de l'Espagne a été due à deux causes : l'une l'excès du pouvoir, et l'autre l'abus de la liberté.

FIN.

Paris. — Typ. Morris et Comp., rue Amelot, 64.



EN PRÉPARATION



HISTORIQUE POLITIQUE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

DU PORTUGAL



HISTORIQUE POLITIQUE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

DE LA HOLLANDE



PARIS. — TYP. FRANÇAISE-ESPAGNOLE DE MORRIS ET Ce, RUE AMELOT, 64.